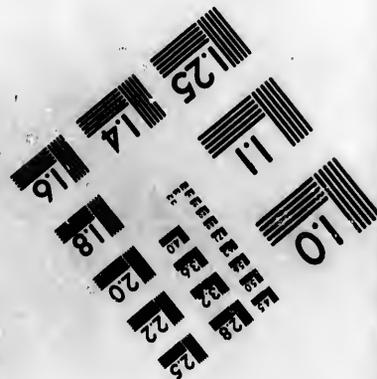
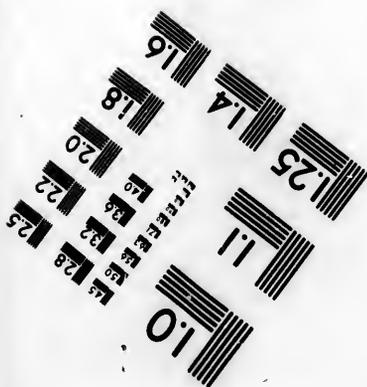
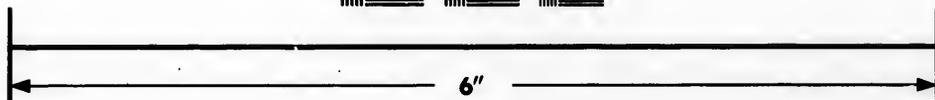
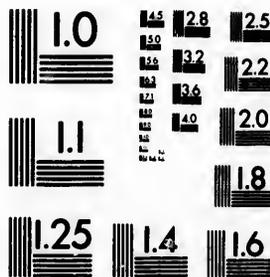


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1984

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

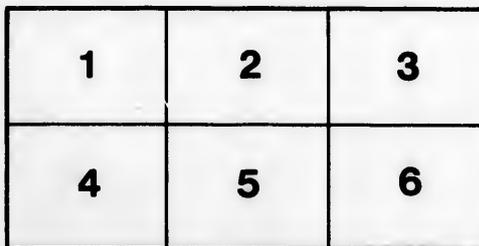
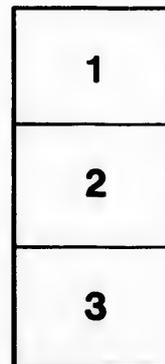
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ire
détails
es du
modifier
er une
filmage

es

e

errata
d to

t
e pelure,
on à



32X

L

E

LETTRES

ÉDIFIANTES

ET CURIEUSES.

L

DE

←
M

←
TO

Chez J

←

AVEC A

LETTRES

ÉDIFIANTES
ET CURIEUSES,

ÉCRITES

DES MISSIONS ÉTRANGERES.

NOUVELLE ÉDITION.

MÉMOIRES DE LA CHINE, &c.

TOME VINGT-QUATRIEME.



A PARIS,

Chez J. G. MERIGOT le jeune, Libraire, Quai des
Augustins, au coin de la rue Pavée.

M. DCC. LXXXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

BV2290

230475

A2

1780

V.24



ED

PA

LA

MÉ

Sur

Elle

l'É

de

Ts A

Chino

pellenn

veut

Thibe



LETTRES
EDIFIANTES ET CURIEUSES,
ÉCRITES
PAR DES MISSIONNAIRES
DE
LA COMPAGNIE DE JESUS.

MÉMOIRES DE LA CHINE, &c.

M É M O I R E

*Sur le Thibet & sur le Royaume des
Eleuthes, nouvellement subjugué par
l'Empereur de la Chine, avec une relation
de cette conquête.*

TSANG est le nom ordinaire que les
Chinois donnent au Thibet. Ils l'appel-
lent aussi *Sy-Tsang*, parce que *Sy*
veut dire occident, & qu'en effet le
Thibet est à l'occident de la Chine, au-

A iij

delà des provinces du *Yunnan* & du *Sse-Tchouen*. Anciennement il étoit connu sous le nom de *Jong*, ou de *Kiang*, ou de *Syfan*. Il a encore celui de *Parountala*, ou *Barantolo*, & celui de *Tangout*.

L'étendue de ce pays, d'orient en occident, est de 6400 lys, c'est-à-dire de 640 lieues. Du nord au sud, il y a 6500 lys, 650 lieues; 200 lys faisant un degré de latitude, ou 20 lieues marines.

A l'orient, le Thibet va jusqu'aux frontières du *Sse-Tchouen*. Aussi, tout ce qui s'envoie en tribut du Thibet à la Chine, vient d'abord à *Tatfienlou*, qui est dans le *Sse-Tchouen*, & de *Tatfienlou* arrive à *Peking*. *Tatfienlou* est une ville d'un assez grand commerce, où le gouvernement est héréditaire dans une ancienne famille du pays, sous la protection de l'Empereur de la Chine.

Au sud-est, le Thibet touche les frontières du *Yunnan*.

A l'ouest, il s'étend jusqu'à *Ta-chay*, c'est-à-dire jusqu'au pays sablonneux; ou à la mer de sable; car c'est ce que désignent ces trois mots chinois.

Au nord, il va jusqu'aux frontières du *Tsing-Hay*, ou du pays de *Coconor*.

&
app
de
tro
le
pe
(c
&
Th
plu
auc
A
mie
des
de
reg
de
S
641
cess
& p
qu'i
Tou
Coc
tion
dent

(1)
l'an 2

Ce n'est qu'après la dynastie *Tsin* (1), & après l'an 420 de Jesus-Christ, qu'on apperçoit dans l'histoire quelque chose de clair & de distinct sur le Thibet. On trouve qu'il y eut alors un Prince dont le titre étoit *Toufan*, qui s'affujettit les peuples, connus sous le nom de *Kiang*, (c'est-à-dire *Chensy* & du *Sse-Tchouen*), & qui en particulier se rendit maître du Thibet. Lui & ses successeurs y regnerent plus d'un siècle, sans avoir avec la Chine aucune communication.

Long-Han, Prince *Toufan*, fut le premier qui commença à envoyer à la Chine des Ambassadeurs. Ce fut vers l'an 634 de Jesus-Christ, la huitième année du regne de *Tay-Hong*, second Empereur de la grande dynastie *Tang*.

Sept ans après cette ambassade, en 641, le même *Long-Tsan* épousa la Princesse *Ouen-Tching*, fille de l'Empereur, & par cette alliance il devint si puissant, qu'il vint à bout de détruire le royaume *Tou-ko-Hoen*, état situé dans le pays de *Coconor*, & de soumettre à sa domination tous les peuples qui étoient à l'occident de la Chine.

(1) C'est la septième Dynastie, qui commença l'an 265 de J. C. & dura 155 ans.

Cette puissance des Rois *Toufan* ou du Thibet se soutint près de deux cens ans. Mais ensuite s'étant considérablement affoiblie, elle fut presque ruinée sur la fin de la dynastie *Tang*, vers l'an 907 de l'Ere chrétienne. En effet, sous les derniers Empereurs de cette dynastie, il se forma dans ce royaume plusieurs petits états. Les Religieux ou Prêtres, soit qu'ils fussent chrétiens (1) alors, soit qu'ils fussent idolâtres, commencèrent à avoir de grands domaines, & peu à peu les Supérieurs des divers monasteres devinrent si puissans, qu'ils étoient comme souverains chez eux. Il paroît cependant qu'il y eut toujours un Prince qui portoit le titre de Roi du Thibet : mais ces Princes, sous la dy-

(1) Dès le sixieme & le septieme siecles, dans le pays de Balcq, vers la source du fleuve Oxus ou Gihon, dans le Royaume de Casghar, & dans les Etats voisins, il y avoit depuis bien du temps des chrétiens, des Prêtres & des Evêques. Comme ces pays sont assez près du Thibet, & qu'ils ont toujours eu communication avec les Thibétains, c'est de-là, sans doute, que les chrétiens entrèrent dans ce Royaume. Les anciens auteurs orientaux parlent des chrétiens de Barantola, de Tangout, de Thebel, tous noms qui désignent le Thibet.

naft
Chi
C
dan
Chi
fieu
prin
Han
le ch
là
roy
A
reun
mén
nom
de f
Tart
de la
1280
à fa
Il
Bonz
Chitf
& e
Passé
naux
autre
le tit
pere
de la

naſtie *Song* , étoient tributaires de la Chine.

Cette décadence ne fit qu'augmenter dans la fuite , juſqu'à ce que l'Empereur *Chitſou* diviſât le pays du Thibet en pluſieurs provinces ou départemens. Le principal de ces départemens fut *Ouſſé-Hang*. C'eſt le terrein le plus fécond & le climat le plus tempéré du Thibet. C'eſt là qu'eſt *Laffa* , capitale de tout le royaume.

Au reſte *Chitſou* eſt le même Empereur Tartare dont il eſt parlé dans le mémoire de la Cochinchine , ſous le nom de *Koublay* , & qui après la mort de ſon frere *Mengko* , fut Empereur des Tartares , regna dans les parties boréales de la Chine , devint l'an de Jeſus-Chriſt 1280 maître de toute la Chine , & donna à ſa dynaſtie le nom chinois *Yven*.

Il y avoit alors dans le Thibet un Bonze ou Religieux , nommé *Paſſepa*. *Chitſou* lui accorda le titre de Prince , & en conféquence de cette conceſſion *Paſſepa* eut un ſceau d'or & des tribunaux dans le pays de *Ouſſé-Hang* & autres contrées du Thibet. Il eut encore le titre de maître ou inſtructeur de l'Empereur , de docteur de l'Empire , de chef de la loi , & même de celui de *Ouang* ;

qui veut dire ou Roi ou Regulo-tributaire ; ou Prince , soit du premier , soit du second ordre. Ses successeurs eurent aussi de grands titres , & relevoient comme lui de l'Empereur de la Chine.

Près de cent ans après , l'an 1373 , la sixieme année du regne de *Hong-ou* , un nommé *Nan-Kiapa* succéda à tous les titres de *Passépa*. Il eut ainsi que lui le sceau d'or , & , sous la protection de l'Empereur , il gouverna *Lassa* & d'autres parties du Thibet.

Vers l'an 1414 , au milieu du regne de *Y-onglo* , huit Bonzes ou Religieux reçurent de l'Empereur le titre de *Ouang* , & toutes les autres prérogatives dont nous venons de parler. Leurs titres désignent de grands docteurs , des maîtres de la loi , des propagateurs zélés de cette même loi : mais ces dénominations pompeuses ne les dispensoient pas de payer tribut.

Sous le regne de *Suen-Hong* , dont la premiere année fut 1426 , les Princes Bonzes du Thibet eurent le titre de *Grand Lama*. Le plus fameux d'entre eux , nommé *Tsong-Képa* , faisoit sa résidence à *Lassa*. Il étoit le chef de tous les Lamas. C'est lui qui rendit dominante la loi du chapeau jaune ; car il faut observer qu'il

est
pe
Ke
pre
po
fuc
por
bli
de
ph
gra

Ta
C'e
han
Th
sou
rini
Jésu
Tsa
gra
Phin
asse
que
Fo
trui
pou
Jan
Ele
vin

est deux sortes de Lamas; les uns à chapeau jaune & les autres à chapeau rouge. *Ken-tun* succéda à *Tsong-Kepa*, & fut le premier qui nomma un *Typa* ou Ministre pour gouverner l'Etat. *Keng-tun* eut pour successeur *Sono*, qui le premier aussi porta le titre de *Dalay-Lama*, titre sublime, qui l'élevoit de beaucoup au-dessus des autres; car *Dalay* signifie physiquement & moralement étendu, grand & presque sans bornes.

Celui qui succéda à *Sono*, fut *Yun-Tan*, après lequel vint *Hotolon-pou-Hang*. C'est du temps de celui-ci que *Tsang-pa-han* regnoit dans une bonne partie du Thibet, à l'ouest de *Lassa*, jusqu'aux sources du Gange & dans le pays de *Sirinigar* sur le Gange. Le Pere Dandrada, Jésuite, qui étoit en 1624 à la cour de *Tsang-pa-han*, assure que ce Prince étoit grand protecteur de la loi chrétienne; & l'histoire Tartare de ce temps-là le donne assez à entendre, car elle nous apprend que *Tsang-pa-han* abandonna la loi de *Fo* ou des *Lamas*; qu'il vouloit la détruire; qu'il maltraitoit les peuples; que pour cette raison le *Typa* & le *Dalay-Lama* firent *Kouche-han*, Prince des Eleuthes du Coconor, que *Kouch-han* vint au Thibet avec une armée considé-

nable; qu'il y eut une sanglante bataille; & que *Tsang-pa-han* fut défait & tué dans le combat. Ce texte de l'histoire Tartare, comparé avec celui du Pere Dandrada, fait voir que *Tsang-pa-han* ou se fit chrétien, ou voulut embrasser le christianisme. *Kouche-han* demeura dans le Thibet avec son armée, & le *Dalay-Lama* qui en étoit protégé, lui donna le titre de *Han*, ou Roi.

L'an 1642 le *Dalay-Lama* envoya dans la province de *Leaotong* (1) des Ambassadeurs à *Tsong-te*, pere du premier Empereur de la dynastie des Tartares *Man-tcheoux*, actuellement régnante à la Chine: il se mit sous sa protection & lui paya tribut (2).

Dix ans après (en 1652), le *Dalay-*

(1) Le *Leaotong* est une province de Tartarie; hors de la grande muraille; elle est aujourd'hui annexée à la Chine.

(2) Ce tribut consiste ordinairement en statues de *Fo*, d'or ou de cuivre; en odeurs, en ambre & corail, en quelques pierres précieuses, en étoffes de laine, & en lames d'épées. Les Empereurs ont aussi exigé du *Dalay-Lama* un certain nombre de vases ou petites cruches pleines de l'eau du Gange; & depuis les dernières années de *Cang-li*, l'Empereur a toujours de cette eau dans le palais & dans ses voyages.

Lama vint lui-même à Peking faire hommage à l'Empereur. Il y fut comblé d'honneurs, reçut de l'Empereur un sceau d'or & de magnifiques présens, & fut confirmé dans son titre de *Dalay-Lama*.

En 1693, la 32^e année du célèbre Empereur *Cang-hi*, ce Prince voulut favoriser le *Typa*, ou Ministre qui gouverne le Thibet au nom du Grand Lama. Il le déclara Régulo ou Prince du Thibet, & lui donna le sceau d'or. Toutefois il s'en falloit beaucoup que ce *Typa* fût dans les intérêts de l'Empereur; c'étoit au contraire un perfide qui le trahissoit, & qui étoit entièrement dévoué à *Kaldar*, Roi des Eleuthes, ennemi déclaré des Tartares *Man-tcheoux*: il alla même jusqu'à s'opposer sous main au voyage du Grand Lama à Peking, où *Cang-hi* l'avoit appellé, & le *Dalay-Lama* étant mort, il tint cette mort si secrète qu'il vint à bout de la cacher à l'Empereur. Mais enfin en 1705 ses crimes furent découverts; *Latsa-han*, petit-fils de *Kouche-han*, & Prince des Eleuthes, qui étoit resté dans le Thibet pour la sûreté du *Dalay-Lama*, fit mourir le *Typa*; & l'Empereur ayant appris à cette occasion les perfidies de

ce Ministre , récompensa *Latsa-han* ; envoya des Grands de sa cour au Thibet , pour le gouverner conjointement avec le Prince des Eleuthes , & nomma un *Dalay-Lama* , qui fut le sixieme de ce titre.

En 1714 le *Tchong kar* fit une irruption dans le Thibet. Ce mot *Tchong-kar* est le titre du principal Roi des Eleuthes ; c'est un mot *Tartare-Mongou* , qui veut dire la *main orientale* , parce que *Tchong* ou *Giong* signifie orient , & *Kar* signifie main. C'étoit en effet la coutume des anciens Princes Tartares de diviser leurs familles & leurs armées , en partie de l'orient , & en partie de l'occident , qu'on nomme *Parountale* ; & le plus illustre titre étoit celui de la main d'orient , ou de l'aîle orientale. Au reste , le *Tchong-kar* a un vaste domaine : il est maître de tous les pays qui sont entre le Coconor , le Thibet , Casghar , quelques pays à l'ouest de Casghar & les limites de la Sibérie. Il suit la religion de *Fo* ; mais ses sujets des pays d'*Isghen* , *Acson* , *Casghar* , *Turphan* , sont presque tous Mahométans. Du temps de l'Empereur *Cang-hi* , le *Tsong-kar* se disoit de la branche Mogole des Princes dont *Tamerlan* descendoit. Celui qui régnoit

tou
 êtr
 de
 en
 de
 his-
 fit
 par
 Il e
 fan
 Lan
 effc
 Pov
 Le
 & d
 imm
 reri
 (1
 plufi
 la cò
 d'arg
 autre
 état.
 voué
 Gocc
 Tart
 Lama
 neren
 Eleut

tout récemment, (en 1754) prétendoit être le vrai héritier des Princes Tartares de l'est & de l'ouest; & l'on croit voir en effet qu'il étoit véritablement un des descendans de *Tching-kis-han* ou *Ginghis-kan*.

Quoi qu'il en soit, le *Tchong-kar*, qui fit dans le Thibet l'invasion dont nous parlons, se nommoit *Tse-ouan-arraptan*. Il entra dans ce Royaume avec une puissante armée, & y fit de grands ravages. *Latsa-han*, qui voulut s'opposer à ses efforts, fut tué, & la grande Pagode de *Poutala* fut presque réduite en cendres. Le *Tchong-kar* emporta de cette Pagode & de toutes celles du pays, des richesses immenses en or, argent, cuivre, pierres, étoffes, &c. (1) Il fit faire en

(1) Depuis ce désastre, l'Empereur *Cang-hi*, plusieurs Princes ses fils, & plusieurs Grands de la cour de Peking, ont fourni de grandes sommes d'argent pour remettre *Poutala* & quelques autres monasteres de *Lamas* dans leur ancien état. Les Princes Tartares Mongous, fort dévoués au *Dalay-Lamas*, les Princes Eleuthes de *Coconor*, qui sont ses tributaires, des Seigneurs Tartares & Thibétains, d'autres monasteres de *Lamas*, dans le Thibet & dans la Tartarie, donnerent des sommes considérables. Les Princes Eleuthes qui sont vers le nord de la mer Cas-

plusieurs endroits main basse sur un grand nombre de Lamas & sur beaucoup d'Eleuthes, qui avoient pris le parti des *Tartares Man-tcheoux*. Il prétendoit être seul le vrai Roi du Thibet, & vouloit que les Lamas n'eussent, comme autrefois, aucune autorité sur les peuples, & fussent dans leurs monasteres uniquement occupés à réciter des prieres & à visiter les malades.

Les Lamas prirent donc la fuite & se disperferent de tous côtés. Le *Dalay-Lama* eut recours à l'Empereur *Cang-hi*, & se mit sous sa protection. Ce Monarque étoit alors dans la cinquantedeuxieme année de son regne. Les Princes Eleuthes le prierent aussi de les secourir, & de le faire d'autant plus promptement, que le *Tchong-kar* avoit des partisans secrets dans le Thibet & dans le pays de Coconor. *Cang-hi* ne se refusa point à leurs vives instances. Il assembla sur le champ un grand nombre de troupes, composées de Tartares Mongous, de Tartares Eleuthes de Co-

pienne (on les appelle *Calmoucs*) envoyerent aussi de grands secours, de sorte que *Powala* est aujourd'hui un monastere plus beau & plus riche qu'il n'étoit auparavant.

ton
fold
cier
& n
de f
le p
Tcho
le T
de t
prov
Dala
leurs
pes
filés
remi
perer
Seign
dans
vern
les d
Y-
Cang
foin
s'opp
fes de
Cepe
dans
se dé
mit d
un Pr

Conor, de Tartares Mantcheoux & de soldats Chinois. Il choisit d'anciens Officiers expérimentés, Chinois & Tartares, & mit à leur tête un de ses fils & un de ses petits-fils. L'armée se rendit dans le pays de Coconor, en chassa celle de *Tchong-kar*, entra en grande partie dans le Thibet, tandis qu'un autre corps de troupes Chinoises y pénétra par la province de *Sse-tchouen*. On remit le *Dalay-Lama* & les autres *Lamas* dans leurs pagodes. Ce qui restoit des troupes du *Tchong-kar* se sauva par les défilés des montagnes, & le Thibet fut remis en paix sous la protection de l'Empereur. Ce Prince ordonna à quelques Seigneurs Tartares de rester à *Lassa* & dans le pays de Coconor, pour gouverner en son nom & pour veiller sur les démarches du *Tchong-kar*.

Y-ong-tching, fils & successeur de *Cang-hi*, entra dans ses vues, & eut soin d'entretenir de bonnes armées pour s'opposer, en cas de besoin, aux courses des troupes de ce Roi des Eleuthes. Cependant en 1727, quelques Seigneurs dans le Thibet se révolterent. Un d'eux se déclara Gouverneur du pays, commit de grands désordres, & fit mourir un Prince Tartare du quatrième ordre,

que *Y-ong-tching* avoit nommé Général & Gouverneur du Thibet; mais cette révolte n'eut pas de suite; & l'Empereur aujourd'hui régnant (*Kien-long*) pourvut suffisamment à tout, en élevant, l'an 1739, à la qualité de Prince du second ordre celui que l'Empereur son pere avoit nommé Viceroi du Thibet, & qui avoit en effet tous les talens nécessaires pour bien gouverner.

La tranquillité paroissoit parfaitement rétablie, lorsque de plus grands événemens ont ébranlé cette extrémité de l'Asie, & ont donné occasion à l'Empereur de détruire le Royaume des Eleuthes, & d'en faire une province de la Chine. Le récit que je vais faire de cette importante révolution, sera tiré d'une lettre du Pere Amyot, Jésuite, Missionnaire à Peking, datée du 2 juin 1760.

Un usurpateur, nommé *Taoua-tsi*, s'étoit emparé du trône du *Tchong-kar*. Son concurrent *Amoursana*, qui prétendoit que cette couronne lui appartenoit de droit, avoit imploré le secours de l'Empereur; & après la défaite & la prise de son ennemi, il se flattoit que la cour de Peking continueroit à lui fournir des troupes, pour achever de réduire ceux des Eleuthes qui lui étoient

encore opposés. Il auroit dû mieux connoître la politique de cette Cour, & rappeler à sa mémoire la maniere dont les Tartares *Mantcheoux* se rendirent maîtres de la Chine, lorsqu'au commencement du siècle passé on les y appella comme troupes auxiliaires. Il fut assez imprudent pour ne pas profiter de cet exemple : aussi la protection qu'il avoit demandée lui devint-elle funeste.

A la premiere nouvelle qu'on eut à la cour de Peking des projets d'*Amoursana*, l'Empereur le manda sous le spécieux prétexte de le récompenser par des titres d'honneur plus considérables que ceux dont il l'avoit déjà décoré. *Amoursana*, de son côté, se défiant de ces magnifiques promesses, chercha par divers artifices à éluder un voyage qu'il redoutoit; mais comme les ordres qu'il recevoit étoient pressans, & qu'on les lui intimoit coup sur coup, il se déclara enfin ouvertement, & répondit que son parti étoit pris, qu'il n'iroit pas à la Cour, & qu'il renonçoit à tous les avantages qu'il pouvoit espérer de son alliance avec la Chine. Il conclut en renvoyant les sceaux dont il étoit dépositaire comme Général d'armée de l'Empire.

L'Empereur, quoiqu'*Amoursana* lui

fût suspect, ne s'étoit pas attendu à une désobéissance si formelle & si audacieuse, pour me servir de son expression; mais il n'étoit plus temps de prendre des mesures pour faire arrêter le rebelle. Ce Prince Eleuthe étoit à la tête d'une armée plus considérable que celle de l'Empereur; d'ailleurs, il étoit dans un pays dont les habitans lui étoient en partie dévoués. Il eût été dangereux d'entreprendre de l'enlever ou de le combattre à force ouverte; aussi ne cherchait-on d'abord qu'à l'amuser. Ce n'étoient que propositions & offres avantageuses; on gaignoit du temps, & les troupes qu'on envoyoit de différens endroits s'avançoient insensiblement. *Amoursana* apperçut trop tard le danger. Il chercha donc son salut dans une prompte fuite; peu des siens le suivirent: enfin après avoir erré comme un vagabond pendant près de deux ans, il mourut sur les frontieres de Moscovie.

Dès que l'Empereur eut appris qu'*Amoursana* s'étoit réfugié chez les Moscovites, il le leur fit demander. Il prétendoit qu'en vertu d'un article du traité de paix entre les deux Empires, par lequel les deux Puissances se sont engagées à se remettre mutuellement

les f
Am
sujes
cov
com
Eleu
blem
fren
A la
certa
enle
vites
cette
qu'on
ils ex
cipau
tieres
Ta
pereu
de fo
punir
de se
affaire
Russie
belle
mand
l'Emp
on fat
nes qu
lorsqu

Les fugitifs, les Russes devoient lui livrer *Amoursana*, qu'il regardoit comme un sujet fugitif & rebelle; mais les Moscovites, soit qu'ils ne pensassent pas comme l'Empereur au sujet du Prince Eleuthe, soit qu'ils ignorassent véritablement le lieu de sa retraite, ne satisfirent point les Chinois sur cet article. A la fin on apprit sa mort, & l'on sçut certainement que la petite vérole l'avoit enlevé de ce monde. Alors les Moscovites se firent un devoir d'annoncer cette nouvelle aux Chinois, & afin qu'on ne pût pas la révoquer en doute, ils exhiberent le cadavre devant les principaux Officiers qui gardent les frontieres de la Chine.

Tant qu'*Amoursana* fut en vie, l'Empereur ne put lui faire subir la peine de son crime de félonie; il voulut l'en punir après sa mort. Il ordonna à celui de ses Tribunaux qui est chargé des affaires étrangères d'écrire au Sénat de Russie pour répéter le corps du rebelle, & de lui marquer que cette demande étoit fondée sur une coutume de l'Empire, qui veut que pour l'exemple on fasse subir aux morts les mêmes peines qu'ils subiroient s'ils étoient vivans, lorsqu'ils sont coupables de félonie ou

à une
ieuse,
; mais
es me-
le. Ce
ne ar-
e l'Em-
n pays
partie
entre-
com-
hercha-
étoient
geuses;
roupes
ndroits
Amoursana
hercha
fuite;
après
d pen-
rut sur

qu'*A*-
s Mos-
Il pré-
le du
pires,
e sont
ement

de rébellion. Les Moscovites affectèrent pendant quelque temps de ne point répondre sur cet article ; mais enfin, comme ils se virent pressés, & qu'on les menaçoit d'une rupture, ils dirent d'abord que le cadavre étoit pourri ; on leur répliqua que les ossemens ne l'étoient point, & on demanda qu'ils fussent livrés : ils répondirent que ce n'étoit pas chez eux l'usage de déterrer les morts, & que d'ailleurs ils ignoroient dans quel endroit on avoit inhumé un cadavre qui ne les intéressoit nullement.

Pendant tous les Tartares n'avoient pas abandonné le parti d'*Amoursana*. Deux Princes Mahométans, dont l'un s'appelloit le *Grand-Hotchom*, & l'autre le *Petit-Hotchom*, s'étoient ouvertement déclarés pour lui lorsqu'il vivoit encore ; & comme ils avoient pris les armes en sa faveur, & qu'ils avoient tendu aux troupes Chinoises bien des pièges qui ne furent pas tous évités, l'Empereur résolut de leur faire la guerre dans les formes, pour faire de leurs états une nouvelle province de la Chine. Malgré l'éloignement des lieux, l'armée se mit en marche avec la plus grande ardeur ; mais elle n'arriva qu'après avoir passé par les plus rudés épreuves, & avoir

lais
ceu
éto
de
L
d'*In*
hab
chor
qui
qui
les p
nem
nom
pon
distr
bien
cout
point
à qu
font
pris
denc
phan
acte
tout
méta
mage
fut e
Ta
dres

laissé en chemin plus de la moitié de ceux qui la composoit, dont les uns étoient morts de fatigue, & les autres de faim & de misere.

Le général *Tcha-hoei* s'étant approché d'*Irguen* (ou *Iierkin*) fit sommer les habitans de se rendre. Les deux *Hochom* prirent la fuite avec tous ceux qui voulurent bien les suivre. Ceux qui resterent dans la ville en ouvrirent les portes, & inviterent le Général ennemi à en venir prendre possession au nom de l'Empereur. *Tcha-hoei* leur répondit qu'il se rendroit à *Irguen* pour y distribuer des graces & les combler de bienfaits; qu'il ne changeroit rien à leurs coutumes, & qu'il ne les obligeroit point à *changer de bonnet*, c'est-à-dire, à quitter le turban; car ces Tartares sont mahométans. En effet, après avoir pris toutes les précautions que la prudence peut dicter, il fit son entrée triomphante. Il défendit à ses soldats tout acte d'hostilité; il leur ordonna de payer tout ce qu'ils acheteroient des mahométans, & leur promit de les dédommager abondamment dans la fuite. Il fut exactement obéi.

Tcha-hoei, après avoir donné ses ordres à *Irguen* pour la sûreté de cette

place, se transporta à *Casghar* (ou *Has-har*). Cette ville se rendit à discrétion, & n'en fut pas pour cela plus maltraitée par le vainqueur. Tout s'y passa avec un ordre & une tranquillité dont nous serions peut-être en peine de trouver des exemples dans l'Europe. *Tcha-hoei* rendit compte à l'Empereur de l'état où il avoit trouvé les villes dont il s'étoit rendu maître, & des dispositions qu'il avoit cru devoir y faire. Le Pere Amyot ajoute ici le précis de la lettre de cet habile Général. Elle fut d'abord communiquée aux principaux Officiers des bannieres, & un d'entr'eux a bien voulu en donner une copie fidelle à ce zélé Missionnaire.

Ce qui rend cette lettre véritablement curieuse & instructive, c'est qu'elle donne une idée juste de la maniere dont les Tartares *Mantcheonx* terminent leurs expéditions militaires, & fait connoître en même temps quel est l'esprit d'ordre & de détail qui accompagne cette nation dans tout ce qu'elle entreprend. Elle nous apprend d'ailleurs l'état actuel d'un pays qui est fort déchu de ce qu'il étoit autrefois. Car, à en croire l'auteur des remarques qui sont à la suite de l'histoire généalogique des Tartares, le

Royaume

Ro
la
trè
Il a
gra
gra
du
les
de
pui
Chi
fert
foie
Lor
gais
en d
pour
géog
intér
Ve
l'Emp
«
» ap
» all
» po
» A l
» que
» aba
» ner
» leu
T

Royaume de *Casghar* étoit encore, sur la fin du siècle passé, un Royaume riche, très-commerçant, fertile & fort peuplé. Il avoit cent soixante lieues dans sa plus grande longueur, & cent dans sa plus grande largeur. Aujourd'hui, l'étendue du pays qui vient d'être conquis par les Tartares Chinois sous la conduite de *Tchao-hoei*, est encore plus grande; puisqu'elle est de plus de deux mille lys Chinois; mais il s'en faut bien que sa fertilité, son commerce & ses richesses soient dans le même état qu'auparavant. Lorsque les deux Missionnaires Portugais que l'Empereur y a envoyés pour en dresser la carte, seront de retour, on pourra obtenir d'eux ce morceau de géographie qui ne peut être que fort intéressant pour les connoisseurs.

Venons à la lettre de *Tchao-hoei* à l'Empereur.

« Les *Hotchom*, dit ce Général, ayant
 » appris que les troupes de Votre Majesté
 » alloient droit à eux, ne s'amuserent
 » point à vouloir se fortifier à *Hashar*.
 » A la premiere nouvelle qu'ils eurent
 » que nous n'étions pas éloignés, ils
 » abandonnerent leur patrie, & se traî-
 » nerent de caverne en caverne avec
 » leur famille & le peu de monde qu'ils

» tres de dix-sept villes, tant grandes
 » que petites, & de seize mille tant
 » villages que hameaux. Dans tout ce
 » district de *Casghar*, il peut y avoir en
 » tout cinquante à soixante mille fa-
 » milles. J'ai fait examiner, & j'ai exa-
 » miné moi-même, avec tout le soin,
 » l'attention & l'exactitude dont je suis
 » capable, tout ce qui a rapport à
 » *Casghar*, & j'ai trouvé que cette
 » ville étoit à l'ouest un peu au nord
 » de *Peking* (1), éloignée de *Sou-*

forte. Cette ville est appellée indifféremment *Chaghar*, *Caschgar*, *Kaskar*, & par les Manchoux *Hashaier*: de même qu'*Irguen* est appellé tantôt *Yarkan*, tantôt *Irguen*, & par les Manchoux *Ierkim*.

(1) Le Général Chinois se trompe en plaçant *Casghar* un peu au nord de *Peking*; car dans une lettre que les Peres de Rocha & Espinha ont écrites de *Casghar* même, en date du 26 novembre 1759, ils disent que par leurs observations il est certain que la latitude de cette ville est de 39 degrés 35 minutes; or celle de *Peking* étant de 39 degrés 35 minutes à-peu-près, il en résulte que c'est *Peking* qui est un peu au nord de *Casghar*. Ils disent aussi que la longitude de *Casghar* est six degrés & quelques minutes plus ouest qu'elle n'est marquée dans le livre du Pere Duhalde.

Les mêmes Missionnaires placent *Ierkim* ou *Irguen* sous la latitude de 38 degrés 21 minutes;

» *Tcheou* (1), ou, pour mieux dire, de
 » *Kia-yu-koan* d'environ six mille lys.
 » *Casghar* a un peu plus de dix lys de
 » circuit, mais il n'est pas peuplé à
 » proportion de sa grandeur. Dans le
 » dénombrement que j'ai fait faire de
 » ses habitans, il ne s'est trouvé que
 » deux mille cinq cens familles.

» A l'est de *Casghar* sont *Ouchei* &
 » *Aksou*, Entre *Casghar* & *Aksou* il y a
 » trois villes & deux gros villages. Les
 » villes sont *Pai-sou-pa-hot-chel*, *Poi-*
 » *inke* & *Entarche*. Le nombre d'habi-
 » tans, tant des trois villes que des vil-
 » lages, ne monte en tout qu'à six mille
 » familles ou environ.

» A l'ouest de *Casghar* est *Antchien*.
 » Entre les deux il y a aussi trois villes
 » & deux villages considérables. La pre-
 » miere s'appelle *Paha-Ertouche*, l'autre
 » *Opil*, & la troisieme *Tajeme-lik*. Le
 » nombre des habitans pris ensemble

c'est ainsi qu'ils l'assurent dans une lettre écrite
 d'*Irguen* même, datée du 8 décembre 1759. Ils
 placent *Aksou* à 41 degrés 9 minutes de latitude,
 & *Koutche* à 41 degrés 37 minutes; ils ne disent
 rien de leur longitude.

(1) *Sou-tcheou* est, par la latitude, de 39
 degrés, 45 minutes, 40 secondes.

» monte à environ deux mille deux cens
» familles.

» *Casghar* est au nord d'*Ierkim*. Entre
» l'un & l'autre il y a deux villes &
» deux villages. Le nombre de leurs
» habitans pris ensemble est à-peu-près
» de quatre mille quatre cens familles.

» Au nord de *Casghar* sont les *Pou-*
» *routhe* & quelques autres peuples sem-
» blables. Entre les *Pourouths* & *Casghar*
» est la ville d'*Arkoui*, & un village. Le
» nombre de leurs habitans ne va gueres
» au-delà de huit cens familles.

» Tout supputé, le nombre de familles
» dépendantes de *Casghar* est de seize
» mille, ce que j'ai évalué à cent mille
» bouches, comme il est constaté par les
» registres publics que j'ai fait exami-
» ner. Quant à la police & au gouver-
» nement particulier de ces Mahomé-
» tans, je dirai à Votre Majesté ce que
» j'ai trouvé d'établi parmi eux, & je
» lui ferai part en même temps des
» dispositions que j'ai cru devoir faire
» eu égard aux circonstances. . . .».

(Ici *Tchao-hoei* fait l'énumération des
magistratures & des offices municipaux
de *Casghar*, & des personnes qu'il a
nommées pour remplir tous ces postes

au nom & sous l'autorité de l'Empereur).
Il continua ainsi.

« Après avoir pourvu à tous les régle-
» mens nécessaires pour faire observer
» le bon ordre, j'ai examiné avec soin
» ce qui pouvoit revenir à Votre Ma-
» jesté pour le tribut annuel. J'ai trouvé
» que lorsque *Kaldan-Tsereng* regnoit
» sur ces Mahométans, le tribut que
» ceux de *Casghar* étoient obligés de lui
» payer, montoit à 67000 *tenke*; que
» ce même Prince recevoit encore pour
» tribut des terres de la dépendance de
» cette ville 40898 *pathma* de grains;
» 1463 *tcharak* de coton; 365 *tcharak*
» de safran.

» Je viens d'employer bien des termes
» inconnus à Votre Majesté. En voici
» l'explication. Le *pathma* est une me-
» sure qui équivaut à 45 de nos *theoté*
» ou boisseaux. Le *tcharak* est un poids
» qui équivaut à dix de nos livres Chi-
» noises. Le *tenke* est une piece de mon-
» noie de la valeur d'un de nos *taëls* (1)
» d'argent. Un *kalabour* est une mesure
» qui équivaut à cinq de nos boisseaux.

(1) Un tael vaut une once d'argent, &
cette once, à la Chine, répond à 7 livres 19
sols de notre monnoie présente.

» Outre ce que je viens de dire , il y
 » a encore le tribut des *Kofaks* & des
 » *Tchokobaches*. Ces deux nations sont
 » obligées de donner chaque année la
 » somme de 26000 *tenke*. Elles s'accor-
 » dent entre elles pour cela. Une année
 » ce seront les *Kofaks* qui fourniront
 » toute la somme , & une autre année
 » la même somme sera fournie par les
 » *Tchokobaches*. Le corps des Marchands
 » & de ceux qui trafiquent en bestiaux ,
 » provisions & autres choses , payent
 » un tribut particulier de 20000 *tenke*
 » par an. Ils doivent outre cela quatre
 » pieces de tapis , quatre pieces d'une
 » espece de petit velours , vingt-six pic-
 » ces tant en panne qu'en autres étoffes ,
 » & vingt-six pieces de feutre , dont les
 » Lamas & les Moscovites se servent
 » pour se faire des coëffures.

» Les Eleuthes établis à *Casghar* , cu-
 » tre les droits ordinaires qu'ils payent
 » comme les autres, sont obligés de don-
 » ner dix onces d'or , de dix en dix fa-
 » milles. Ceux qui ont des jardins ou des
 » vignes , sont obligés de donner des
 » raisins secs , de l'espece de ceux dont
 » la couleur est entre le jaune & le bleu.
 » Leur taxe est de mille livres de sept en
 » sept jardins ou vignobles:

» régler dans les villes conquises : c'est
 » celui des monnoies. Il me paroît qu'il
 » seroit à propos d'en faire de nouvelles.
 » Celles qui sont en usage à *Ierkim*,
 » *Casghar*, *Holien* & autres villes voi-
 » fines, sont de cuivre & du poids de
 » deux de nos *caches* (1). Sous *Kuldan-*
 » *Tsereng* elles avoient d'un côté le nom
 » de ce Prince, & de l'autre quelques ca-
 » racteres. Cinquante de ces pieces va-
 » lent un *tenke*. Comme le cuivre estrare
 » dans ce pays, il suffira de faire dix mille
 » *tenke*, c'est-à-dire, cinquante mille
 » pieces de monnoie de la moindre va-
 » leur, si les vieilles especes ne suffisent
 » pas pour fournir la quantité de pieces
 » nécessaires pour l'usage journalier &
 » le petit commerce intérieur des villes
 » conquises ; nous avons à *Casghar* quel-
 » ques canons qui sont parfaitement
 » inutiles : il n'y a qu'à les fondre : leur
 » poids est de 7000 livres ; nous en
 » retirerons à-peu-près cinq cens mille
 » pieces ; avec ces précautions tout sera
 » dans l'ordre ; le commerce ne sera
 » point interrompu, & ces Mahometans

(1) La *cache*, que les Chinois appellent *stien* ;
 est la seule monnoie réelle qui ait cours. Elle a
 un trou quarré au milieu.

» ne s'appercevront qu'ils ont changé
 » de maître, que par les avantages qu'ils
 » retireront de vivre désormais sous
 » vos loix. Il me semble que dans les
 » nouvelles monnoies on pourroit met-
 » tre d'un côté ces quatre caracteres
 » Chinois, *Kien-Long-Toung-Pao*, (mon-
 » noie de cuivre sous *Kieng-Long*) &
 » de l'autre le nom de *Casghar* en Mant-
 » chéou & en Mahometan.

» Pour tenir dans le devoir tous les
 » Mahométans, il seroit à propos de
 » mettre ici, & dans les villes voisines,
 » une bonne garnison; & par rapport
 » aux vivres nécessaires à l'entretien de
 » ces troupes, il conviendrait que les
 » Mahométans fussent obligés de les
 » fournir eux-mêmes au prix courant.
 » Si les circonstances me déterminent à
 » d'autres réglemens, j'aurai soin d'en
 » informer Votre Majesté, & de lui de-
 » mander ses ordres. Je partirai dans
 » trois jours pour *Ierkim*, où je mettrai
 » les choses sur le même pied que je
 » viens de les établir ici: après quoi
 » je me remettrai en marche pour cher-
 » cher les rebelles & les combattre.

» Du camp, devant *Casghar*, le 22 de
 » la 7^e lune de la 24^e année de *Kieng-
 » Long*, (c'est-à-dire, le 13 septembre
 1759).

hoe
 tou
 des
 ann
 sans
 seul
 vou
 ense
 enne
 dre
 seco
 quel
 Bad
 sold
 ou p
 que
 rir,
 les g
 sent
 rissen
 n'a é
 puni
 & les
 balte
 faute
 être.
 l'autr
 pire,
 avoir

Tel est le précis de la lettre de *Tchao-hoei* à l'Empereur. Ce Général s'est surtout signalé dans cette guerre par l'art des ressources. Il s'est trouvé près d'une année entière sans chevaux, sans argent, sans vivres, à la tête de 3 ou 400 hommes seulement, dans un pays inconnu, dévoué à l'ennemi, plein de pièges & enfermé de toute part par les troupes ennemies. Il a sçu se soutenir, se défendre, attaquer même jusqu'à l'arrivée des secours qu'il avoit demandés, avec lesquels il a pressé ses conquêtes jusqu'à *Badad-chan*. A son exemple, officiers & soldats, tous se sont conduits en héros, ou peut-être en désespéré; car c'est ici que cette maxime, *il faut vaincre ou mourir*, a lieu plus que par-tout ailleurs. Si les guerriers qui sont vaincus ne périssent point par le fer de l'ennemi, ils périssent par la main d'un bourreau. On n'a égard ni au sang, ni au grade. On punit l'officier comme le simple soldat, & les Officiers généraux comme les subalternes; c'est-à-dire, qu'on punit la faute dans le coupable, quel qu'il puisse être. *Yar-ha-chan* & *Haningsa*, l'un & l'autre des premières familles de l'Empire, ont été mis à mort, non pour avoir été traîtres à leur patrie, mais seu-

lement pour n'avoir pas rempli leurs emplois militaires en gens de cœur. Une grace que l'Empereur a bien voulu accorder au dernier, c'est de lui permettre de s'étrangler de ses propres mains. Lorsqu'on ne sçauroit punir la faute dans la personne même qui l'a commise, on la punit dans celle de ses enfans, s'il en a, ou dans celle du reste de sa famille.

C'est ce qui est arrivé à un Officier *Solon* de nation, lequel moins hardi que les autres, passa chez l'ennemi, dès qu'il aperçut qu'il lui étoit impossible d'éviter autrement la mort. Il étoit d'un détachement qui fut enveloppé par l'armée ennemie. Lui excepté, tous ceux qui le composoient se firent massacrer plutôt que de se rendre prisonnier, *pour ne pas laisser à la postérité le pernicieux exemple de s'être soumis volontairement aux ennemis de l'Empire, pouvant éviter cette infamie par une glorieuse mort.* Le Général ayant appris la lâcheté de cet Officier, envoya promptement dans son pays des soldats avec ordre de se saisir de sa famille & de tout ce qui lui appartenoit. Ses biens furent confisqués; ses femmes & ses enfans furent faits esclaves. Les garçons furent condamnés à faire publiquement une espece d'amende honora-

li leurs
eur. Une
pulu ac-
rmettre
ns. Lors-
dans la
e, on la
, s'il en
famille.

Officier
ardi que
dès qu'il
le d'évi-
d'un dé-
r l'armée
ux qui le
r plutôt
pour ne
ux exem-
ent aux
iter cette

Général
Officier,
pays des
de sa fa-
artenoit.
femmes
ves. Les
e publi-
honora-

ble. On habilla militairement ces malheureuses victimes de la lâcheté de leur pere : on leur mit une flèche dans chaque oreille, & dans cet équipage on leur fit faire le tour de la ville. Celui qui les conduisoit, disoit de temps en temps à haute voix : *c'est ainsi que sont traités les fils d'un rebelle.* La même cérémonie se fit dans le camp même où l'on fit conduire les prétendus criminels.

Après que tout eut été réglé à *Irguem* comme à *Casghar*, lestroupes qui avoient pris un peu de repos, se remirent en marche pour aller à la poursuite des ennemis. La partie de l'armée que commandoit le Lieutenant général *Fonté*, se distingua par sa diligence & par l'avantage qu'elle eut de rencontrer & de vaincre ceux qu'elle cherchoit. Elle alla jusqu'à la vue de *Patakchan*. C'est la ville que nos géographes appellent *Badakshan*, ou *Badacshan* dans la Boucharie. Il y eut près de cette ville une action, dans laquelle lestroupes impériales eurent tout l'avantage. Les Généraux la racontent ainsi dans une lettre qu'ils écrivirent à l'Empereur :

Le Lieutenant Général *Fonté* ayant appris que *Hotchom* s'étoit retiré du côté de *Patakchan*, se mit à sa poursuite en

faisant des marches forcées de plus de 100 lys par jour. Il l'atteignit d'abord près d'*Altchour*, & le combattit; mais les ennemis ayant trouvé le moyen d'échapper, il ne retira pas de cette petite action tout l'avantage qu'il auroit souhaité. Le 11 de la 7^e lune, c'est-à-dire, le 2 septembre 1759, il fut averti qu'aux environs de la montagne qui couvre *Badakchan*, on avoit vu grand nombre de Mahométans qui alloient & venoient; ce qui faisoit conclure que l'ennemi étoit cantonné dans la montagne même; en conséquence, il prit des mesures pour y aller combattre les rebelles. Il s'informa d'un *Pourouth*, qui s'étant établi depuis long-temps dans ce pays, en sçavoit parfaitement toute la carte; & il apprit de lui que la montagne étoit fort haute, très-escarpée & presque inaccessible; qu'elle étoit entre deux lacs; que celui qui étoit en deçà s'appelloit *Pou-long-kol*, & celui d'au-delà *Isil-kol*; que de quelque côté qu'on voulût aborder la montagne, il falloit nécessairement cotoyer un de ces lacs; que d'ailleurs les sentiers étoient si étroits, que deux hommes à cheval pouvoient à peine y passer de front.

La difficulté ne rebuta point *Fonté*. Au

cou
ave
&
que
ord
rale
que
can
vou
enn
réu
la d
au l
& d
cor
l'enc
nem
fit f
avan
à to
gran
belle
main
parc
au r
la p
Cep
leur
la p
tack

toucher du soleil il fit avancer ses gens avec le moindre bruit qu'il fut possible, & il se trouva dans la montagne quelques heures après. Il fit faire halte, & ordonna qu'on fit une décharge générale, tant des fusils que des canons, lesquels n'étoient que de petites pieces de campagne qu'un mulet peut porter. Il voulut, par cet artifice, épouvanter les ennemis, & les mettre en désordre. Il réussit au-delà de ses espérances. A peine la décharge fut-elle faite, qu'on entendit au loin les cris lamentables des femmes & des enfans qui demandoient miséricorde. Ces cris firent connoître au juste l'endroit où l'on pouvoit trouver l'ennemi. Mais pour s'en mieux assurer, on fit faire une seconde décharge, & Fonté avançant toujours à grands pas, ordonna à tout son monde de pousser les plus grands cris. Enfin ayant atteint les rebelles, il les combattit jusqu'au lendemain. Le carnage ne fut pas grand, parce que combattant dans les ténèbres au milieu des arbres & des brossailles, la plûpart des coups portoient à faux. Cependant les troupes des *Hotchom* & leurs principaux Officiers abandonnerent la partie, se sauverent du côté de *Patakchan*, & laisserent les Impériaux maî-

lus de
l'abord
; mais
en d'é-
petite
it sou-
à-dire,
qu'aux
couvre
nombre
noient ;
ni étoit
ne ; en
es pour
Il s'in-
t établi
en sça-
; & il
oit fort
naccess-
cs ; que
it *Pou-*
ol ; que
rder la
nt co-
es sen-
nmes à
fer de
té. Au

tres du champ de bataille & de tout leur bagage. Dès qu'il fut jour, on fit compter les prisonniers : ils se trouverent au nombre de 12000, tant hommes que femmes & enfans : on trouva aussi 10000 armes, tant canons que fusils, sabres, flèches, carquois, &c. plus de dix mille bœufs, moutons, ânes, &c. Ce récit du Lieutenant Général *Fonté* est daté de l'armée, le 4 de la 10^e lune de la 24^e année de *Kien-long*, c'est-à-dire, le 23 novembre 1759.

Cependant les deux *Hotchom* n'étoient point encore entre les mains du vainqueur. Ils s'étoient réfugiés chez le Sultan de *Badakchan*, Mahométan comme eux. Il n'étoit pas aisé de les arracher de force du lieu de leur retraite : aussi les Généraux Chinois prirent-ils le parti de la négociation, le seul qui fût convenable pour eux dans les circonstances présentes. Ils députerent au Sultan pour le prier de leur remettre les chefs des révoltés ; car c'est ainsi qu'ils appelloient ceux qui, peu auparavant, régnoient à *Irguen* & à *Casghar*. Les députés étoient chargés d'une lettre du Général, dans laquelle les promesses & les menaces n'étoient pas épargnées. Le Sultan ne parut pas d'abord en être fort ému. Il ré-

pon
suj
les
de
reli
de j
les
la
d'ag
affa
ter
roit
pab
sui
gion
L
cett
au-d
Hot
reçu
l'aut
chan
qu'il
ques
de p
d'av
terre
de g
sacré
voul

pondit que n'étant point instruit des sujets de querelle entre les Chinois & les *Hotchom*, il ne lui convenoit pas de se faire leur juge; que d'ailleurs sa religion lui défendant de livrer, sans de justes raisons, des Mahométans entre les mains de ceux qui ne suivoient pas la même loi, il seroit condamnable d'agir, avec précipitation, dans cette affaire; que du reste ils pouvoient compter sur sa bonne foi; qu'il s'informerait, & que si les *Hotchom* étoient coupables, il les feroit punir lui-même, suivant les loix du pays & de sa religion.

Les Chinois furent peu satisfaits de cette réponse; mais le hasard les servit au-delà de leurs espérances: l'un des *Hotchom* mourut des blessures qu'il avoit reçues en combattant; il se trouva que l'autre avoit insulté le Sultan de *Badakchan* dans la personne d'un de ses parens qu'il avoit cruellement mis à mort quelques mois auparavant. Le Sultan apprit de plus que les *Hotchom*, non contents d'avoir mis à contribution plusieurs terres de ses alliés, & d'y avoir fait de grands dégats, avoient encore massacré les habitans d'un village qui avoient voulu faire quelque résistance. L'occasion

de se venger lui parut favorable ; il ne la laissa pas échapper. Il fit mettre à mort le second des *Hotchom* , & députa au Général Chinois pour lui faire sçavoir que , s'étant informé de la conduite des *Hotchom* , il avoit découvert qu'ils étoient coupables ; que l'un étoit mort de ses blessures , & qu'il avoit fait trancher la tête à l'autre : qu'il étoit charmé d'avoir eu cette occasion pour convaincre l'Empereur de la Chine de son respect & de son dévouement pour sa personne & pour ses intérêts ; & que si les Généraux Chinois le trouvoient bon , il enverroit des Ambassadeurs à Peking , qui assureroient de vive voix à Sa Majesté tout ce que son député leur disoit à eux-mêmes.

La proposition étoit trop flateuse pour n'être pas acceptée. L'Empereur reçut ces nouvelles avec une joie inexprimable. Il en avertit ses ancêtres avec les cérémonies accoutumées , & voulut que tout l'Empire fût instruit de la bravoure de ses Mantchéoux. Il fit lui-même leur éloge , & le fit insérer dans les écrits publics. Il rappella ses troupes , & publia la paix ; mais il voulut qu'on exigeât du Sultan de *Badakchan* les cadavres , ou du moins les têtes des deux

Hot
tre
sonn
L
pou
aux
Le
poir
port
fallu
petit
dilig
l'Em
étan
dans
port
Regu
des p
le m
la t
perfi
coup
chan
tous
cour
dia
le li
meu
pass
à la

Hotchom, pour faire sur l'un ou sur l'autre ce qu'on auroit fait sur leurs personnes.

Le Sultan s'étoit trop avancé pour pouvoir reculer décentement. Il permit aux Chinois de suivre leurs coutumes. Le cadavre du grand *Hotchom* ne fut point trouvé; ses gens l'avoient emporté pour lui donner la sépulture. Il fallut donc se contenter de la tête du petit *Hotchom*, & on l'envoya en toute diligence à Peking. Elle fut montrée à l'Empereur, & le jour de la cérémonie étant arrivé, il se transporta lui-même dans un lieu de son palais, près de la porte des Victoires, accompagné des Regulos, des Comtes, des Grands & des principaux Mandarins. Lorsque tout le monde eut pris sa place, on présenta la tête criminelle; on lui reprocha sa perfidie & ses autres crimes; on lui coupa les oreilles, qu'on offrit sur le champ aux ancêtres de Sa Majesté & de tous les Mantcheoux, & après une courte exhortation, l'Empereur congédia l'assemblée. On porta la tête dans le lieu de la ville où elle devoit demeurer exposée à la vue de tous les passans. On la mit dans une cage de fer à la hauteur de dix à douze pieds, près

de la porte la plus fréquentée de Pe-king, où elle sert encore d'épouvantail à la populace, qui ne voit rien de plus terrible qu'une tête séparée de son corps.

L'Empereur, après s'être vengé de ses ennemis, voulut décerner des récompenses aux Officiers & aux Soldats, à chacun selon le degré de son mérite. Ceux qui avoient été blessés eurent leur récompense à part, suivant le genre des blessures qu'ils avoient reçues; car on distingue ici les blessures en six ordres différens, qu'on appelle blessures du premier ordre, du second, &c. Les domestiques ou les esclaves qui avoient accompagné leurs maîtres dans des actions périlleuses, furent récompensés en argent. *Mon intention*, disoit l'Empereur, *est de répandre mes bienfaits sur tout le monde. Il se pourroit faire que quelqu'un eût été oublié; mais chacun peut s'adresser aux Grands que j'ai chargés de cette affaire, & leur exposer sincèrement ce qu'il a fait pendant le cours de la guerre. On me rendra compte de tout avec fidélité, & je ferai en sorte que personne ne soit mécontent. En attendant, pour faire voir à tout l'Empire combien je suis satisfait de mes Officiers généraux, outre les récompenses dont je les ai déjà gratifiés, je donne au Général*

Tche
honn
perm
Géné
d'all
lais.
& il
retou
C
chéo
si si
ne p
passa
Ce S
& a
char
empl
des p
pire.
de f
com
d'av
avoir
d'en
desse
loign
l'arm
qu'il
qu'il
men

Tchao-hoei le titre de Comte, avec tous les honneurs dont jouissent les Regulos. Je lui permets de plus, ainsi qu'aux Lieutenans Généraux Fonté, Ming-joui & Arikouen, d'aller à cheval dans les cours de mon palais. J'accorde la même grace à Chouhédé, & il pourra en profiter dès qu'il sera de retour à Peking.

Ce Chouhédé est un Tartare Mantchéou, dont le sort a quelque chose de si singulier & de si intéressant, qu'on ne peut s'empêcher ici de rapporter en passant ce qui s'est fait à son occasion. Ce Seigneur avoit exercé long temps, & avec un applaudissement général, la charge de Gouverneur des neuf portes; emploi qui passe à juste titre pour un des plus difficiles qui soient dans l'Empire. Les Mantcheoux ne parloient que de ses belles qualités; les Chinois le combloient d'éloges. Mais il est difficile d'avoir un mérite si distingué, sans avoir en même-temps un grand nombre d'envieux. Chouhédé eut les siens. Il fut desservi auprès de l'Empereur. On l'éloigna de la Cour, & on l'envoya à l'armée, parce qu'on prévoyoit bien qu'il n'y soutiendrait pas la réputation qu'il s'étoit acquise dans le gouvernement. On ne se trompa point. Chouhédé

e de Pe-
ouvantail
en de plus
on corps.
vengé de
des ré-
Soldats,
on mérite.
urent leur
genre des
; car on
ix ordres
ures du
c. Les do-
i avoient
s des ac-
pensés en
mpereur,
ur tout le
quelqu'un
s'adresser
te affaire,
il a fait
n me ren-
& je ferai
nent. En
l'Empire
Officiers
dont je les
Général

à la guerre étoit un homme déplacé : aussi ne tarda-t-il pas à perdre l'estime de son maître. On le trouvoit toujours en faute de quelque côté. Enfin les choses allèrent si loin que l'Empereur envoya à un de ses gendres qui avoit quelque commandement dans ce pays-là, l'ordre de le faire mourir.

Tout courrier qui est chargé d'un ordre immédiat de l'Empereur, fait une diligence extrême. Celui qui portoit l'arrêt fatal, n'arriva que trop tôt; mais par bonheur pour *Chouhéde*, il arriva dans un temps où ce Seigneur étoit nécessaire, & il fut adressé à une personne qui connoissoit tout son mérite. Les Généraux s'étoient déjà apperçus que *Chouhéde* n'étoit pas un guerrier. Le bon sens & la nécessité les avoient contraints à lui donner d'autres occupations. Ils l'avoient chargé du soin d'établir le bon ordre dans le pays qu'ils avoient conquis, & de faire en sorte que l'armée fût exactement pourvue de tout. Il étoit en effet le seul sur lequel on pût compter pour remplir un emploi de cette importance, dans les circonstances fâcheuses où l'on se trouvoit alors.

Cependant l'ordre de le faire mourir étant arrivé, celui qui étoit chargé de

l'exé
cout
froid
Rom
dit-i
à mo
pas
charg
affair
les p
vie,
notre
les ci
vous
Le
fort
se re
punit
courc
mée.
de Ch
jours
cessai
ce ter
devoi
Ap
contin
un esp
rein q
agir a

l'exécuter, le lui intima. *Chouhédé* l'écouta avec respect, mais avec un sang froid & une fermeté dignes des anciens Romains. *Je suis l'esclave de l'Empereur*, dit-il, *ma tête est à lui : il m'a condamné à mourir, parce qu'il a cru que je n'étois pas digne de vivre ; mais vous, qu'il a chargé de ses ordres & qui voyez l'état des affaires, vous devez prendre sur vous de ne les pas exécuter, dût-il vous en coûter la vie, le bien de l'Empire & le service de votre maître commun le demande ainsi dans les circonstances présentes : faites ce que vous jugerez à propos, me voici prêt à tout.*

Le gendre de l'Empereur se trouva fort embarrassé. En n'obéissant pas, il se rendoit coupable d'un crime qu'on punit ici de mort ; & en obéissant, il couroit risque de faire périr toute l'armée. Il prit un milieu de l'aveu même de *Chouhédé* : ce fut de lui donner quinze jours pour faire tous les réglemens nécessaires à la conservation des troupes : ce terme expiré, l'ordre de l'Empereur devoit être exécuté.

Après cette convention, *Chouhédé* continua de travailler aux affaires avec un esprit aussi tranquille & un air aussi serein qu'auparavant. Ceux qui le voyoient agir avec la liberté ordinaire, n'auroient

eu garde de soupçonner sa disgrâce, si d'ailleurs ils n'en avoient été instruits. Ceux qui lui étoient le moins affectionnés, ceux même qui l'avoient accusé auprès de l'Empereur, furent convaincus par sa conduite, que le bien de l'état étoit le seul motif qui le faisoit agir, & que la crainte de la mort n'étoit pas ce qui l'avoit empêché de réussir dans les actions militaires.

Ses amis ne l'avoient pas tous abandonné dans sa disgrâce. Un des Ministres, nommé *Laipao*, homme respectable par son âge, & d'une droiture, d'une incorruptibilité à toute épreuve, osa se déclarer pour lui; mais il n'eut occasion de parler à l'Empereur que quelques jours après le départ du courier. Ce sage Ministre ayant fini les affaires pour lesquelles il avoit été mandé, se mit à genoux, & pria l'Empereur de permettre qu'il lui fît quelques représentations qui regardoient le bien de son Empire. Après qu'il en eut obtenu l'agrément, il parla avec force contre l'injustice qu'on avoit fait à *Chouhéde* de le condamner à mort. Il fit une courte énumération des services qu'il avoit rendus à l'état: il osa même dire, en présence des autres Ministres & des Courtisans, que

que
hon
mer
la p
par
ord
de t
répo
que
qu'u
pas i
Votr
men
pere
réussi
cater.
à Ch
je lui
répon
parei
l'Emp
& le r
née.
après
temps
honn
même
on l'a
temps
T

que Chouhédé étoit peut-être le seul homme de l'Empire qui fût véritablement attaché aux intérêts de l'état & à la personne de Sa Majesté ; & il conclut par supplier l'Empereur de révoquer un ordre qu'il avoit donné sans doute sur de faux exposés. *Il n'est plus temps*, répondit l'Empereur, *il y a cinq jours que le courier est parti, & il est impossible qu'un autre le puisse prévenir.* Cela n'est pas impossible, reprit *Lai-pao*, & je prie Votre Majesté d'en dépêcher promptement un second. *Eh bien*, repartit l'Empereur, *puisque tu crois que la chose peut réussir, je ne vois que toi qui puisse l'exécuter. Je te dépêche ; pars, & va annoncer à Chouhédé que je lui laisse la vie & que je lui pardonne.* Je suis trop âgé, Sire, répondit *Lai-pao*, pour entreprendre un pareil voyage ; mais j'ai un fils qui le fera pour moi. *Eh bien*, qu'il parte, dit l'Empereur. A l'instant *Lai-pao* se retira, & le soir même son fils partit pour l'armée. Il n'arriva que quelques jours après le premier courier, mais assez à temps pour annoncer la grâce à un homme qui la méritoit si bien. C'est ce même Chouhédé à qui l'Empereur, comme on l'a dit plus haut, a accordé en même temps qu'aux trois Lieutenans Généraux

dont nous avons parlé , l'honorable prérogative de pouvoir aller à cheval dans les cours de son palais.

Enfin ce Monarque voulant mettre le comble à la gloire de son Général *Tchao-hoei* , ordonna au tribunal des rites d'examiner quels étoient les anciens usages de l'Empire , après une guerre telle que celle qu'il venoit de terminer si glorieusement , & de rédiger le tout d'une manière claire & précise , afin qu'il pût s'y conformer.

Le tribunal ne tarda pas à le satisfaire. Il lui présenta peu après une supplique , dans laquelle il disoit à Sa Majesté , que la coutume des anciens maîtres de la Chine , après avoir dompté leurs ennemis , étoient de rendre de solennelles actions de grâces à l'esprit qui donne les victoires ; d'avertir leurs ancêtres de leurs glorieux succès ; d'aller au-devant des Généraux jusqu'aux frontières de l'Empire , & de les ramener en triomphe jusques dans la capitale. *Tout cela se fera* , répondit l'Empereur. *Que le tribunal des rites détermine l'ordre & les cérémonies pour l'entrée triomphante de mon Général. Cependant comme l'Empire est aujourd'hui beaucoup plus étendu qu'il ne l'étoit anciennement , il ne con-*

viend
la cap
pour
& c'e
Qu'on
le 27
Peu
reur t
minée
lesque
font le
tching
enterr
dans l
phes &
Le :
qui est
Peking
seulem
hiang-h
que le
cortége
delà de
élevé u
tous les
les céré
lui-mêm
A côté d
tentes ,
l'entrev

viendrait pas que je m'éloignasse si fort de la capitale. Leang-hiang-hien sera censé pour cette fois les frontieres de mes états, & c'est-là que j'irai recevoir Tchao-hoei. Qu'on fasse en sorte que tout soit prêt pour le 27 de la seconde lune.

Peu de jours avant ce terme, l'Empereur fit à Peking les cérémonies déterminées pour les actions de grâces, après lesquelles il se transporta dans le lieu où sont les tombeaux de *Cang-hi* & d'*Yong-tching*, les seuls de ses ancêtres qui soient enterrés près de Peking, & les avertit dans les formes prescrites de ses triomphes & de ses succès.

Le 26 il se rendit à *Hoang-sin-tchoang*, qui est une de ses maisons, éloignée de Peking d'environ 50 lys, & de 5 lys seulement de la ville appelée *Leang-hiang-hien*. C'est dans cette petite ville que le Général *Tchao-hoei*, & tout son cortège, attendoient l'Empereur. Audelà des murs du côté du nord, on avoit élevé un autel sur lequel on avoit placé tous les instrumens dont on se sert dans les cérémonies, lorsque l'Empereur fait lui-même quelque exercice de religion. A côté de l'autel on avoit dressé plusieurs tentes, dont l'une étoit destinée pour l'entrevue de Sa Majesté & du Général.

Les autres étoient pour les Officiers qui devoient servir à la cérémonie, & pour ceux de la fuite de l'Empereur.

Le 27 de la 2^e lune de la 25^e année de *Kien-long*, c'est-à-dire, le 12 avril 1760, à la pointe du jour, ce Prince revêtu de ses habits de cérémonie, partit de *Hoang-sin-tchoang*, pour se rendre à *Leang-hiang-hien*. Il étoit à cheval accompagné de toute sa cour. Dès qu'il fut arrivé près de l'autel, le Général sortit de sa tente, & l'Empereur mit pied à terre : puis adressant la parole à *Tchao-hoei* : vous voilà, lui dit-il, heureusement de retour après tant de fatigues & de glorieux exploits. Il est temps que vous jouissiez dans le sein de votre famille d'un repos dont vous avez si grand besoin. Je veux être moi-même votre conducteur ; mais auparavant il faut que nous rendions ensemble de solennelles actions de grâces à l'esprit qui préside aux victoires. Après ces mots, il s'approcha de l'autel, & fit la cérémonie suivant le rit du pays, Il entra ensuite dans la tente qu'on lui avoit préparée, suivi du Général *Tchao-hoei*, & des Lieutenans Généraux *Fonté* & *Ming-joui*, & de quelques Officiers de sa maison. Il s'assit, & ordonna au Général de s'asseoir aussi. On apporta

du t
sent
avec
à la
servi
cette
tout
pour
fait
des b
ment
se me
du fr
bienf
Il y
tion,
de l'E
part
presqu
Ces
march
hiang-
étoit
qui po
res, t
pays,
militai
Regulo
Manda
étoient

du thé ; & de fes propres mains il préfenta une taffe au Général , en lui difant avec bonté : *Vous m'avez très-bien fervi à la tête de mes troupes , je veux vous fervir à mon tour fous cette tente. Prenez cette taffe de thé que je vous préfente ; c'eft tout ce que je puis faire dans cette occafion pour vous témoigner combien je fuis fatisfait de votre conduite.* Le Général confus des bontés de fon maître , prit modèftement ce qu'il lui préfentoit , & voulut fe mettre à genoux pour battre la terre du front en action de grace d'un fi grand bienfait ; mais l'Empereur l'en empêcha. Il y eut enfuite une courte converfation , qui fut toute en queftions du côté de l'Empereur , & en réponfes de la part du Général , auquel il adreffoit prefque toujours la parole.

Cependant tout fe difpofoit pour la marche. Le grand chemin depuis *Leang-hiang-hien* julqu'à *Hoang-fin-Tchoang* , étoit bordé des deux côtés par ceux qui portoient, fous différentes bannières ; tout ce qui peut , felon l'ufage du pays , donner de l'éclat à un appareil militaire. Derrière ce monde étoient les Regulos , les Comtes , les Grands & les Mandarins des différens tribunaux. Ils étoient à genoux , pofure ordinaire à

tous ceux, sans exception, qui attendent pour voir passer l'Empereur, & tous étoient en habits de cérémonie.

La marche commençoit par les Trompetes rangés de suite deux à deux. Après eux, venoient les Timbaliers & les Tambours dans le même ordre. Ceux-ci étoient suivis des drapeaux, étendards de diverses couleurs, banderoles & autres instrumens qui peuvent animer ou embellir un spectacle. Entre chacun de ces différens corps étoient les Officiers des cérémonies. Plus près de l'Empereur, des Musiciens eunuques chantoient ou accompagnoient de leurs instrumens un vieux cantique tiré du *Chéking*, qui n'est d'usage que pour ces fortes de cérémonies : cantique vénérable par son antiquité, puisqu'il date de plus de vingt siècles au-dessus du nôtre. Le silence profond qui régnoit, malgré une si grande multitude, laissoit tout entendre assez distinctement.

A quelque distance des Musiciens, marchoient les Officiers de la maison de l'Empereur : venoient ensuite les Gardes-du-Corps, revêtus de leurs cafaques de soie jaune. Enfin, sous un parasol fait en forme de dais, paroissoit l'Empereur lui-même. Le Général *Tchao*.

hoi
le p
néra
autr
imm
éto
pie
L
To
l'En
luer
dans
vell
yven
c. de
que
devo
signe
men
à Tc
beau
nier
& le
Peki
rend
pagn
singu
n'avo
impa
No

hoei, le casque en tête & tout encuirassé, le précédoit d'un pas. Les Lieutenans Généraux *Fonté* & *Ming-joui*, & quelques autres Officiers venus de l'armée, étoient immédiatement derrière l'Empereur. Ils étoient suivis de trente Mahométans à pied & enchaînés.

La cérémonie finit à *Hoang-sin-Tchoang*. Tout le monde y mit pied à terre, & l'Empereur permit à *Tchao-hoei* d'aller saluer sa mere, qui l'attendoit près de-là dans une auberge. Le jour suivant renouvela le même spectacle près d'*Yven-ming-yven*. Sa Majesté voulut bien encore y conduire en triomphe le Général vainqueur, & lui ordonna d'aller rendre ses devoirs à l'Impératrice mere : faveur insigne qu'on n'accorde ici que très-rarement. L'Empereur fit outre cela présent à *Tchao-hoei* de deux chevaux d'une rare beauté, caparaçonnés de la même manière que ceux qui sont pour son usage; & le 29 ces chevaux furent conduits à Peking à la suite du Général, qui s'y rendit, sans être, pour cette fois, accompagné de S. M. Au reste, en décrivant ce singulier & magnifique spectacle, nous n'avons pu en donner qu'une idée fort imparfaite.

Nous finirons ici la notice historique

du Thibet. Nous tâcherons de nous procurer des mémoires plus détaillés sur la géographie du Thibet, & dès que nous les aurons reçus, nous les donnerons au public à la suite de ce recueil.

M É M O I R E

Sur les Juifs établis en Chine.

LA nouvelle d'une Synagogue de Juifs, établis à la Chine depuis plusieurs siècles, fut pour tous les sçavans de l'Europe une nouvelle des plus intéressantes. Ils se flattoient qu'ils pourroient y trouver un texte des divines écritures, qui serviroient à éclaircir leurs difficultés & à terminer leurs disputes. Mais le Pere Ricci, qui fit cette heureuse découverte, ne put pas en tirer les avantages qu'il auroit desirés. Attaché à la ville de Peking par les besoins de sa Mission, il ne put se transporter à *Cai-fong-Fou*, capitale du Honan, qui est éloignée de près de deux cens lieues. Il se contenta d'interroger un jeune Juif de cette Synagogue qu'il rencontra à Peking. Il en apprit qu'à *Cai-fong-Fou* il se trouvoit dix ou douze fa-

milles d'Israélites; qu'ils venoient d'y rétablir leur Synagogue, & que depuis cinq ou six cens ans ils conservoient, avec le plus grand respect, un exemplaire très-ancien du Pentateuque. Le Pere Ricci lui montra aussi-tôt une Bible Hébraïque. Le jeune Juif reconnut le caractère, mais il ne put le lire, parce qu'il se livroit uniquement à l'étude des livres Chinois depuis qu'il aspiroit au degré de lettré.

Les occupations pressantes du Pere Ricci, ne lui permirent pas de pousser plus loin sa découverte. Ce ne fut que trois ou quatre ans après qu'il trouva la commodité d'y envoyer un Jésuite Chinois, avec d'amples instructions pour vérifier ce qu'il avoit appris du jeune Juif. Il le chargea d'une lettre Chinoise pour le Chef de la Synagogue. Il lui marquoit qu'outre les livres de l'ancien-Testament, il avoit encore tous ceux du nouveau, qui montroient que le Messie qu'ils attendoient étoit venu. Dès que le Chef de la Synagogue lut ce qui regardoit la venue du Messie, il s'arrêta, & dit que cela n'étoit pas, puisqu'ils ne l'attendoient que dans dix mille ans. Mais il fit prier le Pere Ricci, dont la renommée lui avoit appris les grands talens, de

venir à *Cai-fong-Fou*, qu'il feroit charmé de lui remettre le soin de la Synagogue, pourvu qu'il voulût s'abstenir des viandes défendues aux Juifs. Le grand âge de ce Chef, l'ignorance de celui qui devoit lui succéder, l'avoient déterminé à faire ces offres au Pere Ricci. La circonstance étoit favorable pour s'informer de leur Pentateuque. Le Chef consentit volontiers à donner le commencement & la fin de toutes les sections. Ils se trouverent parfaitement conformes à la Bible Hébraïque de Plantin, excepté qu'il n'y avoit pas de points voyelles dans l'exemplaire Chinois.

En 1613 le Pere Aleni, que sa profonde érudition & sa grande sagesse ont fait appeller, par les Chinois mêmes, le Confucius de l'Europe, reçut ordre de ses Supérieurs de se transporter à *Cai-fong-Fou* pour pousser plus loin cette découverte. C'étoit l'homme du monde le plus propre à y réussir. Il étoit fort habile en Hébreu. Mais les temps étoient changés. L'ancien Chef étoit mort. On montra bien au pere Aleni la Synagogue. Mais il ne put jamais obtenir qu'on lui fit voir les livres : on ne voulut pas même tirer les rideaux qui les couvroient.

Teis furent les foibles commence-
mens de cette découverte, qui nous ont
été transmis par les Peres Trigaut &
Sémédo (1), & par d'autres Mission-
naires. Les Sçavans en ont souvent parlé;
quelquefois avec peu d'exactitude (2),
& desirant toujours des connoissances
plus étendues.

La résidence que les Jésuites établi-
rent dans la suite à *Cai-fong-Fou*, donna
de nouvelles espérances. Cependant les
Peres Rodriguez & Figueredo voulu-
rent en vain profiter de l'avantage qu'ils
avoient. Le Pere Gozani est le premier
qui réussit. Ayant trouvé un accès facile,
il tira une copie des inscriptions de la
Synagogue qui sont écrites sur de gran-
des tables de marbre, & il l'envoya à
Rome. Ces Juifs lui dirent qu'il y avoit
à Peking une Bible dans le Temple où
l'on garde les *kings*, c'est-à-dire, les li-
vres canoniques des Etrangers. Les Jé-
suites François & Portugais obtinrent de
l'Empereur la permission d'entrer dans

(1) Trigaut, *de expedit, Sinicâ. lib. 1. cap. 11. pag. 118.* Sémédo, *Relatione della China. part. 1. cap. 30. pag. 193.*

(2) Walton Polyglott. *Prolegomen. 3. sect. 4.* Jablonski, *Bibl. Hebr. Præf. sect. 38.*

le temple, & de visiter les livres. Le Pere Parennin étoit présent. On ne trouva rien. Le Pere Bouvet dit qu'on y apperçut quelques lettres Syriaques, & qu'il y a tout lieu de croire que le maître de la Pagode n'informa pas bien les Jésuites. Il seroit aujourd'hui très-difficile d'obtenir l'entrée de cette bibliotheque ; & toutes les tentatives que le Pere Gaubil a faites, ont toujours été inutiles. Jamais il n'a pu sçavoir quels sont ces livres Hébreux & Syriaques. Cependant un Tartare chrétien, à qui il avoit prêté sa Bible Hébraïque, lui a encore assuré qu'il y avoit vu des livres écrits dans le même caractère ; mais il ne put lui dire quels étoient ces livres, ni quelle étoit leur antiquité. Seulement il lui confirma qu'il y avoit un *thora*, c'est-à-dire, un livre de la Loi.

Tandis que les Jésuites faisoient à Peking des perquisitions infructueuses, les Juifs, moins mystérieux que les Chinois, instruisoient volontiers le Pere Gozani de leurs différens usages ; & dès le commencement de ce siecle, il se trouva en état de publier une relation aussi circonstanciée qu'on pouvoit l'attendre d'une personne qui ne sçavoit pas l'Hébreu. Elle se trouve dans le dix-huitieme volume de cet ouvrage.

Je
Et
gra
po
den
lett
Per
je t
ce r
cur
que
pro
la C
L
dem
nom
mét
eux
de c
qu'i
ger
avec
qu'i
dant
dre
pou
—
(1)
3. pa

Ces nouvelles connoissances réveillèrent l'attention des Sçavans. Le Pere Etienne Souciet, qui pensoit alors à un grand ouvrage sur l'Écriture, pour répondre aux *Critici Sacri*, fut le plus ardent à presser cette découverte. C'est des lettres que lui écrivirent à ce sujet les Peres Gozani, Domenge & Gaubil, que je tirerai tout ce que je rapporterai dans ce mémoire. Ce détail sera d'autant plus curieux qu'il a été souvent demandé, & que le Pere du Halde s'est contenté de le promettre dans sa grande description de la Chine (1).

Les Chinois appellent les Juifs qui demeurent parmi eux *Hoai - Hoai*. Ce nom leur est commun avec les Mahométans. Mais ces Juifs se nomment entre eux *Tiao-kin-Kiao*, c'est-à-dire, la loi de ceux qui retranchent les nerfs, parce qu'ils se font une loi de n'en point manger en mémoire du combat de Jacob avec l'Ange. L'espece de bonnet bleu qu'ils portent dans leur synagogue pendant la priere, leur a encore fait prendre le nom de *Lan - maho - hoai - Hoai*, pour se distinguer des Mahométans qui

(1) Du Halde description de la Chine, tom. 3. pag. 64.

portent un bonnet blanc, & qu'ils appellent à cause de cela *Pe-maho-hoai-Hoai*.

Ces Juifs disent qu'ils entrèrent en Chine sous la dynastie des *Han* pendant le regne de *Han-ming-Ti*, & qu'ils venoient de *Si-yu*, c'est-à-dire, du pays de l'Occident. Il paroît par tout ce qu'on a pu tirer d'eux que ce pays d'Occident est la Perse, & qu'ils vinrent par le Corassan & Samarkand. Ils ont encore dans leur langage plusieurs mots Persans, & ils ont conservé pendant long-temps de grands rapports avec cet Etat. Ils croyent être les seuls qui se soient établis dans ce vaste continent. Ils ne connoissent point d'autres Juifs dans les Indes, dans le Thibet, dans la Tartarie occidentale.

Pendant long-temps ils ont été dans la Chine sur un grand pied. Plusieurs ont été Gouverneurs de province, Ministres d'Etat, Bacheliers, Docteurs. Il y en a eu qui ont possédé de grands biens en terres. Mais aujourd'hui il ne leur reste rien de cet ancien éclat. Leurs établissemens de *Ham-Tcheou*, de *Nimpo*, de *Peking*, de *Ning-hia*, ont même disparu. La plupart ont embrassé la secte Mahométane. On ne connoît que ceux de *Cai-fong-Fou*.

Ils comptoient plus de soixante & dix familles des différentes tribus de Benjamin, de Lévi, de Juda, &c. lorsqu'ils s'y établirent. Maintenant elles sont réduites à sept familles, qui font tout au plus mille personnes (1). Les divers malheurs dont cette ville a été affligée dans les derniers temps ont beaucoup contribué à leur dépérissement.

Sous l'empire de *Van-Lie*, un grand incendie réduisit leur synagogue en cendres. Tous leurs livres périrent excepté un Pentateuque qu'autrefois, après un accident encore plus funeste, ils avoient eu d'un Mahométan qu'ils rencontrèrent à *Ning-Hia*, dans la province *Chen-Si*. Un Juif de Canton étant près de mourir le lui avoit confié comme un dépôt précieux. Ils rebâtirent leur synagogue. Elle fut encore ruinée en 1642 par une inondation du *Hoang-ho*, ou fleuve Jaune, qui fit périr plus de trois cens mille hommes,

Tchao, Mandarin Juif, se chargea du rétablissement de la synagogue. C'est celle qu'on voit aujourd'hui. Ils l'ap-

(1) Ces familles se nomment, *Sing-tchao-ti*, *Sing-cao-ti*, *Sing-nghai-ti*; *Sing-kin-ti*, *Sing-che-ti*, *Sing-themam-ti*, *Sing-li-ti*.

pellent *Li-pai-Sé*, c'est-à-dire, lieu des cérémonies. Ce *Li-pai-Sé*, n'a que soixante pieds de long, sur quarante de large. Mais tous les différens bâtimens qui en dépendent, occupent un terrain de cent cinquante pieds de largeur, sur trois à quatre cens de longueur. On en voit ici le plan tel que le Pere Domenge l'a dessiné sur les lieux.

L'entrée de cette synagogue est à l'orient. Elle est suivie d'un *pai-leou*, c'est-à-dire, d'un arc de triomphe qui conduit à la grande cour. A la sortie de cette cour on trouve un nouvel arc de triomphe, & aux côtés on voit deux monumens de pierre chargés d'inscriptions dont je parlerai à la fin de ce mémoire. En avançant davantage, on rencontre deux lions de marbre, posés sur des pieds d'estaux, un grand vase de fonte pour brûler des odeurs, deux bassins de cuivre avec leur base, & deux grands vases de fleurs. Enfin on arrive au parvis du *Li-pai-Sé*, qui est tout entouré de balustrades. C'est-là qu'on dresse une grande tente pour la fête des Tabernacles.

Ce *Li-pai-Sé* a deux bas côtés. La nef se divise en trois parties. La premiere renferme la chaire de Moïse, le *Van-soui-*

Pai
reu
Au-
voit
tres
notr
nom
La f
tent
deda
Juifs
& en
à-din
pice
écri
que
gneu
lieu
ferm
livre
côté
font
Derr
bles
D

שם

למנוח

lire, lieu
n'a que
arante de
bâtimens
n terrein
geur, sur
r. On en
Domenge

ue est à
pai - leou,
mphe qui
sortie de
el arc de
oit deux
d'inscrip-
e ce mé-
, on ren-
posés sur
vase de
deux bas-
& deux
on arrive
t tout en-
là qu'on
fête des

es. La nef
premiere
Van-soui-

Pai, c'est-à-dire, la tablette de l'Empe-
reur, & une grande table de parfums.
Au-dessus de la table de l'Empereur on
voit cette inscription hébraïque en let-
tres d'or (1): *Ecoutes, Israël, Jéhova,*
notre Dieu, est le Dieu seul. Béni soit son
nom, Gloire à son regne pendant l'éternité.
La seconde partie forme une espece de
tente quarrée en dehors & ronde en
dedans. C'est-là le Saint des Saints des
Juifs de la Chine. Ils l'appellent *Bethel*,
& en langue Chinoise *Tien-Tang*, c'est-
à-dire, Temple du Ciel. Sur le frontif-
pice on lit cette inscription Hébraïque,
écrite en caracteres d'or (2): *Sçaches*
que Jéhova est le Dieu des Dieux, le Sei-
gneur, Dieu grand, fort & terrible. Ce
lieu si respecté des Juifs de la Chine, ren-
ferme leurs *Takings*, c'est-à-dire, leurs
livres sacrés des divines écritures. A
côté du *Bethel* il y a des armoires où
sont des *Takings* & d'autres livres usuels.
Derriere le *Bethel* on voit les deux ta-
bles de la loi écrites en lettres d'or.

De tous ces monumens les *Takings*

-
- (1) שמע ישראל יהוה אלהינו יהוה אחד ברוך שם
כבוד מלכותו לעלם ועד:
(2) ביו כיהוה אלהי האלמים ואדובי חאל הגדול
חנבור והנרא:

sont les plus intéressans pour les sçavans de l'Europe. Mais pour s'en former une juste idée, il faut sçavoir que les Juifs Chinois ne donnent le nom de Taking ou de grande Ecriture, qu'au seul Pentateuque. Ils en ont treize copies dans leur Bethel, posées sur treize tables, en mémoire des douze tribus & de Moïse le fondateur de la loi. Ils sont écrits non sur du parchemin, comme l'a dit le Pere Gozani, mais sur du papier dont on a collé plusieurs feuilles ensemble pour pouvoir les rouler sans craindre de les déchirer.

Chaque Taking du Bethel est roulé sur un pivot, & forme une espee de tente couverte d'un rideau de soie. Les Juifs ont pour tous ces livres la plus grande vénération. Il y en a cependant un qu'ils respectent plus que tous les autres. Ils prétendent qu'il a trois mille ans d'antiquité, & que c'est le seul monument qui leur reste. Leurs autres livres ayant péri dans les incendies ou dans les inondations, ils ont été restitués sur les livres des Persans.

Tous les Takings du Bethel sont sans points. Ils sont divisés en cinquante-trois paragraphes ou sections. On en lit une section chaque jour de sabbat. Ainsi les

Juifs
rop
l'an
le T
le v
fort
& q
lui-r
qu'i
L
pai-
muff
se ré
ont
bleu
où il
celu
de ta
l'épa
gauc
P
men
en v
pou
avo
tion
res.
trop
neuz
fut c

Juifs de la Chine, comme les Juifs d'Europe, lisent toute la loi dans le cours de l'année. Celui qui fait la lecture met le Taking sur la chaire de Moïse. Il a le visage couvert d'un voile de coton fort délié. A côté de lui est un souffleur, & quelques pas plus bas un *moula* chargé lui-même de redresser le souffleur en cas qu'il se trompe.

Le Pere Domenge n'a vu dans ce *Li-pai-Sé*, ni encensoir, ni instrument de musique, ni habit de cérémonies. Tout se réduit à y être sans pantoufles, & ils ont tous la tête couverte d'un bonnet bleu. Seulement à la fête des tabernacles, où il vit faire la procession du Taking, celui qui le portoit avoit une écharpe de taffetas rouge qui lui passoit de dessus l'épaule droite au-dessous du bras gauche.

Pendant huit mois que le Pere Domenge passa à *Cai-fong-Fou*, il employa en vain tous les moyens imaginables pour obtenir un de ces livres, ou pour avoir au moins la permission de collationner sa Bible avec un des exemplaires. Il ne put rien gagner sur des hommes trop ignorans pour ne pas être soupçonneux. L'unique grace qu'ils lui firent, fut de lui montrer leurs livres, & de

lui permettre de consulter quelques endroits. Voici ce qu'il nous en apprend: Les Takings du Bethel sont écrits en caracteres ronds & sans points. La forme des lettres approche assez des anciennes éditions Hébraïques d'Allemagne. On n'y voit ni *Phéthura*, ni *Séthuma* (1). Tout y est de suite, excepté l'espace d'une ligne qui se trouve entre chacune des cinquante-trois sections. Quand on leur demande pourquoi les exemplaires ne sont point ponctués, ils répondent que Dieu dicta la loi de Moïse avec tant de rapidité, qu'il n'eut pas le temps d'y mettre les points; mais que leurs Docteurs d'occident ont jugé à propos de les mettre pour en faciliter la lecture.

(1) Les *phéthura* & les *séthuma*, sont les marques dont on se sert dans les Bibles Hébraïques pour marquer la distinction des différentes sections. Le *phéthura* se marque avec la lettre *phé*, répétée trois fois פפפ; le *séthuma* avec la lettre *samech*, répétée aussi trois fois, ססס. Il y a douze de ces sections dans la Genese, onze dans l'Exode, dix dans le Lévitique, dix dans les Nombres, & onze dans le Deutéronome, ce qui fait les cinquante-quatre parties du Pentateuque. Ces grandes sections ont même des divisions subalternes, mais elles sont marquées par un seul *phéthura* פ, ou par un seul *séthuma* ס.

L
Tab
allé
leur
deux
diam
fort
Il de
ils lu
qui,
parat
cinqu
quan
la ci
ordin
tique
color
qu'ell
pren
ce qu
rence
c'est
lieu d
ordin
diffé
toujo

(1)
ordina
תאכל

Le samedi dans l'octave de la fête des Tabernacles, le Pere Domenge étant allé à la synagogue, ils lui montrèrent leur ancien Taking. Il avoit environ deux pieds de haut, & un peu plus de diametre quand il étoit roulé. Il a l'air fort antique, & a été fort gâté par l'eau. Il demanda quelle étoit la leçon du jour; ils lui montrèrent le cantique de Moïse, qui, chez les Juifs, fait partie de la parasche *va jelec*, c'est-à-dire, de la cinquante-deuxieme section. Leur cinquante-troisieme section est la même que la cinquante-quatrieme de nos bibles ordinaires. Il lut à haute voix le cantique de Moïse, qui étoit écrit sur deux colonnes comme dans nos bibles lorsqu'elles sont exactes; mais les lignes prenoient quelquefois l'une sur l'autre, ce qui pensa le brouiller. L'unique différence qu'il trouva dans tout ce cantique, c'est qu'au verset vingt-cinquieme, au lieu de *thesacel*, qui est dans nos bibles ordinaires, le taking à *thocel* (1). Cette différence ne change rien au sens; c'est toujours le glaive destructeur ou dévo-

(1) Deutéronome, XXXII, 25. Nos Bibles ordinaires ont תשכל, & le taking de Chine תאכל.

ques en-
pprend;
en ca-
a forme
anciennes
ne. On
aa (1).
l'espace
chacune
mand on
mplaires
pondent
vec tant
mps d'y
rs Doc-
opos de
cture.

sont les
bles Hé-
des diffé-
e avec la
séhuma
ois fois,
ns la Ge-
évitique,
e Deuté-
re parties
nt même
ont mar-
t un seul

rant qui venge le Seigneur des prévarications d'Israël.

Pour les takings des armoires, ils ont tous des points voyelles. La forme des lettres ressemble fort à celle de la bible d'Athias, imprimée à Amsterdam en 1705; elles sont cependant plus belles, plus grandes, plus noires. Tout est écrit à la main avec des pinceaux de bambou taillés en pointe comme nos plumes, & de bonne encre qu'ils font eux-mêmes, & qu'ils renouvellent tous les ans à la fête des Tabernacles; car ils se feroient un grand scrupule de se servir de pinceaux & d'encre de la Chine. Ils n'ont pas la même délicatesse sur le papier de la Chine: ils s'en servent, mais au lieu de le préparer avec une eau d'alun, afin de pouvoir écrire des deux côtés, ils aiment mieux coller plusieurs feuillets ensemble, pour en faire un qui ait l'épaisseur de trois ou quatre feuillets ordinaires.

Ces takings ont environ sept pouces de largeur sur quatre à cinq de hauteur; ils sont composés de cinquante-trois cahiers. Chaque cahier contient une des sections du Pentateuque: le premier mot de la section est écrit sans lettres initiales & sans points; un peu au-dessus du mi-

lieu
dan
ou
form
cah
ainf
mên
exce
& d
font
marg
men
quée
par u
placé
du pr
Cor
sépar
Phéth
divifi
incon
rars
nôtre
les jo
ces d

(1)
ment.

(2)

(3)

lieu de la marge de la premiere page , dans un petit quarré long de soie verte ou bleue , ou de taffetas blanc en cette forme *Béreschith* (1) , pour le premier cahier ; *Noach* (2) pour le second , & ainsi des autres ; car les sections sont les mêmes que dans la bible d'Amsterdam , excepté que de la cinquante-deuxieme & de la cinquante-troisieme , ils n'en font qu'une. Ce premier mot écrit à la marge n'est point répété au commencement du cahier ; chaque page y est marquée par un nom de nombre , & non pas par une lettre numérale ; il est toujours placé dans l'intérieur du livre au-dessus du premier mot.

Comme chaque section forme un cahier séparé , ils ne marquent pas à la fin les *Phéthura* ou les *Séthuma*. Cependant ces divisions ne leur sont pas entièrement inconnues , quoiqu'elles soient bien plus rares dans leurs livres que dans les nôtres. Ils les mettent à la marge , & ils les joignent toujours ensemble d'une de ces deux manieres (3). Il y en a quatre

(1) בראשית , c'est-à-dire , au commencement.

(2) נוח , c'est-à-dire , Noë.

(3) פם ou bien פם.

dans le cahier *Béreschith*, c'est-à-dire dans la première section de la Genèse. Le premier est dans le chapitre premier, avant le verset dixième selon notre manière de compter. Le second est dans le même chapitre, avant le verset vingt-septième. Le troisième est dans le chapitre second, avant le verset vingtunième. Le quatrième est dans le chapitre troisième, avant le verset quatorzième. A ces quatre endroits près, il n'y a dans toute la première section de la Genèse aucune note marginale, ni vuides, ni séparations interlinéaires. Ils ne connoissent point les *Kéri* & les *Kétib*. Ils marquent exactement à la fin des phrases les *Pésukim*, c'est-à-dire les deux points qu'ils appellent *Kela*. Pour le nombre des versets, ils ne le marquent qu'à la fin de la section ou du cahier au dessous de la dernière ligne & en lettres numériques. Ils en comptent cent quarantefix dans *Béreschith* ou dans le premier cahier, & cent quarante-trois dans *Noach* ou dans le second cahier (1).

Ils ont de grandes & de petites lettres.

(1) Les versets de *Béreschith* sont marqués par ces lettres מק , c'est-à-dire, 146, & ceux de *Noach* par les lettres מק , c'est à dire, 143.

Par

Par
nes
dan
pitr
à un
pas
ces
qui
tienn
de ce
qui s'
dant
pas e
grand
Qu
hova,
d'Adc
ferent
tion d
duiser
ne di
Tien-
font le
plique
La
Pere I

(1)
d'écrire

(2)
To

Par exemple le premier mot de la Genese, *Bereschith* (1) a un grand *Beth* ; & dans le quatrieme verset du second chapitre de la Genese, le mot *Béhibaram* (2) a un petit *Hé*. Le Pere Domenge ne croit pas que les Juifs ayent connoissance de ces mots qui se partagent en deux, ou qui des deux n'en font qu'un, ou qui tiennent la place d'autres mots, ou enfin de ceux qui se lisent sans être écrits, ou qui s'écrivent & ne se lisent point. Cependant il n'ose prononcer, parce qu'il n'a pas eu le temps d'entrer dans un assez grand détail sur ce point de critique.

Quant au nom ineffable de Dieu, *Jéhova*, ils le prononcent *Hotoi*. Au lieu d'Adonai, ils disent *Etunoi*. Ils ne different point de nous pour la prononciation du mot *Elohim*. Mais lorsqu'ils traduisent en Chinois le nom de *Jéhova*, ils ne disent pas comme les Missionnaires *Tien-Tchu*, mais seulement *Tien*, comme font les lettrés de la Chine quand ils expliquent leurs caractères *Chang-Ti*.

La différence la plus sensible que le Pere Domenge ait remarquée entre ces

(1) בראשית, on voit dans ce mot la maniere d'écrire & de ponctuer des Juifs Chinois.

(2) בהיבאם

Takings & la Bible d'Amsterdam, consiste dans le *Raphé* ou la ligne horison-tale, que ces Juifs nomment *Lofi*. Il est très-commun chez eux, & souvent il se trouve sur deux ou trois lettres d'un seul mot. La forme de leurs accens est aussi un peu différente pour la position & pour la figure; ce qui fait conjecturer au Pere Domenge, que leur bible seroit peut-être la bible orientale de Jacob Ben Nephthali, qui ouvrit ses écoles dans les terres de Babylone; pendant que Ben Ascher tenoit les siennes dans la Palestine. Cependant ces Juifs n'ont aucune idée de ce Rabbin; & leur science sur la ponctuation est fort bornée. Ils ne connoissent point tout cet attirail de noms qu'on voit dans les livres Européens. Ils n'ont que le mot général *Siman*, pour exprimer les points & les accens.

Venons maintenant aux confrontations que le Pere Domenge fit de la bible d'Amsterdam avec les plus anciens takings de la Chine. On l'avoit prié de vérifier divers endroits de la Genese qui occupent le plus les critiques. Il les vit, & il n'y trouva point de différence (1)

(1) Les endroits que le Pere Domenge con-

dans
seco
mot
petit
gog
ving
rure
man
point
qu'il
faire
le m
trois
point
rable
La
com
terda
rante

fronta
VIII
22; X
XLVI
(1)
marqu
expri
mort
(2)
manie
paix d

dans le chapitre vingt-troisième, verset second, il ne vit pas que le *chaph* du mot *libechotha* (1) fût sensiblement plus petit. Cependant le Chef de la Synagogue lui dit qu'il l'étoit. Au chapitre vingt-quatrième, verset second, ils parurent n'être pas au fait de cette ancienne manière de prêter serment; elle n'est point en usage parmi eux; ils dirent qu'ils se contentoient de ne pas aller faire serment aux temples des idoles. Sur le mot *vajiscakekou* (2) du chap. trente-troisième, verset quatrième; il y a six points, le premier paroît plus considérable qu'un point.

La douzième section de leurs takings commence comme dans la bible d'Amsterdam au mot *vejchi*, du chapitre quarante-septième, verset vingt-huitième.

fronta sont le chap. II, 17; III, 17; VII, 11; VIII, 4, 7; XI tout entier; XIII, 3; XVII, 22; XXIII, 2; XXIV, 2; XXXIII, 4; XLVII, XLVIII, XLIX, tout entiers.

(1) Gen. XXIII, 2; לִבְכוּתָהּ. Nos Bibles marquent un *chaph* fort petit dans ce mot, qui exprime les larmes qu'Abraham répandit à la mort de son épouse Sara.

(2) Gen. XXXIII, 4; וְיִשְׁקָוּ. C'est de cette manière singulière qu'est exprimé le baiser de paix qu'Esau donna à son frère Jacob.

Elle contient toutes les prophéties de Jacob à ses enfans. Elles y sont écrites tout de suite , sans séparations , sans phéthura & sans séthuma.

Le Pere Domenge leur demanda ce qu'ils entendoient par le mot *Siloh* & par celui de *Jescuatheca* , qui est si souvent dans l'écriture , ils ne lui répondirent rien. Ces Juifs sont maintenant d'une ignorance à ne pas entendre leur texte entier.

On avoit encore prié le Pere Domenge de voir quelle étoit la ponctuation du mot *Hammita* , chap. quarante-sept , verset trente-un ; sçavoir s'ils écrivent *Hammita* ou *Hammatté*. Il l'oublia ; mais il croit qu'ayant trouvé tant de conformité avec la bible d'Amsterdam pour les autres endroits , il est fort probable qu'elle fera la même dans celui-ci.

Il ne me reste plus que deux observations à faire sur les découvertes du Pere Domenge. A la fin du *bereschith* , c'est-à-dire , du premier cahier de ce taking , il trouva une inscription qui est fort défigurée dans la copie qu'il a envoyée ; cependant on y reconnoît différens noms de Rabbins. Il paroît que c'est un témoignage de reconnoissance pour ces Docteurs , & en particulier pour un

ties de
écrites
, fans

nda ce
& par
ouvent
ndirent
d'une
r texte

menge
ion du
e-sept,
crivent
a; mais
confor-
our les
obable

obser-
tes du
schith,
de ce
qui est
a en-
diffé-
e c'est
pour
ur un

נומאח
Douze parties,
& se lit le pre-
mier de chaque
grand mois, &
le second des
petits mois.

מועד

דברים
Le Deuté-
ronome.

מנעה
א

מנעה
ב

מנעה
ג

מנעה
ד

Cette Table est attachée à une des colonnes de la Syna Mineaha a cinq parties, dont la premiere répond à Berescit c'est-à-dire, douze Samedis. La seconde répond à Schemoth & ainsi des autres Livres. Ainsi le Mineaha suffit pour tous deux autres Livres est marqué immédiatement au-dessous.

מנעו
א

בראשית
La Genèse.

מנעו

מופטר
Douze parties,
& se lit aux
15 des grands
inois, & aux
16 des petits

במדבר
Les Nombres:

ויקרא
Le Lévitique:

שמעו
L'Exode:

מנעו
ה

onnes de la Synagogue de Cai-fong-Fou : elle nous apprend que le
répond à Berescith. Elle se lit tant que la lecture de la Genèse dure,
épond à Schemoth, ou à l'Exode : elle se lit pendant onze Samedis,
ha suffit pour toute l'année. Cette lecture se fait le soir : l'usage des
ment au-dessous de leurs noms.

Voyez la page 77 du Tome XXIV.

נומאה
Douze parties,
& se lit le pre-
mier de chaque
grand mois, &
le second des
petits mois.

מועד

דברים
Le Deuté-
ronome.

מנעה

ב

מנעה

ג

מנעה

ד

Cette Table est attachée à u
Mineaha a cinq parties, dont la
c'est-à-dire, douze Samedis. La
& ainsi des autres Livres. Ain
deux autres Livres est marqué

qui
être
finit
viens
Gloi
chess
Le
bleau
Li-pa
c'est-
sectio
trémi
livres
mier
en do
jour
cond
Moups
partie
mois
Pere
conten
ciation
mit pa
Sur
on cro
Chine

בבד מאד

qui étoit venu de Médine, & qui peut-être leur avoit procuré ce taking. Elle finit par ces mots : *Bénédiction sur toi qui viens. Bénédiction sur toi qui retourne. Gloire abondante dans la possession des richesses. Seigneur j'ai attendu ton salut **.

Le Pere Domenge vit encore un tableau attaché à une des colonnes du *Li-pai-sé*, où étoit marqué ce *Mineaha*, c'est-à-dire, l'ordre de la lecture des sections du Pentateuque. Aux deux extrémités il est fait mention de deux livres que je ne connois pas. Le premier se nomme *Noumaha* ; il est divisé en douze parties, & il se lit le premier jour de chaque grand mois, & le second des petits mois. L'autre nommé *Mouphtar*, est également divisé en douze parties ; il se lit le quinze des grands mois, & le seize des petits mois. Le Pere Domenge voulut sçavoir ce que contenoient ces livres ; mais la prononciation singuliere de ces Juifs ne lui permit pas de comprendre ce qu'ils disoient.

Sur tout ce que j'ai rapporté jusqu'ici, on croiroit peut-être que les Juifs de la Chine n'ont point d'autres livres des

* ברוך אתה בנאך וברוך אתה בצאתך : נכד מאד
מאד במקניה בכסף : לישועת קרית יהוה :

divines Ecritures que le Pentateuque, & on se tromperoit : ils en ont encore plusieurs ; mais ils ne donnent le titre de canonique qu'au seul Pentateuque. Les autres livres se nomment *San-iso*, c'est-à-dire, supplément, ou livres détachés. Sous ce titre sont compris Josué & les Juges, qui ne sont pas entiers ; *Schemoueul*, ou Samuel, qui est entier ; *Melachim*, ou les deux derniers livres des Rois, qui sont mutilés en quelques endroits ; David, ou les Pseaumes, dont on n'a pas examiné l'intégrité. Cette première partie de *San-iso* fait plus de trente volumes. La seconde partie renferme les *Hafoutala*, c'est ainsi qu'ils nomment les *Haphtaroth*, ou sections prophétiques ; ils disent qu'ils en avoient autrefois plus de quatre-vingt volumes : on n'a pas de peine à le croire, parce que leurs livres ne contiennent pas un grand nombre de chapitres, & qu'ils joignent encore aux Prophètes les chroniques ou les Paralypomenes. Isaïe, qu'ils nomment *Iséhaha*, & Jérémie, qu'ils nomment *Jaméléiohum*, sont presque entiers. Ils les lisent aux jours de fêtes. Ils n'ont rien d'Ezéchiel. Ils n'ont de Daniel que quelques versets du premier chapitre.

Po
Juen
Naha
Haba
plup
pas
Le li
men
est a
que
pitre
font
de la
plus
toujo
mere
doch
regan
D
plus
prem
qu'ils
thatia
plaire
pour
prend
tendr
A
ajout
leurs

Pour les petits Prophètes, il leur reste *Juenaha*, ou Jonas; *Micaha*, ou Michée; *Nahouam*, ou Nahum; *Hapacouque*, ou Habacuc; *Sécaleio*, ou Zacharie. La plupart de ces petits Prophètes ne sont pas entiers, & ils n'ont rien des autres. Le livre des Chroniques ou des Paralypomenes, qu'ils appellent *Tiveli-Haïamim*, est aussi fort mutilé; il ne leur en reste que les quatre ou cinq premiers chapitres. Les livres de Néhémie & d'Esther sont un peu moins imparfaits. Les Juifs de la Chine ont pour cette Princesse la plus grande vénération; ils l'appellent toujours *Iffetha Mama*, ou la grande mere. Leur respect s'étend aussi à Mardochée, qu'ils nomment *Moltoghi*: ils les regardent comme les sauveurs d'Israël.

Deux de leurs livres, qui seroient le plus estimés en Europe, ce sont les deux premiers livres des Machabées. Il paroît qu'ils les nomment *Mantiiohum*, ou Mathatias, & qu'ils n'en ont qu'un exemplaire. Le Pere Domenge fit l'imaginable pour l'acheter, ou au moins pour en prendre une copie. Ils ne voulurent entendre à aucune proposition.

A tous ces livres du *San-tso*, ces Juifs ajoutent encore leurs *Li-pai*, c'est-à-dire, leurs rituels ou livres de prieres. Chaque

Li-pai contient cinquante ou cinquante-deux cahiers ; ils sont écrits en gros caractères. Les volumes sont plus longs que larges, comme les livres d'Europe & de Chine, & de l'épaisseur d'un doigt. Ces prières sont presque toutes tirées de l'Écriture, & sur-tout des Pseaumes. Enfin ils ont quatre livres de la *Mischna*, & divers interpretes assez mal en ordre, qu'ils appellent en Chinois *Tiang-tchang*.

Malgré tous ces livres, le Pere Domenge trouva ces Juifs dans une grande ignorance. Les plus habiles n'entendoient que quelques endroits du Pentateuque & des livres qu'ils lisent le plus souvent. Ils sentent très-bien leur foible sur ce point, & ils s'excusent sur ce qu'il y a plus d'un siecle qu'il ne leur est venu de Docteur de *S-yu*, c'est-à-dire, de l'occident, & qu'il y a long-temps qu'ils ont perdu leur *Tou-king-puen*, c'est-à-dire, leur grammaire ou leur livre pour entendre l'Écriture.

Le Pere Gozani ajoute qu'ils se servent de leurs livres sacrés lorsqu'ils veulent tirer les sorts. Ils observent la circoncision le septieme jour après la naissance. Les jours de sabbat, ils ne voudroient pas même allumer du feu chez eux. Outre les jours de sabbat, ils ont

la pa
Il y
dans
Ils co
& les
mais
quoid
ne re
ils ne
n'ont
livre
présen
men
Le
rent
ancé
à la n
de le
ils co
faite
gogu
bleau
font
reur
faire
Jésui
D
côté
syna
tion

la pâque & plusieurs autres solemnités. Il y a un jour qu'ils passent tout entier dans la synagogue à pleurer & à gémir. Ils connoissent les Anges, les Chérubins & les Séraphins. Le Pere Gozani n'a jamais rien pu tirer d'eux sur le Messie, quoiqu'il les ait souvent interrogés. Ils ne reçoivent point de prosélytes. Jamais ils ne se marient avec des étrangers. Ils n'ont imprimé en Chinois qu'un fort petit livre sur leur religion. C'est celui qu'ils présentent aux Mandarins lorsqu'ils sont menacés de quelque persécution.

Leurs Lettrés & leurs Docteurs honorent Confucius. Ils honorent tous leurs ancêtres morts; & ils ont leurs tablettes à la manière des Chinois. Dans l'enceinte de leur synagogue, ils ont une salle où ils conservent les tablettes de leurs bienfaiteurs défunts. A l'entrée de cette synagogue, il y a un ancien *pai-fa*, ou tableau, avec l'inscription *King-Tien*. Ce sont les mêmes caracteres que l'Empereur *Cang-Hi* écrivit lui-même pour les faire mettre à l'église des Missionnaires Jésuites.

Dans leurs prieres, ils se tournent du côté de l'occident. Leur *li-pai-sé*, ou leur synagogue, est aussi dans la même direction. Ils font cela sans doute en mémoire

de Jérusalem, qui est, par rapport à eux, à l'occident. Les riches se dispensent aisément d'aller à la synagogue. Il suffit d'avoir fait transcrire un taking & de l'avoir mis dans les armoires. Aussi ne voit-on souvent, les fêtes ordinaires, que quarante à cinquante personnes dans le *li-pai-sé*. Un taking, qui a été mis dans les armoires, ne peut plus sortir de la synagogue. Un Juif étoit convenu de vendre le sien au Pere Domenge. Mais il fut surpris lorsqu'il l'emportoit. On le lui arracha, & on lui fit de grands reproches.

Telles étoient les connoissances qu'on avoit sur les Juifs de la Chine, lorsque le Pere Gaubil, fort connu dans l'Europe par son zele à lui transmettre tout ce qui peut l'intéresser sur les sciences de l'Asie, fit un voyage à *Cai-fong-Fou* ; il fut très-bien reçu, & il profita de la circonstance pour tirer de nouvelles lumieres. C'est à lui que nous sommes redevables des inscriptions Chinoises qui sont dans la synagogue.

La premiere y fut mise en 1444 par un Juif lettré, nommé *Kin-Tchong*. En voici le précis tel que le Pere Gaubil l'a envoyé.

L'auteur de la loi d'*Y-se-lo-Ye*, *Israël*,

est Ha-vou-lo-Han, *Abraham*. Ce saint homme vivoit cent quarante - six ans après le commencement de *Tcheou*. Sa loi fut transmise par tradition à Niché, *Moïse*. Il reçut son livre sur le mont Sina. Il étoit toujours uni au ciel. Son livre a cinquante-trois sections. La doctrine qui y est contenue, est à peu de chose près celle des *Kings* Chinois. L'auteur fait ici le parallele de la doctrine Chinoise avec celle des Juifs. Il rapporte plusieurs passages pour prouver en particulier que le culte qu'ils rendent au Ciel, que les cérémonies qu'ils observent, que leurs jeûnes, leurs prieres, leur maniere d'honorer les morts, sont presque les mêmes. Il prétend qu'on trouve dans le livre nommé *Y-king*, des vestiges de la sanctification du sabbat. Il ajoute que Moïse vivoit six cens treize ans après le commencement de *Tcheou*. Il parle de *Gai-ffe-La*, *Esdras*. Il loue le zele qu'il eut pour réparer les livres, pour instruire & pour corriger le peuple d'Israël.

On a ajouté à cette inscription un détail de l'inondation qui détruisit cette synagogue en 1462; & on remarque que les Juifs de *Nimpo* & de *Ning-Hia* donnerent des livres pour réparer les pertes qu'on venoit de faire. D vj

ort à eux,
pensent ai-
e. Il suffit
ing & de
. Aussi ne
rdinaires,
onnes dans
é mis dans
ortir de la
onvenu de
ge. Mais il
. On le lui
nds repro-

nces qu'on
lorsque le
PEurope
out ce qui
s de l'Asie,
il fut très-
constance
eres. C'est
vables des
nt dans la

1444 par
chong. En
re Gaubil

re, Israël,

Tso-Tang, Grand-Mandarin & Grand-Tréorier de la province de *Sé-Téhuen*, mit la seconde inscription en 1515, la dixieme année de l'Empereur *Tching-Té*, nommé aussi *Vou-Tsfong*.

Elle commence par ces mots : La loi d'Israël. *Ha-Kan*, *Adam*, est le premier homme. Il étoit de *Tien-Tcho*, en occident. Les Juifs ont une loi & des traditions. La loi est renfermée dans cinq livres & dans cinquante-trois sections. Le Mandarin fait un grand éloge de la loi ; ensuite il ajoute : les Juifs honorent le Ciel comme nous. Abraham est l'auteur de leur loi, c'est leur pere. Moïse publia cette loi, c'est leur législateur. Du temps des *Han*, les Juifs se fixerent à la Chine ; & la vingtieme année du cycle 65 (1), ils offrirent à l'Empereur *Hiao-Tsong* un tribut de toile des Indes. Il les reçut très-bien, & leur permit de demeurer à *Cai-fong-Fou*, qui s'appelloit en ce temps-là *Pien-Leang*. Ils formoient alors soixantedix *sins*, ou familles. Ils bâtirent une synagogue où ils placerent leurs *Kings*, c'est-à-dire, leurs divines écritures.

Le Mandarin dit que ces *Kings* ne sont

(1) Cette année est la 1163^e après Jesus-Christ, & la premiere du regne de *Hiao-tsong*.

pas p
qu'il
Rois
les v
y app

Ap
fait v
la mé
l'effe
noren
de re
leur t

Ce
rin, d
Il affu
comm
les ar
mer p
exact
Il fini
dam à
à Isaa
Moïse
a été

La
Hi (i
minist

(1)
aux an

pas pour les seuls Juifs de *Cai-fong-Fou* ; qu'ils regardent tous les hommes, les Rois & les sujets, les peres & les enfans, les vieux & les jeunes, que chacun peut y apprendre ses devoirs.

Après cette réflexion, le Mandarin fait voir que la loi des Juifs est presque la même que celle des Chinois, puisque l'essentiel de l'une & de l'autre est d'honorer le Ciel, de respecter les parens, & de rendre aux morts les honneurs qui leur sont dus.

Ce sont les termes mêmes du Mandarin, qui ajoute un grand éloge des Juifs. Il assure que dans les campagnes, dans le commerce, dans la magistrature, dans les armées, ils se font généralement estimer par leur droiture, leur fidélité, leur exactitude à observer leurs cérémonies. Il finit en disant que cette loi passa d'Adam à Nuova, *Noé*, de Noé à Abraham, à Isaac, à Jacob, aux douze tribus, à Moïse, à Aaron, à Josué, à Esdras, qui a été un second législateur.

La seconde année de l'Empereur *Cang-Hi* (1), un grand Mandarin, qui devint ministre de l'Empire, mit la troisième

(1) Cette seconde année de *Cang-hi* répond aux années 1662 & 1663.

Grand-
Tehuen,
15, la
ng-Té,

La loi
remier
n occi-
tradi-
cing li-
ons. Le
la loi ;
rent le
auteur
publia
temps
Chine ;
5 (1),
ong un
ut très-
à Cai-
mps-là
xante-
ne sy-
Kings,
es.
e sont

Jesus-
tsong.

inscription. Il y parle d'abord d'Adam, de Noé, d'Abraham & de Moïse. Il loue beaucoup la vertu d'Abraham: il dit qu'il adoroit le Ciel sans figure, sans image, auteur & conservateur de toutes choses, être éternel & sans principe, & que sa loi s'est conservée jusqu'à présent. Il veut ensuite comparer les temps d'Abraham & de Moïse avec ceux des Empereurs Chinois; mais cet endroit est plein de fautes. Il ajoute que Moïse reçut la loi sur le mont Sinai, qu'il jeûna quarante jours & quarante nuits, que son cœur étoit toujours élevé à Dieu, que sa loi a cinquante-trois sections, & que tout y est admirable. Il fait l'éloge d'Esdras le restaurateur de cette loi. Il loue les Juifs, & il montre la conformité de leur doctrine avec celle des *Tukiao*, c'est-à-dire, des Lettrés de Chine. Il s'appuie de l'autorité des *Kings*, pour prouver qu'anciennement on sanctifioit dans la Chine le sabbat. Il va jusqu'à prétendre que les caractères Hébreux ont beaucoup de rapport avec les anciens caractères Chinois. Il entre dans un grand détail sur l'inondation qui détruisit la synagogue de *Cai-forg-Fou* en 1462, la septième année de l'Empereur *Tien-Tchun*, qui s'appelloit auparavant *Ing-Thong*. Les

livres fu
de *Nimp*
ble ent
tous les
née de
Sé. Yen

Le M
différen
la loi de
des *Tuk*
qui rega
& le res
des sujet
honneur
certains

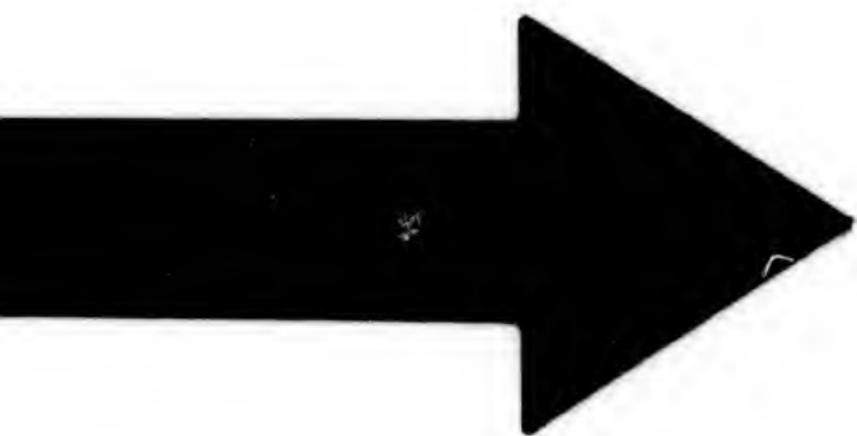
La qu
contient
le dix-ne
Moïse, c
d'adorer
ses, sans
nités de
fidèles o
dation d
long. La
multitud
fix cahie
Le reste
en 1654
noms de

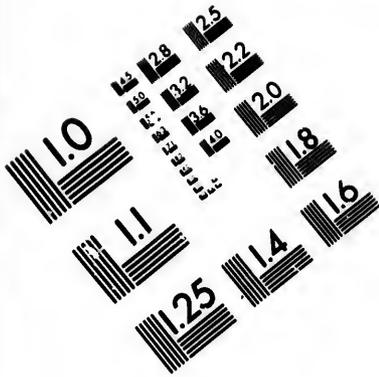
livres furent fort endommagés. Un Juif de *Nimpo*, nommé *Yn*, apporta une Bible entiere sur laquelle on transcrivit tous les Kings. En 1490, la seconde année de *Hong-Tchi*, on rebâtit le *Li-pai-Sé*. *Yen Toula* fit les frais de l'édifice.

Le Mandarin finit par parler des trois différentes sectes de Chine. Il répète que la loi des Juifs est fort conforme à celle des *Tukiao*, ou des Lettrés dans tout ce qui regarde le culte du ciel, la mission & le respect des enfans pour leurs peres, des sujets pour leurs Princes, & dans les honneurs qu'on doit rendre aux morts en certains temps.

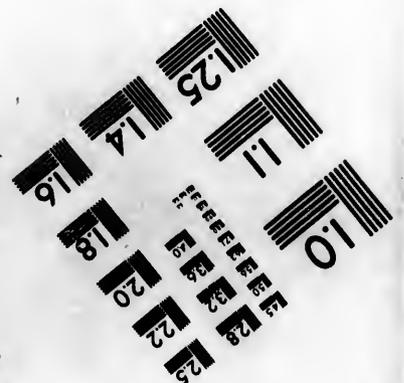
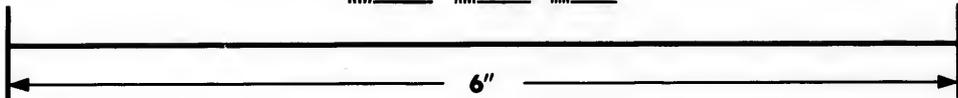
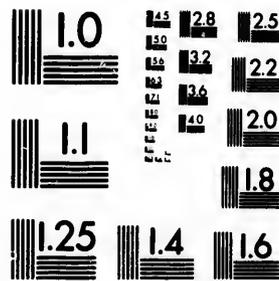
La quatrieme & derniere inscription contient encore les éloges d'Abraham, le dix-neuvieme descendant d'Adam; de Moïse, d'Esdra, de la loi qui prescrit d'adorer le Ciel, créateur de toutes choses, sans aucun mélange de fausses divinités de la part des Juifs qui sont fort fidèles observateurs de leur loi. L'inondation de 1642 y est décrite fort au long. La synagogue fut détruite. Une multitude de Juifs périt. Il y eut vingt-six cahiers des livres qui furent perdus. Le reste fut sauvé. De ces débris on fit, en 1654, un grand volume. On voit les noms de ceux qui revirent les livres &







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18
20
22
25

10
18
20
22
25

qui les transcrivirent. Tout fut revu encore par *Tchan-Kiao*, c'est-à-dire, par le Chef de la synagogue, & l'inscription assure que tout se fit exactement. Elle finit par une description générale du nouveau *Li-pai-Sé*, de ses divers corps-de-logis, de ses salles, de ses cours & de ses portes. Les noms des ouvriers sont marqués, aussi bien que ceux des personnes qui firent les frais de la tablette de l'Empereur & du Bethel. On y voit encore les noms de sept familles qui subsistent à *Cai-jong-Fou*.

Le Pere Gaubil ne se contenta pas d'avoir tiré des copies exactes de ces monumens. Il lia avec ces Juifs. Il s'informa de leur créance & de leurs usages. Il connut par leurs entretiens qu'ils croyoient le purgatoire, l'enfer, le jugement, le paradis, la résurrection des corps, les Anges. Mais ils n'ont point de profession de foi particuliere. Il leur expliqua le sens que nous attachons communément au mot *Jéhova*. Tous lui applaudirent, & l'assurèrent qu'ils avoient toujours reconnu dans ce mot l'éternité de Dieu, qu'il signifioit être, avoir été, & devoir être.

Il crut que l'occasion étoit favorable pour sçavoir leur explication du mot

filoh,
Jacob
sçavo
qu'il
ture f
jour :
Hon-q
teux,
lui un
un tal
cienn
étoit
ancien
ce Ch
l'Hébr
filoh,
les let
(1). I
teres,
haut,
un, le

Le mo
Siloh.

ו

,

ל

ת

Siloh, si célèbre dans la prophétie de Jacob : il étoit d'autant plus curieux de sçavoir ce qu'ils pensoient de ce mot, qu'il lui étoit autrefois arrivé une aventure fort singuliere à ce sujet. Etant un jour à *Han-keou*, port considérable de *Hon-quam*, où demouroit le Pere Cou-teux, il apprit que ce Pere avoit chez lui un Chinois fort lettré, & qui avoit un talent unique pour déchiffrer les anciennes lettres. Dans la persuasion où il étoit que les lettres du mot *Siloh* étoient anciennement des hiéroglyphes, il pria ce Chinois, qui ne sçavoit point du tout l'Hébreu, de lui dire son sentiment sur *Siloh*, qu'il écrivit à la maniere de Chine les lettres les unes au-dessous des autres (1). Dès que le Chinois vit ces caracteres, il dit que le premier signifioit *très-haut*, le second, *Seigneur*, le troisieme, *un*, le quatrieme, *homme*. Il ajouta qu'en

<i>Le mot</i>	<i>Explication</i>	<i>Explication</i>
<i>Siloh.</i>	<i>Chinoise.</i>	<i>Juive.</i>
ש	Très-Haut.	Grand.
י	Seigneur.	Un.
ל	Un.	Descendant.
א	Homme.	Homme.

Chine on donnoit ce nom à celui qu'ils appellent *Ching-Gin*, c'est-à-dire le saint homme. La surprise du Pere Couteux & du Pere Jacques, qui étoient présens avec le Pere Gaubil, fut extrême. L'explication des Juifs ne fut pas moins surprenante, car le Pere Gaubil les ayant interrogés sur ce point, ils se turent d'abord tous. Il commença à leur expliquer ce que les Peres & les Docteurs entendent par ce terme. Un jeune Juif demanda alors, avec beaucoup de politesse, la permission de parler, & il dit qu'un de ses grands oncles, qui étoit mort depuis quelque-temps, l'avoit assuré qu'il y avoit dans ce mot quelque chose de divin; que le schin signifioit *grand*, le Jod *un*, le lamed *descendant*, le hé *homme*: c'étoit désigner d'une maniere fort singuliere le Dieu Sauveur, qui est descendu du ciel en terre. Le jeune Juif ajouta qu'il ne sçavoit pas autre chose. Il se prit d'affection pour le Pere Gaubil, & suivit, lui demanda son nom, sa demeure, & l'assura qu'il s'informerait souvent de ses nouvelles.

Mais avant que de sortir de la synagogue, le Pere Gaubil demanda à voir leurs livres: le *Tchen-Kiao*, ou le chef de la synagogue, y consentit. Outre les

livres
montr
qu'alo
toute
rité : c
paroi
l'eau :
papier
étoien
mitoy
d'Anv
gram
imprim
avoit
au-des
espec
bil, q
Il inte
nuscrit
d'une
apprit
la syn
périr
Juifs d
consta
avec d
le feu
servé
pies d
laps d

livres dont j'ai déjà parlé, ils lui en montrèrent un qu'ils avoient caché jus- qu'alors aux Missionnaires, & qui fixa toute l'attention du Pere par sa singula- rité : c'étoit un reste de Pentateuque qui paroissoit avoir beaucoup souffert de l'eau : il étoit écrit sur des rouleaux, d'un papier extraordinaire ; les caracteres en étoient grands, nets, & d'une forme mitoyenne entre l'hébreu de la bible d'Anvers & celui qui se voit dans la grammaire Hébraïque & Chaldaïque, imprimée à Virtemberg en 1531. Il n'y avoit rien au-dessous des lettres, mais au-dessus il y avoit des accens & des especes de points, tels, dit le Pere Gau- bil, que je n'en avois pas vu ailleurs. Il interrogea le *Tchang-Kiao* sur ce ma- nuscrit, qui lui parut avoir tout l'air d'une piece antique : voici ce qu'il en apprit. Du temps de l'Empereur *Van-lie*, la synagogue fut brûlée : tous les livres périrent pour la seconde fois ; mais des Juifs de *Si-yu* étant arrivés dans ces cir- constances, ils en obtinrent une bible avec d'autres livres. Ce Pentateuque est le seul de ces livres qu'ils aient con- servé en original : ils n'ont que des co- pies des autres qui se sont perdus par le laps du temps. Le Pere Gaubil offrit une

somme considérable pour ce pentateuque : il fut refusé. Il convint néanmoins du prix pour une copie qu'on lui promit.

Alors il pria les Juifs qui étoient présens, de lui expliquer quelques endroits de leurs livres. Ils s'excusèrent sur ce qu'il y avoit long-temps qu'il ne leur étoit venu de maîtres d'occident, & qu'ils avoient perdu leur *Tou-King-Puen* ; qu'excepté le Pentateuque qu'ils entendoient encore un peu, ils ne pouvoient pas expliquer leurs autres livres de l'écriture, ni leurs interpretes, ni ce qui leur reste de la *Mischna*.

Ils prièrent à leur tour le Pere Gaubil de leur expliquer quelque chose. Il prit la prophétie de Jacob, les dix commandemens de Dieu, & le précepte de ne reconnoître qu'un seul Dieu. Il vouloit leur expliquer le passage d'Isaïe sur l'avènement du Messie, mais l'endroit se trouva déchiré dans le livre qu'ils lui avoient donné. Il leur en dit l'histoire, & ils parurent fort contens de ce qu'il leur disoit.

Alors un des Juifs prit le livre & expliqua le verset, *écoute Israel, le Seigneur ton Dieu est un seul Dieu*. Il expliqua aussi le précepte de la circoncision : mais la prononciation de ces Juifs est si singu-

iere,
ce Juif
livre f
On
yant
comme
& étar
laisir p
pas mé
ont o
T pour
narde
out les
comme
ent th
aha ou
pour b
noti.;
im po
Le P
ances
ontent
partit d
Peking
ôt une
qu'il a
second
ce qu'i
eufem
survenu

iere, que ce Pere n'eût pu deviner que ce Juif lisoit de l'Hébreu, s'il n'eût eu le livre sous les yeux.

On conçoit aisément que ces Juifs ayant perdu depuis long-temps tout commerce avec les Juifs occidentaux, & étant nés en Chine où l'on ne peut saisir plusieurs de nos sons, où on n'a pas même les lettres B, D, E, R, ils sont obligés de prononcer *P* pour *B*, *T* pour *D*, *ie* pour *E*, *L* pour *R*. Ils hasardent aussi plusieurs syllabes, surtout les *hu*; ainsi, au lieu de prononcer comme nous *tohu va bohu*, ils prononcent *theohum vo peohum*. Ils disent *thauaha* ou *thaulatse* pour *thora*; *pielechitse* pour *bereschith*; *schemesse* pour *schemot*; *piemitzpaul* pour *bmidar*; *tevejim* pour *debarim*.

Le Pere Gaubil, satisfait des connoissances qu'il venoit d'acquérir, & fort content de l'accueil qu'on lui avoit fait, partit de *Cai-fong-fou* pour se rendre à Peking, avec l'espérance d'avoir bientôt une copie du pentateuque singulier qu'il avoit vu, & projetant déjà un second voyage où il pourroit achever ce qu'il venoit de commencer si heureusement; mais la révolution qui est survenue dans la religion, a détruit la

résidence de *Cai-fong-fou*, & rompu la communication qu'on avoit avec les Juifs.

Après avoir réuni avec soin les différens objets que j'ai trouvé épars dans plusieurs lettres manuscrites des Missionnaires, il ne me reste plus qu'à faire quelques réflexions sur divers points qui m'ont paru mériter quelque discussion; je les ai réservées pour la fin de ce mémoire, afin que le détail des découvertes fût plus suivi, & que mes idées ou mes conjectures ne se trouvassent pas substituées aux observations.

Selon les monumens, Adam est né dans le *Tien-tcho*. Les Chinois donnent ce nom à cinq différens pays: les deux plus célèbres sont cette partie des Indes qui est vers le royaume de Bengale où *Fo* est né, & la Syrie avec le pays de Médine, c'est sans doute de la Syrie qu'il faut entendre ces inscriptions. Anciennement ils appelloient ce pays *Tien-tang*, c'est-à-dire le *pays du ciel*: ils le nomment encore aujourd'hui *Tien-fang*.

Ces Juifs ne connoissent pas le jeune Caïnan, dont saint Luc & les Septante ont parlé, puisqu'ils disent qu'Abraham est le dix-neuvième descendant d'Adam.

Il se trouve plus de difficulté dans

l'épo
corre
me a
com
Chris
de pl
tienne
Pere
noise
qui e
vant
sur le
poit u
cette
qualifi
Or les
que ju
à regn
Christ
conco
année
eu pou
Cett
qui reg
monun
Tcheou
les 46
sent en
la nais
n'y a

l'époque des temps d'Abraham qu'ils font correspondre avec la cent quarante-sixième année de *Tcheou* ; cette dynastie ne commença que l'an 1122 avant Jesus-Christ ; & la mort d'Abraham précède de plus de dix-huit siècles l'ère chrétienne. Je trouve dans un ouvrage du Pere Gaubil, sur la chronologie Chinoise, une solution de cette difficulté qui est fort plausible. Il remarque qu'avant que la dynastie des *Tcheou* montât sur le trône de la Chine, elle y occupoit un royaume ; que *Heoutsi*, chef de cette famille, & ses successeurs, sont qualifiés dans l'histoire du titre de Rois. Or les temps de *Heoutsi* remontent presque jusqu'à ceux d'*Iao*, qui commença à regner au moins 1226 ans avant Jesus-Christ. L'époque d'Abraham a donc pu concourir avec la cent quarante-sixième année de la famille des *Tcheou*, qui a eu pour chef *Heoutsi*.

Cette solution explique également ce qui regarde les temps de Moïse que les monumens rapportent à l'an 613 de *Tcheou*. Il ne reste de difficulté que dans les 467 ans que les inscriptions supposent entre Abraham & Moïse ; car entre la naissance d'Abraham & de Moïse il n'y a que 425 ans ; il reste 42 ans. Je

conjecturerois assez volontiers que c'est le temps que Moïse resta dans la maison de Pharaon, & qu'il se forma à toutes les sciences des Egyptiens; les Juifs de la Chine auront suivi quelques traditions ou quelques vraisemblances pour marquer le temps où ce grand homme commença à signaler son zele pour la délivrance de son peuple.

Pour ce qui est de l'antiquité du *Ta-king*, que ces Juifs dirent au Pere Domenge qu'ils possédoient depuis trois mille ans, il est évident qu'ils ne parloient pas d'un manuscrit qui eût trois mille ans d'antiquité, mais de la loi qui avoit été donnée à Moïse il y a trois mille ans: & en effet depuis la publication de la loi sur le mont Sinai jusqu'au temps où ils parloient au Pere Domenge, il y a, selon le calcul ordinaire des Juifs d'Europe, trois mille ans; ce qui prouve que la chronologie des Juifs de la Chine est la même que celle des Juifs d'Europe.

Venons maintenant au temps où ces Juifs entrèrent dans la Chine. Ils ont dit constamment à tous les Missionnaires qu'ils y étoient entrés sous la famille des *Han*, & leurs monumens disent la même chose. La dynastie des *Han* commença

men
donc
péné
avan
est p
qu'ap
Jérus
ceux
se rép
jectur
lorsqu
ces Ju
sous
monta
Christ
temps
la ruin
70.

L'ét
moins
dans la
tieme a
leur tr
reur H
ponder
Christ
Tsong.
états fu
Il ne p
actif, p
To

mença l'an 206 avant Jesus-Christ ; c'est donc dans cet intervalle que les Juifs pénétrèrent en Chine : ils purent y aller avant la ruine de leur Empire ; mais il est plus naturel de croire que ce ne fut qu'après l'épouvantable catastrophe de Jérusalem, que, dispersés de toutes parts, ceux du Corassan & de la Transoxane se répandirent dans la Chine : cette conjecture approche même de la certitude, lorsque je me rappelle que plusieurs de ces Juifs ont assuré qu'ils étoient arrivés sous le regne de *Ming-Ti*. Ce Prince monta sur le trône l'an 56 après Jesus-Christ, & ne mourut que l'an 78. Les temps ne peuvent mieux s'accorder avec la ruine de Jérusalem qui est de l'année 70.

L'établissement de *Cai-fong-sou* est bien moins ancien : nous en avons l'époque dans la seconde inscription, c'est la vingtième année du cycle 65, où ils offrirent leur tribut de toile des Indes à l'Empereur *Hia-Tsong*. Tous ces caractères répondent à l'année 1163 après Jesus-Christ, & la première du regne *Hia-Tsong*. *Hoa-Tsong* lui avoit résigné ses états sur la fin de l'année précédente. Il ne pouvoit choisir un Prince plus actif, plus capable de résister aux armées

formidables des Tartares, & de pousser les conquêtes que les Chinois venoient de faire à l'orient de *Cai-fong-sou*. Les calamités de cette synagogue sont marquées dans les inscriptions. En 1462 elle périt sous les eaux du *Hoanghe* ou du fleuve *Jaune*; fleuve fameux par ses ravages, & qui domine cette ville: presque tous les livres furent perdus, & ceux qui restèrent furent fort endommagés par les eaux. En 1642 la ville fut assiégée par les Chinois mêmes, révoltés contre leur Prince légitime; mais elle fit une si forte résistance, que le cruel *Li-tsee-tching* fut obligé de lever deux fois le siège. Il vint une troisième fois pour en faire le blocus & la contraindre par famine à se rendre. Le Gouverneur se voyant sans ressources fit rompre les digues du fleuve, & força l'ennemi à se retirer, en s'ensévelissant lui-même sous les eaux. La synagogue périt encore, & elle perdit plusieurs livres.

Entre ces deux inondations, elle avoit été réduite en cendres sur la fin du seizième siècle, pendant le regne de l'Empereur *Van-Lie*, qui monta sur le trône en 1572. Les livres périrent pour la seconde fois dans ce désastre.

M
ron
préc
livr
avec
à la
tant
en fa
naire
tions
procu
Bethe
ment
ces m
Pere C
mande
Un de
auroit
soient
du Be
pourro
bien r
nos liv
ne peu
fort à p
quisitio
Pere D
mencer
des peti
pouvon

Malgré tant de calamités, nous tirons encore de ces Juifs des lumières précieuses sur leurs usages & sur leurs livres. L'accord de leur pentateuque avec le nôtre, donne une nouvelle force à la preuve qu'on a tirée jusqu'ici avec tant d'avantage des ouvrages de Moïse en faveur de la religion. Les Missionnaires mettront le comble aux obligations que nous leur avons s'ils peuvent procurer à l'Europe un des *Takings* du Bethel, ou au moins un livre exactement collationné sur le plus ancien de ces manuscrits. Le pentateuque que le Pere Gaubil a vu en dernier lieu demande un nouvel examen & fort ample. Un des *Takings* ponctués des armoires, auroit aussi son avantage, quoiqu'ils soient beaucoup moins curieux que ceux du Bethel. Les livres des Machabées pourroient être utiles & seroient très-bien reçus. Les fragmens mêmes de nos livres canoniques sont précieux; on ne peut trop s'en procurer. Il seroit fort à propos de faire de nouvelles perquisitions sur les livres dont parle le Pere Domenge, & qui se lisent au commencement & au milieu des grands & des petits mois. Sur ce point, nous ne pouvons pas tirer de lumières des Juifs

d'Europe qui n'ont pas ces usages. Il faut donc les attendre de la Chine, où l'on doit faire d'autant plus de diligence, qu'il est fort à craindre que cette Synagogue, déjà si affoiblie, ne vienne à se réunir, comme les autres, à la Secte Mahométane, ou au moins ne tombe dans une ignorance qui la mettroit hors d'état de nous instruire.

Les Missionnaires obligeroient encore les sçavans en leur envoyant une traduction du livre Chinois que ces Juifs présentent aux Mandarins dans les temps de persécution.

L E T T R E

Du Pere de Ventavon, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Pere de Brasfaut, de la même Compagnie.

A Haitien, le 15 septembre 1769.

M O N R É V É R E N D P E R E ,

Nous sommes arrivés à Canton en 1766, après une traversée d'environ huit mois. Nous avons rencontré à l'Isle de France le Pere Lefevre, notre Supérieur Général, où les Messieurs de

Sain
gere
leur
mon
Pere
voye
ticul
très-
mont
faire

L'a
Canto
Apot
avoit
Kouli
28 ou
à Pek
Canto
la per
fenter
Provin
son ar
cour d
comm
tomba
s'ils ne
qui fût
pondir
qu'il e
nomme

Saint-Lazare nous reçurent , nous logerent & nous nourrirent avec le meilleur cœur & de la meilleure grace du monde , pendant près d'un mois. Le Pere Lefevre avoit intention de m'envoyer à Peking : une circonstance particuliere rendit l'exécution de ce projet très-facile , malgré les obstacles insurmontables qui paroissoient devoir le faire échouer.

L'année précédente il étoit venu à Canton un frere Jésuite , nommé Bazin , Apothicaire & Chirurgien. C'est lui qui avoit été autrefois Médecin de Thamas Kouli-kan , & qui a demeuré en Perse 28 ou 30 ans. Ce frere vouloit se rendre à Peking ; mais le gouvernement de Canton ne voulut jamais lui en donner la permission. On ne put même le présenter au *Tsong-tou* , ou Viceroi de la Province. Cependant on donna avis de son arrivée aux Jésuites qui sont à la cour de Peking. Dans ce même-temps , comme le cinquieme fils de l'Empereur tomba malade , on demanda à ces Peres s'ils ne connoissoient point d'Européen qui fût versé dans la médecine. Ils répondirent qu'ils avoient lieu de croire qu'il en étoit arrivé un à Canton , nommé Bazin , assez expert dans cette

science. A l'instant l'Empereur dépêche un Courier extraordinaire pour le chercher ; mais malgré toute sa diligence , le Courier trouva que le frere Bazin étoit déjà parti avec le Pere Lefevre , n'ayant pu rester à Canton, parce qu'après le départ des vaisseaux Européens , on n'y souffre aucun étranger connu. Ils ne purent pas non plus aller à Macao , parce que ce n'est plus un asyle sûr pour nous. Ils prirent donc le parti d'aller passer l'année à l'isle Maurice ou l'isle de France.

Cependant le Courier de l'Empereur étant arrivé , tout fut en rumeur à Canton. On envoya des exprès de tout côté pour avoir des nouvelles du frere Bazin. Des Mandarins allerent à Macao le chercher , & vouloient le faire trouver aux Portugais , qui protesterent n'avoir aucune connoissance du lieu où il pouvoit être. Le Viceroi ayant sçu enfin qu'il étoit allé à l'isle Maurice , vouloit y envoyer des bâtimens Chinois pour le ramener ; & il l'eût fait , si on ne lui avoit représenté que ces sortes de vaisseaux étoient incapables de soutenir un pareil voyage. On écrivit aux Indes & même en Europe pour le faire revenir le plutô qu'il seroit possible. Enfin pendant toute l'année rien ne fut plus de ;

finé ,
à son
prim
sans
de l'e
En
bien
un ch
tôt le
roi :
reçut
mand
si nou
Nous
lions
ropée
cela n
frere
voudr
s'il po
à Pek
l'Emp
darin
le T/s
le T/s
étions
ensem
& que
termin

frère, plus attendu que ce frere, qui ne
 avoit rien de tout ce qui s'étoit fait
 à son occasion à Canton, & que nous
 primes à Maurice sur notre vaisseau,
 sans qu'il eût la moindre connoissance
 de l'embaras qu'il avoit causé.

En arrivant à Canton, nous fûmes
 bien agréablement surpris en apprenant
 un changement si heureux. Presqu'aussi-
 tôt le frere Bazin fut mandé par le Vice-
 roi : Je lui fus présenté avec lui. Il nous
 reçut en grande cérémonie. Il nous de-
 manda à l'un & à l'autre notre âge,
 si nous étions bien aises d'aller à Peking ?
 Nous répondîmes qu'oui : si nous vou-
 lions y aller en habits Chinois ou Eu-
 ropéens ? Nous lui dîmes qu'il étoit sur
 cela maître de décider. Il dit ensuite au
 frere Bazin qu'il pouvoit partir quand il
 voudroit ; que pour moi il délibérerait
 s'il pouvoit prendre sur lui de m'envoyer
 à Peking, sans avoir auparavant averti
 l'Empereur. Nous vîmes ensuite le Man-
 darin qui tient la premiere place après
 le *Tsong-tou* ; & quelques jours après,
 le *Tsong-tou* nous fit avertir que nous
 étions les maîtres de partir tous les deux
 ensemble, qu'il en étoit très-content,
 & que nous pouvions nous-mêmes dé-
 terminer le jour du départ ; ce que nous

fîmes pour le 15 de la lune qui répon-
doit au 18 d'octobre 1768.

A peine étions-nous arrivés ici, que nous avons appris par des lettres venues du Tonking, qu'il s'étoit élevé dans ce Royaume & dans celui de la Cochinchine une nouvelle persécution contre la religion. La plupart des Missionnaires ont été obligés de prendre la fuite (1) : le Pere Horta, Jésuite Italien, & un autre ont été mis en prison, & il y a apparence qu'ils auront le bonheur de sceller notre sainte foi de leur sang. Le Pere Loreiro, Jésuite Portugais, qui, malgré la persécution, est demeuré à la Cour, écrit ici que ce qui a donné occasion à cette persécution, sont des lettres que des Missionnaires non-Jésuites ont écrites au Tonking, dans lesquelles ces Messieurs, pour indiquer des ouvriers apostoliques qu'on attendoit, s'étoient servis des expressions figurées de troupes auxiliaires ; que ces lettres ayant été interceptées & prises dans le sens littéral, avoient donné de l'ombrage au Gouvernement.

Depuis cette terrible époque, notre

(1) On a des nouvelles du Pere Nuntius de Horta ; il est sorti de prison & a repris ses fonctions de Missionnaire,

Supé
dont
dans
laissé.
fois l
cherco
bon e
il fut
que,
flots.
à Ma
comm
parce
la dou
par la
fut là
temp
le che
a scu
long-
En
lumen
Missio
nouv
aller e
répan
mettr
de la
Pere
tages

Supérieur général , le Pere Lefevre , dont j'ai déjà parlé , s'est trouvé par-là dans les tristes circonstances où je l'ai laissé. Il a été contraint d'essuyer une fois les dangers de la mer , & d'aller chercher une retraite aux isles de Bourbon ou de Maurice. Une autre année , il fut réduit à se tenir caché dans une barque , sur la riviere de Canton , au gré des flots. Il ne pouvoit , ni aller secrètement à Macao , ni rentrer dans les terres comme il étoit sur le point de le faire , parce qu'on l'avoit trahi & dénoncé à la douane , ni enfin demeurer à Canton , par la raison que j'ai dite plus haut. Ce fut là cependant qu'il se retira quelque-temps après , & qu'il resta caché chez le chef de tout le commerce , dont il a sçu se ménager la protection depuis long-temps.

En effet , sa présence y étoit absolument nécessaire pour les affaires de la Mission , soit pour ménager l'entrée des nouveaux Missionnaires qui doivent , ou aller dans la capitale de l'Empire , ou se répandre dans les terres , soit pour les mettre au fait des coutumes du pays & de la conduite qu'ils y doivent tenir. Le Pere Lefevre , qui sentoit tous ces avantages , ou plutôt cette nécessité , ne ces-

soit de solliciter les Jésuites de Peking de lui obtenir la permission de demeurer à Canton. L'affaire étoit difficile & très-délicate : la prudence paroissoit s'opposer à cette demande. Mais enfin la nécessité étoit extrême, & l'état où se trouvoit notre Supérieur général, ne lui laissoit plus d'autre ressource. En conséquence, le Pere Supérieur de notre maison François à Peking & moi, nous nous déterminâmes à faire la démarche que souhaitoit le Pere Lefevre. Nous présentâmes donc une requête à un Grand de l'Empire, chargé de nos affaires, dans laquelle nous le conjurons de demander ou de faire demander à l'Empereur d'accorder la permission à celui qui prend soin de tout ce qui regarde les Missionnaires, de demeurer à Canton, parce qu'il ne pouvoit aller à Macao, où il avoit des ennemis dont il avoit tout à craindre, ni se rembarquer à cause de son grand âge & de la foiblesse de sa santé.

Dieu a béni cette démarche au-delà de nos espérances. A peine l'affaire a-t-elle été entamée, qu'elle a été heureusement décidée. Dix ou douze jours après, le Grand auquel nous nous étions adressés, nous fit sçavoir qu'il avoit averti de tout

le Co
infor
avoi
ordre
cette
satisf
C'
sourc
qui p
appl
dence
par la
tageu
pond
d'indi
Je sça
avec
mais
aille
nos S
sojns.
de D
heurs
nous
crédit
veur
à quo
Ne de
les m
donne
ses so

le Comte, premier Ministre, qui en avoit informé l'Empereur, & que Sa Majesté avoit fait sur le champ expédier un ordre au Viceroi de Canton d'examiner cette affaire, & de la régler à notre satisfaction.

C'est bien ici le lieu d'admirer les ressources de la Providence. Les difficultés qui paroissoient insurmontables, se sont applanies dans un instant; ce que la prudence sembloit réprouver, a produit, par la confiance en Dieu, le plus avantageux succès. C'est aussi ce que j'ai répondu à ceux qui blâmoient d'un peu d'indiscrétion la requête du Supérieur. Je sçais, leur disois-je, que l'on doit agir avec réserve & avec circonspection: mais il ne faut pas que cette prudence aille jusqu'à abandonner nos freres & nos Supérieurs dans leurs pressans besoins. Nous sommes ici pour la cause de Dieu; c'est à lui d'écarter les malheurs que nous avons à craindre; & si nous ne sçavons pas tirer parti du foible crédit que nous avons à Peking, en faveur des Missionnaires des Provinces, à quoi bon être ici en si grand nombre? Ne devons-nous pas tout remettre entre les mains de la Providence; qui n'abandonne jamais l'innocent qui se confie à ses soins?

Je dois vous faire remarquer que ce *Tsong-tou* ou Viceroi de Canton, auquel l'affaire a été renvoyée, n'est nullement favorable aux Européens. Il n'a point oublié les chagrins que lui causerent les Anglois au commencement de son élévation au grade de Gouverneur de cette province; pour se venger des Européens, il a exercé la plus grande rigueur à l'égard de deux Missionnaires Franciscains qu'il retenoit prisonniers à Canton, & qu'il a fait condamner depuis à une prison perpétuelle. Il use de précautions infinies pour empêcher qu'aucun Missionnaire n'entre dans les terres; & il a différé avec affectation d'annoncer à l'Empereur l'arrivée des Peres Bourgeois & Collas.

Ce Viceroi ayant donc reçu l'ordre de l'Empereur d'examiner l'affaire du Pere Lefevre, eût mieux aimé que ce Pere retournât à Macao, que de l'avoir sous ses yeux à Canton. Dans cette vue, il envoya des Mandarins à Macao, qui fommerent les Macaoniens de recevoir le Pere Lefevre, & qui exécuterent cette commission d'une maniere très-mortifiante pour les Portugais; car ils les forcerent, malgré toutes les raisons qu'ils purent alléguer, à promettre de

rece
pour
de fa
la re
un c
lomm
venu
teren
vent
qua p
de lu
Dieu
Rois
fait a
l'Emp
tent
missio
Bour
Pekin
pre
cisca
une p
fans
comm
prond
de ce
est ist
heure
main
L'a

recevoir ce Pere , & à servir de caution pour lui , s'il lui arrivoit quelque chose de fâcheux. Les Portugais , pour justifier la résistance qu'ils avoient faite , firent un détail au Viceroi de toutes les calomnies les plus atroces , qui leur étoient venues d'Europe contre nous , & y ajoutèrent toutes celles qu'ils avoient inventées eux-mêmes. Le Viceroi ne manqua pas alors d'écrire à l'Empereur , & de lui faire ce rapport calomnieux. Mais Dieu tient entre ses mains le cœur des Rois. Non-seulement ces calomnies n'ont fait aucune impression sur l'esprit de l'Empereur ; car ce Prince , non-content de donner au Pere Lefevre la permission de venir à Canton , & aux Peres Bourgeois & Collas celle de venir à Peking , a de plus ordonné , de son propre mouvement , que les deux Franciscains condamnés par le tribunal à une prison perpétuelle , fussent renvoyés sans aucun mauvais traitement , & a commué en peine d'exil , celle de mort prononcée contre un des Conducteurs de ces mêmes Peres. *A Domino factum est istud.* Que les choses prennent un heureux cours quand Dieu y met la main !

L'année révolue après mon arrivée à

Peking, j'ai été appelé près de l'Empereur en qualité d'horloger, je ferois mieux de dire en qualité de machiniste; car ce ne font point en effet des horloges que l'Empereur nous demande, mais des machines curieuses. Le Frere Thébaut, qui est mort quelque-temps avant que j'arrivasse, lui a fait un lion & un tigre qui marchent seuls, & font trente à quarante pas. Je suis chargé maintenant de faire deux hommes qui portent un vase de fleurs en marchant. Depuis huit mois j'y travaille, & il me faudra bien encore un an pour achever l'ouvrage. C'est ce qui m'a donné plusieurs fois l'occasion de voir l'Empereur de près. C'est un Prince grand & bien fait. Il a la physionomie très-gracieuse, mais capable en même-temps d'inspirer le respect. S'il use, à l'égard de ses sujets, d'une grande sévérité, je crois que c'est moins par caractère, que parce qu'il ne pourroit autrement contenir, dans les bornes de la dépendance & du devoir, deux Empires aussi vastes que la Chine & la Tartarie. Aussi les plus grands tremblent devant lui. Toutes les fois qu'il m'a fait l'honneur de me parler, ç'a été avec un air de bonté capable de m'inspirer la confiance de lui parler pour

le h
rem
nit
un
fois
moi.
& j
enco
tinct
sur l
parti
moni
qui,
je sç
pour
étoie
erreu
se me
quest
grand
par l
en hi
son tr
ne co
dans
confer
avanc
rable
férico
l'évan

le bien de la religion ; & je le ferai sûrement , si jamais la providence me fournit encore l'occasion d'avoir avec lui un entretien particulier. La première fois que je l'ai vu , il étoit à côté de moi , il m'interrogeoit sur mon ouvrage , & je lui répondois sans le connoître encore ; car il n'a d'autre marque distinctive qu'un petit bouton de soie rouge sur le bonnet , ne différant en rien des particuliers , quand il n'est pas en cérémonie. Je le prenois pour quelque Grand , qui , avant l'arrivée de l'Empereur , que je sçavois devoir venir , étoit envoyé pour s'informer auparavant en quel état étoient les choses. Je ne revins de mon erreur , que lorsque je vis le Mandarin se mettre à genoux pour répondre à une question que fit l'Empereur. C'est un grand Prince ; il voit tout & fait tout par lui-même. Dès la pointe du jour , en hiver comme en été , il monte sur son trône , & commence les affaires. Je ne comprends pas comment il peut entrer dans un si grand détail. Dieu veuille le conserver encore long-temps. Plus il avance en âge , plus il devient favorable aux Européens. Si le Pere des miséricordes daignoit lui faire connoître l'évangile , que la religion gagneroit

bientôt à la Chine ce qu'elle perd peut-être tous les jours en Europe ! Du caractère dont il est , il est capable de tout entreprendre & de réussir en tout : il n'a témoigné de la crainte dans aucune occasion , & son esprit lui fournit des ressources dans les événemens les plus imprévus.

Quant à moi , je suis obligé de me rendre tous les jours au palais ; de sorte que je ne puis être à la ville avec mes freres , mon emploi me mettant dans la nécessité de demeurer à *Haitien* , où Sa Majesté fait sa résidence ordinaire. J'avois auparavant avec moi le Frere Attiret , mais ce saint Religieux , cet habile artiste est mort , comme vous sçavez , depuis quelque temps. Les autres Missionnaires qui entrent au palais , ne sont point François , & habitent d'autres maisons. Si je n'avois , au reste , que les ouvrages que nous donne l'Empereur , j'aurois le temps de respirer ; mais les Princes & les Grands de l'Empire s'adressent aux Européens pour avoir soin de leurs montres & des horloges qui sont ici en grand nombre , & nous ne sommes que deux en état de les racommoder , un Pere de la propagation & moi. Nous nous trouvons par-là , je ne dis pas occupés ,

mais
mêm
teres

Il
se pr
vent
culier
est Ré
J'ai é
dédai
Attire
bres.
mier
auprè
place
son éle
dans se
où , aff
que no
nant i
ensuite
l'Empe
qui s'ur
n'avon
la Chi
cette d
pour la
espéran
travail
trumen

mais accablés de travail. Je n'ai pas même le temps d'apprendre les caracteres chinois.

Il est vrai aussi que par ce moyen on se procure des connoissances qui peuvent être utiles à la Mission. J'ai en particulier celle du frere de l'Empereur, qui est Régent de l'Empire en son absence. J'ai été trois fois chez lui, & il n'a pas dédaigné de nous venir visiter, le Frere Attiret & moi, dans nos petites chambres. J'ai encore celle du Comte, premier Ministre, le seul qui ait du crédit auprès de l'Empereur. Il occupe cette place depuis vingt ans, & cela seul fait son éloge. Le mois passé, j'eus avec lui, dans son palais, un entretien assez long, où, assis à ses côtés, je lui dis clairement que nous n'avions d'autre dessein en venant ici que de prêcher l'Evangile, & ensuite de rendre nos petits services à l'Empereur. J'ajoutai bien d'autres choses qui sûrement l'ont convaincu que nous n'avons aucune autre vue en venant à la Chine. Il pourroit bien résulter de cette conférence quelque avantage réel pour la religion. Et c'est cette seule espérance de lui être utile qui me fait travailler avec quelque plaisir aux instrumens dont je vous ai parlé; tandis

que si je suivois mon inclination, j'aime-
rois bien mieux être dans les terres
occupé à l'instruction des Néophytes &
à la conversion des infideles. La Provi-
dence a disposé des choses autrement,
& j'espere qu'elle tirera sa gloire de
tout.

Au reste, nous faisons au palais nos
ouvrages tranquillement. Nous y avons
des ouvriers qui travaillent sous notre
direction : personne ne nous inquiete.
J'y récite sans gêne, devant les Manda-
rins infideles, mon office & mes autres
prieres. Vous voyez par-là combien
nous y sommes libres pour l'exercice
de notre religion, & combien l'Empe-
reur est discret à cet égard. On avoit
une espece de vase d'acier auquel on
souhaitoit de faire donner une couleur
bleue. On me demanda si je le pou-
vois ; ne sçachant pas quel étoit l'u-
sage de ce vase, je répondis d'abord
que je pouvois du moins l'essayer.
Mais sur ces entrefaites je fus averti
que ce vase étoit destiné à des usages
superstitieux : les Mandarins qui le
sçavoient bien vouloient m'en faire
mystere. Alors j'allai les trouver, & je
leur dis en souriant : Quand vous m'a-
vez proposé de préparer ce vase, vous

n'ave
tels u
avec
je ne
Les M
me pr
assez p
de leu
qu'il
convi
bonne
prêch
frent p
ce n'e
& dan
de la
autre
conqu
dans le
quelqu
les rass
auroit
fire. V
ce que
quelqu
avec t
sacrific

n'avez pas ajouté que c'étoit pour tels & tels usages, qui ne s'accordent point avec la sainteté de notre religion. Ainsi je ne puis absolument m'en charger. Les Mandarins se mirent à rire, & ne me presserent pas davantage, témoignant assez par-là le peu de cas qu'ils faisoient de leurs Dieux; ainsi le vase est resté tel qu'il étoit. L'Empereur & les Grands conviennent que notre religion est bonne. S'ils s'opposent à ce qu'on la prêche publiquement, & s'ils ne souffrent pas les Missionnaires dans les terres, ce n'est que par des raisons de politique, & dans la crainte que sous le prétexte de la religion nous ne cachions quelque autre dessein. Ils sçavent en gros les conquêtes que les Européens ont faites dans les Indes: ils craignent à la Chine quelque chose de pareil. Si on pouvoit les rassurer sur ce point-là, bientôt on auroit toutes les permissions qu'on desire. Voilà, mon Révérend Pere, tout ce que j'ai à vous marquer qui mérite quelque attention. Je me recommande, avec toute notre Mission, à vos saints sacrifices, J'ai l'honneur d'être, &c.



L E T T R E

*Du Révêrend Pere ***** , Missionnaire de
la Compagnie de Jesus , à M. d' Aubert ,
premier Président du Parlement de Douai.*

De Canton , le 16 avril

M O N S I E U R ,

J'ai reçu votre lettre, datée du 1^{er} de septembre de l'année 1761. En vérité, Monsieur, je ne sçais comment vous marquer la reconnoissance que m'inspirent les bontés sans nombre dont vous daignez m'honorer. Pour toute récompense, vous me demandez de vous instruire de ce que j'ai remarqué de plus intéressant & de plus curieux au sujet des deux articles de votre lettre sur lesquels vous insistez le plus, qui sont, la langue du pays, & la maniere dont s'y font les études. Ces deux objets, Monsieur, demanderoient plusieurs volumes pour être développés comme il faut. Je vais cependant tâcher de vous satisfaire; mais je vous prie de m'excuser,

si je
que v
tenter
de ce
sçavo

Je
langue
& la

mesur
m'app

pas da
expres

so xan
ils ne

exprim
souven

nécessi
se fair

caracte
roglyp

dans q
langue

gner c
que te

Ce sero
les ter

exemp
ture, d
horrib
nous,

si je n'entre pas dans tous les détails que vous pourriez désirer. Je me contenterai de vous envoyer un précis de ce qu'il y a de plus important à sçavoir.

Je m'étois d'abord imaginé que la langue Chinoise étoit la plus féconde & la plus riche de l'univers; mais à mesure que j'y fais des progrès, je m'apperçois qu'il n'y en a peut-être pas dans le monde de plus pauvre en expressions. Les Chinois ont plus de soixante mille caractères, & cependant ils ne peuvent rendre tout ce qu'on exprime dans les langues de l'Europe, souvent même ils se trouvent dans la nécessité de se servir de l'écriture pour se faire entendre. Chaque mot a son caractère particulier, ou son signe hiéroglyphique. Imaginez-vous, Monsieur, dans quelle confusion tomberoit notre langue, si quelqu'un s'avisoit de désigner chaque mot, chaque nom, chaque temps, par un caractère spécial! Ce seroit bien pire, si l'on marquoit ainsi les termes d'arts & de sciences, par exemple, ceux de peinture, d'architecture, de géométrie, de philosophie. Quel horrible embarras ne seroit-ce pas pour nous, s'il nous falloit étudier tous ces

divers caracteres? Telle est la langue Chinoise.

Le son des caracteres Chinois ne varie que très-rarement, quoique la figure en soit fort différente, & qu'ils ne signifient pas la même chose. Cette langue est si pleine d'équivoques, qu'il est extrêmement difficile d'écrire ce qu'on entend prononcer, & de comprendre le sens d'un livre dont on fait la lecture, si l'on n'a le livre sous les yeux. Il arrive de-là que souvent on n'entendra pas le discours d'un homme, parlât-il avec la plus grande exactitude, de sorte que la plupart du temps il est obligé, non-seulement de répéter ce qu'il a dit, mais encore de l'écrire. Chaque province a, pour - ainsi - dire, son langage ou jargon particulier; cela n'est pas étonnant; il en est de même en France & chez tous les peuples du monde. Le langage de la province de *Fokien* me paroît beaucoup plus obscur que celui des autres. Jugez, Monsieur, de la difficulté de s'entendre, lorsque les peuples de ces différentes provinces sont obligés de commercer ensemble; mais cet embarras cesse lorsqu'ils prennent le temps & la peine d'écrire; car leurs caracteres sont les mêmes dans toute l'étendue de cet Empire.

O
mult
de la
de c
roit
stéril
plus,
pas
carac
enric
term
gue r
née c
quabl
cela c
vingt
tions
que le
gieux
pas n
encor
mes c
Vo
qui o
de vo
sçacha
nois
gion,
alpha
sens &

On est persuadé en Europe que leur multiplicité est une preuve de la richesse de la langue Chinoise ; mais avec plus de connoissance & de réflexion, on verroit que c'est plutôt une marque de sa stérilité. Les soixante mille caractères & plus, dont elle est composée, ne seroient pas comparables à la multiplicité des caractères dont la langue Latine seroit enrichie, si on en réduisoit tous les termes à un signe particulier. Notre langue même, qui est beaucoup plus bornée que la Latine, l'emporteroit inmanquablement sur la Chinoise. Ajoutez à cela que les Européens expriment avec vingt-quatre lettres toutes les modifications de leur langue naturelle, au lieu que les Chinois, avec le nombre prodigieux de leurs hiéroglyphes, ne peuvent pas même fixer leur prononciation, encore moins le véritable sens des termes de leur langue.

Vous sçavez par les Lettres édifiantes qui occupent si dignement une partie de vos loisirs, que nos Missionnaires ne sçachant comment expliquer aux Chinois les mystères de notre sainte religion, ont été obligés de leur faire un alphabet, & de convenir avec eux du sens & de l'étendue des termes. La rai-

son en est que la langue Chinoise n'a pas un seul caractère pour expliquer les principes de notre philosophie & les mystères de notre foi. Telle est en général la pauvreté de leur langue.

Il est certain que l'usage des caractères & des lettres est fort ancien parmi eux ; leurs historiens en attribuent l'invention à *Fo-hi*, leur premier Empereur ; mais alors le nombre n'en étoit pas si grand qu'aujourd'hui, & ils n'avoient point le degré de perfection où nous les voyons à présent.

Les uns sont simples, les autres composés de deux ou de plusieurs lettres simples. Ordinairement les caractères composés sont hiéroglyphiques, ou ont quelque chose de l'hiéroglyphe ; car il arrive très-fréquemment que les Chinois ajoutent à la plus grande lettre qui est comme le corps du caractère, & qui n'a souvent aucun rapport à la chose qu'ils veulent désigner, une autre petite lettre qui détermine le sens & la signification du caractère. Par exemple, à la lettre majuscule d'un caractère qui signifiera les passions de l'ame, ils ajouteront une autre lettre qui désignera le sujet de ces passions ; ces sortes de caractères ne sont pas tout-à-fait hiéroglyphiques, ils ont
seulement

seul
Lor
mot
une
ils se
ques
la do
comp
signif
qui e
la do
signifi
elles t
Par
il y e
qu'un
qui le
quelqu
donne
mots,
préten
avoir
ses de
tre un
peut e
un hor
cela c
même
dont je
pourro
T

seulement quelque chose du hiéroglyphe. Lorsqu'au contraire les deux lettres, ou mots dont le caractère est composé, ont une relation directe à la chose signifiée, ils sont alors parfaitement hiéroglyphiques. Ainsi, pour exprimer par exemple la docilité d'un homme, le caractère est composé de deux lettres, dont l'une signifie un homme, & l'autre un chien; qui est le symbole de l'obéissance & de la docilité. Or ces deux lettres étant significatives & relatives au même sujet, elles forment un hiéroglyphe parfait.

Parmi ce grand nombre de caractères, il y en a beaucoup dont les lettres n'ont qu'un rapport très-éloigné au sujet, ce qui les rend extrêmement obscurs, & quelquefois inintelligibles. Pour vous en donner une idée, reprenons ces deux mots, *homme & chien*, par lesquels on prétend signifier la docilité; ils peuvent avoir plusieurs autres significations prises de la nature même du chien, car: outre un homme docile, ce hiéroglyphe peut encore désigner un homme fidele, un homme hargneux, un g'outon, tout cela convient au chien; il en est de même d'une infinité d'autres caractères, dont je vous épargne ici la liste, qui ne pourroit que vous ennuyer beaucoup.

Quoique le nombre de ces caractères s'étende presque à l'infini, les Chinois n'ont cependant que trois cens soixante-cinq lettres, mais chaque lettre a cinq inflexions différentes, marquées dans leur dictionnaire, à peu près comme nous marquons dans les nôtres les syllabes longues & breves; ainsi les trois cens soixante-cinq lettres montent, pour ainsi dire, jusqu'au nombre de huit cens vingt-cinq; de sorte que quoique le nombre des lettres ne puisse se comparer à celui des caractères, les Chinois font tant de combinaisons, qu'il n'est presque aucune parole qui n'ait son nom & son hiéroglyphe particulier, & c'est en cela précisément que consiste toute la langue Chinoise.

Je sens, Monsieur, combien doit être imparfaite l'idée que j'ai voulu vous donner de cette langue, je ne pourrois traiter cette matière plus au long sans m'engager dans des discussions interminables & aussi obscures que la langue même; j'abandonne aux plus sçavans que moi le soin d'en développer plus amplement le mécanisme & la marche. Venons maintenant à la manière dont se font les études en Chine.

Le temps qu'on y emploie n'est point

fixe
abli
rich
gar
cote
çoiv
conv
men
de d
dians
à leu
le no
à tou

Un
nomb
& de
n'étud
sans p
céder
qui as
pas pl
maître
certain
roglyp
passe a

(1) L
contien
gées pa
Mentius

fixé; il n'y a pas même d'école qui soit absolument publique. Ceux qui sont assez riches pour entretenir un maître, le gardent dans leurs maisons. Les autres se cottisent pour en avoir un, dont ils reçoivent les leçons dans un lieu dont ils conviennent avec lui; ces derniers forment ordinairement une société de dix, de douze, & quelquefois de quinze étudiants, qui, outre l'argent qu'ils donnent à leur maître, sont encore obligés de le nourrir ou à frais communs ou tour à tour.

Un maître ne peut pas avoir un grand nombre d'écoliers à cause de la quantité & de la difficulté des caractères. Ceux qui n'étudient que pour apprendre les lettres, sans prétendre aux degrés, peuvent excéder le nombre de vingt, mais ceux qui aspirent aux grands emplois ne sont pas plus de huit ou dix sous un même maître. On commence par l'étude de certains livres, où se trouvent les hiéroglyphes les plus communs; de-là on passe aux quatre livres (1), ensuite on

(1) Les trois premiers sont de *Confucius*, & contiennent un recueil de ses sentences, rédigées par son petit-fils. Le quatrième est de *Mentius*, & renferme les conférences de ce

vient à l'écriture , après quoi l'on s'exerce à faire de petites compositions qu'on appelle essais.

Les Chinois ont cinq livres classiques, que les étudiants doivent apprendre pour être admis aux grades ; ces livres s'appellent *King*, c'est-à-dire, livres d'une doctrine immuable & constante. Le premier est le livre des variations. Le second contient l'histoire des Empereurs *Yao & Chun*, successeurs de *Fo-hi*, & des trois premières races qui ont gouverné la Chine. Le troisième est un recueil de vers & d'odes, composés à la louange des anciens philosophes & des héros célèbres. Autrefois on étoit dans l'usage de faire des chansons & d'autres pièces de vers en l'honneur des Empereurs, lorsqu'ils montoient sur le trône. Toutes ces poésies étoient précieusement conservées, & le peuple aimoit à les chanter ; mais ce même peuple ayant glissé dans ces mêmes recueils plusieurs pièces apocryphes & d'une doctrine dangereuse, *Confucius* en fit la critique, & rejetta tout ce qui n'étoit point authentique & reconnu pour tel. Les Chi-

philosophe. On les appelle les quatre livres, parce que ce sont des livres par excellence.

nois t
docte
la leç
rits,
obser
ciel,
cêtres
néraill
intitul
Ou
livres
autres
livres.
livres
tienne
ce phi
cius, c
ferme
avec
temps.
Lors
la doct
fortes d
qu'un
second
donne
il faut
licenci
Quar
rois ve

nois font grand cas de ce livre , & leurs docteurs ne cessent d'en recommander la lecture. Le quatrieme est celui des rits , il traite des cérémonies qu'on doit observer dans les sacrifices qu'on fait au ciel , à la terre , aux esprits , aux ancêtres , dans les mariages , dans les funérailles , &c. Le cinquieme enfin est intitulé *le printemps & l'automne.*

Outre ces cinq livres , qui sont les livres sacrés des Chinois , il y en a quatre autres , nommés simplement *les quatre livres.* On appelle les trois premiers , *livres de Confucius* , parce qu'ils contiennent un recueil des sentences de ce philosophe. Le quatrieme est de *Mencius* , qui vivoit cent ans après , & renferme les conférences de ce philosophe avec les plus habiles maîtres de son temps.

Lorsque les étudiants possèdent à fond la doctrine de ces livres , ils ont deux fortes d'examens à subir ; le premier n'est qu'un exercice préparatoire ; mais le second est un examen en regle , qui donne droit aux autres examens par où il faut passer pour parvenir au grade de licencié.

Quand les Gouverneurs ou les Vice-rois veulent en faire un , ils convoquent

une assemblée d'étudiants, & leur donnent pour sujet de leurs compositions des sentences tirées des livres classiques. Ces compositions étant finies, ils les examinent, & font ensuite afficher les noms de ceux qui les ont faites, selon le degré de bonté des ouvrages.

Outre cet examen, il y en a trois autres pour parvenir au degré de bachelier; ils se font en trois ans. Ceux qui se sont distingués au premier, sont admis au second, & si dans celui-ci ils ont satisfait leurs examinateurs, on les reçoit pour le troisième qui est décisif. Ce dernier commence dès le matin, on lit d'abord la liste des aspirans; ensuite on leur distribue les sujets des compositions, tirés des livres classiques.

Les étudiants sont tous enfermés dans la grande salle du palais du Gouverneur de la province où se fait l'examen, ou s'ils sont en trop grand nombre, ils s'assemblent dans un lieu plus commode que choisit le même Mandarin; quand ils y sont une fois, ils ne peuvent ni en sortir, ni avoir de conversation entr'eux que leurs compositions ne soient finies; ils sont gardés par des soldats Tartares, qui les examinent en entrant pour voir s'ils n'ont point avec eux des

livres
leur co

Lors

Mandan

à exam

près à

les meil

Je ne ve

rémonie

nation,

partie,

longues

Il suffir

server

obligés

nouvel

émérite

les bach

dit plus

noms c

expliqu

ensuite

sujets q

examine

lon la b

tage les

de la p

réputés

qui est t

cenés c

livres dont ils puissent se servir pour leur composition.

Lorsqu'elles sont achevées, le grand Mandarin les lit, & les donne ensuite à examiner à des lettrés, qu'il tient exprès à ses gages; après quoi il choisit les meilleures, & nomme les bacheliers. Je ne vous dirai point quelles sont les cérémonies qui s'observent à cette nomination, outre que je les ignore en grande partie, on m'a dit qu'elles étoient aussi longues que le récit en seroit ennuyeux. Il suffira de remarquer que pour conserver leur grade, les bacheliers sont obligés de subir tous les trois ans un nouvel examen jusqu'à ce qu'ils soient émérites. Deux jours avant cet examen les bacheliers s'assemblent comme je l'ai dit plus haut. Là on tire au fort les noms de trois d'entr'eux qui doivent expliquer trois passages des *quatre livres*; ensuite on lit les compositions sur les sujets qu'on a donnés, & on les fait examiner; puis on assigne les places selon la bonté des compositions. On partage les bacheliers en six classes: ceux de la première & de la seconde sont réputés habiles; ceux de la troisième, qui est toujours la plus nombreuse, sont censés du commun; c'est une espece de

deshonneur que d'être mis dans la quatrième & la cinquième ; mais il n'y a que ceux de la sixième qui perdent leur degré.

Après tous ces examens, ceux qui veulent être admis au rang des Licenciés, en ont encore trois à subir. Les deux premiers ne sont que préparatoires, mais le troisième est un examen rigoureux & solennel, qui se fait une fois en trois ans dans chaque Métropole. L'Empereur députe pour examinateurs deux Grands Mandarins, dont le premier, qui est le Président de l'examen, est ordinairement tiré du collège royal ; le second lui sert d'Assesseur ou de Lieutenant. Ces deux Mandarins ne peuvent être originaires de la province pour laquelle ils sont députés, & c'est une règle qui s'observe exactement dans tout l'Empire. Vous sentez, Monsieur, la raison de cet usage ; sans cela il y auroit des fraudes sans nombre, & la faveur y feroit tout. Cependant malgré cette précaution, & quantité d'autres dont on use, on vend ici comme ailleurs, le degré de Licencié ; à la vérité, si l'Empereur en est instruit, les Mandarins sont punis de mort.

Le mois, le jour, l'heure, & géné-

ralem
des L
jours
comm
après
dans
ceux
toires
mier
lesqu
grave
donn
Cette
matin

La
en fo
le 14

Le
Kong
chois
pereu
quant
vent
aspira
longu
une g
ses s
falle
Exan

Le

ralement tout ce qui concerne l'examen des Licenciés, est réglé; il se fait à trois jours différens. La premiere assemblée commence le 8 de la huitieme lune, après midi, & dure jusques bien avant dans la nuit; on y lit le catalogue de ceux qui ont subi les examens préparatoires. Le 9, au point du jour, le premier Mandarin propose les sentences sur lesquelles on doit s'exercer; elles sont gravées sur une planchette, & l'on en donne un exemplaire à chaque aspirant. Cette premiere assemblée finit le 10 au matin.

La seconde commence le 11, & l'on en sort le 13. La troisieme commence le 14 & finit le 16.

Le lieu où se fait l'examen s'appelle *Kong-y-ven*, c'est-à-dire le lieu où l'on choisit ceux qu'on doit présenter à l'Empereur. C'est un grand édifice, où sont quantité de petites cellules, qui ne peuvent contenir qu'un homme, chaque aspirant a la sienne; elles forment une longue gallerie, au bout de laquelle est une grande salle où le Vice-Roi tient ses séances. Aux deux côtés de cette salle il y a dix chambres destinées à dix Examineurs.

Le Vice-Roi de la province préside à

l'examen, en ce qui regarde le bon ordre. Des soldats Tartares conduisent les Bacheliers dans leurs cellules; ensuite on en ferme les portes, & l'on y appose le sceau du Vice-Roi.

Tous ces préliminaires étant finis (j'en ometts beaucoup d'autres pour éviter la longueur) on donne les sujets des compositions qui sont tirés des livres dont j'ai fait mention plus haut; & lorsqu'elles sont achevées, on les fait transcrire par des Ecrivains destinés à cet office, afin que les Examineurs ne puissent reconnoître la main de leurs auteurs; ensuite on les remet aux Examineurs qui, les ayant lues, en rendent compte aux Mandarins, après quoi on détermine un jour pour déclarer les Gradués. Dans l'intervalle on envoie leurs noms à l'Empereur, comme pour lui présenter des gens capables de le servir dans le gouvernement de ses états; & le jour auquel on affiche ces noms, le Vice-Roi donne un grand festin aux nouveaux gradués, & leur fait présent à chacun, de la part de l'Empereur, d'une tasse d'argent, & d'un bonnet surmonté d'une pomme de vermeil. Le lendemain ils reçoivent la visite de tous les Mandarins de la Métropole, qu'ils vont remercier le même

jour
l'ex
C
rat e
& f
de l'
tout
y fa
que
mier
faut-
pere
com
min
siem
veni
V
l'inf
être
car,
ont
exer
men
nent
pend
& e
les p
dans
A
s'app

jour en grande cérémonie. Ainsi finit l'examen des Licenciés.

Celui qu'il faut subir pour le Docteurat est le même, à peu de chose près, & se fait à *Peking*. On l'appelle examen de l'assemblée générale des Licenciés de toutes les provinces de l'Empire, & l'on y fait environ cent cinquante Docteurs, que l'on divise en trois classes. La première n'en contient que trois, encore faut-il qu'ils aient été examinés par l'Empereur même. Le nombre de ceux qui composent la seconde n'est point déterminé, non plus que celui de la troisième, ce qui ne les empêche pas de parvenir aux plus grands Mandarinats.

Vous conviendrez, Monsieur, que l'institution de tous ces degrés n'a pu être dictée que par une sage politique; car, outre l'affection que les Chinois ont naturellement pour leurs lettres, cet exercice continuel, ces fréquens examens les tiennent en haleine, leur donnent une noble émulation, les occupent pendant la meilleure partie de leur vie, & empêchent que l'inaction & l'oisiveté les poussent à exciter des brouilleries dans l'Etat.

Aussi-tôt que l'âge leur permet de s'appliquer à l'étude des lettres, ils as-

pirent au degré de Bachelier ; souvent ils ne l'obtiennent qu'après bien du travail & de la peine ; & après l'avoir obtenu , ils sont occupés presque toute leur vie à le conserver par des nouveaux examens , ou à monter aux degrés supérieurs. Par ces grades ils s'avancent dans les charges , & jouissent de certains privilèges qui les distinguent du peuple , & leur donnent des titres de noblesse.

Si les enfans des Mandarins ne suivent pas les traces de leurs peres , en s'appliquant comme eux à l'étude des lettres & des loix , ils retombent ordinairement dans l'état populaire à la première ou seconde génération. D'ailleurs , ces exercices fournissent à plusieurs les moyens de vivre. Ils se font Maîtres d'écoles , & leur science les met à couvert des rigueurs de la pauvreté. Cependant , comme il se trouve des inconvéniens dans les meilleures choses , cette grande application aux lettres rend les Chinois moins propres à la guerre , éteint en eux cette humeur martiale qui naît avec les peuples les plus barbares , & leur fait négliger les arts , dont on prétend qu'ils avoient autrefois des connoissances plus étendues & plus parfaites.

Je
Chin
absol
chaq
des
xerce
deux
teurs
fantes
colle
qu'on

Le
taires
teurs
nomb
ils for
Tarta
pluſie

Le
liers
un ex
d'adre
Candi
aspire
pour
tous
deux
à-dire
lune.
Vice-

Je vous ai dit, Monsieur, que les Chinois n'avoient pas d'école qui fût absolument publique; cependant dans chaque ville, grande ou petite, il y a des especes d'Académies où l'on s'exerce aux belles-lettres, & dont un ou deux Mandarins licenciés sont les Directeurs. Mais les études y sont si languissantes, ou plutôt si négligées, que ces colleges ne méritent pas le beau nom qu'on leur donne.

Les Chinois ont aussi des degrés militaires; il y a des Bacheliers & des Docteurs d'armes. Les premiers égalent en nombre les Bacheliers de lettres, mais ils sont presque tous Tartares ou fils de Tartares, & ne sont point divisés en plusieurs classes comme les seconds.

Le Mandarin examinateur des Bacheliers d'armes, donne ces degrés après un examen dans lequel on exige plus d'adresse que de science de la part des Candidats. Les Bacheliers d'armes qui aspirent au grade de Licencié subissent, pour l'obtenir, un examen qui se fait tous les trois ans dans la Métropole, deux mois après celui des lettrés, c'est-à-dire au commencement de la dixième lune. Il y a trois assemblées, & c'est le Vice-Roi qui y préside. Dans la pre-

miere, on fait tirer des fleches aux aspirans; dans la seconde, on éprouve leur adresse à monter à cheval & à courir dans une plaine voisine de la Métropole; enfin, dans la troisieme, on leur donne des sujets de composition sur quelques parties de l'Art militaire. On affiche ensuite les noms de ceux qui ont le mieux réussi, de la même maniere qu'on le pratique dans l'examen des Licenciés des lettres.

L'examen des Docteurs d'armes se fait à la Cour la même année que celui des Docteurs de lettres, & ceux qui emportent ce dernier grade, ont droit à tous les emplois militaires qui répondent à ceux que les Lettrés obtiennent en vertu de leurs degrés.

Je ne vous détaillerai point, Monsieur, toutes les précautions dont on use pour obvier aux inconvéniens & aux abus que la faveur a coutume d'introduire dans ces sortes d'examens; elles sont les mêmes que ceux des Lettrés; mais cela n'empêche pas qu'on ne trouve à la Chine au moins autant de Capitaines inhabiles que d'ignorans Mandarins. Quoique la peine de mort soit attachée à la vente des suffrages, il arrive cependant rarement qu'on l'inflige aux

Exar
D'ab
trop
roit
denc
de s
prov
nem
neur
ions
cutic
neme
bien
parti
par-t
com
cile
du P
viro
Te
vatic
deux
vous
temp
autre
feme
donn
time
&c.

Examineurs qui prostituent les leurs. D'abord le nombre des coupables seroit trop grand, & bientôt l'Empire n'auroit plus de Mandarins; d'ailleurs les dénonciations sont rares, & l'on craint de se mettre à dos les Gouverneurs des provinces qui, sous divers prétextes, ne manqueroient pas de venger l'honneur du Mandarinat, soit par des exactions tyranniques, soit par des persécutions cruelles, soit par des emprisonnemens qu'ils motivent toujours assez bien, pourvu qu'ils aient à la Cour des partisans de leur iniquité. Ici, comme par-tout ailleurs, ces derniers sont fort communs; & l'injustice est toujours facile à commettre, quand on a la faveur du Prince ou l'amitié de ceux qui l'environnent.

Telles sont, Monsieur, les observations que j'ai faites relativement aux deux objets principaux de la lettre dont vous m'avez honoré. Aussi-tôt que le temps me permettra de répondre à vos autres questions, je saisirai avec empressement l'occasion de le faire, & de vous donner des marques de la profonde estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

L E T T R E

*Du Révérend Pere Dolliers, Missionnaire
de la Compagnie de Jesus, à Madame....*

A Peking, le 8 octobre 1769;

MADAME,

Je doute que vous ayez reçu ma dernière lettre. J'y entrois dans d'assez longs détails sur les objets de notre zele, & je m'étois proposé en l'écrivant de satisfaire amplement votre pieuse curiosité. Les reproches que vous me faites sur mon silence; le peu de connoissance que vous paroissez avoir de l'état actuel de notre sainte religion dans le pays d'où je vous écris; l'empressement avec lequel vous me demandez d'en être instruite, tout cela me fait croire, Madame, que ma relation n'est point parvenue jusqu'à vous. N'attendez cependant pas que je vous informe de si-tôt de la situation de nos affaires. Plusieurs raisons m'en empêchent. La première est le défaut de temps. Comme je com-

mence
un peu
bien j
charge
tions é
cher p
tons d
leurs j
morte
jusqu'à
fanté
ne pou
que ve
voule
raison
que de
Je pou
trer q
fécuti
font c
norab
elle p
que le
la cor
satisfa
à renc
ceux-c
mais i
les cir
A tout

mence à parler la langue Chinoise avec un peu d'aifance (personne ne ſçait combien je l'achete cher), on vient de me charger des conférences , des méditations & des ſermons qui doivent ſe prêcher pendant la retraite que nous comptons donner après la Conception. D'ailleurs je releve à peine de trois maladies mortelles qui m'ont mené ſucceſſivement juſqu'aux portes du tombeau , & ma fanté en eſt tellement affoiblie , que je ne pourrois , ſans imprudence , faire ce que vous exigez de moi. Enfin , ſi vous voulez que je vous en diſe une autre raiſon , c'eſt que je n'ai guere à préſent que des choſes affligeantes à vous écrire. Je pourrois bien cependant vous montrer quelques héros qui durant la perſécution , qui n'eſt que ſuspendue , ſe ſont comportés d'une maniere très-honorable à la religion , dans un pays où elle prend ſi peu : je vous dirai même que les infidèles ont été plus frappés de la conſtance de ce petit nombre , que ſatisfaits de la coupable facilité des autres à renoncer à leur foi. Ce n'eſt pas que ceux-ci ayent formellement apoſtafié ; mais ils ont fléchi plus ou moins , ſelon les circonſtances où ils ſe ſont trouvés. A tout prendre , la religion a gagné dans

l'esprit des infidèles, malgré la défection de plusieurs, qui, au sortir des prisons & des tribunaux, sont venus demander pénitence.

Rien ne décele mieux le génie bizarre des Chinois que la manière dont les choses se sont passées pendant cette persécution. On faisoit venir les chrétiens devant les tribunaux; là on les interrogeoit sur leur culte, sur leur doctrine, sur leurs usages & leurs cérémonies; & sur leurs réponses les Juges ne pouvoient s'empêcher d'approuver & de louer le culte, la doctrine, les usages & les cérémonies des chrétiens. Cependant ils ont employé la ruse, les promesses, les menaces, les tortures même, pour les obliger à dire au moins quelque chose qui, sans être une abjuration formelle de leur religion, pût donner à croire qu'ils avoient changé, *sauf à vous*, leur disoit-on, *de faire demain comme à votre ordinaire; nous ne nous embarrassons ni de vos pensées ni de vos cœurs; croyez ce que vous voudrez; pensez comme il vous plaira, nous le trouvons bon; mais nous voulons entendre un mot de votre bouche: je m'observerai; je prendrai garde à moi; je vivrai mieux que je n'ai fait, ou telle autre expression semblable.* La plûpart rappor-

tant c
croyo
Dieu,
que s
bord
quelq
voque
ont m
qu'on
simple
à leur
pressio
des fig
mence
ils les
admis
tard;
par l'o
rens.
nomb
les pe
prelqu
quelq
leurs
ce pr
cette
étoit,
Juges.
à la v
roit, c

tant ces expressions aux défauts qu'ils croyoient avoir à se reprocher devant Dieu, & n'examinant point assez le sens que se propofoient les Juges, ont d'abord donné dans le piège ; à la vérité quelques-uns se sont apperçus de l'équivoque & de la subtilité des infidèles : ils ont même paru en avoir horreur, tant qu'on s'en est tenu vis-à-vis d'eux aux simples menaces ; mais lorsqu'on est venu à leur parler de supplices, alors ces expressions qu'ils avoient rejetées comme des signes évidens d'apostasie, ont commencé à leur paroître tolérables ; ensuite ils les ont trouvées justes ; enfin ils les ont admises, les uns plutôt, les autres plus tard ; ceux-ci par eux-mêmes, ceux-là par l'organe de leurs amis ou de leurs parens. Ces derniers ont été le plus grand nombre, & si nous devons en croire les personnes les mieux instruites, c'est presque sans leur participation, & en quelque façon contre leur volonté, que leurs parens infidèles leur ont rendu ce prétendu bon office ; & cependant cette forme, toute artificieuse qu'elle étoit, a passé pour valable aux yeux des Juges. Quant à ceux qui ont tenu ferme à la vue des tourmens qu'on leur préparoit, comme on vouloit moins en faire

des martyrs que des apostats, du moins en apparence, les Juges eux-mêmes ont cherché parmi leurs parens ou leurs amis, quelqu'un qui vouût répondre d'eux, seulement pour la forme, dans l'espérance que peut-être ils changeroient dans la suite. Cette ruse leur a réussi en partie; ils ont trouvé nombre de cautions. Les femmes qui n'ont eu part à la persécution, qu'autant que le zele pour la fidélité de leurs enfans les y a engagées, sont les seules à qui l'on permette de confesser librement leur foi, sans entreprendre ni de les tenter par des promesses, ni de les effrayer par des menaces, ni de les éprouver par des supplices. Tout cela a fini par des affiches qui défendent de professer la religion chrétienne, sans autres raisons que celles-ci; qu'elle est étrangere dans l'Empire; qu'elle ne reconnoît point les Esprits ou dieux du pays; qu'elle est contraire à *Fcë* & au culte qu'on rend à ses images; qu'elle n'offre point de sacrifices aux ancêtres, & qu'elle ne brûle en leur honneur ni odeurs ni monnoies de papier. Je ne vous donne, Madame, que le précis de cette défense; mais elle est conçue de maniere à nous laisser douter si c'est un reproche qu'on fait aux chrétiens,

ou un
trait
ridicu
dont l
victio
ne for

Qu
que n
qui o
pitoy
reven
Christ
ne no
qu'on
ni nou
je ne
parce
qu'on
religio
des c
bord
cette
je con
en té
Ciel
réfer

J'o
quab
les ch
les pl

ou un éloge qu'on leur donne, ou un trait de satire contre les superstitions ridicules qui regnent dans l'Empire, & dont les athées de cœur plus que de conviction, qui sont en assez grand nombre, ne sont nullement partisans.

Quoi qu'il en soit, outre l'affliction que nous ont causé & l'infidélité de ceux qui ont molli devant les Juges, & l'état pitoyable dans lequel nous avons vu revenir les braves confesseurs de Jesus-Christ, nous en avons eu un autre qui ne nous a pas été moins sensible, c'est qu'on n'a jamais voulu nous entendre, ni nous envelopper dans la proscription; je ne dis pas comme chrétiens seulement, parce que nous sommes étrangers, & qu'on ne veut pas nous gêner sur notre religion, mais comme peres & docteurs des chrétiens du pays. J'avois cru d'abord que le Seigneur m'auroit accordé cette grace, après laquelle je soupire; je comptois pouvoir répandre mon sang en témoignage de ma religion. Mais le Ciel qui veut m'éprouver encore, me réserve pour d'autres travaux.

J'oubliois une circonstance remarquable, c'est qu'avant qu'on entreprît les chrétiens, on avoit fait les recherches les plus rigoureuses de plusieurs bandits

idolâtres qui souffloient dans différentes provinces de l'Empire le feu de la discorde & de la sédition, & qu'un grand nombre avoient été mis à mort pour des crimes dont ils avoient été convaincus. Comme on n'avoit alors aucun sujet de plainte contre les chrétiens, on les accusa d'être les premiers auteurs de cette révolte, & l'on crut pouvoir les intimider par la vue des tourmens qu'on fit endurer aux vrais coupables. Je vous laisse, Madame, à chercher dans tout cela la sagesse & l'équité dont nos philosophes de France font tant d'honneur à la nation Chinoise. Je plaindrois bien sincèrement le plus borné des chrétiens, s'il n'étoit pas plus sage & plus conséquent sur ce qui regarde la divinité, l'homme & les rapports de l'homme avec Dieu, que ces prétendus sages & leurs aveugles admirateurs.

Je vous parlois tout-à-l'heure de *Foï* & des superstitions qui regnent à la Chine. Il est bien étonnant, Madame, que nos philosophes, qui prétendent n'admirer que le vrai ou les erreurs ingénieuses, prodiguent si facilement leurs éloges à une nation si grossière dans son culte. Vous allez en juger.

La Chine a eu deux imposteurs fa-

meu
néra
s'app
naqu
la fin
qui é
pour
mand
ans,
épou
temp
enfin
enfan
cils t
ignor
épou
Prun
parce
elle
signif
fut p
Emp
avoit
leuse
Mais
ayan
son l
denc
retira
rut c

meux, dont les noms sont encore en vénération dans tout l'Empire. Le premier s'appelloit *Lao-Kium*. On raconte qu'il naquit auprès de la ville de *Lin-Pao*, vers la fin de la dynastie des *Tcheou*. Son pere, qui étoit un simple paysan, étoit obligé pour subsister, de servir en qualité de manoeuvre. A l'âge de soixante & dix ans, il lui prit envie de se marier : il épousa une paysane, & vécut longtemps avec elle sans en avoir d'enfans : enfin elle conçut, elle mit au monde un enfant qui avoit les cheveux & les sourcils tout blancs. Comme cette femme ignoroit le nom de la famille de son époux, elle donna à son fils le nom de *Prunier*, arbre sous lequel il étoit né, & parce qu'il avoit de fort longues oreilles, elle l'appella *Licul*, qui, en Chinois, signifie *Prunier-l'oreille*. Quand cet enfant fut parvenu à l'âge de vingt ans, un Empereur de la dynastie des *Tcheou*, qui avoit oui parler de sa naissance merveilleuse, le prit pour son bibliothécaire. Mais *Lao-kium* (c'étoit son propre nom), ayant lû dans l'avenir que la famille de son bienfaiteur alloit tomber en décadence, monta sur un bœuf noir, & se retira dans la vallée sombre, où il mourut quelque temps après, après avoir

mis par écrit les dogmes qu'il avoit prêchés.

Un des grands principes de ce rêveur, est qu'on doit s'efforcer de ressembler au néant, & que les moyens d'y parvenir sont de rechercher autant qu'il est en nous l'état parfait d'inaction, de penser le moins qu'il est possible, de fuir toutes les affaires de quelque nature qu'elles soient, & enfin de vivre dans cette stupide indolence qui approche le plus du néant. Il prétendoit que le vuide étoit le principe de toutes choses; qu'il y avoit une foule de génies & d'esprits tutélaires, qui tenoient la chaîne des événemens humains; qu'ils présidoient à la marche des révolutions, & que par conséquent on ne devoit se mêler de rien. Et pour engager ses disciples à croire à sa doctrine, cet imposteur leur avoit promis de les rendre immortels comme lui; car il leur avoit persuadé qu'il ne mourroit jamais.

Croiriez - vous, Madame, que ces erreurs pitoyables trouvent encore en Chine des partisans zélés, & des sectateurs en grand nombre. Tel est l'aveuglement des hommes; la doctrine la plus révoltante, dès-là qu'elle est extraordinaire, a souvent plus d'empire sur leur

leur
mine
Fo
fidéra
de c
semb
traire
pect
qu'il
trée
le cor
élépha
l'enfan
L'opin
effet
naissan
sa men
tion. A
lieu de
fit sept
sa l'aut
de voi
honore
l'âge d
une so
de la p
s'y étr
ples,
vinité
corro
7

leur esprit , que les vérités les plus lumineuses.

Foe ne jouit pas d'une moindre considération parmi les Chinois. L'histoire de ce faux prophète , qui devoit ce semble les désabuser , ne fait au contraire qu'augmenter l'estime & le respect qu'ils ont pour lui. On raconte qu'il étoit fils d'un Souverain d'une contrée de l'Inde , & que , quand sa mere le conçut , elle rêva qu'elle avaloit un éléphant , présage de la taille énorme de l'enfant qu'elle devoit mettre au monde. L'opinion commune est qu'il étoit en effet si gros , que pour lui procurer la naissance , il fallut ouvrir le ventre de sa mere , qui mourut dans cette opération. A peine *Foe* eut il vu le jour , qu'au lieu de pleurer comme les autres enfans , il fit sept pas , leva une main vers le ciel , baissa l'autre vers la terre , & s'écria d'un ton de voix redoutable : *Je suis celui qu'on doit honorer au ciel & sur la terre.* Parvenu à l'âge de dix-neuf ans , il se retira dans une solitude pour y vaquer à l'étude de la philosophie , & l'on assure qu'après s'y être fait un grand nombre de disciples , il fut tout-à-coup changé en divinité. Dans le fond , c'étoit un homme corrompu , qui n'avoit pris le parti de

s'éloigner de ses semblables, que pour dérober à leurs yeux les infâmes débauches auxquelles il s'abandonnoit. Il n'est pas étonnant qu'il ait eu pendant sa vie, & qu'il ait encore après sa mort de si zélés sectateurs. Je ne sçache pas que cet imposteur ait rien laissé par écrit: les Bonzes, qui s'en disent inspirés, sont les dépositaires de sa doctrine, qui n'est pas moins insensée que celle de *Prunier-l'oreille*. Ces prêtres du démon ont établi la métempfycofe; ils imposent des peines après la mort à ceux qui ont commis des crimes, & ces peines se réduisent à passer successivement du corps d'une vache ou d'une brebis, dans celui d'un serpent ou d'un cheval de poste, &c. Mais dès qu'on a soin de leur faire l'aumône, de leur bâtir des monasteres, & d'enrichir leurs temples, on n'a plus rien à craindre; on est sûr d'une transmutation honorable & avantageuse, selon qu'on s'est distingué pendant la vie par plus ou moins de largesses en faveur des Bonzes. Ainsi un assassin, un incendiaire, le plus grand scélérat peut effacer tous ses crimes par des aumônes faites aux Bonzes, & mériter que son ame passe un jour dans un corps qui lui procure toutes sortes de plaisirs & d'honneurs.

Le
absu
que
de l'
ges
Com
lie d
Gran
ceur
plus
les an
tude
trépa
leur p
présen
tectio
leur
ce Di
suspen
assuré
& de
Ce
moye
se fair
en ten
des p
font p
tateur
s'attac
les tra

Les Bonzes, en établissant la doctrine absurde de leur maître, n'ont eu en vue que leurs intérêts. Ils sont si avides de l'or, qu'il n'est point de personnages qu'ils ne fassent pour en amasser. Comme ils sont presque tous tirés de la lie du peuple, ils affectent auprès des Grands une complaisance & une douceur qui leur donnent entrée dans les plus grandes maisons. Ils tranquillisent les âmes timides que trouble l'incertitude du sort qu'elles aurent après le trépas; & pour les mieux rassurer, ils leur promettent, moyennant de bons présens, l'amitié constante, & la protection de *Foe*. Quant aux femmes, ils leur donnent ordinairement l'image de ce Dieu, & leur enjoignent de la porter suspendue à leur cou, comme un gage assuré de prospérité pendant cette vie, & de félicité dans l'autre.

Ce n'est pas là, Madame, le seul moyen que les Bonzes emploient pour se faire admirer du peuple; de temps en temps ils se donnent en spectacle par des pénitences extraordinaires, qu'ils font payer fort cherement à leurs spectateurs. On en voit quelques-uns qui s'attachent au cou de grosses chaînes & les traînent dans les rues, allant de porte

en porte demander l'aumône, & affir-
 rant toujours qu'on ne peut effacer les
 péchés sans la leur faire souvent. D'au-
 tres se frappent la tête contre les pierres,
 ou se déchirent le corps à coups de
 fouets. J'en ai vu qui, à force de jeûnes
 & d'abstinences, paroissent si déchar-
 nés, qu'on les eût pris pour des spectres
 ambulans. Mais tout cela n'est qu'osten-
 tation & vanité; le plus fardide intérêt
 en est le mobile. Il n'y a guere que le
 peuple qui se laisse fasciner les yeux par
 ces hypocrites farceurs. Les Lettrés,
 qui n'ignorent point leur fourberie, ont
 pour eux un souverain mépris. On a vu
 cependant des Mandarins & des Princes
 se laisser prévenir de leurs erreurs;
 l'Empereur *Cao-tsong* même, pour s'y
 livrer entièrement, abandonna l'Empire
 à son fils, & de protecteur des Bonzes
 qu'il étoit, il devint leur ami, ensuite
 leur compagnon, & enfin leur esclave.
 Je pourrois entrer dans de bien plus
 longs détails au sujet des deux sectes
 dont je viens de vous parler. Mais vous
 pourrez consulter là-dessus la description
 du *Pere du Halde*, qui fait mention de
 beaucoup d'autres systêmes aussi extra-
 vagans, & qui ont grand cours à la
 Chine. Tels sont par exemple ceux que

les pl
 du m
 sur la
 tité c
 les co
 plus
 plus
 scienc
 lesque
 génie.
 peupl
 si phi
 No
 avin f
 mais,
 ciel,
 pays.
 nois o
 ils fo
 de leu
 sont i
 naire
 flatter
 surpr
 vre pe
 sans pe
 surmor
 dence.
 Le
 nôtre

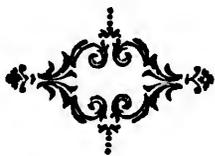
les philosophes ont établi sur l'origine du monde, sur la formation des astres, sur la naissance de l'homme, & sur quantité d'autres objets dont les Chinois ont les connoissances les plus fausses, les plus ridicules, & en même-temps les plus contraires au développement des sciences abstraites & profondes, pour lesquelles ils semblent n'avoir aucun génie. Voilà cependant, Madame, ce peuple si instruit, si sage, si éclairé, si philosophe.

Notre sainte religion, qui me paroît aussi simple que sublime, ne pourra jamais, sans une grace particuliere du ciel, devenir la religion dominante du pays. La bonne opinion que les Chinois ont d'eux-mêmes, la persuasion où ils sont que rien n'égale la pénétration de leur esprit, les chimeres dont ils sont infatués, l'attachement extraordinaire qu'ils ont pour tout ce qui peut flatter leurs penchans, & enfin l'adresse surprenante des Bonzes à tromper ce pauvre peuple, sont des obstacles trop puissans pour que nous osions espérer de les surmonter sans un miracle de la Providence.

Le *Frere Attiret*, que vous devez connoître par les Lettres édifiantes, vient

de mourir de la même maladie dont je relève. J'aurois beaucoup de choses à vous écrire de son zèle, de ses travaux & de sa tendre piété; mais je me contenterai de vous dire qu'il est mort comme il a vécu, c'est-à-dire, en prédestiné. C'est une grande perte pour nous. Nous en pleurons une plus grande encore, c'est celle du *Pere Roi*, mon co-novice, & sans contredit, l'un des plus saints Missionnaires que j'aye connu. On le regrettera long-temps, & la douleur que nous a causé sa mort ne finira qu'avec nous.

Je me recommande à vos saintes prières, & vous prie de m'excuser si je ne vous écris rien de plus détaillé. Je ne suis véritablement pas en état d'en faire davantage à présent, & j'en'ai voulu que vous renouveler les sentimens d'attachement & d'estime, avec lesquels je ferai toujours, &c.



Du R

L'a
votre
laquel
avoit
vant l

(1)
Pere B
tion su
répétiti
présent
Les fai
ne cor
font be
Grands
donne
Gouve
l'ouvra
possède
que cel

L E T T R E

*Du Révérend Pere Benoit, Missionnaire, (1)
au Révérend Pere du Gad.*

De Peking, le 26 août 1770.

M O N R É V É R E N D P E R E ,

L'année dernière j'ai rendu compte à votre Révérence de la générosité avec laquelle *Ma Joseph*, Mandarin de police, avoit confessé notre sainte religion devant les Tribunaux, les Ministres d'Etat

(1) Nous avons retranché de la lettre du Pere Bourgeois ce qu'il raconte de la persécution suscitée à *Ma Joseph*, & pour éviter les répétitions, nous nous bornons à la relation présente; elle est plus détaillée, plus touchante. Les faits qui ont rapport aux usages que nous ne connoissons encore qu'imparfaitement, y sont beaucoup plus instructive; le caractère des Grands de la nation y est mieux peint: on y donne une idée plus précise & plus nette du Gouvernement & des mœurs du pays; enfin l'ouvrage est d'un philosophe chrétien, qui ne possède pas moins l'art d'instruire ses lecteurs, que celui de les intéresser.

G iv.

& les Grands de l'Empire , sans pouvoir être ébranlé par la crainte des supplices, de l'exil & de la mort même dont il étoit menacé. Ses réponses promulguées dans tout l'Empire , étoient une preuve sans réplique de sa fermeté ; malheureusement la grace que lui fit l'Empereur de l'élever encore au Mandarinat , quoique d'un degré inférieur à celui qu'il géroit avant d'être cité en justice , l'édit même de Sa Majesté, qui disoit le rétablir parce qu'il avoit renoncé à la religion chrétienne , tout concouroit à ternir la gloire qu'il s'étoit acquise auparavant , & à faire croire qu'il avoit enfin molli , & fait ou promis quelque chose qui pût servir de prétexte pour dire qu'à l'extérieur au moins il avoit donné des marques de foiblesse dans la confession de la religion chrétienne. J'avois tâché de rassurer votre Révérence , en lui mandant que *Ma Joseph* avoit toujours réclamé contre ce que le premier Ministre & les autres Juges avoient dit pour le tirer d'affaire , & qu'il avoit constamment protesté qu'il seroit chrétien jusqu'à la mort. Mais si malgré tout ce que j'ai marqué à votre Révérence , elle a encore quelque inquiétude au sujet de *Ma Joseph* , la généreuse profession de foi

qu'il
ment
trer
cette
un p
derni

Ou
une d
tres
pire
rins
sonne
quer
impo
comm
Mand
du C
bient
pei ,
la po
Le dé
seph
Pekin
rens
sorte
riche
qu'il
& do
dans
Ma J

qu'il vient de faire, dissipera certainement ses soupçons; mais avant que d'entrer dans le détail de ce qui s'est passé cette année, je crois devoir vous donner un pré is de ce qui s'est passé l'année dernière.

Outre que la famille de *Ma Joseph* est une des plus anciennes & des plus illustres de la Tartarie, elle fournit à l'Empire un nombre considérable de Mandarins de différens grades. Le mérite personnel de *Ma Joseph* ne pouvoit manquer de lui procurer quelque emploi important. Après avoir, suivant l'usage, commencé par exercer quelques petits Mandarinats, il fut placé dans le tribunal du Gouverneur de Peking, & y fut bientôt élevé au Mandarinat de *Cheoupei*, dont l'emploi consiste à veiller sur la police du district qui lui est confié. Le département qui fut assigné à *Ma Joseph*, renfermoit ce qu'on appelle à Peking la ville Chinoise. Dans les différens quartiers de ce district, il y a toutes sortes d'artisans, quantité de gros & riches marchands, pourvus de tout ce qu'il y a de plus précieux à la Chine, & dont les présens auroient pu enrichir dans peu un Mandarin moins integre que *Ma Joseph*; outre cela il y avoit quan-

tité de Mahométans venus des pays conquis il y a quelques années , & très-peu au fait des coutumes de la Chine; c'étoit d'ailleurs des génies remuans , séditieux & difficiles à contenter , & par-là même difficiles à contenir. Cependant *Ma Joseph* , dans le district duquel s'étoit établie une grande partie de ces étrangers , vint à bout de les gagner par ses bonnes manieres & la douceur de son caractère. Ayant été promu à un Mandarinat plus élevé , l'accueil que lui firent les artisans, les marchands, les Mahométans , & tout le peuple , dans les rues qu'il traversa pour aller à son nouveau tribunal , fut pour lui un éloge bien flatteur de sa probité & de ses talens ; les regrets & la douleur que son départ leur causa , ne furent adoucis que par l'espérance que le *Cheou-peï* auroit pour eux tous les égards que *Ma Joseph* avoit eus lui-même.

Il y avoit déjà deux ou trois ans que *Ma Joseph* occupoit son nouveau poste, lorsqu'à l'occasion d'une persécution excitée contre notre sainte religion, vers la fin de 1768 , il fut obligé , par son propre Collegue , à aller se dénoncer comme chrétien. Il le fit, mais d'une maniere bien différente de celle à laquelle on s'attendoit. Il protesta qu'il

étoit
la m
daru
les f
dont
d'éb
mier
gulié
nistr
la plu
de l'
que
mau
vern
four
avoit
mém
eût à
mais
main
de le
heure
juges
litiqu
dirig
disan
loien
ner a
ligio
gions

Étoit chrétien & qu'il le seroit jusqu'à la mort. En effet, la perte de son Mandarinat, les chaînes dont il fut chargé, les supplices, l'exil & la mort même dont il fut menacé, rien ne fut capable d'ébranler sa constance. Le Comte, premier Ministre, l'aimoit & l'estimoit singulièrement. Il étoit avec d'autres Ministres d'Etat, à la tête de ses juges, dont la plupart, quoique fort attachés au culte de l'Empire, n'ignoroient cependant pas que notre religion n'enseigne rien de mauvais, ni de dangereux pour le Gouvernement ; ils accusèrent d'abord de fourberie & de mauvaise foi celui qui avoit suscité cette affaire ; ils lui firent même dire peu de temps après, qu'il eût à se démettre de son Mandarinat : mais *Ma Joseph* étant une fois entre leurs mains, il s'agissoit de porter la sentence, de le condamner ou de l'absoudre. Malheureusement les mieux disposés de ses juges n'étoient dirigés que par une politique mondaine semblable à celle qui dirigea Pilate. D'un côté, *Ma Joseph* se disant constamment chrétien, ils ne vouloient pas, en le déclarant absous, donner atteinte aux loix qui excluent la religion chrétienne du nombre des religions permises dans l'Empire. D'un au-

tre côté reconnoissant le mérite & l'innocence de *Ma Joseph*, ils vouloient, à quelque prix que ce fût, le soustraire aux punitions qu'il avoit encourues selon les loix. *L'ordre de l'Empereur*, disoient les juges à *Ma Joseph*, est que vous vous conformiez aux loix. Ces loix prescrivent des cérémonies de religion que non-seulement vous n'avez pas observées jusqu'ici, mais encore que vous avez condamnées en professant la religion chrétienne, prohibée par ces mêmes loix. Promettez-donc que désormais vous vous y conformerez; on ne vous demande que ce seul aveu: je me corrigerai. Si vous le faites, l'Empereur vous rétablira dans vos dignités. Si vous le refusez, vous serez censé avoir désobéi à l'Empereur, & puni comme rebelle à ses volontés. *Ma Joseph*, dont les sentimens en matiere de religion étoient bien opposés à ceux que dictent la politique & l'intérêt, n'avoit garde de laisser échapper la moindre parole qui parût démentir les sentimens de son cœur, & son attachement inviolable à la religion chrétienne. Il protesta plusieurs fois qu'il étoit plein de soumission & de respect pour tous les ordres de Sa Majesté, & qu'il étoit prêt à le signer de son sang; mais que ni les promesses, ni les menaces, ni même la

crain
capa
appa
famil
tiens
Tart
fidéli
pouv
qu'el
la so
pouv
défo
à D
imag
Te
Josep
tans
la pr
D
pren
prix
pere
Sa M
qui l
entr
form
il se
pouv
moir
gnoi

crainte de la mort, ne feroient jamais capables de lui faire violer, même en apparence, la foi que lui & toute sa famille avoient vouée au Dieu des chrétiens, qui étoit également le Dieu des Tartares & de tout l'univers; que la fidélité qu'il témoignoit à son Dieu, ne pouvoit passer pour une désobéissance; qu'elle étoit au contraire une preuve de la soumission & du respect qu'il avoit pour les ordres du Prince, puisqu'en désobéissant à l'Empereur il désobéissoit à Dieu même, dont les Rois sont les images & les lieutenans sur la terre.

Tel est le précis des réponses de *Ma* Joseph. Les juges même, & tous les assistans ne purent s'empêcher d'en admirer la prudence & la fermeté.

De concert avec eux, le Comte; premier Ministre, vouloit à quelque prix que ce fût absoudre l'accusé, l'Empereur lui-même le souhaitoit. Quoique Sa Majesté, dans les réponses aux placets qui lui avoient été présentés, eût laissé entrevoir que si *Ma* Joseph ne renonçoit formellement à la religion chrétienne, il seroit traduit au tribunal des crimes, pour y être jugé selon les loix: néanmoins le mécontentement qu'il témoignoit à ceux qui lui présentoient alors

des accusations contre les chrétiens, faisoit bien voir que Sa Majesté n'approuvoit pas de pareils procédés. *Ma* Joseph m'a assuré lui-même que quand il fut sorti de prison, il avoit sçu de bonne source que pendant sa détention l'Empereur avoit fait dire aux juges de terminer promptement son affaire, & de ne point la porter au criminel. Cependant ce Prince ayant dans sa réponse aux placets présentés par les tribunaux, ordonné à *Ma* Joseph de se conformer aux loix, les juges auroient voulu être fondés en apparence à pouvoir dire qu'il obéiroit. Voilà pourquoi ils employèrent les promesses, les menaces, les sollicitations, les détours ; en un mot tous les moyens imaginables pour en tirer quelque parole ou quelque écrit au moins équivoque ; mais cet illustre Confesseur voyant bien qu'on avoit envie de le surprendre, ne voulut jamais signer les formules de renonciation, pas même celles où l'on avoit pris la précaution de ne pas parler directement de la religion chrétienne. A toutes les interrogations qu'on lui fit *s'il se corrigeroit, s'il seroit fidèle & obéissant à Sa Majesté ?* *Ma* Joseph en répondant qu'il se corrigeroit, qu'il seroit fidèle à Sa Majesté, avoit toujours soin

d'aj
relig
le C
per
Ma
le C
blan
chaî
qui c
élev
rieur
dégr

Le
dans
lui c
pond
vous
on v
Ma
qu'o
plir
la re
posé
donn

Le
l'Em
exan
de M
l'usa
Les

d'ajouter qu'il professeroit cependant la religion chrétienne jusqu'à la mort. Ainsi le Comte, premier Ministre, pour couper court à tout, se fit le répondant de *Ma Joseph*; celui-ci eut beau réclamer, le Comte, premier Ministre, faisant semblant de ne pas entendre, lui fit ôter ses chaînes, & fit son rapport à l'Empereur, qui ordonna que *Ma Joseph* fût de rechef élevé au Mandarinat de *Cheou-Pei*, inférieur d'un degré à celui dont il avoit été dégradé.

Le Comte, en installant *Ma Joseph* dans sa nouvelle dignité de *Cheou-Pei*, lui dit d'un ton badin; *Je suis votre répondant auprès de l'Empereur, j'espère que vous ne me démentirez pas, & que dans peu on vous élèvera à un grade plus important.* *Ma Joseph* répondit que quelque emploi qu'on lui donnât, il tâcheroit d'en remplir les devoirs, mais qu'il y professeroit la religion chrétienne, & qu'il étoit disposé à plutôt mourir que de l'abandonner.

Les placets qui furent présentés à l'Empereur pour lui rendre compte des examens qui avoient été faits au sujet de *Ma Joseph*, furent aussitôt, suivant l'usage, promulgués dans les bannieres. Les chrétiens bénissoient Dieu de l'hé-

roïque fermeté avec laquelle il s'étoit comporté ; & les infidèles ne sçavoient ce qu'ils devoient le plus admirer, ou de la constance du Confesseur, ou des délais du Prince à le dévouer à la mort. Parut ensuite un ordre de l'Empereur qui portoit en substance, qu'après avoir résisté long-temps, *Ma Joseph* avoit enfin obéi, & qu'en conséquence Sa Majesté lui pardonnoit & lui donnoit le grade de *Cheou-Pei*.

L'usage est que, lorsqu'on promulgue dans les bannieres les ordres de l'Empereur, on y promulgue aussi les placets d'après lesquels ces ordres ont été donnés. Quant à l'ordre qui suppose l'apostasie de *Ma Joseph*, si cette apostasie eût été réelle, il auroit été d'autant plus convenable de publier le placet où il en étoit fait mention, que dans toutes les bannieres on avoit promulgué ceux dans lesquels on rendoit compte à l'Empereur de son inébranlable fermeté ; mais l'ordre en question n'avoit point été donné en conséquence d'aucun placet présenté par écrit ; le premier Ministre avoit rendu compte de vive voix à Sa Majesté de ce qui regardoit *Ma Joseph*, & l'Empereur fut charmé de trouver l'occasion de sauver l'accusé, sans

paroit
l'Empi
chréti
disoien
point
mais c
tasié p

Que
de cet
quelle
présen
Comte
en éto
l'honne
circon
l'innoc
ni pron
public
lieu qu
tat, ét
tiens la
fer, &
de not
puter
seph u
Christ.

Ma
quence
ment i
ses, &

paroitre donner atteinte aux loix de l'Empire C'est ce que virent bien les chrétiens & les infidèles même, qui disoient ouvertement que ce n'étoit point *Ma Joseph* qui avoit apostasié, mais que le Comte Ministre avoit apostasié pour lui.

Quelque innocent que fût *Ma Joseph* de cette prétendue apostasie contre laquelle il avoit tant de fois réclamé en présence des Juges, & en particulier du Comte, premier Ministre; l'imputation en étoit néanmoins bien fâcheuse pour l'honneur de notre sainte religion. Les circonstances qui servoient à constater l'innocence du Confesseur, n'ayant été ni promulguées, ni insérées dans les actes publics, devoient bientôt s'oublier, au lieu que les pieces où on le disoit apostat, étoient un monument dont les chrétiens lâches & timides auroient pu abuser, & qui auroit donné aux ennemis de notre religion un motif de lui disputer la gloire d'avoir eu dans *Ma Joseph* un généreux confesseur de Jesus-Christ.

Ma Joseph sentoit bien ces conséquences, quoique depuis son rétablissement il continuât d'aller dans nos églises, & de faire une profession publique.

de la religion chrétienne ; néanmoins son Mandarinat l'inquiétoit, & lui étoit tellement à charge, qu'il avoit plusieurs fois pensé à s'en défaire pour vivre en simple particulier ; mais quelques Missionnaires l'en avoient constamment détourné, en lui disant que, puisqu'on le lui avoit donné malgré la résolution où il étoit d'être toujours chrétien, il devoit le conserver ; & que s'il le quittoit, il donneroit par - là occasion de soupçonner qu'il craignoit d'avoir dans la suite de nouveaux assauts à soutenir. Quoi qu'il en soit de ce conseil, *Ma Joseph* le suivit, & le bon Dieu en a tiré sa gloire.

Cependant l'Empereur ayant élevé *Ma Joseph* au grade de *Cheou-Pei*, le Comte Ministre lui donna sur le champ cet emploi dans le district d'une maison de plaisance de Sa Majesté, à deux ou trois lieues d'ici : mais peu de jours après il le rappella pour lui rendre le poste qu'il avoit occupé quelques années auparavant dans la ville Chinoise de Peking, afin de pacifier des troubles qui étoient survenus parmi les Mahométans de ce district : *Ma Joseph*, qui avoit sçu autrefois les contenir dans les bornes du devoir, vint à bout, par la douceur,

de le
Com
la pr
ver
auro
Gou
été o
Nan
son
king
mess
mais
diffé

Le
hum
ble.
tête
conf
reur
l'ido
le m
dans
d'œi
brasi
bou
que
tre,

(r
pere

de les faire rentrer dans l'ordre; & le Comte en fut si charmé, qu'il lui réitéra la promesse qu'il lui avoit faite de l'élever à un grade supérieur dès qu'il y auroit une place vacante au tribunal du Gouverneur. Sur ces entrefaites, ayant été obligé de partir pour la guerre d'Yunnan, il recommanda au *Guefou* (1), son fils, qui étoit Gouverneur de Peking, d'exécuter en son absence les promesses qu'il avoit faites à *Ma Joseph*; mais les dispositions du fils étoient bien différentes de celles du pere.

Le Comte, premier Ministre, est d'une humeur enjouée & d'un caractère aimable. Depuis vingt-six ans qu'il est à la tête du ministère, il a toujours sçu se conserver les bonnes grâces de l'Empereur, l'affection des peuples dont il est l'idole, l'estime des Grands dont il est le modèle & l'admiration: consommé dans les affaires, il voit tout d'un coup d'œil; génie vaste & profond, il embrasse tout, il anime tout, il vient à bout de tout. Comme il connoît mieux que personne les inclinations de son maître, il sçait aussi mieux que personne

(1) On appelle *Guefou* les gendres de l'Empereur.

la maniere dont on doit lui proposer les affaires pour en espérer la réuffite; & comme il réunit à une bonté d'ame peu commune, beaucoup de générosité & de noblesse de sentiment, il a toujours soin de les proposer sous les jours les plus avantageux. Son fils, au contraire, est d'un caractere sombre, inflexible & violent: c'est un jeune homme sans expérience, qui a plus d'ambition que de lumieres, plus de fermeté que de talent. Il est toujours pour la rigueur de la loi, & jamais il n'épargne personne. Son pere; avant de partir pour la guerre d'Yun-nan, alla se jeter un jour aux pieds de l'Empereur pour lui demander en grace de modérer les faveurs qu'il accordoit à son fils qui étoit, disoit-il, encore trop jeune pour en user avec assez de discrétion; mais l'Empereur qui croyoit que l'excessive rigueur de son gendre venoit d'un trop grand attachement à son service, répondit au pere en souriant: *Tu crains apparemment qu'il ne t'accuse aussi, ou bien qu'il ne se fasse à lui-même de fâcheuses affaires, mais sois tranquille, j'aurai soin de réprimer son ardeur; le feu de l'âge se rallentira, & l'expérience viendra enfin au secours de la raison.*

Quant à l'affaire de *Ma Joseph*, le

Gues
à vo
quell
dit à
étoit
tienn
respe
rien,
l'exil
déles
cont
fou s
troul
voir
le ch
le C
faifi
l'Em
dans
de s
serv
suite
aussi
plac
du C
le G
de t
autr
not
de

Guefou ne pouvoit l'oublier. Accoutumé à voir tout plier sous ses volontés, quelle dut être sa surprise lorsqu'ayant dit à l'accusé que l'ordre de l'Empereur étoit qu'il renoncât à la religion chrétienne, celui-ci lui répondit avec une respectueuse fermeté, qu'il n'en feroit rien, & endureroit plutôt les tourmens, l'exil & la mort. Des Mandarins infidèles, qui étoient présens, m'ont raconté qu'à ce discours le visage du *Guefou* s'alluma de colere, que ses yeux se troublèrent, & que s'il eût eu le pouvoir en main, *Ma Joseph* auroit été sur le champ puni du dernier supplice; mais le Comte Ministre, son pere, s'étant saisi de l'affaire, & ayant obtenu de l'Empereur, que *Ma Joseph* fût rétabli dans son Mandarinat, le *Guefou* fut obligé de se désister de ses poursuites, se réservant à les reprendre quand dans la suite il en trouveroit l'occasion. En effet, aussitôt après le départ du Comte, la place que *Ma* avoit occupé au tribunal du Gouverneur, étant venue à vaquer, le *Guefou*, sans avoir égard aux ordres de son pere, donna cette dignité à un autre, & ne cessa depuis de persécuter notre illustre Confesseur qui, au lieu de se plaindre d'une injustice si révol-

tante, remercia le Seigneur des humiliations qu'il lui envoyoit.

A quelque temps de - là, le Comte Ministre, dont la santé s'affoiblissoit tous les jours, étant revenu d'Yun-nan, tomba dans un tel affaissement, qu'il fut forcé d'interrompre toutes ses occupations : Cependant, ayant appris la désobéissance du *Guesou*, il lui en fit des reproches sanglans. Celui - ci piqué au vif, jura dès - lors la perte de *Ma Joseph*, & lui suscita une nouvelle affaire, par laquelle il vint à bout de son dessein.

Le dimanche de l'octave de l'Ascension, de cette année 1770, & le troisieme de la cinquieme lune Chinoise, après une revue de soldats, *Ma Joseph* ayant présenté au *Guesou* les billets de ceux qui devoient être promus ou changer d'emploi, le *Guesou*, nommant *Ma Joseph* par son nom, lui dit : apparemment *Tching-Te* que vous n'allez plus aux églises. *Ma Joseph* qui ne s'attendoit pas à cette question, répondit, dans la premiere surprise, qu'il y avoit quelques églises qu'il ne fréquentoit pas, ce qui est effectivement vrai ; mais le *Guesou* ayant insisté, & lui ayant demandé s'il étoit encore chrétien, il répondit avec fermeté qu'il l'étoit. Quoi, reprit

le
céd
que
tien
poin
l'écr
n'ai
la pr
met
qu'u
avoi
Man
lui d
cette
port
nom
la co
mêm
lende
m'en
prier
lui ac
autre
saires
Le
Minis
fit cra
fut pa
le Gu
lui-ci

le Gouverneur, après que l'année précédente tu as assuré l'Empereur par écrit que tu avois abandonné la religion chrétienne, tu la professes encore ? Je ne suis point, répliqua *Ma Joseph*, l'auteur de l'écrit dont vous me parlez, jamais je n'ai quitté la religion chrétienne, & je la professerai jusqu'à la mort. Cette fermeté piqua d'autant plus le *Guesou*, qu'un grand nombre de Mandarins en avoient été témoins. Quoi, dit-il, un Mandarin tromper ainsi l'Empereur & lui désobéir ! oui, je vais faire examiner cette affaire pour en faire ensuite le rapport à Sa Majesté, & en même temps il nomma deux Mandarins pour examiner la conduite de *Ma Joseph*. Dès le soir même je scus ce qui s'étoit passé ; & le lendemain, dès le matin, *Ma Joseph* m'envoya prier de le recommander aux prières des Missionnaires, afin que Dieu lui accordât les lumières, la force & les autres secours qui lui seroient nécessaires.

Le mardi suivant, 29 Mai, le Comte Ministre essuya une nouvelle crise qui fit craindre pour sa vie. L'Empereur n'en fut pas plutôt instruit, qu'il lui envoya le *Guesou*, son fils, pour l'assister. Celui-ci qui vouloit perdre *Ma*, fit quel-

ques difficultés; mais enfin il fallut obéir, & il partit pour Yuen-ming-yuen où étoit son pere (1). L'Empereur donna par *inzerim* la charge de Gouverneur au *Ing-Ta-Jin*, chez qui on transféra tout de suite les sceaux. Cet incident nous fit espérer que l'affaire de *Ma-Joseph* s'assoupiroit & n'iroit pas plus loin; mais le lendemain le Comte Ministre s'étant trouvé mieux, l'Empereur donna ordre à son fils de reprendre l'emploi de Gouverneur, il voulut même que les sceaux du Gouvernement fussent portés à Hay-Tien, ce qu'on n'avoit jamais vu auparavant; & afin de ne point gêner le *Guesou*, à qui la qualité de Gouverneur ne permettoit point de coucher hors de Peking, l'Empereur nomma le *Ing-Ta-Jin* pour y tenir sa place. Quoique le *Guesou* eût repris le soin des affaires, néanmoins, comme pendant quelques jours on ne parla plus de rien, nous continuâmes d'être dans la persuasion que l'affaire de *Ma-Joseph* n'auroit pas de suite.

Quoique ce Mandarin n'ignorât pas

(1) *Yuen-ming-yuen*, maison de plaisance où l'Empereur passe la plus grande partie de l'année.

qu'i
les
dina
pou
con
il so
allé
darin
à la
Josep
Celu
tier,
ne c
parlo
par f
figure
dome
qu'eff
n'y a
retour
dema
chez
vienne
religio
fation
venu
qui ne
ce jou
mais c
deux M
7

qu'il y avoit des gens chargés d'éclairer ses démarches, il fréquentoit à son ordinaire les églises autant que son emploi pouvoit le lui permettre. Le 5 juin, seconde fête de la Pentecôte, à peine fut-il sorti de l'église du collège où il étoit allé entendre la messe, que deux Mandarins, envoyés par le *Guefou*, allèrent à la porte du collège demander si *Ma Joseph* étoit venu ce jour-là à l'église. Celui qui suppléoit alors pour le Portier, répondit tout naturellement qu'il ne connoissoit pas celui dont on lui parloit; mais, comme on le lui désigna par son degré de Mandarinat, par sa figure, par la mule qu'il montoit & les domestiques qui le suivoient, il dit qu'effectivement il étoit venu & qu'il n'y avoit qu'un moment qu'il s'en étoit retourné. Là-dessus les deux Mandarins demandent à entrer & sont conduits chez le Catéchiste à qui ils disent qu'ils viennent pour se faire instruire de la religion chrétienne, & dans la conversation ils demandent si *Ma Joseph* est venu le matin à l'église. Le Catéchiste qui ne soupçonnoit rien, répondit que ce jour-là il n'avoit pas vu *Ma Joseph*, mais qu'il y venoit habituellement. Les deux Mandarins ayant sçu ce qu'ils sou-

haitoient sçavoir, allerent du collège directement au tribunal, c'est-à-dire à la maison de *Ma Joseph* où ils apprirent de lui-même qu'il alloit souvent à l'église pour prier; qu'il avoit ôté de chez lui les tablettes de ses ancêtres; qu'il honoroit les images des chrétiens; qu'il y invitoit de temps en temps les Européens, & que tout récemment encore le Pere Bernard y étoit allé pour donner la communion à toute sa famille, *Ma Joseph* ayant avoué naturellement tous ces différens points, les deux Mandarins lui dirent qu'ils alloient sur le champ en faire le rapport au *Guofou* qui étoit dans la résolution d'en informer l'Empereur; cependant les Européens espéroient que dans les circonstances présentes le Gouverneur ralentiroit ses poursuites. La maladie du Comte Ministre son pere, le mécontentement que l'Empereur avoit fait paroître l'année dernière, lorsqu'on lui présenta des accusations contre les chrétiens, l'embarras actuel des affaires de l'*Yun-nan*, la réputation de Mandarin habile & integre dont jouissoit *Ma Joseph*, les services que son fils unique avoit rendus à l'état pour la défense duquel il étoit mort les armes à la main; toutes ces

raif
leur
les c
ro j
& l
Voie
m'a
avoit
L
voix
qui
fait
dans
prom
à la
core
qu'au
aux
maiso
ses an
les in
ligion
les E
avec
même
je ne
plioit
de pu
Mand
avoit

raisons, jointes à beaucoup d'autres, leur paroissent suffisantes pour rassurer les chrétiens : mais le dimanche suivant, 10 juin, le procès fut fait à *Ma Joseph*, & la sentence promptement exécutée. Voici ce qu'un de ses cousins-germains m'a dit de la maniere dont le *Guefou* avoit obtenu l'arrêt de condamnation.

Le 9 de juin, le *Guefou* dit de vive voix à l'Empereur que *Tching-Te*, à qui l'année dernière Sa Majesté avoit fait grace, & qu'il avoit même rétabli dans sa dignité en conséquence de la promesse qu'il avoit faite de renoncer à la religion chrétienne, professoit encore cette religion aussi publiquement qu'auparavant ; qu'il alloit assidument aux églises pour y prier ; que dans sa maison on ne voyoit plus les tablettes de ses ancêtres, & qu'il leur avoit substitué les images & autres marques de la religion chrétienne, & qu'enfin il invitoit les Européens chez lui pour y faire, avec sa famille, les exercices de cette même religion. Après cet exposé, dont je ne vous donne que le précis, il supplioit Sa Majesté de déterminer le genre de punition qu'on devoit faire subir au Mandarin. L'Empereur s'informa s'il n'y avoit rien autre chose contre *Tching-Te* ;

s'il s'acquittoit bien de son emploi ; s'il ne se laissoit pas corrompre par argent ou par présens. Le *Guesou* répondit qu'il n'avoit là-dessus aucune plainte contre *Tching-Te*. Laisse-le donc tranquille, dit l'Empereur au *Guesou*, en continuant de professer la religion chrétienne, il n'est pas proprement rebelle à mes ordres ; *Pou-ko-che-pou-chun-tchi*, *pou-ting-ngo-ty-hoa*, il a seulement manqué d'exactitude à observer ce que je lui avois dit ; pourquoi donner à une bagatelle l'importance d'une grande affaire ?

Le *Guesou* n'insista pas davantage, mais il fit préparer un placet, que le lendemain matin 10 Juin, Dimanche de la Trinité, il présenta lui-même à l'Empereur, en lui disant que c'étoit bien malgré lui qu'il revenoit à la charge au sujet de *Tching-Te* ; mais que s'il n'accusoit pas juridiquement ce Mandarin, il seroit sûrement accusé lui-même par d'autres Magistrats, de manquer aux obligations de sa charge ; qu'il avoit déjà souvent entendu les plaintes que faisoient plusieurs de ces Magistrats, sur la désobéissance de *Tching-Te*, qui, après avoir si solennellement promis, l'année dernière, de quitter la religion chrétienne, avoit encore l'audace de la professer

auffi
ces
l'aut
une
man
aux
pêch
gueur
de p
des M
tisfai
grace
ger l
lées,
S'il
quelq
contr
que q
voyo
leur
grace
qui s
des tr
prono
Tching
de pro
tienne
noncer
rigueur
a péch

aussi ouvertement qu'auparavant ; que ces mêmes Magistrats , indignés de voir l'autorité de l'Empereur ainsi lésée par une désobéissance aussi formelle , ne manqueroient point de porter l'affaire aux tribunaux , qui ne pourroient s'empêcher de juger *Tching-Te* suivant la rigueur des loix ; qu'il prioit Sa Majesté de prévenir , par son Jugement , celui des Magistrats ; & qu'enfin si , pour satisfaire sa clémence , elle vouloit lui faire grace de la vie , il la prioit , pour venger l'honneur du trône & les loix violées , d'envoyer *Tching-Te* en exil.

S'il est vrai qu'il y eût effectivement quelques Magistrats qui voulussent agir contre *Ma Joseph* , ce ne pouvoit être que quelques créatures du *Guesou* , qui voyoient bien que par-là ils lui feroient leur cour , & gagneroient ses bonnes graces. Quoi qu'il en soit , l'Empereur , qui s'attendoit à recevoir les requêtes des tribunaux , accepta le placet , & prononça la sentence dont voici l'abrégé : *Tching-Te m'ayant trompé en continuant de professer publiquement la religion chrétienne , à laquelle il m'avoit promis de renoncer méritoit d'être puni suivant la rigueur des loix ; mais comme ce Mandarin a péché plutôt par simplicité que par ma-*

lice, je lui fais grace de la vie. Qu'il soit traduit aux Grands qui sont à la tête du tribunal de la guerre, pour être battu de soixante coups de bâtons, & ensuite envoyé à Ily, où il sera donné en esclavage à quelques-uns des Seigneurs de ce pays. Cette Sentence fut prononcée le matin du Dimanche de la Trinité, 10 Juin de cette année 1770.

Le lendemain 11 juin, à cinq heures du matin, comme je venois de célébrer la sainte messe, un chrétien vint me dire que la veille, à huit heures du soir, un commissionnaire du tribunal du Gouverneur étoit venu chez lui pour le charger de m'avertir que *Ma Joseph* avoit été faisi dans son propre tribunal, & enchaîné, pour être envoyé en esclavage à *Ily*, après avoir été battu de soixante coups de *pantse*. Aussi-tôt j'envoyai chez *Ma Joseph*, & ailleurs, pour sçavoir au juste comment la chose se termineroit; mais vers les huit heures du matin, le commissionnaire du tribunal du Gouverneur vint me dire qu'en conséquence de la sentence portée contre *Ma Joseph*, ce Mandarin avoit été faisi & conduit à *Yen-ming-yen*, ce qui étoit contre l'ordre de l'Empereur, puisque l'intention de ce Prince étoit que

le pr
buna
ajout
lui le
qu'on
mine
tion.
crain
seul
fût-l
cutio
à mi
à Pel
reux
ou ph
triom
phé
la plu
ligion
passé
freres
perso
truire
été t
Ma
Yuen-
cour
sence
de p
damna

le prétendu coupable fût traduit au tribunal de la guerre. Le commissionnaire ajouta qu'on avoit fait conduire avec lui les différens instrumens de supplices qu'on emploie pour tourmenter les criminels lorsqu'on les applique à la question. Cet appareil menaçant nous fit craindre que *Ma Joseph* ne fût pas le seul à qui on en voulût, & que ce ne fût-là comme le prélude d'une persécution générale. Mais, graces à Dieu, à midi *Ma Joseph* étoit déjà de retour à Peking, & tout étoit fini. Ce généreux confesseur a été la seule victime, ou plutôt le seul qui ait eu occasion de triompher, & qui ait réellement triomphé de la maniere la plus glorieuse & la plus consolante pour notre sainte religion. Voici le détail de ce qui s'est passé à son occasion : je le tiens de ses freres, de ses parens, de ses amis, des personnes que j'avois chargées de m'instruire, des infidèles mêmes qui en ont été témoins oculaires.

Ma Joseph étant arrivé enchainé à *Yuen-ming-yuen*, où l'Empereur & sa cour passent l'été, fut conduit en présence du *Guefou*, qui, de soixante coups de *pantse* auxquels la sentence le condamnoit, lui en fit d'abord donner

trente, après quoi il lui demanda *s'il étoit encore chrétien ou non ?* *Ma Joseph* répondit qu'il ne changeroit point, & qu'il professeroit la religion chrétienne jusqu'à la mort. Sur cette réponse, le *Guesou* lui fit encore donner dix coups de *pantse*; ensuite il fit à *Ma Joseph* les mêmes questions qu'auparavant; & *Ma Joseph* lui fit aussi les mêmes réponses. On continua de frapper; & après que les soixante coups furent donnés sans que la constance du confesseur fût ébranlée, le *Guesou* s'étant fait apporter un cahier assez épais, qui contenoit l'interrogatoire de l'année précédente, il dit à *Ma Joseph*: *L'année dernière tu as promis à l'Empereur que tu quitterois la religion chrétienne; tes réponses écrites dans ce cahier en font foi: de quel front as-tu donc osé tromper ainsi l'Empereur ?* *Ma Joseph* répondit modestement à ce reproche: *Guesou, permettez-moi de vous dire que mes réponses de l'année dernière ne peuvent remplir un si gros cahier: s'il est écrit que je promets d'abandonner la religion chrétienne, c'est par une main étrangère, & non par la mienne. Je n'ai jamais ni dit, ni écrit, que je voulois renoncer à la foi que j'ai embrassée.* Le *Guesou* n'avoit garde de continuer un pareil

inter
dém
il av
tence
ne lu
frir d
duisî
Ma
pour
bunab
toutes
lés &
rité p
lui ca
la joie
une si
visage
parole
loin d
pour l
nature
fécuté
faire l
à sa fa
qu'il p
ils rev
rendre
seph s
où se t
& la p

interrogatoire, qui auroit évidemment démontré sa fourberie. D'ailleurs comme il avoit lui-même fait exécuter la sentence portée contre *Ma Joseph*, & qu'il ne lui étoit plus libre de le faire souffrir davantage, il ordonna qu'on le conduisît au lieu de son exil.

Ma Joseph fut aussi-tôt mené à Peking pour être présenté au *Ping-pou* ou tribunal de la guerre, qui est chargé de toutes les expéditions concernant les exilés & les voyages qui se font par autorité publique. Quoique ses meurtrissures lui causassent de très-vives douleurs, la joie qu'il avoit d'avoir souffert pour une si bonne cause, éclatoit sur son visage, & sembloit animer toutes ses paroles. Les Mandarins du *Ping-pou*, bien loin de le traiter en criminel, eurent pour lui toutes les considérations que la nature inspire envers un innocent persécuté. Ils voulurent qu'il allât chez lui faire les derniers adieux à son épouse & à sa famille, & lui dirent qu'il suffisoit qu'il partît le lendemain, afin que quand ils reverroient le *Guefou*, ils pussent lui rendre compte de la procédure. *Ma Joseph* se transporta donc dans sa maison, où se trouvoient alors son épouse, sa bru & la plupart de ses parens & de ses amis

qui lui avoient fait préparer un festin. Aussi-tôt qu'il parut, chacun le félicita sur son bonheur. Son épouse sur-tout souhaitoit ardemment de partager son sort ; car lorsque *Ma Joseph* fut saisi pour être conduit devant le Guefou, elle lui avoit instamment recommandé de dire que sa femme, sa bru & ses petites filles étoient chrétiennes, & qu'elles méritoient le même sort que lui. Toutes lui faisoient de tendres reproches sur son oubli : elles vouloient aller au *Ping-pou* pour obtenir, à quelque prix que ce fût, de pouvoir le suivre en son exil : mais *Ma Joseph* leur représenta vivement qu'en agissant de la sorte, elles prévenoient la volonté de Dieu. *La volonté de Dieu*, disoit-il, *est que je parte*, puisque c'est l'ordre de l'Empereur. *Si, dans mon interrogatoire, j'eusse eu occasion de parler de vous, je l'aurois certainement fait comme vous me l'aviez demandé ; mais Dieu ne l'a pas voulu : contentez-vous d'adorer ses desseins ; si vous obtenez de me suivre, vous ferez votre volonté & non la sienne. Souvenez-vous donc que nous n'avons vous & moi de consolation qu'en nous soumettant à ses décrets.* Son épouse se rendit à ses raisons, & se consola dans l'espérance de le revoir

dan
ses
joie
tanc
flexi
voir
à cr
entre
mis,
en c
ce jo
ville.
prou
prépa
de P
passer
Le
Josep
inféri
police
Lorsq
voulu
dispo
voulu
beau
laque
ger qu
roisso
tous r
que p

dans le ciel. Mais tandis que sa famille & ses amis se livroient aux transports de joie que leur inspiroit la généreuse constance du confesseur : celui-ci fit réflexion que si le Guefou venoit à sçavoir ce qui se passoit chez eux , il étoit à craindre que les Officiers de justice , entre les mains desquels il avoit été remis , ne fussent rigoureusement punis ; en conséquence il prit le parti d'aller , ce jour-là même , coucher hors de la ville. Ses parens & ses amis , ayant approuvé son dessein , envoyèrent aussitôt préparer une auberge à quelque distance de Peking , pour y aller eux-mêmes passer la nuit avec *Ma Joseph*.

Les Officiers de justice à qui *Ma Joseph* avoit été configné , étoient ses inférieurs , & comme lui officiers de police & du tribunal du Gouverneur. Lorsque *Ma Joseph* entra chez lui , on voulut lui ôter ses chaînes : quand il se disposa à en sortir , aucun d'eux ne voulut les lui remettre. *Ma Joseph* eut beau insister sur la rigueur de la loi à laquelle il vouloit obéir , & sur le danger qu'ils courroient eux-mêmes s'il paroissoit en public dégagé de ses fers : tous répondirent que les chaînes n'étoient que pour s'assurer d'un prisonnier ; mais

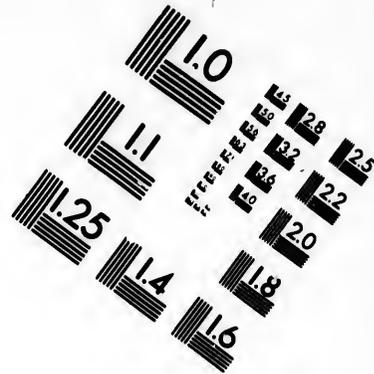
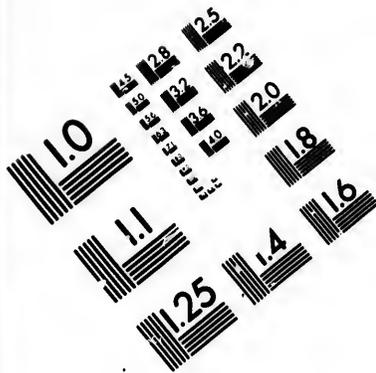
que connoissant sa probité , comme ils la connoissoient , ils ne croyoient pas devoir s'en servir pour lui. Cependant comme il insista encore en disant que la loi en ordonnoit l'usage , non-seulement pour s'assurer des prisonniers , mais encore pour leur humiliation , qui est leur châtement : ils le prièrent de consentir au moins à ce qu'on lui en donnât de plus légères. *A la bonne heure , dit Ma Joseph , des chaînes plus légères seront toujours des chaînes , & en les portant je serai toujours dans les termes de la loi ; c'est le Dieu que je sers , & la religion que je professe , qui veulent que j'obéisse à cette loi.* Lorsqu'on lui eut apporté les chaînes , comme personne ne vouloit les lui mettre , il les prit & se les mit lui-même au cou , en disant : ce sera-là désormais mon *sou-tchou* , (espece de chapelet que les Mandarins portent au cou en signe de leur dignité) : hier encore je portois celui de Mandarin mais pendant près trente ans que je l'ai porté , je n'ai jamais été ni si content , ni si tranquille que je le suis avec mes sers : c'est le Dieu que j'adore , & pour a défense duquel je les porte , qui me donne cette consolation.

Outre les esclaves ordinaires que la

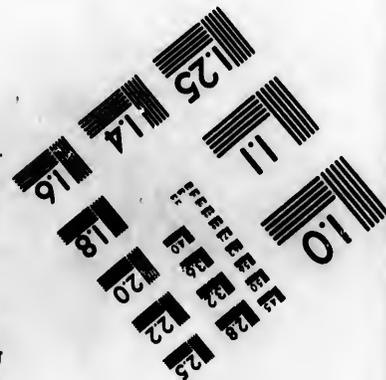
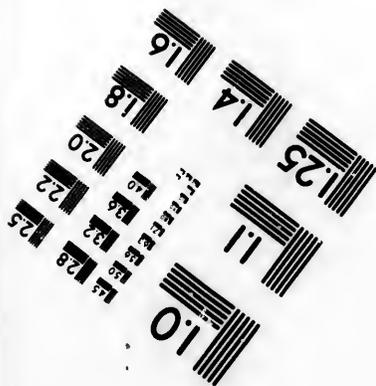
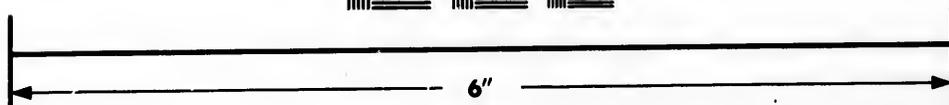
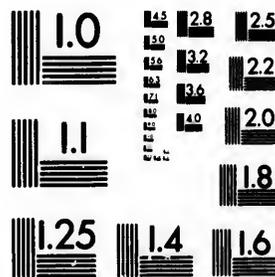
plur
serv
enco
darii
ditio
sans
pital
clave
& ce
ne r
sonne
fiscat
auro
parti
son l
être
dinai
par
font
dépen
éloig
Dès
rivé
envo
donn
prév
leur
qu'il
buna
écrit

plupart des familles tartares ont à leur service, les loix veulent qu'elles aient encore, & sur-tout les familles de Mandarins, des esclaves qui, par leur condition, ne puissent quitter leur maître sans se rendre coupable d'un crime capital. *Ma* Joseph avoit des familles esclaves qu'il avoit rendu chrétiennes : & comme la sentence portée contre lui ne regardoit uniquement que sa personne, & qu'il n'avoit aucune confiscation de ce qui lui appartenoit, il auroit eu droit d'emmener au moins une partie de ses esclaves pour le servir dans son lieu d'exil, quoique lui-même y dût être en esclavage. C'est une chose ordinaire ici, de voir des esclaves servis par d'autres esclaves, qui quelquefois sont plus riches que les maîtres dont ils dépendent ; mais *Ma* Joseph étoit bien éloigné d'en user ainsi avec les siens. Dès qu'il fut condamné & qu'il fut arrivé au *Ping-pou* pour y être de-là envoyé en exil, son premier soin fut de donner la liberté à ses esclaves, & pour prévenir les difficultés qu'on auroit pu leur faire dans la suite, il fit un écrit qu'il signa & qu'il fit agréer par le tribunal qui l'avoit condamné. Par cet écrit, il les déclaroit libres & maîtres





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

de disposer d'eux-mêmes ; le confesseur ne perdit rien à ce trait de générosité, car ses gens qui l'aimoient comme leur pere, auroient tous voulu le suivre : mais *Ma Joseph* ne le permit qu'à un seul qui le suivoit habituellement, & qui n'étant point ençore marié, pouvoit s'expatrier sans aucun inconvénient. Quelques-uns des soldats qu'il avoit fait chrétiens, quelques infidèles même demandèrent à le suivre : le tribunal l'auroit accordé volontiers. *Ma Joseph* s'y opposa, en disant que celui qu'il avoit choisi lui suffisoit, & qu'il ne l'emmenoit que pour le rendre dépositaire de ses dernières volontés, & le charger de le recommander aux prieres des Missionnaires, lorsque Dieu auroit disposé de ses jours.

Ily, terme de l'exil de *Ma Joseph*, étant éloigné de Peking de mille quatre cens lieues, sa chere épouse avoit eu soin de lui faire préparer une charrette. *Ma Joseph* y monta comme dans un char de triomphe, & ce fut effectivement un vrai triomphe pour lui & en même temps un spectacle bien attendrissant pour les habitans des différentes rues qu'il traversa pour aller de la maison où il logeoit, jusqu'aux portes de la

Vill
Jur
resp
des
fut
voy
enc
orn
cor
ils l
acc
le d
cou
larr
& d
diso
bon
On
les
souh
Si l
pou
noit
teme
élog
du t
de
régn
met
derr

ville. Tous ces quartiers étoient de la Jurisdiction de *Ma* Joseph, qui y étoit respecté, aimé & pour ainsi dire adoré des Marchands & des Artisans. Quelle fut leur surprise, lorsque celui qu'ils voyoient tous les jours & qu'ils avoient encore vu la veille parcourir leurs rues orné des marques de sa dignité, & escorté de soldats pour lui faire honneur; ils le virent passer chargé de chaînes, & accompagné de ces mêmes soldats qui le conduisoient en esclavage! Tous accoururent en foule, baignés de leurs larmes, & remplissant l'air de leurs cris & de leurs gémissemens. *Pourquoi donc, disoient les uns, nous enleve-t-on notre bon Mandarin? Quelle faute a-t-il faite? On l'accuse d'être chrétien: mais si tous les chrétiens lui ressemblent, il seroit à souhaiter que tous les Mandarins le fussent? Si le Guefou vouloit sévir contre quelqu'un, pourquoi a-t-il choisi celui-ci, n'en connoît-il point d'autres qui méritent plus justement sa colere? On n'entendoit que des éloges de son intégrité, de son affabilité, du talent qu'il avoit de gagner les cœurs, de terminer les différens & de faire régner le bon ordre. Quelques-uns se mettoient à genoux & lui faisoient leurs derniers adieux: les uns lui présentoient*

des rafraîchiffemens ; les autres lui offroient dans toute la sincérité de leur cœur, de quoi lui rendre la vie plus douce dans son lieu d'exil : mais *Ma* Joseph n'avoit garde d'emporter d'eux autre chose que leurs regrets. Les soldats qui conduisoient le Confesseur étant pénétrés des mêmes sentimens que cette multitude, ne pouvoient se déterminer à la faire retirer pour laisser le passage libre : mais *Ma* Joseph qui depuis plusieurs années veilloit à la police & au bon ordre de ces quartiers, fit bientôt cesser cette émeute qui ne s'étoit élevée qu'à son occasion. En témoignant au peuple combien il étoit sensible aux marques d'amitié qu'il en recevoit, il lui dit que la religion chrétienne prescrivant une obéissance entière aux Souverains & à ceux qui les représentent, & ordonnant de ne point vouloir de mal à ceux même qui nous en font, on ne pouvoit lui faire une plus grande peine que d'accuser d'injustice ceux qui avoient contribué à son sort ; que bien loin de s'en affliger on devoit au contraire l'en féliciter, puisque lui-même en étoit très-content & qu'il le regardoit comme le comble de son bonheur. Il ajouta plusieurs autres choses pour

mar
& f
preu
roit
meu
mêm
bles
marc
chez
mult
sur l
doit
fait
vant
ainsi
que
mens
dît à
rée à
Il
& d'
épou
plaies
de tr
les ac
félici
paren
de le
voien
12 Ju

marquer au peuple sa reconnoissance, & finit par lui représenter que ces preuves d'attachement dont il l'honoroit, avoient quelque apparence d'émeute populaire, & pouvoient par-là même occasionner de nouveaux troubles; il demanda donc pour dernière marque d'amitié, que chacun se retirât chez soi. Après bien des instances cette multitude se rendit, mais en pleurant sur le sort du grand homme qu'elle perdoit : mais à peine le Mandarin eut-il fait cent pas, que dans le quartier suivant recommença la même scène, & ainsi de quartier en quartier, jusqu'à ce que *Ma Joseph* après tant de retardemens, sortît enfin de la ville & se rendit à l'auberge qui lui avoit été préparée à quelque distance de-là.

Il y trouva grand nombre de parens & d'amis, & en particulier sa chère épouse qui l'y attendoit. Comme les plaies dont il étoit couvert lui causoient de très-vives douleurs, on s'efforça de les adoucir, & toute la nuit se passa à féliciter *Ma Joseph* sur son bonheur. Ses parens, ses amis même lui promirent de le suivre dans peu, s'ils en trouvoient l'occasion. Le lendemain matin 12 Juin, suivant qu'on étoit convenu,

un Prêtre Chinois vint entendre sa confession & lui donna la sainte communion ; après quoi, muni de ce saint Viatique, *Ma* Joseph congédia tous ceux qui l'avoient accompagné, & se mit en chemin pour se rendre au lieu de son exil.

L'épouse de *Ma* Joseph auroit bien souhaité accompagner son époux pendant quelques journées ; mais *Ma* Joseph ne le voulut pas permettre, & elle fut obligée de revenir à Peking avec tous ceux qui l'avoient suivi. Quoique pendant le peu de temps qu'elle eût pour faire les préparatifs du voyage de son époux, elle eût songé à le pourvoir de ce qu'elle pensoit devoir lui adoucir un peu ses souffrances ; néanmoins elle fit réflexion qu'elle auroit dû lui donner certains habits pour le prémunir contre les froids rigoureux qu'il ne pouvoit manquer d'éprouver dans son lieu d'exil. D'ailleurs, elle avoit oublié de le consulter sur certaines affaires de famille sur lesquelles elle desiroit d'avoir son avis. Mais comme elle sçavoit que, selon l'usage, son époux ne devoit faire que de très-petites journées, elle conçut le dessein de partir le lendemain pour aller le joindre & lui faire encore ses der-

niers
que
pas
Dieu
les
mati
rens
mess
dout
n'att
gnit
d'un
appe
ches
peu
denc
habit
pays
le m
épro
mêm
mont
visio
diffé
sans
que
faire
se re
du D
chosé

niers adieux. Après avoir délibéré quelque temps si cette démarche ne seroit pas trop humaine & ne déplairoit pas à Dieu, sa tendresse l'emporta enfin sur les autres considérations; & le 13 au matin étant partie avec un de ses parens, après nous avoir envoyé un domestique pour nous communiquer les doutes qu'elle avoit eus & dont elle n'attendit point la décision, elle atteignit son époux qui se reposoit au pied d'un arbre. Celui-ci ne l'eut pas plutôt apperçue, qu'il lui fit de tendres reproches sur ce qu'elle paroïssoit avoir si peu de confiance en la divine Providence; il ne voulut point accepter les habits qu'elle lui portoit. *Les gens du pays où je vais, lui dit-il, trouvent bien le moyen de se garantir du froid qu'ils y éprouvent; je me ferai à leur maniere.* En même temps il remit à son épouse une montre qu'il avoit, & une petite provision de tabac, de thériaque, & de différens remedes qu'on lui avoit fait sans qu'il s'en apperçût, & ne se réserva que ce qui lui étoit absolument nécessaire pour panser ses plaies actuelles. Il se reposa du reste sur les soins paternels du Dieu qu'il avoit confessé. Une seule chose l'inquiétoit, c'étoit la crainte que

beaucoup d'autres chrétiens ne fussent persécutés à son occasion ; mais comme on l'assura que tout étoit tranquille , il se prosterna pour en remercier le Seigneur , & après avoir exhorté son épouse à prendre soin de sa bru actuellement veuve , à veiller à ce que ses petites-filles fussent bien instruites de leur religion , & dans la suite mariées à des chrétiens vertueux & exemplaires, il la congédia en lui disant qu'il ne convenoit pas qu'elle l'accompagnât davantage, vu que malgré la liberté qu'on lui laissoit , il comptoit aller passer la nuit en prison , parce qu'il vouloit , autant qu'il le pourroit , observer toutes les loix prescrites pour les criminels qu'on mene en esclavage.

Ma Joseph n'avoit plus d'espérance de revoir ses parens , à moins que quelqu'un d'eux ne fût envoyé au lieu de son exil ; mais deux jours après il rencontra un de ses cousins-germains nommé *Ma* Jobe , qui revenoit de la guerre d'Yun-Nan à la tête d'une troupe de soldats qui avoient échappé au carnage (1) ; du nombre des morts étoit le fils unique

(1) L'Empereur a perdu plus de quarante mille hommes dans cette guerre.

de M
les t
m'a
avec
M
char
prit
la c
conf
ting
ques
du p
c'éto
que
augm
le p
cour
yeux
rédui
Remo
d'un
chrét
je n'
voilà
ensui
récit
bient

(1)
l'usage

de *Ma Joseph* dont *Ma Jobe* rapportoit les tristes restes. Voici ce que ce dernier m'a raconté lui-même de son entrevue avec le Confesseur.

Ma Jobe ayant aperçu de loin une charrette accompagnée de soldats; comprit bien que ce ne pouvoit être que la charrete de quelque prisonnier de conséquence; il ne put d'abord le distinguer; mais après avoir avancé quelques pas, la taille, l'air & le maintien du prisonnier lui firent soupçonner que c'étoit son frere *Joseph* (1). A mesure que la charrete approchoit, les soupçons augmentoient; enfin *Ma Jobe* reconnut le prisonnier, il descendit aussi-tôt & courut à lui en s'écriant les larmes aux yeux : *O mon cher frere, qui a pu vous réduire dans ce triste état où je vous vois ? Remercions le bon Dieu, dit Ma Joseph d'un air content & tranquille, je suis chrétien, tel est le crime dont on m'accuse; je n'ai pas voulu renoncer à ma religion, voilà pourquoi je suis exilé* : il lui raconta ensuite tout ce qui s'étoit passé. A ce récit *Ma Jobe* transporté de joie, eut bientôt essuyé ses larmes & s'écria plu-

(1) En Chine les cousins germains sont dans l'usage de s'appeller freres.

sieurs fois, *ta hi ! Mon cher frere , je vous félicite.* Comme les soldats qui conduisent un prisonnier en exil, le relevent à chaque poste par où il passe, ceux qui l'ont amené s'en retournant au poste d'où ils sont venus; tandis que d'autres soldats du poste où ils sont arrivés, le conduisent au poste suivant, & ainsi de poste en poste jusqu'à ce qu'on soit arrivé au terme; les soldats qui étoient alors chargés de *Ma Joseph* & qui n'avoient point été témoins de ce qui s'étoit passé les jours précédens, furent, ainsi que les soldats Tartares, à la tête desquels étoit *Ma Jobe*, étrangement surpris de voir un exilé si content de porter ses chaînes, & leur chef son frere le féliciter à ce sujet avec tant d'empressement & d'ardeur. Mais leur surprise dut bien plus augmenter lorsque *Ma Joseph* racontant en détail tout ce qui s'étoit passé dans son affaire, *Ma Jobe* lui fit de tendres reproches de ce qu'il l'avoit oublié & ne lui avoit pas procuré le même bonheur. *Ne suis-je pas votre frere*, lui disoit-il, *& puisqu'on vous exile parce que vous êtes chrétien, ne deviez-vous pas dire que vous aviez un frere chrétien comme vous, & qui par conséquent devoit subir le même sort.* *Ma Joseph*

l'affi
 en c
 d'étr
 d'int
 l'occ
 que
 subi
 soit
 verne
 plusie
 tienn
 égard
 voit
 comp
 Jobe
 Prov
 il ne
 pouv
 entre
 enten
 troupe
 Jobe
 d'arge
 de l'a
 souve
 en d
 secou
 instan
 milie
 à Jos

l'assura que dans cette dernière affaire, en conséquence de laquelle il venoit d'être exilé, on lui avoit fait trop peu d'interrogations, & qu'il n'avoit pas eu l'occasion de parler de sa famille, mais que dans les interrogations qu'il avoit subi l'année dernière aux tribunaux, soit des Ministres d'Etat, soit du Gouvernement, soit des Crimes, il avoit dit plusieurs fois que sa famille étoit chrétienne; mais qu'on n'y avoit eu aucun égard; que la volonté du bon Dieu n'avoit pas été que d'autres que lui fussent compris dans sa disgrâce. Sur quoi *Ma Jobe* lui dit, que si dans la suite la divine Providence en faisoit naître l'occasion, il ne manqueroit pas d'en profiter pour pouvoir le suivre. Après quelques autres entretiens semblables que les assistans entendoient avec admiration, les deux troupes se disposèrent à se séparer. *Ma Jobe* tirant alors un rouleau de 30 onces d'argent qui lui restoit, pria son frere de l'accepter comme une marque de son souvenir. *Ma Joseph* refusa cette somme en disant qu'il n'avoit besoin que du secours de ses prieres, & malgré les instances de son frere il jeta l'argent au milieu du chemin. *Jobe* le ramassant, dit à *Joseph*: *Quoi, mon frere, vous ne vous*

, je vous
nduisent
nt à cha-
eux qui
u poste
d'autres
rivés, le
ainsi de
soit ar-
i étoient
qui n'a-
e qui s'é-
furent,
à la tête
angement
ontent de
f son frere
ant d'em-
leur sur-
er lorsque
il tout ce
faire, *Ma*
hes de ce
avoit pas
Ne suis-je
puisqu'on
chrétien, ne
s aviez un
ui par con-
Ma Joseph

lez donc pas que je vous suive & que nous nous revoyons dans le ciel; c'est pour cela même, lui dit Joseph, que je ne veux point de votre argent qui mettroit peut-être quelque obstacle à ce que nous y arrivions. Mais, lui dit Jobe, ce peu d'argent que je vous offre, je vous l'offre comme un gage des efforts que je me propose de faire pour partager votre bonheur; un gage de résolution à défendre notre sainte religion au péril de votre liberté & même de votre vie. A ce titre, répliqua le Confesseur, je reçois votre argent: n'oubliez pas votre promesse & tâchons l'un & l'autre de nous revoir dans le ciel. Ce furent-là les derniers adieux de ces deux respectables freres.

Je vous ai dit que *Ma* Jobe rapportoit les restes du fils unique de *Ma* Joseph, qui étoit mort à la guerre. L'usage est parmi les Tartares qu'on rapporte le cadavre de ceux qui restent sur le champ de bataille, ou bien si cela ne se peut, quelque chose qui leur appartenoit & dont ils se servoient lorsqu'ils ont péri, comme la tresse de leurs cheveux, l'anneau dont ils se servoient pour tirer de l'arc; ou en cas qu'on ne puisse rien avoir du mort, on met son nom par écrit dans une espece de cercueil

cue
de
hon
ayan
y so
les r
vre
somm
voi,
riz &
tous
rien
avoit
billet
écrit.
de fa
le vo
famill
lui re
distrib
on pr
& on
Le
André
j'étois
enfants
quoiqu
la nôtr
se ren
tes les
7

cueil qui se porte à la famille aux frais de la bannière, qui même fournit un homme pour l'accompagner. La famille ayant reçu ce cercueil, que le cadavre y soit ou non, fait les obseques avec les mêmes cérémonies que si le cadavre y étoit. L'Empereur fournit une somme d'argent déterminée pour le convoi, & fait à la veuve une pension en riz & en argent, qui se paie exactement tous les mois. Comme on n'avoit pu rien avoir du fils de *Ma Joseph*, il n'y avoit précisément dans le cercueil qu'un billet sur lequel le nom du défunt étoit écrit. Il auroit été inutile au confesseur de faire ouvrir ce cercueil, même de le voir; mais lorsqu'il fut porté à la famille, on le reçut avec respect & on lui rendit les devoirs accoutumés. On distribua des aumônes considérables; on pria Dieu pour le repos de son ame, & on l'inhuma selon l'usage.

Le fils de *Ma Joseph* se nommoit André. Il y a vingt-cinq ans que comme j'étois chargé de faire le catéchisme aux enfans du district de notre église, André, quoique sa maison fût fort éloignée de la nôtre, & même hors de notre district, se rendoit néanmoins exactement à toutes les assemblées, sans que les études de

la langue Tartare, de la littérature Chinoise & des exercices militaires auxquels son pere l'appliquoit, l'empêchassent de s'instruire de sa religion; c'étoit aussi l'intention de son pere & de sa mere, qui avoient encore plus à cœur son avancement dans la vertu que son progrès dans les sciences du pays. Comme dans ce temps-là je fus appelé à la maison de plaisir où Sa Majesté passe l'été pour y faire construire différentes machines hydrauliques, & que je ne venois à Peking que très-rarement, ce ne fut que cinq ou six ans après que je commençai à connoître le mérite du jeune André. Un jour, quelques-uns des Mandarins, avec qui mon emploi m'obligeoit de passer une partie de la journée, faisoient l'éloge d'un jeune Tartare, qu'ils disoient parler & écrire en cette langue avec beaucoup de délicatesse & de facilité; ce qui est d'autant plus à remarquer que les Tartares, qui sont actuellement à la Chine, ne parlent dans leur jeunesse que la langue chinoise, & ce ne sont guere que ceux qui veulent s'avancer dans les emplois, qui, dans la suite, font une étude sérieuse de la langue de leur pays. Ils ajoutoient qu'il étoit chrétien, & qu'ils

Pa
tie
su
jeu
né
gn
ne
ba
qu
à c
que
m'a
sup
ce
me
je lu
vue
men
que
Dieu
moir
admi
s'éto
notre
à au
instru
qui
Lors
hydr
rer à

J'avoient oui parler de la religion chrétienne d'une maniere engageante & persuasive. Quoiqu'ils me dissent que ce jeune homme étoit de la famille des *Ma*; néanmoins, comme ils ne me le désignoient que par son nom Tartare, que je ne connoissois André que par son nom de baptême, & que d'ailleurs je sçavois qu'il étoit encore fort jeune, j'avois peine à croire ce qu'on m'en racontoit. Quelques jours après je me rendis à Peking; je m'adressai au feu Pere Desrobert, alors supérieur de notre maison, pour sçavoir ce qui en étoit. Le Pere Desrobert me répondit que suivant tout ce que je lui disois, il jugeoit qu'on avoit en vue *Ma André*, qui méritoit effectivement l'éloge que j'en avois entendu; que ce jeune homme ayant reçu de Dieu un esprit solide & droit, une mémoire des plus heureuses & un talent admirable de s'énoncer avec grace, s'étoit tellement appliqué à connoître notre sainte religion, qu'il ne le cédoit à aucuns de nos Catéchistes les mieux instruits, & qu'il ne connoissoit personne qui eût le don d'en mieux parler. Lorsque dans la suite, mes ouvrages hydrauliques étant finis, je vins demeurer à Peking, j'examinai de si près la

conduite de *Ma* André, que je me convainquis par moi-même de la vérité de ce qu'on m'en avoit dit.

Dès qu'André eut atteint l'âge requis, il fut placé dans un Tribunal pour y travailler & s'y former aux affaires. Tout le temps que ses occupations au Tribunal lui laissoient de libre, il l'employoit à s'instruire de plus en plus de sa religion; à exhorter les fideles, à instruire les chrétiens ignorans, ou à les ramener à leur devoir, & à aider les pauvres de ses libéralités. Comme sa famille étoit à son aise, les revenus de son emploi qu'on lui laissoit à sa disposition, bien loin de les employer à des divertissemens qu'on permet & qu'on approuve même dans les personnes de son âge, il ne s'en servoit que pour des bonnes œuvres. Il avoit acheté près de notre église une maison pour y retirer les pauvres chrétiens qui n'ont ni feu, ni lieu, & à qui leurs infirmités ne permettent pas d'aller eux-mêmes demander l'aumône. Souvent je l'ai vu y en entretenir plusieurs qu'il trouvoit moyen de pourvoir de la nourriture corporelle & à qui il procuroit abondamment la nourriture spirituelle; allant souvent lui-même les instruire, les con-

fol
cev
glif
min
(
un
du
toui
soit
pire
l'ann
chré
près
tons
à po
spiri
en te
passé
Missi
Caté
leurs
parti
doive
de R
cher
du ta
l'avo
chiste
rite d
manie

soler, l'exhorter & les disposer à recevoir avec fruit les sacremens de l'église, qu'il avoit soin de leur faire administrer.

Comme dans notre église nous avons un endroit destiné à loger les chrétiens du dehors, nous y en avons presque toujours quelques-uns, soit des environs, soit des différentes provinces de l'Empire, & dans certaines grandes fêtes de l'année, il arrive que le nombre de ces chrétiens étrangers montent souvent à près de deux cens. Nous ne leur permettons de loger chez nous qu'afin d'être plus à portée de pourvoir à leur nourriture spirituelle; & comme il arrive de temps en temps que quelques-uns d'entr'eux ont passé plusieurs années sans rencontrer de Missionnaires, nous avons alors plusieurs Catéchistes occupés à les instruire de leurs obligations de chrétiens, & en particulier de la soumission entière qu'ils doivent aux décrets émanés de la Cour de Rome, & à les disposer à s'approcher avec fruit des sacremens. Charmé du talent & du zèle de *Ma André*, je l'avois engagé à venir, avec les Catéchistes de notre église, partager le mérite de cette bonne œuvre; & par la manière dont il s'en acquitta, il fit bien

voir ce que peut la force du zèle uni à l'amour de Dieu. Si les affaires de son Tribunal ne lui permettoient pas de sortir, il prioit quelqu'un d'y suppléer pour lui, & venoit dans les momens qu'il pouvoit dérober à l'exercice de son emploi. Alors, pour ne pas nous être à charge, non-seulement il renvoyoit ses domestiques & sa monture, quoique sa maison fût éloignée de plus d'une lieue de la nôtre; mais il avoit encore soin de se faire acheter le peu qui suffisoit pour sa nourriture, & passoit une partie de la nuit à instruire & à exhorter les chrétiens, qui ne pouvoient se lasser de l'entendre. Après quoi il prenoit quelques heures de repos parmi nos chrétiens étrangers, n'ayant d'autre lit qu'une natte pendant l'été, & pendant l'hiver quelques mauvaises couvertures qu'il empruntoit. Nous l'aurions affligé si nous lui eussions procuré les commodités ordinaires de la vie; car il étoit de caractère à ne pouvoir souffrir qu'on eût pour lui les moindres égards & qu'on parût l'estimer plus que les autres. Il portoit encore plus loin la modestie: il vouloit que tout le monde lui fût préféré & se regardoit comme le serviteur des chrétiens, tandis qu'il en étoit le pere & l'appui.

que
il p
la p
que
que
nes
ava
tain
mus
leur
regl
dèc
Maî
rer.
ayer
pou
la p
avo
soin
Pere
une
réun
la M
rem
bile
dant
nos
Pere
de l

André étoit un des Préfets de la musique qui se fait dans notre église. Comme il possédoit éminemment la théorie & la pratique de cet art, il avoit noté quelques prieres qui manquoient à celles que nous avons déjà. Toutes les semaines, & en particulier quelque temps avant les grandes fêtes, il avoit certains jours déterminés pour assembler les musiciens, qu'il exerçoit à faire chacun leur partie, non-seulement suivant les regles de l'art, mais encore avec la décence & le respect dus au souverain Maître qu'ils avoient intention d'honorer. Quoique les Chinois en général ayent tous du goût & des dispositions pour la musique, cependant, comme la plupart de nos chrétiens ne peuvent avoir tous les secours dont ils ont besoin pour se former dans cet art, le feu Pere Desrobert avoit choisi autrefois une trentaine de jeunes gens qu'il avoit réunis sous le titre de *Congrégation de la Musique*, & qu'il rassembloit ordinairement l'après-midi sous un maître habile qui leur a donné des leçons pendant deux ans, avec un succès qui a passé nos espérances. Telle est, mon Révérend Pere, l'origine de notre Congrégation de la musique. *Ma* André, qui avoit été

un de nos principaux élèves, fit tant de progrès dans l'art, que bientôt après il fut jugé digne de remplacer son maître que ses infirmités & sa vieillesse obligèrent d'abandonner son emploi. Son successeur ne tarda pas à justifier la haute idée qu'on avoit conçue de son talent. En effet, il forma en très-peu de temps d'excellens musiciens, qui en formerent d'autres à leur tour; de sorte que la Congrégation se trouva insensiblement composée de sujets instruits. On craignoit que le jeune André ne succombât sous le poids des occupations; car outre les soins infinis qu'il donnoit à l'instruction de ses élèves, il avoit, comme j'ai dit, une charge difficile & pénible au Tribunal où il avoit été admis, & les momens qui lui restoient, il les consacroit à visiter les malades, à raffermir les chrétiens chancelans dans la croyance du vrai Dieu, à soulager les pauvres & à gagner les infidèles à la loi de Jesus-Christ; mais bientôt nos craintes se dissipèrent, & la Providence qui destinoit André à être un jour l'instrument de ses adorables desseins, ne permit point que la multiplicité & l'étendue de ses emplois, altérassent en rien sa santé pendant tout le temps que nous

le
ap
no
do
l'E

ban
qui
Ma
cet
& c
c'é
pou
& c
dan
s'in
gran
des
fon
ter
serv
dép
le c
fut
laqu
bon
emp
qu'i
prép
soin

le possédâmes. Mais tandis que nous applaudissions des succès prodigieux de notre jeune Apôtre, nous eûmes la douleur de nous le voir enlever par l'Empereur.

Vers le milieu de 1768, on tira des bannieres, des troupes pour l'Yunnan, qui étoit alors le théâtre de la guerre, & Ma André fut nommé pour avoir part à cette expédition, quoiqu'il fût fils unique & qu'il n'eût point encore d'enfant mâle; c'étoient deux raisons bien suffisantes pour le dispenser d'un voyage si long, & qu'on prévoyoit bien devoir lui être dangereux. Ses amis & tous ceux qui s'intéressoient pour lui, firent les plus grands efforts pour l'engager à profiter des offres qu'on lui faisoit de rester: mais son pere & lui n'avoient garde d'apporter aucune excuse quand il s'agissoit du service du Prince. Dès que l'ordre du départ lui fut signifié, il se disposa sur le champ à l'exécuter. Son premier soin fut de faire chez nous une retraite, après laquelle il pourvut à la continuation des bonnes œuvres qu'il avoit commencées, employa en aumônes le reste de l'argent qu'il possédoit. Pour ce qui regardoit les préparatifs de son voyage, il en laissa le soin à sa famille. Le chef de sa troupe

étoit son parent & intime ami de son pere : il vouloit lui donner sa table & l'exempter de quelques petites corvées auxquelles il devoit s'attendre ; mais André ne voulut aucune distinction. Comme il avoit du talent pour composer en Chinois & en Tartare , on lui donna un emploi parmi ceux qui sont occupés à faire les placets, les relations & les autres écrits qui doivent être envoyés à l'Empereur, ce qui l'obligeoit à être toujours à la suite des Généraux & des premiers Officiers de l'armée, & à préparer toujours de quoi fournir aux couriers, qu'on fait partir presque tous les jours pour rendre à la Cour un compte exact de ce qui se passe.

Ces occupations au service de son Prince ne lui faisoient pas négliger ses devoirs de piété. Des chrétiens revenus de l'armée nous ont raconté que lorsqu'André pouvoit en rassembler quelques-uns, principalement aux jours de fêtes, il récitoit des prieres avec eux & leur faisoit ensuite un discours, où il leur rappelloit leurs obligations, les précautionnoit contre les occasions qu'ils pouvoient avoir de satisfaire leurs penchans, & ranimoit leur ferveur par les exhortations les plus pathétiques & les

pl
qu
no
c'e
ve
co
ex
l'
l'an
son
tiv
ce
se p
la p
lett
que
de f
exh
dan
leur
reco
tion
tous
ress
qu'i
que
sain
quel
nom
passé

plus touchantes. Et graces à Dieu, ce que nous aurions eu peine à croire, si nous mêmes n'en avions été les témoins, c'est que la plupart de ces chrétiens revenus de l'armée ont eu le bonheur de se conserver dans une innocence également exemplaire.

Les lettres que *Ma* André écrivoit de l'armée nous étoient communiquées par son pere. Mais comme la Cour est attentive à faire publier dans les gazettes tout ce qu'elle veut qu'on sçache de ce qui se passe pendant la guerre, André avoit la prudence de n'en pas parler dans ses lettres particulieres, qui ne respiroient que la piété, l'amour de Dieu & le désir de faire des profélytes à la religion. Il y exhortoit ses parens à ne pas se rallentir dans le service du Seigneur, à continuer leurs bonnes œuvres ordinaires, & leur recommandoit en particulier la dévotion à la sainte Vierge, qu'il nommoit toujours sa bonne mere. Les plus intéressantes de ses lettres ont été celles qu'il écrivit au sujet de la persécution que son pere avoit soufferte pour notre sainte religion. On la lui cacha pendant quelques jours: mais comme il étoit du nombre de ceux entre les mains de qui passaient les nouvelles qu'on recevoit

de la Cour, on ne pouvoit la lui dérober long-temps. Lorsqu'il vit les réponses héroïques que son pere avoit faites au tribunal des ministres & à celui du gouverneur, il fut au comble de sa joie. Il regrettoit seulement de n'avoir pas été à Peking pour pouvoir participer à la gloire que son pere s'étoit acquise en confessant si généreusement la foi. Ne sçachant pas encore comment l'affaire s'étoit terminée, il espéroit que son pere auroit le bonheur de répandre son sang pour la religion, ou tout au moins seroit envoyé en exil. Dans le desir d'obtenir lui-même cette grace, il alla trouver les officiers dont il dépendoit, & leur dit qu'en conséquence de l'affaire qui venoit d'être suscitée à son pere, il croyoit devoir les prévenir; que lui-même étoit aussi chrétien, & dans la résolution de tout perdre & de tout souffrir plutôt que d'abandonner sa religion, même à l'extérieur. André faisoit cette occasion pour parler de Jesus-Christ à ces Officiers avec cette douce éloquence qui lui étoit naturelle, & à laquelle le zele dont les circonstances présentes l'animoient, donnoit une force merveilleuse. Les officiers l'écoutèrent avec plaisir, lui faisant différentes quef-

tic
ils
ils
po
fa
nu
per
A
aux
au C
Ce
Tson
gué
eue
étan
qui a
toire
tam
confi
chef
gouv
core
com
se ren
com
y ave
armé
empa
Al
Ma A

tions , auxquelles André ayant satisfait , ils lui dirent que tous tant qu'ils étoient , ils étoient incapables de l'inquiéter ; qu'il pouvoit être tranquille sur l'article de sa religion , & qu'il n'avoit qu'à continuer à être exact au service de l'Empereur.

André , non content de s'être dénoncé aux officiers immédiats , alla se dénoncer au Comte Alikouen , Général de l'armée. Ce Seigneur , qui avoit été autrefois *Tsong-tou* de Canton , s'étoit déjà distingué dans la guerre que l'Empire avoit eue avec les Eleuths. Les troupes en étant revenues victorieuses , *Alikouen* , qui avoit eu beaucoup de part à la victoire , avoit depuis son retour été constamment à la Cour dans des emplois de confiance. Tour-à-tour ministre d'état , chef de plusieurs grands tribunaux & gouverneur de Peking , il exerçoit encore cette dernière charge , lorsqu'au commencement de 1768 il partit pour se rendre dans *l'Yun-Nan* , où il devoit commander les troupes que Sa Majesté y avoit envoyées pour en chasser une armée de brigands qui s'en étoit presque emparée.

Alikouen , qui connoissoit le pere de *Ma André* dont il étoit parent , n'avoit

plus contre la religion chrétienne les préventions odieuses, qui au commencement de son élévation au grade de gouverneur de Peking, en avoit fait un persécuteur qui auroit perdu *Ma Joseph* & ruiné notre mission, si le Comte, premier ministre, ne l'en eût dissuadé: mais dans la suite il avoit tellement changé de dispositions à l'égard du confesseur dont il connoissoit le rare mérite, qu'il lui avoit conseillé plusieurs fois en particulier de professer la religion chrétienne sans éclat, en lui disant qu'il n'ignoroit pas que cette religion n'avoit rien de mauvais; mais que comme elle n'étoit pas permise dans l'Empire, il devoit éviter de fournir à ses ennemis des prétextes pour lui nuire auprès de l'Empereur. André ayant exposé à son Général le sujet qui l'amenoit, & ayant répondu aux différentes questions qu'il lui fit, ce Seigneur lui ajouta qu'il admiroit depuis long-temps les grandes qualités de son pere; que dans la persécution qu'il venoit d'essuyer, il s'étoit montré en héros déterminé à tout perdre, plutôt que de renoncer en apparence à sa religion; que cependant il avoit poussé la fermeté trop loin; que se contentant de confesser dans le cœur la religion qu'il pro-

fest
con
aux
les
se t
diff
ces
mor
dan
unic
fanc
agir
croy
loit
plait
pere
en lu
tout
sablé
une
profé
ou d
oppo
senti
étant
de re
de fa
quel
qu'un
verai

fessoit, il auroit dû se prêter aux circonstances & se conformer à l'extérieur aux loix de l'Empire ; qu'il arrivoit tous les jours que des personnes respectables se trouvant avec des amis d'une religion différente de la leur , accompagnoient ces amis & faisoient avec eux les cérémonies de cette religion , sans cependant y croire ni renoncer à la leur , mais uniquement par politesse & par complaisance pour eux ; que son père auroit pu agir de même sans pour cela changer de croyance. André, à qui le Général parloit avec bonté , & qui l'écoutoit avec plaisir , répondit que la fermeté que son pere avoit fait paroître , n'étoit point en lui opiniâreté , mais que c'étoit pour tout chrétien une obligation indispensable ; que la religion chrétienne exigeoit une si grande droiture de ceux qui la professent , que c'étoit un crime de dire ou de faire la moindre chose qui lui fût opposée , quand même le cœur n'y consentiroit point ; que le Dieu des chrétiens étant le seul Dieu du ciel , de la terre & de tout l'univers , c'étoit l'offenser que de faire quelque acte extérieur par lequel on parût en reconnoître d'autres ; qu'un chrétien devoit honorer son Souverain , ses Mandarins & tous ceux qui

étoient au-dessus de lui , parce qu'ils lui tenoient la place de Dieu ; mais qu'il ne pouvoit honorer d'autres divinités. . . . Le Général , après s'être ainsi entretenu assez long-temps avec André , lui dit qu'à l'égard de son pere il pouvoit être tranquille ; que son affaire étoit finie , & que l'Empereur l'avoit rétabli dans le mandarinat d'un degré , il est vrai , inférieur à celui qu'il avoit auparavant : mais que comme l'Empereur l'aimoit & connoissoit son mérite , il ne tarderoit pas à l'élever à d'autres dignités.

André fut très-surpris d'apprendre de son Général que son pere en sortant du tribunal des crimes , où il avoit été traduit , avoit été de nouveau promu au mandarinat. Quoique le Général ne dit point que *Ma Joseph* eût fait aucun acte de renonciation , & qu'au contraire il eût toujours traité d'opiniâtreté la constance de *Ma Joseph* à ne vouloir ni dire ni consentir à la moindre parole équivoque ; cependant le fils ne pouvoit accorder la fermeté de son pere avec son rétablissement dans le mandarinat.

André écrivit aussi-tôt à *Ma Joseph* une lettre , dans laquelle il le félicite de sa généreuse résistance. Il lui témoigne combien il auroit souhaité comparoître

dev
cipe
fesse
gion
faite
du C
tenir
ses f
fer J
son
avoit
qu'il
quel
qu'il
geux
lui e
cepe
celui
de sa
An
pere
mes &
ce su
qu'il
copie
disoit
opini
à con
avoit
on lu

devant les tribunaux avec lui, & participer au bonheur qu'il avoit eu de confesser si glorieusement notre sainte religion. Il lui détaille les démarches qu'il a faites auprès de ses officiers, & même du Général de l'armée pour tâcher d'obtenir cette faveur; & après avoir exposé ses sentimens sur le bonheur de confesser Jésus-Christ, il avoue ingénument à son pere qu'il a appris avec peine qu'il avoit encore été élevé au mandarinat; qu'il n'osoit attribuer son élévation à quelques marques de foiblesse; mais qu'il auroit peut-être été plus avantageux pour la religion que l'Empereur ne lui eût point accordé ce bienfait; que cependant il soumettoit son jugement à celui que les Missionnaires auroient porté de sa conduite.

André inquiet sur la maniere dont son pere avoit été tiré du tribunal des Crimes & élevé au mandarinat, attendoit à ce sujet quelques éclaircissemens, lorsqu'il lui tomba entre les mains une copie de l'ordre de l'Empereur, qui disoit que *Tching-te*, après avoir persisté opiniâtement devant différens tribunaux à confesser la religion chrétienne, il avoit enfin ouvert les yeux, & qu'enfin on lui donnoit le mandarinat de *Cheau-*

pei. La lecture de cet écrit fut un coup de foudre pour André, qui, bien loin d'écouter les complimens que tout le monde lui faisoit sur ce que son pere étoit rentré en grace, se livroit aux sentimens de la plus vive douleur. Accablé du poids de son chagrin, il écrivit promptement à son pere dans des termes respectueux, mais bien capables de l'engager à réparer sa faute, s'il en avoit à se reprocher. Il lui dit qu'à la lecture qu'il avoit faite de l'ordre par lequel l'Empereur le rétablissoit dans son mandarinat, ordre qui supposoit qu'il avoit enfin renoncé à sa religion, il avoit été consterné & prêt à tomber en défaillance; que néanmoins revenant de son abattement, & faisant réflexion à la conduite édifiante qu'il avoit toujours vu tenir à son pere, aux exhortations touchantes qu'il lui avoit si souvent entendu faire à ses parens d'être prêts à tout perdre, même la vie, plutôt que de trahir la foi qu'ils avoient vouée au Dieu du Ciel, il avoit soupçonné que ce qu'on publioit de son pere ne pouvoit être vrai; qu'il espéroit sur cette affaire apprendre de lui-même des éclaircissemens favorables; que, quoiqu'il fût persuadé de la persévérance de son

pere
bloit
lui, s
darin
confe
ment
tiens
pouv
prix
An
circo
son p
de ses
les t
Comt
tion
par l'
tentia
l'Yun-
que l
point
été fe
nisme
aposta
clama
ce qui
nocen
gnage
Minist
Dès d

pere à confesser Jesus-Christ, il lui sembloit qu'il auroit été plus glorieux pour lui, s'il n'eût pas été rétabli dans le mandarinat; & que, s'il osoit lui donner un conseil, ce seroit de renoncer entièrement à son emploi, pour ôter aux chrétiens & aux infideles tout prétexte de pouvoir dire que cette dignité étoit le prix de son infidélité envers son Dieu.

André ne tarda pas à être informé des circonstances qui pouvoient innocenter son pere, soit par les lettres qu'il reçut de ses parens & de ses amis, soit par les troupes qui accompagnerent le Comte Ministre, qui, peu après l'élevation de *Ma Joseph*, avoit été envoyé par l'Empereur en qualité de plénipotentiaire pour terminer les affaires de l'*Yun-nan*. Il sçut des uns & des autres que la constance de son pere n'avoit point été ébranlée; qu'il avoit toujours été ferme dans la profession du christianisme, & que ce qu'on avoit dit de son apostasie, on l'avoit dit malgré ses réclamations les plus authentiques: mais ce qui acheva de le convaincre de l'innocence de son pere, ce fut le témoignage que lui rendit le Comte, premier Ministre, qui avoit été à la tête des Juges. Dès qu'André parut en présence du

Comte, ce Seigneur lui dit en riant : *Tu n'ignores pas apparemment la conduite de ton pere. C'est un opiniâtre : les Grands des Tribunaux des Crimes & du Gouverneur, n'ont rien pu gagner sur lui. Mon fils (le Guefou) & moi, nous avons fait tout ce qui dépendoit de nous pour l'engager à plier & à se conformer aux loix ; mais il nous a deconcerté par sa constance, & j'ai été obligé d'être son répondant : ne suis pas son pernicieux exemple.* André répondit au Comte, que puisque son pere avoit été traité en criminel parce qu'il étoit chrétien, il croyoit devoir l'avertir qu'il l'étoit aussi, & qu'on pouvoit faire de lui ce qu'on jugeroit à propos. Le Comte Ministre lui répliqua : *Ne te trouble point, ici personne ne t'inquiétera. Tu n'as qu'à me suivre, & si tu es fidele au service de ton Prince, j'aurai soin de t'avancer. Cesse de t'allarmer sur le sort de ton pere ; c'est un homme dont l'Empereur fait cas, & je ne négligerai rien pour l'obliger.* A ces mots, André transporté de joie, écrivit à son pere pour le féliciter : mais comme la promulgation de l'ordre de l'Empereur qui supposoit une renonciation, ne pouvoit manquer de causer du scandale, soit parmi les chrétiens, soit parmi les infideles qui ne seroient

point
exho
tre d
Pa
reque
que t
rétab
étoit
tant d
Josep
doule
& peu
d'And
le Sei
sacrifi
lui.

And
présen
nous e
priere
comm
chainé
suite d
dans l

L'Y
férens
celles
reur t
quant
vapeu

point instruits du fonds de l'affaire, il exhortoît encore *Ma Joseph* à se démettre de son mandarinat.

Par les dernières lettres qu'il avoit reçues, il avoit appris que le soir même que son pere sortit de prison, & fut rétabli dans le mandarinat, son épouse étoit accouchée d'un fils. Mais ce fils tant désiré ne vécut pas long-temps. *Ma Joseph*, un mois avant son exil, eut la douleur de le voir expirer entre ses bras, & peu de jours après il apprit la mort d'André son fils unique; c'est ainsi que le Seigneur prépara *Ma Joseph* au grand sacrifice qu'il devoit bientôt exiger de lui.

André profitant de l'occasion qui se présentoit d'envoyer sa lettre à son pere, nous écrivit pour se recommander à nos prieres & à celles de nos Congréganistes, comme s'il eût pressenti sa mort prochaine. Après quoi il partit aussitôt à la suite du premier Ministre, pour entrer dans les terres du pays ennemi.

L'*Yun-nan* est rempli de mines de différens métaux, dont on n'exploite que celles de cuivre & d'étain, dont l'Empereur tire tous les ans une prodigieuse quantité. De ces mines s'exhalent des vapeurs sulphureuses & pestilentielles

qui ont fait périr beaucoup de monde pendant le séjour que les troupes y ont fait. Le Royaume de *Mien-fei*, dans lequel on alloit faire la guerre, est séparé de l'*Yun-nan* par des chaînes de montagnes qui ne laissent de passages que par des défilés sinueux & si étroits, qu'on est obligé d'employer des portefaix pour transporter toutes les provisions de l'armée. Après avoir traversé ces défilés, le pays qu'on rencontre est rempli de marais, semés de ces gros & durs roseaux qu'on nomme bamboux. Pour traverser ce pays l'armée s'étoit divisée en deux corps, l'un alloit par terre conduit par Alikouen, l'autre alloit par eau sous les ordres du Comte Ministre, qui avoit eu soin de faire construire dans le pays ennemi même, un nombre de barques suffisant pour transporter les troupes. Mais les pluies furent si abondantes pendant plus d'un mois, que dans les deux corps d'armée les arcs, les carquois, les selles même des chevaux furent hors d'état de servir; & les maladies que l'humidité jointe aux vapeurs pestilentielles des mines occasionnerent, firent périr un quart de l'armée.

Après une marche longue & pénible,

les d
prép
tan,
pital
trav
ne p
des
Quan
la d
mour
mes
perdu
perdi
il éto
Minis
cause
troup
procu
ne ga
son d
d'avan
pour
Cep
du c
troup
tâcho
au lie
rendez
épuisé
l'ayan

les deux corps s'étant enfin réunis, on se prépara à aller faire le siège de *Lao-koan-tan*, forteresse peu éloignée d'Ava, capitale du pays. Les déserts qu'il falloit traverser pour se rendre à *Lao-koan-tan*, ne présentent que des roches escarpées, des marais & des fondrières de sable. Quand les troupes y furent engagées, la disette se mit dans l'armée, & il mourut une quantité prodigieuse d'hommes & de chevaux. André en avoit déjà perdu deux qu'on avoit remplacé: il perdit encore le dernier. Mais comme il étoit un des Secrétaires du Comte Ministre, dont il ne pouvoit s'écarter à cause de son emploi, le chef de la troupe qui l'aimoit comme son fils, lui procura une nouvelle monture, qu'il ne garda pas long-temps; car voyant son domestique accablé & hors d'état d'avancer, il l'obligea de la prendre pour lui, & voulut le suivre à pied.

Cependant la difficulté & les dangers du chemin ne permettoient pas aux troupes de marcher en ordre. Chacun tâchoit de se rendre comme il pouvoit au lieu qui avoit été assigné pour le rendez-vous. La fatigue eut bientôt épuisé André. Le chef de sa troupe l'ayant rencontré à pied qui se traînoit

avec peine, & ayant appris son excès de charité à l'égard de son domestique, il lui en fit de très-vifs reproches, & lui dit que plusieurs des Secrétaires étant déjà périssés, on avoit un besoin essentiel de lui; qu'il devoit faire tous ses efforts pour se rendre au lieu du rendez-vous; qu'il y trouveroit les choses nécessaires pour se rétablir; & en attendant il lui fit donner les secours que le temps & le lieu pouvoient lui fournir. Cependant André s'avançoit en rampant, lorsqu'il aperçut son cher Néophyte, dont le cheval étoit enfoncé dans une fondrière de sable mouvant, & qui faisoit des efforts inutiles pour se débarrasser. A ce spectacle André, le cœur percé de douleur, voulut tenter de le délivrer. Sans faire attention que son entreprise n'avoit pas la moindre apparence de réussite, il court à lui, se précipite dans la fondrière, où enfonçant peu-à-peu l'un & l'autre, ils disparurent en un moment. Telle a été la fin de *Ma* André, que toute notre chrétienté de Peking, & en particulier notre église, regretteront long-temps. Je reviens actuellement aux suites de l'affaire de *Ma* Joseph.

Ce fut le 10 juin, jour de la Sainte Trinité,

Trinité, que *Ma Joseph* fut saisi chez lui sur le soir. Le 11 il fut interrogé & battu, & partit pour l'exil. Le 12 dans toutes les bannieres on promulgua le placet que le Guefou avoit présenté à l'Empereur contre *Ma Joseph*, & l'ordre que l'Empereur avoit donné que *Ma Joseph* fût dégradé de son Mandarinat, retranché du nombre des Tartares, battu de soixante coups de bâton, & envoyé à Ily pour y être esclave, parce qu'il persistoit opiniâtrément à professer la religion chrétienne: c'étoit là une réparation bien authentique de l'affront qu'on lui avoit fait douze mois auparavant, lorsqu'on publia, selon l'usage, que l'Empereur l'élevoit au Mandarinat, parce qu'après avoir long-temps confessé *Jesus-Christ*, il avoit quitté la religion chrétienne. Dès le jour même nous eûmes une copie du placet & de la sentence. Nous craignîmes alors qu'on ne se servît de cette occasion pour remuer contre les autres Mandarins chrétiens, qui attendoient avec beaucoup de résignation ce que la divine Providence régleroit touchant leur sort. Dans ces circonstances nos Mandarins se comporterent d'une maniere bien glorieuse pour la religion & bien consolante pour

nous. Le 13 Juin, lendemain de la publication de cette sentence, étoit la veille de la Fête-Dieu, qu'on célèbre ici dans notre église avec un concours prodigieux de chrétiens de tout âge & de toute condition. Comme notre église est située dans l'enceinte extérieure du palais, nous y avons plusieurs Mandarins Tartares de différens ordres qui, voyant qu'on punissoit *Ma Joseph* avec tant de sévérité, uniquement parce qu'il étoit chrétien, avoient lieu de soupçonner qu'on les persécuteroit aussi. Le bruit même couroit que les ordres étoient déjà donnés pour les recherches, mais ces raisons que des chrétiens moins fervens auroient pu regarder comme des motifs légitimes de s'absenter quelque temps pour se mettre à l'abri de l'orage dont ils étoient menacés, ne les arrêterent point : ils assistèrent, comme à l'ordinaire, aux prières qu'on fait pour les premières vêpres, & le jour même de la fête ils se rendirent dès le matin à l'église pour y recevoir la sainte communion ; ils se trouverent également à la prière, au sermon, à la grand'messe, à la procession & autres cérémonies de la fête, qui durèrent jusqu'après midi. Le lendemain des Mandarins inférieurs

vo
m
le
Je
qu
la
qu
mo
par
tion
Jose
nier
par
les
avo
relig
la p
ce q
fallo
prof
non
répo
cède
& au
il av
mais
cela
dans
quitt
gré f

voulurent les inquiéter ; ils dresserent même une dénonciation en forme , mais leurs démarches n'eurent aucun succès. Je vous ai dit dans ma dernière lettre qu'un jeune Eunuque du palais avoit eu la foiblesse de signer un écrit apostatique ; qu'il en avoit sur le champ témoigné le plus vif regret , & avoit réparé sa faute avec beaucoup d'édification. Dès que la sentence contre *Ma Joseph* eût été promulguée dans les bannieres , ce jeune Eunuque fut appelé par ses chefs , qui lui dirent que malgré les promesses que l'année précédente il avoit données par écrit d'abandonner la religion chrétienne , il ne laissoit pas de la professer encore , qu'il sçavoit bien ce qui venoit d'arriver à *Tching-té* , qu'il falloit qu'il renonçât entièrement à sa profession de foi , ou bien qu'ils le dénonceroient à l'Empereur. L'Eunuque répondit qu'il étoit vrai que l'année précédente , conséquemment aux menaces & aux sollicitations qu'on lui avoit faites , il avoit eu la foiblesse de signer un écrit , mais qu'il leur avouoit ingénument qu'en cela il les avoit trompés , parce que dans le cœur il étoit résolu à ne jamais quitter la religion ; qu'effectivement malgré son écrit il s'étoit constamment ac-

quitté de ses devoirs de chrétien ; qu'il étoit si repentant d'avoir signé cet écrit, qu'il ne pouvoit se consoler de sa faute, & que lui, avec toute sa famille, en avoient souvent demandé pardon au Dieu du ciel, qu'actuellement il étoit déterminé à tout souffrir plutôt que de renoncer au christianisme, qu'il regardoit comme la seule religion véritable & la seule digne du Créateur de l'univers.

L'Eunuque ne pouvoit réparer sa faute plus authentiquement. Indignés de son discours, les chefs éclatèrent contre lui en menaces dans le dessein de l'épouvanter ; mais se rappelant ensuite que l'Empereur n'approuvoit point de pareil débats, ils s'adoucirent insensiblement, & dirent au jeune chrétien que comme on faisoit des prières pour obtenir de la pluie, & qu'alors c'étoit l'usage de tempérer la rigueur des loix envers les coupables, ils lui donnoient encore quelques jours pour faire ses réflexions ; & que si au bout de ce temps il persistoit encore dans son opiniâtreté, ils le dénonceroient à l'Empereur qui le puniroit sévèrement. L'intention de ces Mandarins, comme on l'a vu par la suite, étoit seulement de se tenir prêts à répon-

dre en c
leur den
des chof
accuser
ches con
ceux qui
personne
sainte rel
l'Eunuque
solation d
blesse, a
exercices
liberté qu
J'espère
cette relati
peu favora
voyai l'ann
vîmes alors
par leur co
ce ne fut p
eut quantiti
des formul
par-là mêm
Dieu des m
chrétiens
portés, &
un exemple
courageur le
persécution
J'ai l'hon

dre en cas que les tribunaux vinssent à leur demander compte de la situation des choses, & afin qu'on ne pût pas les accuser de n'avoir pas fait les recherches convenables sur la croyance de ceux qui sont de leur dépendance; mais personne n'ayant rien remué contre notre sainte religion, on a cessé d'inquiéter l'Eunuque qui, après avoir eu la consolation de réparer publiquement sa foiblesse, a continué à s'acquitter de ses exercices de religion avec autant de liberté qu'auparavant.

J'espère, mon Révérend Pere, que cette relation vous consolera des détails peu favorables de celle que je vous envoyai l'année dernière; à la vérité nous vîmes alors plusieurs chrétiens se signaler par leur constance & leur fermeté, mais ce ne fut pas le grand nombre, il y en eut quantité qui signèrent honteusement des formules au moins équivoques, & par-là même apostatiques. Graces au Dieu des miséricordes, cette année les chrétiens se sont glorieusement comportés, & *Ma* Joseph sera dans la suite un exemple frappant à citer pour encourager les fidèles dans les temps de persécution.

J'ai l'honneur d'être, &c.

L E T T R E

Sur la mort de Ma Joseph.

M O N S I E U R ,

L'an passé le Seigneur appella à lui le brave Confesseur de Jesus-Christ *Ma Joseph* ou *Tching-té*, ancien assistant de notre Congrégation du saint Sacrement. Après le départ de la mousson de 1775, j'avois reçu de lui une lettre dans laquelle il me disoit ses peines de ce que depuis cinq ans qu'il étoit en exil il n'avoit pu se confesser; je lui avois fait là dessus une longue lettre où je tâchois de réunir toutes les considérations capables de le consoler & de le fortifier. La lettre pour *Ma* étoit accompagnée d'une autre lettre pour un chretien nommé *Lao Mathias*, qu'il avoit adopté en qualité de petit-fils, & à qui il avoit ordonné de partir de Peking pour l'aller joindre, l'aider à bien mourir, recueillir ses cendres, les rapporter & les réunir dans la sépulture de nos chrétiens à celle de sa famille. Le jeune homme

part
tien
on l
deva
feur
ils a
Ma
le fe
voit
vue
les m
conn
pieuf
recon
Il se
le Se
action
bonté
cer se
un bie
vois a
de m
secour
La
même
fesseur
fut de
d'un c
puis p
legué

partit avec un domestique aussi chrétien, à la suite d'un Mandarin à qui on l'avoit recommandé. Ma lettre les devança de quelques mois. Le Confesseur de Jesus-Christ étoit déjà malade : ils arriverent à *Ily* le 24 juillet 1776.

Ma allité depuis long-temps n'avoit pour le servir qu'un enfant *Mongol* qui pouvoit à peine lui donner à boire. A la vue de Mathias, le cher malade leva les mains & les yeux au ciel, & sa reconnoissance, car les ames vraiment pieuses en sont aisément pénétrées, sa reconnoissance lui donnoit des forces. Il se mit à genoux sur son lit, adora le Seigneur, & rendit les plus vives actions de grâces au Dieu de toute bonté, de ce qu'il avoit daigné exaucer ses vœux. C'est en effet, disoit-il, un bienfait au-dessus de ce que je pouvois attendre, de me voir venir de plus de mille lieues & à point nommé le secours que je demandois.

La charité ne se cherche pas. elle-même. Le premier usage que le Confesseur de Jesus-Christ fit de ses secours, fut de faire travailler au soulagement d'un chrétien nommé *Leon Pé* qui, depuis peu, avoit été pour la religion relegué à *Ily*, & donné pour esclave à

un *Mongol* qui le traitoit fort durement. *Ma Joseph* sçavoit ce que *Leon Pé* souffroit, & étoit lui-même désolé de ne pouvoir y remédier. A l'aide de *Mathias* il entreprit cette bonne œuvre, & Dieu lui accorda la satisfaction de la voir réussir. Il obtint pour *Leon Pé* une situation autant douce qu'il pouvoit l'espérer dans son exil. Dès que celui-ci eût recouvré cette espece de liberté, le patriotisme, les anciennes liaisons, plus que tout cela, la reconnoissance, bien plus encore, ce qu'un Confesseur de *Jesus-Christ* doit sentir pour un autre Confesseur de *Jesus-Christ* qui est sur le point d'aller recevoir le prix de sa confession, tous ces motifs réunis, dis-je, conduisirent d'abord *Leon Pé* chez *Ma Joseph*. Eh ! qui pourroit vous peindre la tendresse, la joie, la consolation de cette premiere entrevue ! Quelles vives actions de graces ils rendirent l'un & l'autre à l'auteur de tout bien & à notre sainte & puissante protectrice la *Sainte Vierge* ! Depuis lors *Leon Pé* donna à soigner son libérateur tout le temps que ses devoirs lui laissoient libre ; c'est à lui que nous sommes redevables & du journal de la derniere maladie de *Ma Joseph*, & du récit de quelques - uns

des
ame
de l
& f
j'ai
pinc
est a
tique
laire
Lo
Pé,
Conf
vous
conn
chers
Saint-
redev
res qu
de la
dire q
dans r
mand
c'est a
ici ; ô
où je
que v
m'aide
me fai
mens
que j'a

des beaux sentimens que cette grande ame laissa appercevoir aux approches de la mort. Voici la traduction fidelle & simple de ce que dit le journal que j'ai sous les yeux, tel qu'il est sorti du pinceau de Leon *Pé*, & dont la vérité est attestée par Mathias & son domestique, tous deux aussi témoins oculaires.

Lorsqu'après ma délivrance, dit Leon *Pé*, nous fûmes tous réunis auprès du Confesseur de Jesus-Christ, il nous dit : vous devez sçavoir, & pour vous faire connoître que c'est aux prieres de mes chers confreres les Congréganistes du Saint-Sacrement de Peking, que je suis redevable de toutes les graces singulieres que Dieu m'a faites par l'intercession de la très-Sainte Vierge, je dois vous dire que c'est un mercredi qu'est arrivée dans ma famille la lettre par laquelle je mandois Mathias, mon petit-fils, que c'est aussi un mercredi qu'il est arrivé ici ; ô mon Dieu, c'est donc au moment où je me trouve alité, & sans secours, que vous m'envoyez quelqu'un pour m'aider, pour avoir soin de moi, pour me faire produire dans mes derniers momens les sentimens que je vous dois lorsque j'aurai cessé de vivre dans cette terre

infidelle, pour recueillir & conserver mes saintes images, mes livres & autres meubles de religion ! N'est-ce pas là un bienfait spécial de la divine bonté, & une marque bien sensible de la protection de la sainte mere de notre divin Sauveur ? Avant votre arrivée je gémissois, j'étois inconsolable, non pas de ce que le peu d'effet que j'ai ici restât à l'abandon après ma mort ; car je vous avoue que tout cela & le reste ne m'est rien & ne m'occupe point du tout, mais sur ce que je deviendrois moi-même sans aucun secours sensible à ce passage formidable du temps à l'éternité, & sur ce que deviendroient les objets de mon culte que je laissois exposés à la profanation des mains infidelles. Voilà, dis-je, ce qui m'affligeoit. Mais depuis que vous êtes arrivé, ma douleur & ma tristesse se sont changés en joie & en consolation. Je dois tout cela aux prieres de mes chers Confreres, & j'espere, je suis même persuadé intérieurement que ce sera aussi un mercredi que le Seigneur m'appellera à lui.

Pour comprendre ce que signifie cette attention du Confesseur de Jesus-Christ au mercredi, il faut sçavoir que *Ma Joseph* étoit depuis long-temps des deux

affo
Sac
de l
lor
mor
176
qu'o
rale
pou
dans
quat
dre à
confi
cette
grand
la dé
avoit
Le
après
le Co
image
disant
tout.
foins
cuper
l'éter
il y a
deux
tour a
qu'ex

associations du Saint-Sacrement & du Sacré Cœur, établies dans notre église de Peking. Il étoit même un des assistans, lorsque j'en fus chargé en 1767, après la mort du Pere de la Charme; & lorsqu'en 1769 il fut envoyé en exil, je lui promis qu'outre les prieres des assemblées générales de chaque mois, nous en ferions pour lui en commun tous les mercredis dans les assemblées particulieres des quatre classes, & je l'invitai à se joindre à nous d'intention. Ses lettres m'ont constamment assuré qu'il étoit fidèle à cette pratique, & qu'il y avoit une grande confiance. Telle est la raison de la dévotion particuliere que *Ma Joseph* avoit au mercredi.

Leon Pé continue ainsi son journal : après nous avoir fait cette déclaration, le Confesseur de Jesus-Christ donna les images & les livres à *Mathias*, en lui disant : ce sera vous qui ferez chargé de tout. Pour moi, renonçant désormais aux soins domestiques, je ne veux plus m'occuper que de celui de mon ame & de l'éternité. Seulement que pendant le jour il y ait toujours à portée de moi un des deux domestiques, & qu'ils se succedent tour à tour pour me rendre les services qu'exige l'état de foiblesse où je suis ré-

duit. Ces arrangemens une fois pris, il comença vraiment dès-lors à ne plus penser qu'à l'éternité. De temps en temps il se faisoit lire dans le livre des quatre fins de l'homme, ou dans ceux qui traitent de la purification du cœur, & de l'acquisition des vertus. Les dimanches, c'étoit l'évangile du jour avec les points de méditation qui en sont tirés; les autres jours, c'étoit sur-tout la vie du saint du jour, & les méditations qui sont à la suite dans l'année sainte. Sur ce que quelquefois on lui proposoit d'user d'un peu plus de recherche, soit dans la nourriture, soit dans ses habits, il fit défense de lui jamais proposer rien de pareil, & ordonna au contraire qu'on l'avertît sans cesse du soin de se mortifier & de satisfaire à Dieu pour ses péchés. Nous remarquâmes au surplus que dans ses conversations, qui étoient toujours des choses de Dieu, il nous répétoit souvent ces paroles : j'espere & je crois que Dieu m'appellera à lui un mercredi.

La joie que lui avoit causé notre arrivée paroissoit avoir fait sur lui une heureuse révolution qui nous donna lieu, pendant quelque temps, d'espérer de le voir revenir en santé. Il étoit beaucoup mieux. Il fut même en état de se lever,

&
vo
fa
(J'
que
vale
lett
ladi
rem
j'ai
n'est
de se
de lu
pier
les au
saints
tave.
dessus
riture
& l'e
nous
emple
pour
le 13
la no
bienté
voir
contir
mença
faisoit

& nous avons déjà eu le plaisir de le voir aller & venir, & sortir même de sa chambre sans le secours d'un bâton. (J'interromps un moment pour remarquer que ce fut pendant ces jours de convalescence qu'il m'écrivit une courte lettre dans laquelle il m'annonçoit sa maladie commencée vers Pâques, & me remercioit de ma dernière lettre dont j'ai parlé plus haut. Le reste du billet n'est que l'expression de ses sentimens de soumission, d'abandon, de défiance de lui-même, du desir de mourir & d'expi-er ses péchés par sa mort, & de tous les autres sentimens qui caractérisent les saints.) Je reviens au journal : après l'octave de l'Assomption, le mal reprit le dessus, son estomac rejetant toute nourriture solide, ne supporta plus que le lait & l'eau de riz. Parmi les remèdes que nous tâchions d'apporter au mal, nous employâmes le ging-chin à petites doses pour le fortifier. Tout fut inutile. Dès le 13 septembre, il ne gardoit plus ni la nourriture, ni les remèdes. Il en vint bientôt jusqu'à ne pouvoir plus recevoir que quelques cuillerées d'eau. Il continua ainsi jusqu'au 22, qu'il commença à rejeter le peu d'eau qu'on lui faisoit avaler. Sentant alors sa fin ap-

procher, il se fit apporter son crucifix & placer à portée de sa vue affoiblie par la violence du mal. Ses yeux ne pouvoient s'éloigner de cet objet, & les sentimens qu'il lui inspiroit lui faisoient répandre sans cesse des larmes qui achevoient d'épuiser & de purifier la victime.

Pour nous conformer à ses desirs & aux ordres qu'il nous en avoit donnés, nous l'avertissions de temps en temps d'écarter loin de son esprit toutes pensées de sa maison & de sa famille, & nous lui suggérions ces courtes affections qu'il nous avoit lui même dictées: *Jesus, fils de Dieu, sauvez-moi, & pardonnez-moi mes péchés. Marie, mere de miséricorde, priez pour moi. Mon saint Ange Gardien, saint Joseph, mon saint patron, intercédex pour moi auprès du trône de Dieu: obtenez-moi une augmentation de graces & de forces: défendez-moi des dangers & des tentations de la dernière heure.*

La situation du cher malade varia pendant huit jours, & son occupation fut toujours la même. Ce fut pendant ces jours-là qu'il se souvint de quelques marques d'inimitié que lui avoient donné quelques personnes infidèles. Digne Confesseur de Jesus-Christ, il voulut, à l'exemple de notre divin modèle, ne se

sou
don
le r
cor
veni
fura
son
acco
Le
saint
coup
alloit
des a
fut m
ceren
octob
dema
extrê
le cru
de le
tinuer
thias
dre d
malad
court
jour p
léver
Leon
rempl
bons

souvenir des injures reçues & déjà pardonnées, que pour en ratifier le pardon, le rendre plus solennel & y joindre encore l'exemple d'une rare humilité. Il fit venir ceux qui l'avoient offensé, les assura qu'il leur avoit pardonné de tout son cœur. Ensuite il les conjura de lui accorder aussi le pardon de ses fautes.

Le dimanche 29 septembre, jour de saint Michel, le mal augmenta tout-à-coup au point que nous crûmes qu'il alloit passer. Nous récitâmes les prières des agonisans. Le lundi 30, la journée fut meilleure, & les crises recommencèrent comme le 29. Le mardi premier octobre, le malade, de lui-même, nous demanda le cierge béni; & sa foiblesse extrême ne lui permettant plus de porter le crucifix à sa bouche, il nous demanda de le lui donner à baiser. Les crises continuèrent jusqu'après minuit. Alors Mathias le voyant un peu mieux, alla prendre du repos. Leon *Pé* resta auprès du malade pour lui suggérer différentes courtes prières qu'il termina vers le jour par les litanies de saint Joseph. Au lever de l'aurore, le malade voulut que Leon allât se reposer, & Mathias vint le remplacer & continuer à lui suggérer de bons sentimens. Le Confesseur de Jesus-

Christ, ramassant alors un peu de forces; se jetta au col de Mathias, & l'embrassa avec cette démonstration de tendresse que lui inspiroit sa reconnoissance pour toutes les peines que ce jeune homme avoit souffert en venant le joindre de si loin, & le servir avec tant d'affection dans une si longue maladie.

A l'effort qu'il venoit de faire succéda une plus grande foiblesse qui l'avertit qu'il touchoit à sa fin. J'ai fait, dit-il à Mathias, mes prieres avec Leon Pé: j'ai besoin à présent de prendre du repos. Il fut tranquille en effet jusques vers huit heures, où il survint un redoublement critique. Leon Pé averti s'approcha du malade, & lui cria de moment à autre: Jésus, ayez pitié de moi; Marie, priez pour moi, &c. Pendant ce temps-là, j'avois, dit Mathias, les yeux fixés sur le visage du cher malade, & j'y voyois peints, de la maniere la plus vive, l'expression même de la douleur, de la contrition & d'une confiance amoureuse dans la bonté de Dieu. La crise passée, nous laissâmes près du malade son petit esclave *Talikia* (c'est le nom de l'esclave) pour chasser les mouches. Comme c'étoit la fête de l'Ange gardien, Patron particulier de la premiere

class
laqu
célés
à fair
mala
A p
l'Ang
vene
nous
nou
les c
ne p
nous
veme
prit é
& la
rendi
credi
matin
ques
Christ
certif
que t
ce jou
à Ily
année
noise
Joseph
Ap
penfa

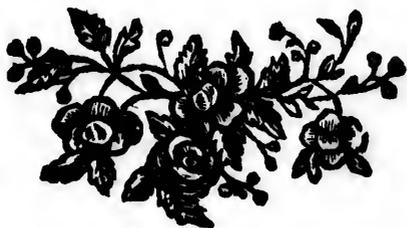
classe de la Congrégation, & l'heure à laquelle les Congréganistes assemblés la célébroient à Peking, nous nous mêmes à faire à voix basse, dans la chambre du malade, les prières propres de la fête. A peine avions-nous fini les litanies de l'Ange gardien, que *Talikia* s'écria : venez vite, mon maître va mal. Nous nous approchâmes & lui suggérions de nouveau les mêmes sentimens que dans les crises précédentes. Le cher malade ne pouvoit plus prononcer ; mais il nous faisoit entendre, par un petit mouvement de tête, qu'il nous suivoit d'esprit & de cœur. Ce fut ainsi que la paix & la sérénité peintes sur le visage, il rendit l'esprit à son Créateur, le mercredi 2 octobre 1776, à neuf heures du matin, après 7 ans quatre mois & quelques jours d'exil pour la foi de Jésus-Christ ; & nous Leon *Pé* & Mathias *Lao* certifions, comme témoins oculaires, que tout ce que nous avons écrit dans ce journal est conforme à la vérité. Fait à *Ily*, le 20 de la 8^e lune de la 41^e année de *Kian-long*. C'est la date Chinoise de la mort de Jésus-Christ, de *Ma Joseph*, ou de *Tching-té*.

Après la mort & les obsèques, on pensa à faire brûler son corps, comme

il l'avoit lui-même ordonné, & comme il se pratique dans plusieurs endroits de la Chine : on s'aperçut bien qu'il s'agissoit d'emporter les cendres du défunt ; & soit que la loi le défend pour tous ceux qui meurent dans un exil perpétuel, soit qu'on ajoutât à la sévérité de la loi par haine particuliere contre le christianisme, il fallut acheter bien cher la permission, tant de brûler le corps que d'en emporter les cendres. Enfin Mathias & son domestique, chargés de ce cher & respectable dépôt, partirent d'Ily au milieu de l'hiver, & n'arriverent ici que le Dimanche, dans l'octave de l'Ascension, l'année 1777, le jour même que j'en étois parti pour aller à quinze lieues d'ici au midi, visiter la nouvelle mission de *Pat-chrou*. Dès le lendemain, la famille de l'illustre mort m'en fit porter la nouvelle, tandis que sans bruit, & sans concours pour ne point occasionner de recherches, ils allerent déposer les cendres du confesseur de Jésus-Christ avec celles de son pere, de sa mere & de son fils, dans une de nos sépultures communes, à l'occident de la Ville. Ce ne fut que cent jours après cette déposition que j'allai dire la messe & faire l'absoute dans la

chape
s'y ét
après
furent
fête d
nistes
cousin
Bourg
la me
la veu
bru, f
autres
furent
rendim
ration
Christ

chapelle de la sépulture , toute sa famille s'y étant assemblée pour cela. Un mois après les cérémonies accoutumées qui furent faites , tandis que je célébrois la fête des SS. Anges avec mes Congréganistes , parmi lesquels il y a sept freres , cousins ou neveux de *Ma Joseph* , le Pere Bourgeois alla pour le bout de l'an dire la messe dans la chapelle domestique de la veuve , où elle communia avec sa bru , ses filles , petites-filles & quelques autres de ses plus proches parentes. Tels furent les derniers devoirs que nous rendîmes sans pompe , mais avec vénération , à l'illustre confesseur de Jésus-Christ , *Ma Joseph* , ou *Tching-té*.



 L E T T R E

*Du Révérend Pere Cibot , Missionnaire ;
au Révérend Pere D.....*

A Peking , le 3 novembre 1771 ;

MON RÉVÉREND PÈRE ,

P. C.

Vous n'ignorez pas sans doute les persécutions que nous avons eues à essuyer ces années dernières , de la part des Idolâtres. Vous ne sçauriez croire , mon Révérend Pere , jusqu'à quel point on nous a noirci dans l'esprit des infidèles. Nous aurions tous été renvoyés sans une protection spéciale de l'Empereur , qui , connoissant mieux que personne la fausseté des accusations dont on nous charge ici , met toute sa gloire à nous défendre , & à nous conserver dans ses états. Dieu qui tient dans ses mains le cœur des Rois , l'a tellement disposé en notre faveur , que nous avons beaucoup à nous louer des bontés dont il nous honore.

C'est
mêm
il ne t
dre i
écou
tife ;
& pu
que l'
sur son
tous l
moder
au-def
& de
lieu de
traits c
l'ame l
je laiff
à son h
à la po
Vous
attaque
mathém
time &
n'en a
défendu
prétext
les raiso
à nous
voici :
l'august

C'est un Prince qui voit tout par lui-même ; plein de droiture & d'équité, il ne souffre pas qu'on commette la moindre injustice. Doux & accessible, il écoute avec plaisir l'innocent qui se justifie ; mais prompt & sévère, il humilie & punit l'oppressé. Il ne paroît pas que l'adulation ait beaucoup d'empire sur son esprit ; il a des courtisans comme tous les Princes de la terre ; mais sa modestie & son rare mérite le mettent au-dessus de leurs louanges intéressées, & de leur fade encens. Ce seroit ici le lieu de vous rapporter une infinité de traits qui annoncent dans ce Monarque l'ame la plus noble & la plus éclairée ; je laisse à un de nos Peres, qui travaille à son histoire, le soin de les transmettre à la postérité.

Vous sçavez qu'on a commencé par attaquer les Missionnaires du tribunal des mathématiques. L'Empereur qui les estime & qui les honore de son amitié, n'en a pas plutôt été informé qu'il a défendu de les inquiéter, sous quelque prétexte que ce fût. Vous me demanderez les raisons qui peuvent engager ce Prince à nous protéger si puissamment ; les voici : Outre l'affection singulière que l'auguste famille qui occupe le trône

nous a toujours accordée, l'Empereur tient à nous, 1^o. par l'habitude de l'enfance. Son grand-pere *Cang-hy*, qui l'aimoit éperdument, vouloit toujours l'avoir avec lui, lorsqu'il daignoit admettre les Européens à sa cour, ou en recevoir des présens : 2^o. Son gouverneur étoit plein de respect pour notre sainte religion ; & il a si heureusement réussi à lui en inspirer une juste idée, que le premier ouvrage que Sa Majesté a publié, n'est, pour ainsi dire, qu'un tissu de maximes & de principes qui supposent dans ce Monarque, la connoissance la plus vraie & la plus étendue de la religion naturelle. 3^o. Comme il avoit un goût particulier pour la peinture, dès qu'il fut sur le trône-il s'attacha au F. *Castiglione*, dont il aimoit à se dire le disciple, & passa peu de jours de son deuil (1) sans l'avoir auprès de lui plusieurs heures. 4^o. Les Européens ont beaucoup plus fait pour lui, & sous son regne, qu'ils n'avoient fait sous *Cang-hy*, son grand-pere ; la raison en est que ce Prince étant jeune encore,

(1) Les Empereurs portent trois ans le deuil de leurs prédécesseurs. Les enfans en agissent de même à l'égard de leurs peres.

On a
chac
tifier
5^o. C
tromp
kong,
calom
mis à
justem
à nou
fût. C
foi au
contre
condui
notre i
ous n
en effe
en not
nos enr
de Can
la cour
Croirie
tié de
les Eur
tout le
entende
& que
près d'e
préfere
gueille

On a tant admiré ses belles qualités, que chacun s'est efforcé dans la suite de justifier la haute idée qu'on en avoit conçue. 5°. Ce Prince a reconnu qu'il avoit été trompé par nos accusateurs; que *Neoi-kong*, son premier Ministre, nous avoit calomniés; qu'on avoit persécuté & mis à mort plusieurs Missionnaires injustement, & qu'enfin on étoit résolu à nous perdre, à quelque prix que ce fût. Cependant comme s'il eût ajouté foi aux discours injurieux qu'on tenoit contre nous, il a fait examiner notre conduite; & après s'être bien assuré de notre innocence, il nous a fait dire que nous n'avions plus rien à craindre; & en effet, il est actuellement si prévenu en notre faveur, que les clameurs de nos ennemis de Peking, de Macao & de Canton, n'ont plus aucun pouvoir à la cour. Mais voici qui vous étonnera: Croiriez-vous que nous craignons l'amitié de l'Empereur? Ce Prince loue trop les Européens; il dit hautement & à tout le monde, que ce sont les seuls qui entendent l'astronomie & la peinture, & que les Chinois *sont des enfans auprès d'eux*. Vous sentez combien cette préférence doit offenser une nation orgueilleuse, qui regarde comme barbare

perneur
de l'en-
qui l'ai-
jours
oit ad-
ou en
gouver-
ur notre
usement
ce idée,
Majesté
e, qu'un
qui sup-
connois-
étendue
omme il
r la pein-
il s'atta-
moit à se
de jours
auprès de
Européens
lui, &
t fait sous
raison en
e encore,

ans le deuil
en agissent

tout ce qui n'est point né dans son sein. L'année dernière, le tribunal des mathématiques fit une faute considérable; l'Empereur n'en accusa que les Chinois, disant que les Européens en étoient incapables. J'aurois beaucoup d'autres choses semblables à vous marquer, si le temps me le permettoit: je me contenterai d'ajouter que l'Empereur est plus attentif à nous obliger, que nos ennemis ne sont ardens à nous nuire. Mais qui sçait si tous ces témoignages d'attachement ne nous préparent point des afflictions pour la suite! l'Empereur ne vivra pas toujours; ce Prince a soixante ans révolus, & commence à sentir les atteintes des infirmités de la vieillesse. Il est vrai que les *Ago* (1) sont des Princes fort équitables & fort doux, & nous en recevons de temps en temps des marques d'estime & de bonté qui semblent devoir nous rassurer contre les manœuvres de nos ennemis. L'Empereur a huit enfans; le huitième se trouvant en pénitence à *Hai-tien* (2), pendant que la cour étoit à la ville, venoit

(1) On appelle *Ago* les fils des Empereurs.

(2) *Hai-tien* est comme le Versailles de la Chine.

souvent
avec
de m
il vo
cabla
rellen
l'Euro
comm
l'Emp
venoi
maison
c'est ce
qui pass
& de c
ayant r
dans m
veur q
long-ten
Mais hé
du Roy
exposé l
dée not
qu'elle l
puis cha
il me jet
l'astrono
connoiss
m'assure
Nous vo
germain
Tome

souvent voir nos ouvrages, & causer avec nous; il me fit une fois l'honneur de m'appeller dans son appartement, où il voulut que je prisse du thé, & m'accabla de caresses. Les Tartares sont naturellement affables, & aucun Prince de l'Europe ne traiteroit des étrangers comme on nous traite ici. Le frere de l'Empereur, qui aimoit le *Frere Attiret*, venoit très-fréquemment à notre petite maison de *Hai-tien*, pour le voir peindre; c'est cependant celui des Princes du sang qui passe pour le moins prodigue d'égards & de démonstrations d'amitié. Un jour ayant renvoyé ses gens, il entra seul dans ma chambre; une image du Sauveur que j'avois à mon oratoire fut long-temps le sujet de notre entretien. Mais hélas! que les Grands sont éloignés du Royaume du ciel! après lui avoir exposé les preuves sur lesquelles est fondée notre sainte religion, il m'avoua qu'elle lui paroissoit belle & sublime, puis changeant tout-à-coup de discours, il me jeta sur d'autres matieres, comme l'astronomie & la peinture, dont il a une connoissance très-étendue, & finit par m'assurer de son sincere attachement. Nous voyons aussi quelquefois un cousin germain de l'Empereur, qui a une estime

sein.
ma-
able;
nois,
nt in-
autres
er, si
e con-
ur est
ue nos
nuire.
signages
nt point
mpereur
ce a soi-
e à sentir
la vieil-
font des
doux, &
emps des
qui sem-
ontre les
Empereur
trouvant
pendant
, venoit

mpereurs.
ailles de la

souvent

ſinguliere pour les François ; il eſt aimable, ſçait beaucoup, parle avec grace, & nous comble tous d'amitié, mais il ſouffre difficilement qu'on traite de religion devant lui. Ce n'eſt pas qu'il ſoit attaché aux ſuperſtitions de ſon pays, car il mépriſe ſouverainement & les idoles & leurs miniſtres ; mais la crainte de perdre des emplois, ou d'expoſer des familles, a bien du pouvoir ſur des cœurs qui ne ſont pas abſolument détachés des biens périffables de la terre. Quoique la religion catholique ſoit tolérée dans l'Empire, les chrétiens ne laiffent cependant pas d'y avoir beaucoup à ſouffrir, malgré la protection que l'Empereur daigne nous accorder, & il arrive preſque toujours que ceux qui ſe convertiffent ſe trouvent dans le cas de perdre, ou leurs emplois, ou leur honneur, ou leur fortune.

Pendant la perſécution de cette année, qui a duré près de ſix mois, il a paru un édit par lequel on condamne la religion comme contraire aux loix de l'Empire, & en même temps on déclare qu'elle ne renferme rien de faux ni de mauvais. L'Empereur, les Miniſtres & les Grands en ſont ſi convaincus, qu'on n'a voulu condamner perſonne à mort ; on ne pré-

ter
vo
I
bea
cit.
nem
inſta
fem.
avo
renv
dit,
cun
Cep
affich
ville ;
à l'ord
pas in
nant
eu le
public
affect
tant d
conter
ſes Mi
ſa reli
les car
inutile
étoit
peréur
contra

tendoit qu'intimider les chrétiens, & en voici une preuve frappante.

Un jeune néophyte que je connois beaucoup, alla dans le fort de la persécution se présenter à un Mandarin, ennemi juré de notre religion, & demanda instamment qu'on le fit mourir, lui, sa femme & son fils, qui pouvoit alors avoir un an. Ce généreux confesseur fut renvoyé comme un insensé, & on lui dit, en le congédiant, qu'on n'avoit aucun ordre de faire mourir les chrétiens. Cependant l'arrêt de proscription étoit affiché dans tous les carrefours de la ville; nos néophytes venoient à l'église à l'ordinaire, & l'on feignoit de n'en être pas instruit. Ce qu'il y a de plus surprenant encore, c'est que ceux qui avoient eu le malheur d'apostasier étoient mis publiquement en pénitence, & qu'on affectoit de l'ignorer. Un Mandarin s'étant dénoncé lui-même, l'Empereur se contenta d'envoyer chercher trois de ses Ministres pour l'engager à renoncer à sa religion. On employa les promesses, les caresses & les menaces; mais tout fut inutile. Il protesta constamment qu'il étoit chrétien, & qu'il obéiroit à l'Empereur dans tout ce qui ne seroit pas contraire à sa conscience. Voyant donc

qu'on ne pouvoit le faire gauchir ; on le renvoya. On sçait qu'il continue à venir à l'église & à vivre en bon chrétien, & on ne fait pas semblant de s'en appercevoir. La persécution finit par une assemblée générale des officiers de la police, qui fut convoquée par le gouverneur de la ville, & où il fut décidé qu'on n'avoit aucun reproche à faire aux chrétiens, & qu'on cesseroit les poursuites. Vous allez dire que ces faits que je vous garantis vrais, & dont j'ai été le témoin, vous font trembler sur le sort d'une nation qui voit la lumière & lui tourne le dos. J'en dis autant que vous, & j'ajoute, pour expliquer bien des traits qu'on a peine à comprendre dans l'histoire de l'Eglise, qu'au temps même où la Cour traitoit cette grande affaire, elle fermoit les yeux sur les cruautés que quelques chefs de bannieres exerçoient sur leurs gens, pour les forcer à renoncer à leur foi. Parmi ces malheureux, il y avoit un néophyte âgé d'environ vingt-quatre ans, qui reçut en un jour plus de quatre cens coups de fouet ; ensuite on le fit mettre à genoux sur des morceaux de porcelaine, & dans cette posture deux hommes vigoureux & robustes eurent ordre de se te-

nir
 espa
 tom
 vem
 resté
 été t
 ques
 des
 presq
 J'épa
 loure
 endur
 Pekin
 cuteu
 n'y a
 faire n
 tir les
 avoit
 vie &
 mettoi
 dans le
 chargé
 champ
 Ici,
 que vo
 tant de
 rien qu
 en nou
 pleurs
 qui vou

ñir debout sur ses jambes pendant un espace de temps si considérable, qu'il tomba enfin épuisé & presque sans mouvement : mais , graces à Dieu , il est resté fidèle jusqu'au bout. D'autres ont été suspendus les pieds en l'air. Quelques-uns ont été couchés tout nuds sur des quartiers de glace ; plusieurs sont presque morts sous les coups de bâton. J'épargne à votre sensibilité le récit douloureux des cruautés inouïes qu'on a fait endurer aux paysans des environs de Peking ; c'est contre eux que les persécuteurs ont réuni tous leurs efforts ; il n'y avoit cependant aucun ordre de faire mourir ; aussi , lorsqu'on faisoit sortir les chrétiens de leurs cachots , on avoit grand soin d'exiger des billets de vie & de santé de ceux à qui on les remettoit ; car s'il en fût mort quelqu'un dans les prisons , le Mandarin qui en étoit chargé auroit été cassé & puni sur le champ.

Ici , mon Révérend Pere , il me semble que vous me demandez si , au milieu de tant de sujets de douleur , nous n'avons rien qui nous console ? Oui , le Seigneur , en nous frappant d'une main , essuie nos pleurs de l'autre. Voici quelque chose qui vous édifiera. Une dame respectable

par son âge & par sa vertu vient d'acheter une maison dans le voisinage de Peking, & se propose d'en faire une communauté de femmes & de filles dévotes : elle a déjà chez elle une jeune personne qui s'est consacrée à Dieu par le vœu de chasteté. Nous espérons que dans peu elle aura des compagnes dignes d'elle, & de la sainte maison qu'elle habite. L'illustre fondatrice de cette communauté naissante y a fait bâtir une petite chapelle, qu'elle a ornée fort proprement ; nous y disons la messe tous les jours, & nous y exerçons les autres fonctions de notre ministère avec une paix & une tranquillité qui feroient croire volontiers que nous sommes dans le pays le plus catholique du monde.

Vous n'avez pas oublié que je baptisai un jeune Prince il y a cinq ans ; deux de ses freres viennent d'obtenir la même grace ; leur pere même semble vouloir s'approcher de la lumière de l'Évangile. C'est un vieillard qui a toutes les vertus morales des sages de l'antiquité ; mais j'ignore ce qui le retient encore dans le sein du paganisme. Un de nos Peres Portugais, nouvellement arrivé ici en qualité de médecin, a profité de ce titre pour voir l'épouse d'un Prince qui étoit

à l'a
les c
étoit
son
qu'un
épou
senti
sentin
l'o
ou m
long
mand
assure
je sui

u Ré
la C

M

Je v
permi
de la
mais r

à l'article de la mort , & lui administrer les derniers sacremens. Cette Princesse étoit enfermée dans son palais depuis son mariage , & n'avoit pu recevoir qu'une fois la sainte communion. Son époux qui l'aimoit & la respectoit a consenti à tout , & elle est morte dans les sentimens de la plus tendre piété.

J'omets quantité d'autres traits plus ou moins intéressans , qu'il seroit trop long de vous raconter , pour me recommander à vos saints sacrifices , & vous assurer du profond respect avec lequel je suis , &c.

LETTRE

u Révérend Pere Cibot , Missionnaire de la Compagnie de Jesus , à Monsieur....

A Peking , le 11 juin....

MONSIEUR ,

Je voudrois bien que mes affaires me permissent de répondre à tous les articles de la lettre dont vous m'avez honoré ; mais nous sommes ici à la veille d'une

L iv

grande fête, dont les apprêts nous coûtent beaucoup de soins & de travail ; c'est la fête du sacré cœur de Jesus, qui, comme vous sçavez, est établie à Peking depuis plusieurs années. Permettez que je me borne à vous entretenir aujourd'hui de cette solemnité, dont le récit vous édifiera. Mais avant d'entrer dans aucun détail, je crois devoir vous dire un mot du local & de ceux qui contribuent à la fête.

Le lieu où elle se célèbre est la chapelle de la congrégation du saint sacrement ; cette chapelle est à la droite de l'avant-cour du parterre (1), environnée d'une galerie couverte qui est devant notre église ; la grande cour est à peu près comme celle des pensionnaires de la Fleche ; on en sort par un portique qui fait face au frontispice de l'église : elle a trois grandes portes sur l'avant-cour où est la congrégation. Comme la congrégation seroit trop petite pour la célébration de la fête, on l'allonge de toute la cour par le moyen d'une grande tente de toile, au milieu de laquelle est un arc de triomphe de vingt ou vingt-quatre

(1) On appelle parterre la grande cour de l'église.

pieds :
 de pie
 entrel
 suspen
 de fess
 bander
 Nos lé
 d'y ser
 du sac
 font é
 fatin b
 dorés,
 verfes
 à l'écl
 rations
 se plac
 la cour
 lerie d
 fond,
 frontif
 balustr
 fleurs
 orné.
 vert de
 de tap
 on me
 feules
 degrés
 absolu
 le pav

pieds ; cet arc de triomphe est couvert de pieces de soie de différentes couleurs, entrelassées en différentes manieres, & suspendues en forme de guirlandes & de festons ; toute la tente est ornée de banderoles & d'autres ornemens chinois. Nos lettrés chrétiens n'ont pas manqué d'y semer des inscriptions à la louange du sacré cœur de Jesus ; comme elles sont écrites sur de longues pieces de satin blanc, & enfermées dans des cadres dorés, ou des bordures de soie de diverses couleurs, elles n'ajoutent pas peu à l'éclat & à la magnificence des décorations. Vous aimeriez l'amphithéâtre où se placent les musiciens ; il s'avance dans la cour de plusieurs pieds hors de la galerie du corps de logis qui lui sert de fond, & relève fort agréablement le frontispice de la chapelle par sa petite balustrade de soie, son tapis, ses vases à fleurs, & les pieces de satin dont il est orné. Tout le pavé de la cour est couvert de nattes fines, de toiles peintes & de tapis rares & précieux, sur lesquels on met de petits carreaux, qui sont les seules chaises des églises chinoises ; les degrés qui menent à la chapelle sont absolument couverts de tapis, ainsi que le pavé ; & quoique l'église soit petite,

sa galerie, ses deux rangs de colonnes; ses murailles même, tout est embelli de maniere à plaire aux plus curieux amateurs d'Europe.

La congrégation du sacré cœur, qui est unie avec celle du saint sacrement, est à la tête de toutes les autres; mais la congrégation des musiciens & celle des fervens de messes se joignent à elle pour en augmenter la pompe. Vous trouverez dans les lettres édifiantes le beau plan de la congrégation du saint sacrement, dont les fonctions principales consistent à baptiser & à instruire les enfans, à avoir soin des pauvres & des malades, à exciter les ames tiedes à la dévotion, & les chrétiens scandaleux à la pénitence, & enfin à prêcher aux idolâtres la loi de Jesus-Christ.

La congrégation des musiciens est chargée du chant & de la symphonie des grandes fêtes. Les peres y leguent leurs places à leurs enfans; les nouveaux néophytes qui ont du talent y sont admis, & quoiqu'elle se renouvelle sans cesse, elle se soutient à merveille. J'y connois actuellement trois Princes, plusieurs Mandarins, & un grand nombre de pauvres néophytes, qui déroberent au travail dont ils subsistent les momens

qu'ils
de Di
égal.
de me
taine
nous
tions
petit
la gra
posen
toutes
la sole
le cult
Monfi
ferven
manier
O! qu
joies!
les fan
pour
de cé
prend
lard p
dinaire
qui ne
dre ru
de gra
cœur
notre
on la

qu'ils emploient à y chanter les louanges de Dieu; le baptême y rend tout le monde égal. Pour la congrégation des ferveurs de messe, elle est composée d'une quarantaine de jeunes néophytes choisis pour nous servir de clercs dans toutes les fonctions ecclésiastiques : imaginez-vous un petit séminaire ; graces à la modestie à la gravité & au zèle de ceux qui le composent , nous sommes en état de faire toutes les cérémonies de l'église, avec la solemnité & la dignité que demande le culte divin. Vous ne sçauriez croire , Monsieur, avec quelle ardeur toute cette fervente jeunesse étudie & observe la maniere dont nous célébrons les fêtes. O ! que la religion est aimable dans ses joies ! C'est un véritable triomphe dans les familles quand un enfant a été admis pour servir le Prêtre à l'autel un jour de cérémonie ; la raison en est qu'on ne prend que les mieux instruits ; un vieillard préside à leur instruction , c'est ordinairement un homme grave & sévere , qui ne leur fait pas grace de la moindre rubrique , principalement les jours de grandes fêtes , comme celle du sacre cœur de Jesus. Il est inutile d'ajouter que notre église françoise étant la seule où on la célèbre, les néophytes de toutes

les autres églises y viennent en foule ; mais ce que l'Europe aura de la peine à croire , quand les travaux de la campagne le permettent , nous y voyons arriver des néophytes de cinquante & soixante lieues , quelquefois de plus loin. Pour moi , je ne suis pas encore fait à voir , sans verser des larmes , de bons payfans qui font de pareils voyages en se retranchant un mois d'avance sur leur petite dépense pour avoir de quoi faire celle-là ; les vieillards disent toujours que c'est pour la dernière fois , & l'après d'une communion leur fait oublier leur foiblesse. Cette année même , où le démon souffle par-tout le feu de la persécution , ces bonnes gens sont venus à l'ordinaire , au risque d'être pris & jettés dans les cachots. Je viens à la fête. Vers les deux heures après-midi du jeudi de l'octave du saint-sacrement , tout étant préparé , & les chrétiens assemblés , les Missionnaires , après avoir fait leur priere dans la chapelle , viennent s'asseoir sous la tente pour entendre la répétition des motets , des cantiques & des différens morceaux de symphonie que la congrégation des musiciens a préparés pour le lendemain : cette répétition dure plus d'une heure ; elle

a co
néop
été
prop
sion
au zé
nouv
anné
ancie
paru
la m
récite
chant
serve
font
Penda
genou
tueux
enfants
tion q
turelle
destie
ratoire
plutôt
tion n
sur les
doit t
voit d
ans , q
tion a

à coûté bien des jours d'étude à ces bons néophytes. Il n'est jamais arrivé qu'on ait été obligé de rien changer à ce qu'ils proposent pour le lendemain. Les Missionnaires n'ont que des éloges à donner au zèle des anciens & à l'application des nouveaux. Ces derniers ont réussi cette année au gré de tout le monde, & les anciens, qui sont leurs maîtres, en ont paru les plus enchantés; la répétition de la musique étant finie, les néophytes récitent, avec de petites reprises en chant, les prières chinoises qui leur servent de premières vêpres, mais qui sont souvent beaucoup plus longues. Pendant ce temps-là tout le monde est à genoux dans le silence le plus respectueux & le plus profond. Les plus petits enfans même, grace à la bonne éducation qu'ils ont reçue, & à la gravité naturelle de leur nation, y font d'une modestie admirable; aussi l'exercice préparatoire qui précède la procession, est plutôt un simple usage qu'une précaution nécessaire. Chacun a vu d'avance sur les catalogues affichés, la place qu'il doit tenir & ce qu'il doit y faire. On y voit de petits chantres de dix à douze ans, qui ne cedent en rien pour la dévotion aux plus fervens novices. Tels sont

aussi ceux qui sont destinés à jeter des fleurs devant le saint sacrement.

Les néophytes qui n'ont point d'emplois particuliers profitent de ce qui reste de temps jusqu'au souper des Missionnaires pour se confesser. Les confessions recommencent après la priere du soir, qu'on chante à l'église à l'ordinaire, & durent jusqu'à dix heures, parce que les néophytes étrangers demeurent à l'église, & que tous ceux de la ville qui trouvent place dans les salles destinées à cet usage, ne s'en retournent pas chez eux; outre cela, plusieurs passent la nuit sous la tente pour la défendre en cas d'accident, ou pour veiller sur les décorations; les confessions recommencent à trois heures & demie, & durent toute la matinée; à quatre heures se dit la première grand-messe, avec musique & symphonie. Il y a un motet à l'exposition du très-saint sacrement; la symphonie qui est sous la tente remplit les intervalles des messes; celle qui est dans la chapelle a ses temps marqués dans chaque messe; les musiciens sont en surplis & à genoux sur deux lignes, au-dessous de la table de communion. Les messes étant finies, on chante solennellement les grandes prieres; la tente est alors aussi pleine que la cha-

pel
pui
de
con
men
tem
l'en
pre
est r
tent
con
mess
par
qui
ble
larm
très-f
l'ord
A
chan
lette
la pa
bits
tion
musi
chan
foie
des
font
nave

pelle. Après les prières vient le sermon ; puis la troisième grand-messe. J'ai oublié de vous dire qu'on en chantoit une seconde vers les six heures ; on ne la commence pas d'abord , afin de donner le temps à tout le monde de se préparer à l'entendre , & aux musiciens celui de prendre une tasse de thé. Ce petit vuide est rempli par la grande symphonie de la tente , & par la réception des nouveaux congréganistes. Cette dernière grand-messe dure une heure & demie , & finit par la bénédiction du saint sacrement , qui est précédée d'une amende honorable , pendant laquelle il y a bien des larmes répandues. On porte ensuite le très-saint sacrement en procession, & voici l'ordre qu'on observe dans la marche.

Après la croix sont quatre petits chantres en longues robes de soie violette , & en bonnet de cérémonie ; suit la partie des musiciens , qui sont en habits séculiers ; vient ensuite la congrégation du sacré cœur de Jésus , avec les musiciens en surplis , & quatre petits chantres en aube , avec des ceintures de soie de diverses couleurs , des rubans & des crépines d'or. Immédiatement après sont deux portes-encensoirs , deux portes-navettes & deux enfans en aube & en

rubans de soie ; ceux-ci portent des corbeilles de fleurs & en sèment sans discontinuer devant le saint sacrement ; les turiféraires & les fleuristes se succèdent & se relevent tour à tour pour encenser ou jeter des fleurs , & ce changement se fait avec un ordre qui ne varie jamais ; le maître des cérémonies suit en surplis , & il ne fait que présider ; deux des principaux membres de la confrérie tiennent les cordons du dais sous lequel est le très-saint Sacrement ; le Prêtre qui le porte , revêtu des habits sacerdotaux , est environné de ses acolytes , & suivi des Missionnaires , qui portent chacun un cierge à la main : j'ai oublié de vous dire que depuis le portique qui sépare l'avant-cour de l'église , il y a des enfans de chaque côté du chemin , tenant à hauteur d'appui de longues pieces de soie de diverses couleurs ; les deux chœurs de musique chantent sans interruption & sans confusion , & leurs reprises sont le signal des évolutions des fleuristes & des turiféraires.

Quand la croix entre dans l'église , les tambours & les autres instrumens se font entendre , & continuent jusqu'à ce que le très-saint Sacrement soit sur l'autel ; ce troisième corps de musiciens se trouve

au
Le
con
cier
est
tous
a plu
sanct
les m
il se f
symp
au m
donne
avoir
fer de
dans l
& où
sans c
teroit
tout si
soupon
étouff
par ur
Un
truire
au bap
chème
le lit
monde
s'est tr

au jubé qui est dans le fond de l'église. Le saint Sacrement passe au milieu des congréganistes, qui sont à genoux un cierge à la main, le reste des néophytes est derrière eux, & remplit l'église: tous ceux qui sont en surplis, & il y en a plus de cinquante, vont se ranger au sanctuaire dans un fort bel ordre. Après les motets, les encensemens & les prières, il se fait un petit silence qui finit par une symphonie & une musique universelle, au moment que le Prêtre se tourne pour donner la bénédiction. Si on pouvoit avoir l'ame assez dure pour voir sans verser des larmes, une pareille cérémonie dans la ville du monde la plus idolâtre, & où le glaive de la persécution est sans cesse levé sur nos têtes, on ne résisteroit pas dans ce dernier moment, surtout si l'on étoit à portée d'entendre les soupirs & les sanglots que la musique étouffe par son bruit. Je finis cette lettre par un trait qui vous édifiera.

Un bon artisan, qui s'étoit fait instruire pendant un mois pour se préparer au baptême, a eu tout à coup un crachement de sang qui lui a fait garder le lit plus de trois semaines. Tout le monde étant infidèle dans sa famille, il s'est trouvé hier sans aucun secours spi-

rituel. Dans cette extrémité il m'a envoyé demander le baptême, parce que, disoit-il, il n'avoit plus que quelques jours à vivre : je compte le lui donner demain ; quoiqu'il ne sçache pas encore routes les prieres que nous exigeons des néophytes, je ne balancerai point à le lui administrer, parce qu'il est d'ailleurs suffisamment instruit. Le Médecin qui l'a vu & qui a perdu toute espérance de lui rendre la santé, m'a dit de sa part, que si je ne pouvois aller le trouver, il viendrait me trouver lui-même, au risque de mourir en chemin. Combien de fois n'ai-je pas craint que les malades qui venoient recevoir l'extrême-onction à l'église par la même raison, ne mourussent entre mes bras ! Oui, j'ai vu des miracles de grace plus étonnans que la résurrection des morts.

Nous sommes sous le couteau de la persécution ; on a voulu y comprendre les Missionnaires, mais la Cour s'y est opposée. J'attends le mois de novembre pour vous en donner des nouvelles. J'ai l'honneur d'être, &c.



Du l

L'A
dans
Missio
ont
trava
ces c
tiens.
répon
Les c
l'Emp
dant l
par qu
faire.
il étoi
qui so
Miao
toient
des C
remm
bable
les ch
tances
de la f

L E T T R E

Du Per: Bourgeois, Missionnaire de Peking.

A Peking, le 18 septembre 1773.

L'ANNÉE dernière (1772) il s'est élevé dans l'Empire plusieurs persécutions. Les Missionnaires des missions étrangères en ont essuyé une dans Sutchuen où ils travaillent avec succès. Le Mandarin de ces cantons avoit arrêté quelques chrétiens. Il en donna avis à l'Empereur qui répondit ces mots: *Cela suffit; je le sçais.* Les choses, suivant la Jurisprudence de l'Empire, devoient en rester là; cependant le Viceroy du Sutchuen, je ne sçais par quel motif, entreprit de pousser l'affaire. Ce Mandarin s'appelle *Koei-Lin*: il étoit actuellement à la tête des troupes qui sont occupées à faire la guerre aux *Miaotze* de ce pays-là, qui sont ce qu'étoient autrefois en France les révoltés des Cevenes. Ce Viceroy écrivit apparemment à l'Empereur qu'il étoit probable qu'il y avoit des rebelles parmi les chrétiens; & que dans les circonstances d'une guerre dangereuse, il étoit de la sagesse de les examiner sévèrement:

c'étoit prendre l'Empereur par l'endroit sensible ; car on craint toujours ici que les chrétiens ne soient pas des sujets fidèles, & je ne sçais pourquoi deux cens ans d'expérience ne rassurent pas à cet égard. L'Empereur donna sur le champ ordre aux grands Mandarins des provinces du *Koei-tcheou* & du *Sutcheu* de s'assembler sur les frontieres ; de faire subir aux chrétiens arrêtés le plus rigoureux interrogatoire, & de l'informer de tout exactement. Les Mandarins s'assemblerent vers le mois de mars : ils firent comparoître les chrétiens chargés de chaînes. On n'épargna pas les tortures, pour tirer d'eux la vérité. Un nommé *Kiang*, qui étoit le Catéchiste de ces cantons, avoit pris la fuite : on le cherche encore maintenant dans tout l'Empire.

Les Mandarins, après environ deux ou trois mois d'examen, firent leur rapport à l'Empereur : ils convinrent de bonne foi que les chrétiens ne font point comme ces sociétés que l'esprit de révolte forme si souvent dans l'Empire ; qu'ils n'amassent point d'argent à mauvaise intention ; qu'ils ne cherchent pas à faire un parti ; qu'ils prient trois fois le jour, & tous les sept jours plus qu'à

l'or
pou
A
s'att
déré
plus
Les
que
form
l'Em
par -
proc
simpl
coup
cens
il en
Mand
cherc
abaiss
sins q
chrét
bleme
pereu
voya
mes,
Ta
la jus
Lin,
auprè
des t

l'ordinaire ; qu'ils gardent des jeûnes pour se mortifier, &c.

Après un pareil début , on devoit s'attendre à des conclusions bien modérées, jamais cependant on n'opina ici plus sévèrement contre les chrétiens. Les Mandarins demandent à l'Empereur que la religion chrétienne soit mise désormais au rang des mauvaises sectes de l'Empire ; que les chrétiens soient arrêtés par-tout , & que sans autre forme de procès les chefs soient étranglés ; & le simple chrétien , après avoir reçu cent coups de *pantze*, envoyé en exil à trois cens lieues ; qu'arrivé au lieu de son exil, il en reçoive encore trente : que les Mandarins subalternes, qui n'ont pas recherché avec soin les chrétiens , soient abaissés de deux degrés ; & que les voisins qui n'ont pas dénoncé leurs voisins chrétiens, soient condamnés irrévocablement à trente coups de *pantze*. L'Empereur ayant reçu cette requête , l'envoya sur le champ au tribunal des crimes , selon l'usage.

Tandis que le *Hingpou* l'examinait , la justice divine poursuivoit déjà *Koei-Lin*, Viceroi du Sutchuen. Il fut accusé auprès de l'Empereur de n'avoir pas soin des troupes à la tête desquelles il se

trouvoit; qu'il les avoit envoyées contre l'ennemi, tandis qu'il étoit dans son palais uniquement occupé à s'amuser & à faire bonne chere. On lui reprochoit sur-tout qu'un jour ayant appris que ses troupes étoient entourées d'ennemis, sans pouvoir avancer ni reculer, il avoit dit : laissez-les faire, quand elles auront faim elles reviendront.

A ces nouvelles, l'Empereur fut transporté de colere : il envoya sur le champ son premier Ministre dans le *Sutchuen* pour juger *Koei-Lin* selon la rigueur des loix. On s'attendoit qu'il seroit coupé en morceaux; mais le Ministre, ami secret de *Koei-Lin*, adoucit les choses, & ne le trouva pas si coupable. Il ne put néanmoins empêcher qu'il ne fût envoyé en exil à mille lieues, trois semaines après sa requête à l'Empereur, pour faire bannir à trois cens lieues les chrétiens du *Sutchuen*.

Cependant le tribunal des crimes se dispoit à répondre à l'Empereur : il le fit le 25 août. Il mitigea le dispositif des grands Mandarins; il ne mit point la religion chrétienne au nombre des mauvaises sectes de l'Empire; il ne fit pas droit non plus à la demande qu'ils avoient faite qu'on punit les Mandarins

qui
qui
à re
tout
déce
nom
il ser
nera
L'
sente
cour
ainsi.
n'en f
après
parti p
core c
nous i
qu'on
renon
Dieu
l'infid
cœurs
fort qu
même
rigour
Un
que M
geres
a deu
La di

qui n'avoient pas été assez vigilans, & qui dans la suite ne le seroient pas assez à rechercher les chrétiens : il approuva tout le reste, excepté encore qu'il ne décerna point la peine de mort contre le nommé *Kiang* qui avoit disparu. *Quand il sera pris, disent les Juges, on l'examinera, puis on le jugera.*

L'Empereur confirma le même jour la sentence du tribunal par ces deux mots courts, mais efficaces: *YY*, qu'il soit fait ainsi. Cette affaire fut si secrète que nous n'en sçûmes rien que trois ou quatre jours après qu'elle fut finie, & que l'arrêt fut parti pour le Sutchuen : nous ignorons encore comment il a été exécuté. Ce qui nous inquiete le plus, c'est qu'il y étoit dit qu'on obligerait les chrétiens exilés à renoncer à la foi avant leur départ : Dieu veuille qu'ils préfèrent la mort à l'infidélité. Nous ne cessons d'élever nos cœurs à cette intention vers le Dieu fort qui sçait faire triompher la foiblesse même au milieu des tourmens les plus rigoureux.

Une chose nous étonne : nous sçavons que M. Glayot, Prêtre des missions étrangères, fut arrêté dans le Sutchuen, il y a deux ans, & qu'il fut mis en prison. La distance des lieux ne nous a pas

permis d'apprendre des nouvelles de ce généreux Confesseur de Jesus-Christ. Nous comptions qu'il en seroit parlé dans cette occasion, mais on n'en dit mot. Peut-être que l'Empereur ayant quelques égards pour nous qui sommes à Peking, à son service, ne veut pas qu'on parle d'un Européen dans ces procédures criminelles,

La persécution s'est approchée de nous. Une querelle survenue entre un jeune lettré chrétien & un idolâtre, l'excita à *Yutcheou*, qui n'est qu'à vingt-cinq lieues d'ici. Le Mandarin du lieu, soit dans l'espérance d'obtenir sous main une grosse somme d'argent, soit par haine pour notre sainte religion, ne garda aucun ménagement. Il fit prendre tous les chrétiens qu'il put découvrir; il les fit battre à plusieurs reprises. Il répétoit souvent, dans les accès de sa colere, qu'il ne seroit pas Mandarin de *Yutcheou*, s'il ne venoit point à bout de détruire la religion. Il auroit bien voulu que les grands Mandarins entraissent dans ses vues de destruction: il alla les trouver, il les pressa, mais la Providence, qui a le cœur des hommes dans sa main, les disposa favorablement. Ils reçurent froidement le Mandarin; ils ne voulurent point
porter

port
gran
le Ma
trois
dans
rendr
rent
plus l
cutio
les;
tentiss
Au
les, l
conso
chang,
une ne
y bap
les foi
rement
de la
tiens;
en voi
tion. U
vertie
huit pe
il n'en
les aut
endroit
il n'y
Paiens
T

porter l'affaire, ni à l'Empereur, ni aux grands tribunaux. Tout ce que put faire le Mandarin de *Yu-tcheou*, fut d'impliquer trois ou quatre chrétiens de *Suenhoafou* dans la persécution qu'il auroit voulu rendre universelle : il les accusa ; ils furent arrêtés & battus : l'affaire n'alla pas plus loin. C'est ainsi que le mot de persécution retentit tous les jours à nos oreilles ; heureux si celui d'apostasie n'y retentissoit jamais !

Au milieu de ces alarmes continuelles, le Seigneur ne nous laisse pas sans consolation. A soixante lieues de *Nantchang*, capitale du *Kiant-si*, il se forme une nouvelle chrétienté. Le Missionnaire y baptise près de cent adultes, toutes les fois qu'il y va. Il me disoit dernièrement qu'il étoit enchanté de la foi & de la ferveur de ces nouveaux chrétiens ; il m'en raconta quelques traits ; en voici un que j'entendis avec satisfaction. Une famille nouvellement convertie tomba malade tout-à-coup. De huit personnes dont elle étoit composée, il n'en resta pas une en état de servir les autres. Malheureusement dans cet endroit ni dans les lieux circonvoisins il n'y avoit point de chrétiens. Les Païens les laisserent sans secours. Un

Bonze fameux dans le pays, promet de les guérir tous, pourvu qu'on lui permit de faire ses superstitions, & qu'on lui donnât de l'argent. Le chef de la famille peu instruit & ne connoissant pas assez le mal qu'il alloit faire, consentit à tout. Le Bonze se logea devant la chambre des malades, mit son idole sur une table, & fit pendant quelques jours toutes sortes de superstitions sans aucun effet, si ce n'est que le mal empira. Cette nouvelle se répandit; elle parvint aux chrétiens fervens dont je viens de parler, & qui étoient à vingt ou trente lieues de-là. Au récit de ce qui se passoit, ils jetterent de grands cris de douleur. Jeunes & vieux, tous partirent à l'instant pour aller délivrer leurs freres coupables & si dangereusement malades. Voyant le Bonze à la porte, ils ne purent s'empêcher de lui témoigner le souverain mépris qu'ils avoient de son idole. Un d'eux la frappa d'une pipe qu'il tenoit à la main. Le Bonze frémit, & en se retirant, il fit mille sortileges sur le chemin par où les chrétiens devoient s'en retourner; cela n'aboutit à rien; mais ce Bonze, en arrivant à sa maison, trouva son fils rendant le dernier soupir. Les chrétiens entrèrent dans

la
cie
foi
» t
» v
» A
» d
» t
ces
enfa
fit su
l'eau
mire
lieu c
cria,
rer. I
confia
peu d
sur l'e
sur l'h
aussi,
Ce
qui es
Un Eu
fait ch
sçavoit
ressou
tienne
eussent
vail d

la chambre des malades, & le plus ancien, vénérable vieillard, plein de cette foi qui fait les miracles, dit: » mes » freres, qu'avez-vous fait? Et qu'a- » vous-nous apperçu à votre porte? » Avant tout, frappez-vous la poitrine; » demandez pardon à Dieu, & espérez » tout de sa miséricorde ». En finissant ces paroles, ses yeux tombèrent sur un enfant qui alloit mourir. Il s'avança, & fit sur lui le signe de la croix avec de l'eau bénite. Les autres Chrétiens se mirent à genoux pour prier. L'enfant au lieu de guérir, parut plus mal; on s'écria, il se meurt, & l'on se mit à pleurer. Le bon vieillard ne perdit point confiance: il reprocha à ses freres leur peu de foi; & faisant le signe de la croix sur l'enfant une seconde fois, il le guérit sur l'heure. Les autres malades guérèrent aussi, mais plus lentement.

Ce trait de charité m'en rappelle un qui est arrivé sous mes yeux à Peking. Un Eunuque avoit une maladie qui l'avoit fait chasser du palais. Ce misérable ne sçavoit où se retirer, & n'avoit aucune ressource. Deux bonnes veuves chrétiennes le recueillirent, quoiqu'elles eussent bien de la peine à vivre du travail de leurs mains. Jour & nuit elles

en prenoient soin, & même elles retranchoient sur leur nourriture afin de pourvoir à ses besoins. Leur intention étoit de le convertir. Après trois mois d'attentions & de soins elles s'enhardirent à lui dire un mot de la religion. L'Eunuque infidèle, comme si le démon s'en fut emparé, entra en fureur. Il vomit contre ses bienfaitrices les injures les plus atroces, & sortit brusquement, en menaçant d'aller les accuser d'être chrétiennes. Elles ne répondirent pas un mot, & vécutrent dans la crainte pendant plus d'un mois. Alors l'Eunuque ayant mangé le peu qui lui restoit, fut encore contraint de recourir à leur charité. Il revint : elles le reçurent avec la même bonté. L'Eunuque ne put y résister : il leur dit : il n'y a que la vraie religion qui puisse vous inspirer les sentimens que je suis contraint d'admirer en vous depuis si long temps. Instruisez-moi ; je sens que je mourrai bientôt. Je veux être chrétien, & mourir comme vous dans la grace du Seigneur du ciel. Elles l'instruisirent, il fut baptisé, & peu de temps après il mourut dans de grands sentimens de piété.

Pendant que je suis en train de vous raconter différens traits qui concernent

la
va
à
pè
Ma
illu
sou
Le
dan
Q
Sacr
tion
enco
à l'é
du se
fession
crois
vous
jeune
pour
tiend
ferez
vous
tremb
Ne
Marie
d'offen
Missio
mande
obtien

la religion & dont je suis touché, je vais vous entretenir de ce qui arriva ici à une jeune personne de la famille Impériale. Cette jeune personne s'appelloit Marie, & descendoit directement de ces illustres Confesseurs de Jesus-Christ qui, sous *Yong-tching*, moururent pour la foi. Le Pere Parennin a donné leur histoire dans les lettres édifiantes de 1724.

Quelque temps avant la fête du saint Sacrement, la jeune Marie eut la dévotion de se confesser. Comme elle n'avoit encore que onze à douze ans, elle vint à l'église: passé cet âge, les personnes du sexe ne sortent plus. Après la confession, le Pere Missionnaire lui dit: je crois que par la miséricorde de Dieu vous êtes bien avec lui; mais vous êtes jeune, ce pays-ci est plein de dangers pour la vertu; qui sçait si vous vous soutiendrez, & si un jour vous n'offenserez pas le bon Dieu mortellement? Je vous avoue que cette pensée me fait trembler pour vous.

Ne craignez pas, reprit la jeune Marie, j'aimerois mieux mourir que d'offenser Dieu. Si cela est, ajouta le Missionnaire, je vous conseille de demander à la sainte Vierge, qu'elle vous obtienne la grace de mourir plutôt que

d'offenser Dieu mortellement. A l'instant, cette jeune personne se tournant vers une image de la sainte Vierge qui étoit à l'oratoire du Pere, se mit à genoux, fit le *Ko-teou*, c'est-à-dire qu'elle frappa la terre de son front pour honorer la sainte Vierge : elle pria un moment, puis elle dit au Missionnaire : soyez tranquille, mon Pere, j'espère que la sainte Mere m'exaucera; elle sortit bien contente, & le Pere très-édifié.

Quelques jours après, il lui vint une petite enflure à la joue; ce n'étoit rien en apparence : elle demanda à venir à l'église encore une fois. Quoique je fusse dans le secret, j'avois peine à me persuader que cette espece de mal pût avoir des suites : je lui dis ce que j'en pensois. Elle ne répondit point, à peine fut-elle de retour chez elle, que cette enflure qu'on ne craignoit pas, dégénéra tout-à-coup en un cancer malin, qui en moins de vingt jours, malgré tous les soins qu'on pût y apporter, lui mangea une joue toute entiere, un œil, la moitié du nez, la moitié de la bouche & de la langue. Elle faisoit horreur à voir; & d'ailleurs cette énorme plaie sentoit si mauvais qu'on ne pouvoit en approcher. Elle soutint cet état

avec une constance angélique , & mourut pleine de joie & de consolation.

Peu de temps avant sa mort, sa tante frappée d'une vertu si extraordinaire dans un âge si peu avancé, eut la pensée de se recommander à ses prières. Ma fille, lui dit-elle, j'espère que le bon Dieu vous fera miséricorde; ne m'oubliez pas auprès de lui; priez-le de m'accorder la grace de le bien servir. Je ferai plus, reprit aussi-tôt la jeune fille: si, comme je l'espère, Dieu me met dans son saint paradis, je le conjurerai de vous joindre incessamment à moi. Ce n'est pas là ce que je demande, répliqua la tante avec émotion, sans penser à ce qu'elle disoit: vous êtes jeune, & vous n'avez pas eu beaucoup d'occasions d'offenser Dieu; vous pouvez mourir avec confiance: mais moi, j'ai vécu long temps, j'ai bien des fautes à expier; ce que je demande, c'est seulement le temps de faire pénitence. La jeune Marie ne dit plus rien. Sa tante conçut qu'elle avoit obtenu plus qu'elle ne vouloit d'abord. Elle commença à mener une vie toute nouvelle. Quoiqu'elle fût d'un tempérament fort, elle mourut dans l'année.

Je ne puis vous exprimer, Monsieur,

toute la consolation que ressentent les Missionnaires à la vue des exemples de vertu solide & de tendre piété que leur offrent souvent les nouveaux chrétiens de ces terres étrangères. En examinant la conduite admirable de la Providence sur ces nations, les Prédicateurs de l'évangile sentent redoubler leur zèle ; ils brûlent du desir de reculer les limites de leur Mission, & d'aller au-delà pour y faire connoître notre divin Sauveur. Nous sommes sur le point d'exécuter ce noble dessein & d'établir bientôt une nouvelle Mission dans la Tartarie. En voici l'occasion.

J'appris il y a quelques années qu'une famille chrétienne de Chantong, persécutée par ses maîtres idolâtres, avoit pris le parti de passer dans la Tartarie, au-delà de la grande muraille. Elle avoit si bien caché sa fuite que depuis vingt ans & plus qu'elle avoit quitté la Chine, on n'avoit jamais pu sçavoir dans quelle contrée elle s'étoit fixée : on sçavoit seulement qu'elle s'étoit retirée en Tartarie.

L'état de cette pauvre famille, destituée de tout secours depuis si long temps, touchoit vivement tous les Missionnaires : mais comment l'assister dans ses besoins ? Un Européen ne peut pas

passé
fois
ces
s'info
oui p
Pend
nos s
tiens
raill
à cet

L'a
fespé
ches,
king,
mome
tien r
que l
Tchao
cent
toit fi
qu'elle
ment
Dieu
après
Le Pe
avec
sage.
mon
pour
irai, l

passer la grande muraille. Toutes les fois que le Missionnaire Chinois alloit de ces côtés-là, je lui recomandois de s'informer avec soin si l'on n'auroit pas oui parler de cette famille abandonnée. Pendant plusieurs années nos soins & nos sollicitudes furent inutiles. Les chrétiens qui font le long de la grande muraille, n'en sçavoient pas plus que nous à cet égard.

L'an passé 1772, le Missionnaire désespéroit déjà du succès de ses recherches, & il se dispoit à revenir à Peking, lorsque la Providence qui a ses momens, lui envoya de *Jehol* un chrétien nommé *Tsien siman*. Il apprit de lui que la famille en question s'appelloit *Tchao*, qu'elle s'étoit avancée près de cent lieues dans la Tartarie, qu'elle s'étoit fixée dans un canton de *Ou la ha ta*, qu'elle s'étoit multipliée considérablement, qu'elle adoroit toujours le vrai Dieu, & qu'elle soupiroit sans cesse après l'arrivée de quelque Missionnaire. Le Pere Paul *Lie-ou* écoutoit tout cela avec une joie qui paroissoit sur son visage. *Siman* s'en aperçut, il lui dit, mon Pere, voudriez-vous aller si loin pour une seule famille ? Sans doute, j'y irai, lui dit le Missionnaire, j'y irai. Mais

il me faut un guide. Alors *Tsien-Siman* se souvint qu'il y avoit à *Jehol* un chrétien qui s'enfonçoit souvent dans la Tartarie pour y commercer. Il le proposa au Pere. Il fut arrêté sur le champ qu'il iroit à *Ou-la-ha-ta* donner avis à la famille des *Tchao* que le Missionnaire étoit arrivé sur les frontieres, que le premier de la onzieme lune il seroit à *Jehol*, que là il attendroit de leurs nouvelles. L'express partit; le Pere Paul continua ses Missions: sur la fin de la dixieme lune il approcha de *Jehol*, & le jour convenu, il attendoit avec impatience l'express qu'il avoit envoyé. Il arriva à point nommé, conduisant avec lui le frere aîné des *Tchao*. Il venoit au nom de toute la famille inviter le Missionnaire. La premiere entrevue fut touchante. Ce chrétien qui depuis si long temps n'avoit point vu de Missionnaire, fondit en larmes: il se jetta à ses pieds, lui serra les genoux, lui dit les choses les plus touchantes. On eut bien de la peine à le faire relever. Dès le lendemain on partit avec joie pour *Ou-la-ha-ta*.

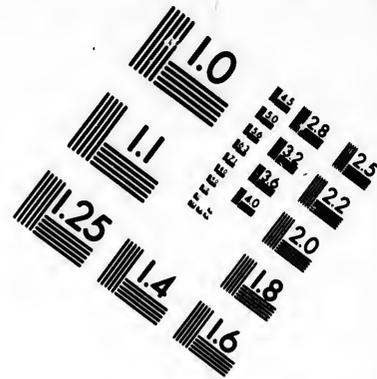
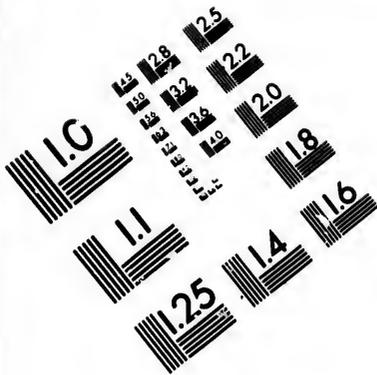
Le chemin étoit long & difficile. Il falloit passer près de trente rivieres, & grimper bien des montagnes, avant que d'arriver. Mais rien ne coûte à un Mis-

fio
le P
bie
vis
mun
reg
cep
à-co
nom
vous
le r
hom
la fa
Oui,
jeune
& ba
vous
spirit
appel
ne co
geoit
dema
vous
honn
se-te-o
kia-eu
pour
Tchao
Alors

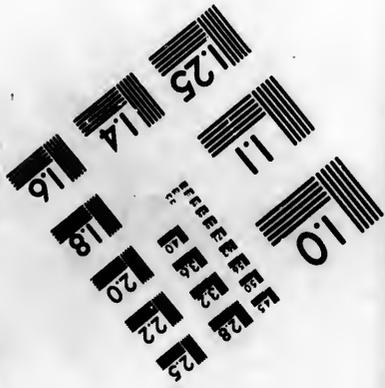
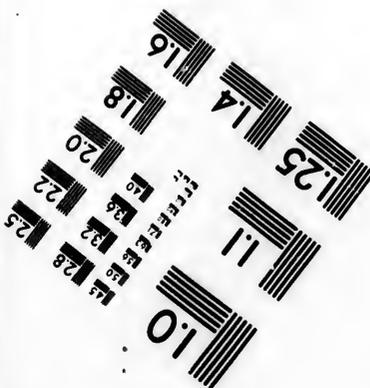
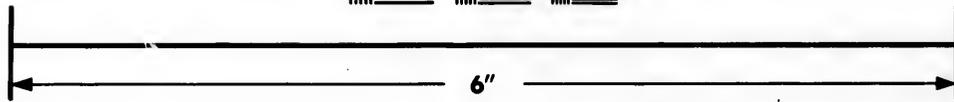
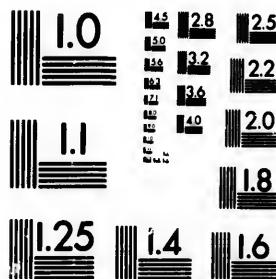
missionnaire qui a connu le prix d'une ame.

Après deux ou trois jours de marche, le Pere Paul vit de loin un jeune homme bien monté, qui venoit à lui. En passant vis-à-vis l'un de l'autre, ils se fixerent mutuellement; mais le jeune homme regardoit le Pere avec un air d'intérêt; cependant il s'éloignoit, lorsque tout-à-coup il tourna bride. Ayant atteint le nommé *Tchao*, il lui demanda; Où allez-vous? *Tchao* répondit: Nous allons dans le royaume de *Gao-nitou*. Le jeune homme lui dit: Ne seriez-vous pas de la famille des *Tchao* de *Ou-la-ha-ta*? Oui, j'en suis, répondit *Tchao*. Alors le jeune homme s'approchant plus près & baissant la voix, lui dit: Celui qui vous précède, ne seroit-il pas le Pere spirituel (c'est ainsi que les chrétiens appellent les Missionnaires). *Tchao* qui ne connoissoit pas celui qui l'interrogeoit, ne voulut pas s'avancer; il lui demanda à son tour: Et vous, qui êtes-vous? Je suis chrétien, répondit le jeune homme, mon saint nom c'est *Simon*. *Hosse-te-ouang*, qui demeure ici près à *Tsikia-eul*, m'envoie au-devant du Pere pour le prier de descendre chez lui. *Tchao* rassuré lui dit; C'est lui-même. Alors *Simon* mit pied à terre, s'avança



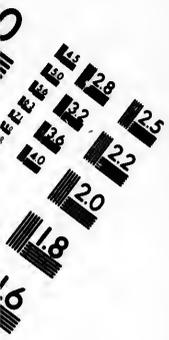


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14590
(716) 872-4503



promptement, & se prosterna selon l'usage du pays pour saluer le Missionnaire, qui aussi-tôt lui tendit la main & le releva.

On arriva bientôt chez *Ho-se-te-ouang*. C'est un vieillard plein de feu. A la vue du Missionnaire, il ne se possédoit pas de joie : il alloit, il venoit, il arrangeoit, il dérangeoit. Il ne sçavoit comment témoigner ce qu'il sentoit au fond de son cœur. Le Pere Paul appella toute la famille : il lui parla de Dieu. Ces pères chrétiens fondøient en larmes en l'écoutant. Après une instruction qui leur parut bien courte, le Pere les examina. Il trouva en eux de la foi, de la droiture, mais beaucoup d'ignorance. Excepté un fils de *Hose-te-Douang*, les autres ne sçavoient presque rien. Il ne fut pas possible de les admettre aux sacrements ; ce qui les toucha beaucoup. On prit des mesures pour les mettre en état de les recevoir au retour du Pere : puis on continua sa route vers *Ou-la-ha-ta*.

En sortant de *Tsi-kia-eul*, il y a deux grandes chaînes de montagnes extrêmement élevées & presque à pic. Elles se resserrent insensiblement, & après cinq ou six lieues, elles aboutissent à la fameuse montagne de *Mao-king-ta-pa*, à

laquelle
perpen
ble d'al
en face
gnes ve
reufeme
entre M
gnes de
s'échapp
on ne le
& de da
souvent
ment s'e
terrømpu
un jeu de
& les ter
les abîme
ne voit à
effrayante
sage est a
d'un Roy
pays ont
qui sont a
alors à p
est si élev
de pont de
Après
Missionnai
Là le *Tha*
mais il n'

laquelle on donne une lieue de hauteur perpendiculaire. Mais il semble impossible d'aller en avant. *Mao-king-ta-pa* étant en face, & les deux chaînes de montagnes venant se joindre à ses côtés. Heureusement la nature a laissé une pente entre *Mao-king-ta-pa* & une des montagnes des côtés. C'est par-là qu'on peut s'échapper & continuer sa route: mais on ne le fait qu'avec beaucoup de peines & de dangers. La pente est rapide, & souvent si difficile, qu'on ne sçait comment s'en tirer. Quelquefois elle est interrompue tout-à-coup, soit que ce soit un jeu de la nature, soit que les roches & les terres se soient précipitées dans les abîmes, le chemin manque & l'on ne voit à ses pieds que des profondeurs effrayantes. Cependant comme ce passage est absolument nécessaire pour aller d'un Royaume à l'autre, les gens du pays ont imaginé des ponts singuliers qui sont accolés à la montagne qui est alors à pic. Il y a un de ces ponts qui est si élevé qu'on lui a donné le nom de pont du Ciel; en Chinois, *Tien-Kiao*.

Après plusieurs jours de marche, le Missionnaire arriva à *Tai-ping-tchoang*. Là le *Thao* a un assez bel établissement; mais il n'est pas commode pour y faire

les exercices de notre sainte religion ; parce qu'il est plein d'idolâtres. Aussi les femmes & les enfans chrétiens étoient partis pour *Gang-pang-Keou*, qui est à dix lieues de-là. Les hommes qui étoient restés, reçurent le Pere avec toutes les démonstrations de la joie la plus vive. Après avoir entendu la sainte messe, ils se rendirent tous à *Gang-pang-Keou*.

Le bon *Tchao-se-te-ouang* envoya son second frere au-devant du Missionnaire. Lui-même suivit de près avec ses enfans & ses neveux : les femmes & les filles avoient fait quelques pas hors de la maison. L'entrée du Missionnaire fut accompagnée de tant de circonstances qui attendrissoient, qu'il m'a dit lui-même que la consolation qu'il eut alors passoit de beaucoup les peines du voyage. La premiere chose qu'il fit, fut de leur parler de Dieu. On pleuroit de joie en l'écoutant. On auroit voulu qu'il parlât les jours & les nuits entiers. Les idolâtres, amis de la fille des *Tchao*, vinrent prendre part à leur joie. Ils se joignirent à eux pour écouter le Missionnaire : on espère que plusieurs se convertiront. Dieu veuille donner sa bénédiction à cette Mission naissante.

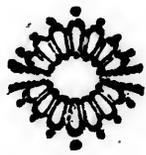
Les catéchumenes se présentèrent pour

être
ving
bapt
le jo
& de
qu'il
fruit
d'Eu
para
remis

Le
toute
penfa
lut l'
ou q
vinre
que j
de ce
Je leu
En li
bien s
Missio

être baptisés. En peu de temps on en mit vingt-cinq en état de recevoir le saint baptême. Les anciens chrétiens passoient le jour & la nuit auprès du Missionnaire & de son Catéchiste pour apprendre ce qu'il faut sçavoir pour approcher avec fruit des sacremens de Pénitence & d'Eucharistie. En huit jours on en prépara une trentaine ; les autres seront remis à l'année suivante.

Le Missionnaire, après avoir rempli toutes les fonctions de son ministère, pensa à son retour. Le *Tchao-siman* voulut l'accompagner jusqu'à *Tchol*. Trois ou quatre mois après, deux des *Tchao* vinrent à Peking me remercier de ce que j'avois pensé à eux. Je fus enchanté de ce procédé & de leur reconnoissance. Je leur promis de ne les oublier jamais. En lisant ce récit, puissent les gens de bien s'intéresser auprès de Dieu pour la Mission & les Missionnaires de Peking.



gion ;
ssi les
toient
est à
toient
es les
vive.
se, ils
ou.
va son
nnaire.
enfants
s filles
la mai-
accom-
qui at-
-même
passoit
age. La
te leur
joie en
il parlât
s idola-
to, vin-
s se joi-
Mission-
se con-
sa béné-
nt pour

 PREMIERE LETTRE

*Du Pere Benoit, Missionnaire à Peking,
à Monsieur ***.*

Le 4 novembre 1773.

Vous sçavez, Monsieur, que les nouveaux Missionnaires qui viennent à Peking par ordre de l'Empereur, doivent être présentés à Sa Majesté, peu de temps après leur arrivée : mais vous ignorez peut-être qu'en même temps qu'ils paroissent devant elle, l'usage exige qu'ils lui fassent quelques présens. Deux nouveaux Missionnaires étant donc arrivés à notre maison le 12 Janvier de cette année 1773, le Pere Mericourt, sous le titre d'Horloger, & le Frere Panli, en qualité de Peintre, notre Pere Supérieur me chargea de tout ce qui regardoit cette présentation. La lettre que j'ai aujourd'hui l'honneur de vous écrire aura pour objet le succès de cette commission assez embarrassante, & dont je me suis acquitté le mieux qu'il m'a été possible. Vous y verrez quelque détail, peu connu en Europe, de l'intérieur du pa-

lais, d
niere
Pan
offrir
un
inven
envoy
d'Etat
où tan
autres
blent
avec n
ger les
aimé M
bleau p
chine p
général
envoyé
disting
reur.
La q
Sa Maje
cope &
tique :
pieces
reur, o
les reç
magasin
dans l'o
matique

lais, des mœurs de cette Cour, & de la maniere de vivre d'un si puissant Empereur.

Parmi les divers présens que devoient offrir ces nouveaux venus, il y avoit un magnifique télescope de nouvelle invention, que M. Bertin nous avoit envoyé l'année précédente. Ce Ministre d'Etat, dans les circonstances actuelles, où tant de personnes qui paroissent autrefois attachées à nos intérêts, semblent rougir d'avoir quelque commerce avec nous, daigne cependant nous ménager les bontés de notre glorieux & bien-aimé Monarque. Il y avoit aussi un tableau peint par le Frere Pansî, & une machine pneumatique que notre Supérieur général (le Perc le Fevre) nous avoit envoyé de Canton. C'étoient là les plus distingués des présens destinés à l'Empereur.

La question étoit de faire ensorte que Sa Majesté pût connoître le prix du télescope & l'usage de la machine pneumatique : car il arrive souvent que des pieces curieuses, présentées à l'Empereur, ou en sont refusées, ou bien s'il les reçoit, elles sont envoyées dans ses magasins, où elles restent sans usage & dans l'oubli. Quant à la machine pneumatique, j'avois travaillé depuis quel-

ques mois à la mettre en état : j'avois fait en chinois une explication tant de sa théorie que de ses usages, entre lesquels j'en avois choisi une vingtaine des plus curieux, & j'avois fait dessiner à l'encre de la Chine des planches qui les expliquoient. Cette explication, qui formoit un petit volume, devoit être présentée à l'Empereur avant que la machine lui parvînt.

Nous étions déjà avancés dans la douzieme luné chinoise : alors les sceaux sont fermés, & les tribunaux sont en vacance jusqu'au 21 de la premiere lune de l'année suivante. Pendant ce temps de vacance, on ne traite que des affaires qui doivent être promptement expédiées : ainsi l'Empereur est moins accablé d'affaires que dans les autres temps de l'année ; mais aussi il est plus occupé à des cérémonies de religion ou à des spectacles dans l'intérieur de son palais. Il falloit donc se presser de présenter les deux nouveaux Missionnaires. Je pris langue avec les Officiers du palais que ces sortes d'affaires regardent. Ils assignerent le 18 Janvier, 26 de la douzieme lune. Dès la veille de ce jour, je fis porter les présens ; & comme le placet de présentation doit entrer dans

l'intéri
crainte
je con
présens
pneum
de fair
à l'Em
séparé
Majeste
quoiqu
différen
lent pa
J'ave
machin
faire ut
dans u
violent
Le le
Supérie
église
les deu
présent
déjà en
être trè
on nou
le bille
trer les
Sa Maje
roit le
agrécro

l'intérieur bien avant le jour, dans la crainte que nous ne fussions pas à temps, je confiai ce placet, le catalogue des présens & l'explication de la machine pneumatique, à ceux qui sont chargés de faire parvenir ces sortes de choses à l'Empereur. J'y avois joint un billet séparé, pour être aussi présenté à Sa Majesté, dans lequel j'avertissois que, quoique le Frere Pansî fût au fait des différentes especes de peintures, son talent particulier étoit pour les portraits.

J'avertissois aussi, par rapport à la machine pneumatique, que, pour en faire usage, il falloit qu'elle fût placée dans un lieu tempéré, & à l'abri du violent froid qu'il faisoit alors.

Le lendemain 18 Janvier, notre Peré Supérieur avec quelques autres de notre église & moi, nous accompagnâmes les deux nouveaux venus. Le placet de présentation & les autres écrits étoient déjà entrés. Ici il faut, hiver & été, être très-diligens. Vers les neuf heures, on nous avertit que l'Empereur avoit lu le billet de présentation, & l'on fit entrer les présens dans l'intérieur, afin que Sa Majesté pût les voir lorsqu'elle en auroit le loisir, & choisir ceux qui lui agréeroient. Après midi, on rapporta

ceux des présens que l'Empereur n'avoit pas reçu, & l'on nous signifia ses ordres; sçavoir, que les deux nouveaux entre-roient tout de suite au palais pour y exercer chacun son art; que le Frere Pansi partageroit, avec les Peres Damascene & Poirol, l'ouvrage de six tableaux que Sa Majesté leur avoit donné à faire; que le Pere de Mericourt travailleroit à l'horlogerie avec les Peres Archange & de Vantavon; que la Machine pneumatique seroit portée à *Jouy-koan* (c'est le lieu où travaillent les Européens artistes); & qu'au printemps, lorsque le temps seroit plus doux, le Pere Sighelbare & moi, nous la ferions jouer devant Sa Majesté, & la lui expliquerions. Ce furent-là les premiers ordres de l'Empereur, dont la plupart furent changés dans la suite. Les présens dont l'Empereur gratifia les nouveaux Missionnaires, furent à l'ordinaire six petites pieces de soie pour chacun.

L'Empereur n'avoit pas encore positivement reçu le télescope. Il voulut auparavant sçavoir ce que c'étoit, & quel en étoit l'usage. Je fus appelé pour l'expliquer, & conduit aux appartemens où étoit alors l'Empereur. Un des Eunuques de sa présence étant sorti de

la char
tai le
toits d
ceux qu
le tem
sensible
ce toit
que, t
tir l'En
quoiqu
midi,
souper
heures
ses rep
l'aurai
ment d
l'Emper
Tous
les autre
télescope
portail d
je le dis
à quelq
l'Emper
les Eun
prouver
périorit
qu'elle a
deux E
nuellem

la chambre où étoit Sa Majesté, je pointai le télescope sur le faite d'un des toits du palais, le plus éloigné de tous ceux qu'on pouvoit appercevoir. Comme le temps étoit fort clair & sans vapeur sensible, l'Eunuque aperçut le faite de ce toit si distinctement & si rapproché, que, tout surpris, il alla aussi-tôt avertir l'Empereur qui étoit alors à souper, quoiqu'il ne fût que deux heures après midi, l'usage de Sa Majesté étant de souper à cette heure, de dîner à huit heures du matin, & de n'employer à ses repas jamais plus d'un quart d'heure. J'aurai occasion de parler plus amplement de ce qui regarde les repas de l'Empereur.

Tous les Eunuques de la présence & les autres Officiers ayant été satisfaits du télescope, on apporta une table sous le portail de l'appartement de S. M., afin que je le disposasse moi-même, & le pointasse à quelque objet. Cela étant fait, comme l'Empereur avoit déjà fini de souper, les Eunuques l'inviterent à venir l'éprouver. Sa Majesté sentit bientôt la supériorité de cet instrument sur tous ceux qu'elle avoit vu jusqu'alors. Elle commit deux Eunuques pour le porter continuellement à sa suite par-tout où elle

iroit, & me donna la commission de les instruire de la maniere de s'en servir & de le gouverner. Et pour témoigner davantage sa satisfaction, outre les soies dont elle avoit déjà gratifié les nouveaux Missionnaires, elle me fit donner pour eux & pour moi trois grandes pieces de soie, dont une seule valoit cinq ou six des précédentes. Je fis les remerciemens d'usage; & ensuite j'eus ordre de conduire, le lendemain, le Frere Pansi au Palais, pour y faire ce que Sa Majesté lui prescriroit. En conséquence, le 19 janvier je conduisis ce Peintre au *Ki-siang-kong* (c'est le lieu dans l'intérieur du palais où travaillent les peintres chinois pendant les trois mois de l'année que l'Empereur demeure à Peking). Là nous apprîmes que l'Empereur vouloit que le Frere Pansi fît un portrait. Tandis que j'attendois que tout fût prêt pour commencer ce travail, les Eunuques chargés du télescope me l'apportèrent, afin que je continuasse à leur en montrer l'usage. Ils me dirent que l'Empereur étoit monté sur une tour, au-dessus de laquelle il y a une plâte-forme d'où on avoit pointé le télescope à des objets éloignés: mais qu'y ayant alors des vapeurs, on avoit eu peine à dé-

couv
fallo
luner
ment
vape

Le
rendu
nous
l'appa
Peu a
sept à
voulo
le. Fre
miere
fait ap
qu'il re
homme
finie,
appliqu
voyoit
témoig
tement
sur-tou
veut à
fait en
met qu
objets.
Cep
temps
l'Empe

couvrir les objets. Je leur dis qu'il ne falloit pas en être surpris, parce que la lunette, en augmentant considérablement les objets, augmentoit aussi les vapeurs.

Le lendemain 20 janvier, nous étant rendus de grand matin au palais, on nous mena dans une chambre à côté de l'appartement où étoit alors l'Empereur. Peu après, on fit venir un Page de vingt-sept à vingt-huit ans, dont Sa Majesté vouloit faire faire le portrait. A peine le Frere Pansi eut-il crayonné la première esquisse, que l'Empereur se l'étant fait apporter, fit dire, en la renvoyant, qu'il reconnoissoit déjà les traits du jeune homme. Cette première ébauche étant finie, à mesure que le Frere Pansi y appliquoit les couleurs, Sa Majesté l'envoyoit chercher; & en la renvoyant, témoignoit toujours un nouveau contentement, & faisoit sçavoir ses intentions, sur-tout par rapport aux ombres, qu'on veut à la Chine plus claires qu'on ne les fait en Europe, parce qu'on ne les admet qu'autant qu'il faut pour relever les objets.

Cependant l'ouvrage avançoit, & de temps en temps il falloit par ordre de l'Empereur le lui apporter; car ici au

moindre signal d'une volonté du Prince ; on observe rigoureusement la regle qui prescrit en Europe à la plupart des Religieux de quitter tout ouvrage au moindre signal que leur donne l'obéissance. Le Frere Pansi, qui n'étoit pas accoutumé à travailler d'une manière si interrompue, étoit très-inquiet : il craignoit que l'Empereur, en voyant de temps en temps des traits qui n'étoient pas encore finis, ne regardât sa peinture comme un barbouillage. Je le rassurai, en lui disant que cela ne paroîtroit point tel à Sa Majesté, accoutumée qu'elle est à voir les progrès des tableaux qu'elle fait faire, qu'elle en agissoit ainsi à l'égard des Freres Castiglioni, Attiret, & autres dont plusieurs ouvrages ne feroient point désavoués des plus habiles Peintres de l'Europe.

Nous revînmes au palais, selon nos ordres, le 26 janvier 1773 ; nous y trouvâmes les Peintres Chinois & les Mandarins de peinture, avec lesquels on nous mena tous ensemble au *Ki-siang-kong*. Il faut observer que dans tout ce qui est de l'intérieur du Palais, qui que ce soit, fût-il Prince du sang, Ministre d'Etat, &c. personne, en un mot, ne peut y pénétrer, qu'il ne soit accompagné

acc
qu'o
nous
Dom
tous
trant
No
lieu c
à pein
le po
étoit c
bileté
surfeoi
venir p
aussi-té
l'appar
fimes d
ne nous
faisant
de l'âge
l'église
pliqua
être pei
veut les
de biais
faut que
côtés d
dans le
d'autre
les omb
Tom

accompagné par des Eunuques ; & lorsqu'on est un certain nombre , comme nous étions alors , Mandarins , Peintres , Domestiques , Européens , on les compte tous sans distinction , & un à un en entrant & en sortant.

Nous nous rendîmes ensuite au même lieu où le Frere Pansî avoit commencé à peindre le jeune Page. Il en continuoit le portrait , lorsque l'Empereur , qui étoit de plus en plus content de son habileté , nous envoya dire qu'il falloit surseoir le portrait commencé , pour le venir peindre lui-même. Nous entrâmes aussi-tôt , le Frere Pansî & moi , dans l'appartement de Sa Majesté , à qui nous fîmes d'abord notre cérémonie , qu'elle ne nous permit pas d'achever ; mais nous faisant aussi-tôt relever , elle s'informa de l'âge & du pays du Frere Pansî , de l'église où il demeuroit , &c. Elle expliqua ensuite comment elle vouloit être peinte. En effet , le goût de la Chine veut les portraits en face , & non un peu de biais comme on les fait en Europe. Il faut que les parties semblables des deux côtés du visage paroissent également dans le portrait , & qu'il n'y ait entr'elles d'autre différence que celle que forment les ombres , selon l'endroit d'où vient

le jour, de sorte que le portrait doit toujours regarder le spectateur, d'où il arrive qu'il est ici plus difficile qu'ailleurs de réussir dans ce genre de peinture.

Cependant l'Empereur ayant fait réflexion que par la multitude de ses occupations il lui seroit difficile de nous retenir en sa présence tout le temps qui seroit nécessaire pour l'exécution de son dessein, il dit que le Frere Panfi n'auroit qu'à le peindre en particulier sur un de ses anciens portraits, & qu'ensuite il seroit en sa présence les changemens que le temps écoulé auroit apporté aux traits de son visage. J'en parlai au Frere Panfi, & de concert avec lui, je dis au premier Eunuque de la présence, que l'Empereur en faisant l'honneur au Frere Panfi de lui faire faire son portrait, il s'attendoit qu'on le peignît tel qu'il est actuellement; que quelque ressemblans qu'on supposât les autres portraits, ils représentoient les traits de Sa Majesté tels qu'ils étoient alors; mais que l'âge & les circonstances occasionnent toujours quelque changement dans les traits du visage; & que si, en consultant un portrait déjà fait, on faisoit aujourd'hui le portrait de l'Empereur, il ressembleroit

à Sa
temp
actue
qu'o
l'Em
actue
rectio
certai
bauch
prévo
cette
faire à
que su
de ne p
L'Eu
la com
fait ent
qu'on v
justes.
sèrent d
ici: com
répond
& ving
ler pou
jesté lo
tion de
ses pala
sa maif
l'Emper
j'étois a

à Sa Majesté . . . le qu'elle étoit dans ce temps-là , mais non pas telle qu'elle est actuellement. Que quelques corrections qu'on fit dans la suite en présence de l'Empereur , & en consultant les traits actuels de son visage , malgré ces corrections , le portrait n'auroit pas une certaine perfection qui dépend de l'ébauche primitive , où l'on a eu soin de prévoir les différens traits d'où dépend cette perfection. Je priai l'Eunuque de faire à Sa Majesté ces représentations , que suggeroit au Frere Panfi la crainte de ne pas réussir comme il le désiroit.

L'Eunuque s'acquitta parfaitement de la commission , & l'Empereur nous ayant fait entrer , il nous dit que les réflexions qu'on venoit de lui communiquer étoient justes. *Je suis*, dit-il, *actuellement tout différent de ce que j'étois lorsque tu es arrivé ici: combien y a-t-il de temps?* Sire , il y a , répondis-je , 28 ans que je suis à Péking , & vingt-six que j'ai eu l'honneur de parler pour la première fois à Votre Majesté lorsqu'elle me chargea de la direction des eaux dont elle vouloit décorer ses palais , soit ici , soit à *Yven-ming-yven* , sa maison de plaisance. *Eh bien*, reprit l'Empereur , tu dois te rappeler combien j'étois alors maigre & fluet: & n'est-il pas

vrai que, si depuis ce temps-là tu ne m'avois point vu, tu ne pourrois me reconnoître, vu l'embonpoint où je suis. C'est, lui dis-je, le fréquent exercice que se donne Votre Majesté, & le régime qu'elle observe qui contribuent à cet embonpoint. Ordinairement à mesure qu'on approche de l'âge avancé, on sent ses forces & sa santé diminuer; au contraire, les forces & la santé de Votre Majesté semblent s'accroître avec son âge. C'est un bienfait de Dieu qui veut la conserver à ses peuples. Quoique je me sente fort & robuste, reprit l'Empereur, je m'aperoçois que mes traits changent d'une année à l'autre, & que je suis tout différent de ce que j'étois lorsqu'on a fait mes anciens portraits. Ainsi PANTING-CHANG (nom Chinois du F. Panfi) a raison. Qu'il me peigne donc ici, & se mette dans la situation qu'il croira la plus commode pour réussir.

L'Empereur ayant ensuite demandé combien à peu-près il faudroit de temps pour le peindre, & s'il pourroit pendant ce temps-là s'occuper à la lecture, à écrire, &c. Après avoir interrogé le Frere Panfi, je lui répondis que pour la première ébauche on emploieroit deux ou trois heures; qu'après quelques jours,

lorsque
Peintre p
couleurs
ou moir
miere é
réussi. A
lé souha
cesser l'o
suite qua
portât au
qu'on se
pourroit
jugeroit
sage fût
tion que
les diffé
vrage ex
on prend
Majesté.
l'Empere
besoin qu
L'appar
reur est d
autres ap
goût de t
king qui
ayant de
grand au
fiqne.

A cause

lorsque les couleurs seroient seches, le Peintre poseroit une seconde couche de couleurs, à laquelle il emploieroit plus ou moins de temps, selon que la premiere ébauche auroit plus ou moins réussi. Au reste, que dès que Sa Majesté le souhaiteroit, elle n'auroit qu'à faire cesser l'ouvrage, qu'on reprendroit ensuite quand il lui plairoit, sans que cela portât aucun préjudice : & que tandis qu'on seroit occupé à la peindre, elle pourroit lire, écrire & faire ce qu'elle jugeroit à propos, pourvu que son visage fût toujours dans une telle situation que le Peintre en pût découvrir les différens traits, & que lorsque l'ouvrage exigeroit une certaine situation, on prendroit la liberté d'en avertir Sa Majesté. Ne manque donc pas, me dit l'Empereur, de m'avertir lorsqu'il aura besoin que je change de situation.

L'appartement où étoit alors l'Empereur est dans le goût de presque tous les autres appartemens, ou plutôt dans le goût de tous ceux des personnes de Péking qui sont un peu à leur aise, n'y ayant de différence que celle qui est du grand au petit, du commun au magnifique.

A cause des tremblemens de terre qui

sont ici assez fréquens, les poutres & les toits des édifices Chinois ne sont point appuyés sur les murailles, mais sur des colonnes de bois posées sur des bases de pierre; de sorte que souvent le toit d'un bâtiment est fini avant qu'on ait élevé les murailles. De-là il arrive que dans les tremblemens de terre, les murailles sont quelquefois renversées, sans que le toit ou même l'intérieur des bâtimens en souffrent. Ces murailles sont ordinairement de briques travaillées en dehors très-proprement; quelquefois même ornées de différens desseins en sculpture, & recouvertes en dedans, ou d'un enduit, ou de planches dans les appartemens qu'on veut coller en papier; & dans d'autres appartemens elles sont recouvertes de menuiserie.

L'appartement de l'Empereur, qui est construit dans ce goût, est composé d'un grand corps de logis, est & ouest dans sa longueur, & dont la face qui regarde le midi est flanquée à ses deux extrémités de deux autres bâtimens parallèles. Ce corps de logis qui a en dedans à peu-près 90 pieds de long sur 25 à 26 de large, est divisé en trois parties, dont celle du milieu est une salle du trône. Au milieu de chacune

des fac
nord
battans
contou
de men
d'envir
La bois
est tou
des ca
seins. E
& reco
la salle
sculptur
rentes
moins q
tent pr
qu'en h
ture pic
étouffe; &
bous, se
d'un gro
bous, u
la filiere
en form
colorée
desseins
des mou
à l'air u
été, &
lent jusq

des faces de cette salle qui regardent le nord & le sud, est une porte à deux battans de dix pieds de haut. Dans le contour de ces battans regne un cadre de menuiserie dont le bas, à la hauteur d'environ trois pieds, n'est point évuidé. La boiserie qui remplit le reste du cadre est toute à jour, & forme des fleurs, des caracteres & différens autres des seins. Elle est unie en dedans de la salle & recouverte de papier pour éclairer la salle; elle est en dehors ornée de sculpture, dorures & vernis de différentes couleurs. Ces deux portes, à moins qu'il ne fasse un grand vent, restent presque toujours ouvertes, parce qu'en hiver on y suspend une couverture piquée de damas ou d'une autre étoffe; & en été, un treillis fait de bambous, fendus & réduits à la grosseur d'un gros fil d'archal. Ces fils de bambous, unis comme s'ils avoient passé à la filiere, sont colorés en vernis & joints en forme de treillis par des fils de soie colorée qui forment sur ce treillis des desseins agréables à la vue. Il garantit des mouches & autres insectes, & laisse à l'air un libre passage. Ce treillis en été, & la couverture en hiver, se roulent jusqu'au-dessus de la porte, quand

on veut donner de l'air à la salle. Aux deux côtés de la porte, il y en a encore d'autres qui donnent du jour à la salle, & dont les battans n'ont ni couvertures en hiver, ni treillis en été. On les ouvre dans l'occasion, & c'est par ces portes de côté qu'entrent ceux qui ont continuellement affaire à la salle.

Dans toute la longueur de cette salle, il y a en dehors un perron couvert, de quinze pieds de profondeur, formé par deux rangs de colonnes. Les lambris, tant de la salle que du perron, sont ornés de différens ouvrages en sculpture, qui sont partie dorés, partie peints de différentes couleurs & couverts de vernis. Les colonnes sont toujours vernissées en rouges. Des escaliers de pierre regnent dans la longueur des deux perrons élevés de quatre pieds au-dessus du niveau de la cour & de plein-pied avec le pavé de la salle au milieu de laquelle est placé le trône de Sa Majesté, élevé de quelques degrés. Ce trône est accompagné de différens ornemens riches & de bon goût, dont la plupart ont été faits en Europe. Entre les ornemens qui y étoient alors, ceux qui me frapperent le plus étoient deux horloges d'une moyenne grandeur, dont les sup-

ports,
trava
leurs t
de l'ur
mouve
branch
gon. L
si natu
vivans.
l'usage
ternes c
orneme
foeries

Cette
que l'En
apparten
audienc
ceinte d
cérémop
la grand
cent la
verain à

Aux c
salle du
les dime
de la sal
qui rega
de trois
pavé, j
plafond

ports, ou d'or ou d'argent doré, étoient travaillés en forme de branchages avec leurs feuilles entrelassées. Sur le support de l'une, un éléphant y fait différens mouvemens avec sa trompe. Sur les branches de l'autre rampe, est un dragon. Le tout est travaillé d'une manière si naturelle qu'on croiroit ces animaux vivans. Au lambris des plafonds, suivant l'usage Chinois, sont suspendues des lanternes de différentes especes & d'autres ornemens avec leurs pendeloques de soieries de différente couleur.

Cette salle & les autres salles du trône que l'Empereur a dans la plupart de ses appartemens, ne servent que pour les audiences ordinaires. Il y a dans l'enceinte du palais, pour les audiences de cérémonie, une salle particuliere dont la grandeur & la magnificence annoncent la grandeur & la majesté du Souverain à qui on y rend ses hommages.

Aux deux côtés, est & ouest de la salle du trône, sont deux chambres dont les dimensions sont les mêmes que celles de la salle. La face de ces deux chambres qui regarde le midi, depuis la hauteur de trois pieds & demi au-dessus du pavé, jusqu'à deux pieds au-dessous du plafond, est toute en fenêtres couvertes.

de papier. Quoique l'Empereur ait des glaces de toute espece & en quantité, il préfere pour l'usage ordinaire le papier qui est presque toujours du papier de Corée. Dans quelques-uns de ses palais les fenêtres sont toutes en glace; mais ces palais sont uniquement pour s'y promener, & non pour y habiter.

Au dehors des deux chambres du côté du midi, est une galerie couverte qui forme un avant-toît souvent contigu avec le toit du corps de logis. L'usage de cet avant-toît est de garantir les fenêtres soit des pluies, soit des ardeurs du soleil; la porte de chacune de ces chambres est située sur la salle du milieu. Outre cette porte & la face qui regarde le midi, laquelle, comme je l'ai dit, est toute en fenêtres; il n'y a dans ces deux chambres aucune autre ouverture; l'Empereur est logé dans la chambre située à l'orient. Chez les particuliers la chambre située à l'occident seroit destinée à l'épouse, aux femmes qui la servent, & aux petits enfans. Mais chez l'Empereur, comme l'Impératrice, les Reines, les Dames d'honneur & tout le sexe qui les sert, ont leur appartement séparé, & que, suivant l'usage du pays, jamais pendant le jour on ne voit l'Empereur

avec a
chamb
chamb
déterm
Dan
reur ;
chamb
cove f
menuise
plafond
au-dessu
dessus d
rens vas
naturelle
percevo
l'alcove
blettes p
garnis d
forte de
l'alcove
des vase
naturelle
même p
reux, o
plantes
peces a
qu'en Fr
grenadie
bles en
bles se f

avec aucune personne du sexe; cette chambre, située à l'occident, est une chambre ordinaire, qui n'a aucun usage déterminé.

Dans la chambre où est logé l'Empereur, à la distance d'un quart de la chambre du côté du nord, est une alcove fermée par différentes arcades de menuiserie. Ces arcades soutiennent un plafond élevé d'environ huit à neuf pieds au-dessus du pavé de la chambre. Au-dessus de cette alcove sont posés différents vases précieux & des pots de fleurs naturelles ou artificielles qu'on peut apercevoir du bas de la chambre. Sous l'alcove sont disposées différentes tablettes par étages, en vernis du Japon, garnis de vases précieux & de toute sorte de bijoux. Il y a aussi, & sous l'alcove & dans le reste de la chambre, des vases de différentes especes de fleurs naturelles; car ici, pendant tout l'hiver, même pendant les froids les plus rigoureux, on a le secret de faire fleurir des plantes & des arbres de toutes les especes avec beaucoup moins de frais qu'en France. J'ai vu des pêchers & des grenadiers nous donner des fleurs doubles en janvier, & de ces fleurs doubles se former ensuite des pêches & des

grenades qui devenoient très-grosses ; j'aurois eu de la peine à me persuader qu'elles vinssent de ces fleurs doubles, si plusieurs fois je n'avois vu de mes propres yeux les progrès de ces différens arbres dont on m'avoit fait présent.

Au fond de cette chambre à l'Orient, il y a une estrade de deux pieds d'élévation & d'environ six pieds de profondeur, qui occupe la largeur de la chambre jusqu'à la fenêtre. C'est sur cette estrade que s'assied l'Empereur. Et l'estrade & le reste du pavé étoient alors couverts d'un tapis de soie à fond jaune, parsemé de différens desseins de couleur rouge. Quelquefois ces tapis sont d'écarlate ou d'autres draps fins, de velours ou d'autres étoffes d'Europe. Pour les garantir de l'humidité, on a l'usage de mettre entre le tapis & le pavé, de cette espèce de feutre qu'on place sur toutes les estrades sur lesquelles on s'assied. Le pavé de cette chambre & de tous les appartemens de l'Empereur est fait de briques qu'on appelle ici *Kin-tchouen*, briques de métal, parce que lorsqu'on les travaille, elles raisonnent comme si elles étoient de cuivre ou autre métal sonore. Elles ont deux pieds en carré

& se
les.
pour
fin qu
vrage
délay
que v
dant c
au for
gros
tres va
assez l
posé l
elle est
est for
dont le
che les
& pour
métal.
à 40 on
de not
vant, o
un maff
qu'elles
verniss
& si du
ne s'use
pavé de
L'Em
son estr

& se font dans les provinces méridionales. L'espece de sable qu'on emploie pour les faire se prépare comme l'émeri fin qu'on veut employer à polir des ouvrages de métal ; c'est-à-dire , qu'ayant délayé ce sable avec de l'eau dans quelque vase , on laisse reposer l'eau pendant quelque temps , afin qu'elle dépose au fond du vase les particules les plus grossieres : on la verse ensuite dans d'autres vases , où on la laisse encore reposer assez long-temps , pour qu'elle y dépose les particules les plus fines dont elle est imprégnée. C'est ce dépôt dont est formée cette espece de briques , dont le grain est si fin , qu'on en recherche les fragmens pour aiguïser les rasoirs & pour polir les différens ouvrages de métal. Chacune de ces briques revient à 40 onces d'argent , ce qui fait 100 écus de notre monnoie de France. En pavant , on unit les briques ensemble avec un mastic composé de vernis ; & lorsqu'elles sont posées , on les enduit d'un vernis qui rend leur superficie brillante & si dure , qu'en marchant dessus elles ne s'usent pas plus que si c'étoit un pavé de marbre.

L'Empereur étoit sur le milieu de son estrade ; le dos tourné à l'Orient ,

assis à la Tartare , les jambes croisées , sur un couffin de damas à fond jaune : un autre couffin de même étoffe étoit contre la muraille pour lui servir de dossier. A ses côtés il avoit des petites tables de 8 à 10 pouces de haut , sur lesquelles étoient des pinceaux , de l'encre rouge & de la noire , des écritures , différens papiers écrits & quelques volumes de livres. Sa robe étoit doublée d'une fourrure précieuse, dont le prix surpasse neuf ou dix fois celui des plus belles zibelines. Comme on étoit dans les cérémonies de la nouvelle année , l'étoffe qui recouroit cette fourrure étoit un damas à fond jaune chamarré de dragons à cinq ongles. Ces dragons à cinq ongles sont pour les Empereurs de la Chine ce que les fleurs-de-lys sont pour nos Rois. Si d'autres que l'Empereur emploient quelquefois ces dragons en broderie , en peinture ou en relief , alors ces dragons ne doivent avoir que quatre ongles. L'habit de dessus étoit à fond violet , il descendoit tout autour du corps jusques sur l'estrade , & couvroit toute la robe. Le bonnet qu'il portoit étoit de fourrure noire , avec une perle au sommet. Cette perle que j'ai vue de près

&
La
som
fées.
U
faite
Pans
tion
pereu
séanc
a em
quelq
voit c
vons v
vent l
bien l
choses
différen
bras &
lui avo
ment d
peu de
& n'est
il peut
que j'ai
dans la
à ses T
ce qui
exempl
disgraci

& maniée , a de longueur 14 lignes. La base est un peu ovale & forme au sommet deux especes de pointes émoussées.

Une observation que nous avons faite avec quelque surprise , le Frere Pansi & moi , à l'occasion de la situation où je viens de dire qu'étoit l'Empereur , c'est que pendant les différentes séances , quelquefois fort longues , qu'on a employé à le peindre , il étoit à quelque distance du couffin qui lui servoit de dossier , & jamais nous ne l'avons vu s'appuyer ou s'accouder. Souvent lorsqu'il s'animoit en parlant , ou bien lorsqu'il prenoit à côté de lui des choses dont il avoit besoin , il faisoit différens mouvemens de la tête , des bras & du buste ; mais jamais nous ne lui avons vu faire le moindre mouvement des jambes , ni changer tant soit peu de situation. Ce trait ne paroîtra & n'est en lui-même qu'une bagatelle : il peut néanmoins servir à confirmer ce que j'aurai peut-être occasion de dire dans la suite , combien l'Empereur donne à ses Tartares l'exemple d'éviter tout ce qui ressent l'amour de ses aises. Cet exemple l'autorise à punir ou même à disgracier qui que ce soit qu'il sçauroit

vivre dans la mollesse , & rechercher avec trop de soin ses commodités, quand même il auroit d'ailleurs quelque talent.

Dans les chambres de Sa Majesté , il n'y a jamais ni chaises , ni tabouret , parce que si Elle fait à quelqu'un la grace de le faire asseoir , il ne s'assied jamais que sur le pavé qui est toujours couvert d'un tapis. Si quelquefois Elle veut distinguer , d'une maniere particulière , un Prince du Sang , un Général d'Armée , ou quelqu'autre personne en qui Elle reconnoitra un mérite éminent , alors Elle la fait asseoir sur la même estrade où elle est assise.

Comme le froid étoit alors excessif , il y avoit , au milieu de la chambre , sur un piedestal , un grand vase de bronze , rempli de braise bien allumée , mais couverte de cendre , pour entretenir un air tempéré. Outre ces fortes de braisiers , on sçait qu'à la Chine on fait usage d'une espece d'étuve , formée par des canaux qui circulent par dessous les pavés de la chambre , & y portent la chaleur d'un fourneau auquel ils aboutissent. Ce fourneau est enfoncé en terre hors de la chambre , ordinairement du côté opposé aux fenêtres. La chaleur de

ce fo
circu
le pa
d'une
ni fu
pereu
fait r
Vo
les or
pereu
temen
fortes
posées
bre. I
suspens
la falle
traits d
l'encre
colve.
papier
sur le
trémer
L'Emp
dans p
temps
poser.

(1) L
naireme
d'étuve
criptio

ce fourneau , lorsqu'il est allumé , en circulant dans les canaux , échauffe tout le pavé , & par conséquent la chambre d'une maniere uniforme , sans y causer ni fumée , ni mauvaise odeur. Mais l'Empereur qui ne craint point le froid , le fait rarement allumer (1).

Voici à peu près en quoi consistent les ornemens de la chambre de l'Empereur. Plusieurs tables de vernis artificiellement ouvragées , & couvertes de toutes sortes de précieux bijoux , étoient disposées dans différens endroits de la chambre. Des lanternes & autres ornemens suspendus au plafond de même que dans la salle du trône. Quelques petits portraits des anciens sages du pays faits à l'encre & posés sur la boiserie de l'alcove. Au lieu de tapisseries , un beau papier blanc collé sur les murailles & sur le plafond , rend la chambre extrêmement claire , sans fatiguer la vue. L'Empereur a cependant des tapisseries dans plusieurs de ses palais , où il va de temps en temps se promener & se reposer. Ces mêmes palais sont aussi ornés

(1) Les personnes un peu à leur aise ont ordinairement dans leur chambre de ces sortes d'étuves. On en a envoyé en France une description exacte & détaillée.

de glaces , de peintures , de pendules ; de lustres & de toutes fortes d'autres ornemens les plus précieux que nous ayons en Europe. Les Mandarins des provinces lui en offrent de toutes les espèces ; ce que le seul *Tsong tou* de Canton lui offrit l'année dernière à la 12^e lune , revenoit à plus de 30 *ouan* , c'est-à-dire , à trois cens vingt-cinq mille livres. Mais l'Empereur fait peu d'usage de ces ornemens dans les lieux où il demeure habituellement.

La magnificence du toit de ce corps de logis annonce celui qui y loge. Les tuiles qui sont vernissées en jaune répandent un tel éclat , que lorsque le soleil y donne , on les croiroit dorées. La crête & les arrêtes de ce toit sont garnies de différens ouvrages en sculpture de la même matiere que les tuiles & vernissées comme elles. Au reste , on vernit ces tuiles en diverses couleurs, en bleu, en verd , en violet , en couleur de chair , &c. & la plupart de ces couleurs sont belles & très-vives : on ne s'en sert guere que chez l'Empereur ou dans les temples : mais pour les appartemens où doit loger l'Empereur , on emploie ordinairement le jaune.

Ce grand corps de logis , du côté du

mid
pagn
bâtin
corp
vent
font
de l'
dent
qui se
y mar
Ap
nant
Empe
idée
Sa Ma
portra
même
L'E
mît la
cher
Peintr
ayant
uns d
que le
ticulie
comm
confic
Majest
sept à
me m
crayo

midi, est, comme je l'ai déjà dit, accompagné, est & ouest, de deux aîles de bâtimens beaucoup moins élevées que le corps de logis. Ces deux bâtimens servent de décharge pour les choses qui sont d'un usage continuel pour le service de l'Empereur. Les Eunuques qui gardent le quartier y sont logés, & ceux qui sont occupés auprès de l'Empereur, y mangent & s'y reposent.

Après cette digression qui, en donnant une idée de l'appartement d'un Empereur de la Chine, donnera aussi idée de la situation dans laquelle étoit Sa Majesté lorsque le Frere Panfi fit son portrait, je reviens à ce qui regarde ce même portrait.

L'Empereur, avant que le Frere Panfi mît la main à l'œuvre, nous fit approcher de très-près de lui, afin que ce Peintre pût le considérer à son aise; & ayant fait lui-même remarquer quelques-uns de ses traits auxquels il souhaitoit que le Frere apportât une attention particulière, il me chargea de le lui recommander. Le Frere Panfi, après avoir considéré à son aise les traits de Sa Majesté, plaça lui-même le chevalet à sept à huit pieds de distance d'elle. Je me mis à côté de lui, & il commença à crayonner la première esquisse.

Tandis qu'il la crayonnoit, l'Empereur me fit plusieurs questions sur les noms & la distinction de nos églises; pourquoi nous les nommions église d'Orient, église d'Occident, &c. Ce que nous faisons en Europe avant que de venir à la Chine: si tous les Européens qui étoient à Peking étoient Religieux: pourquoi il ne venoit gueres ici que des Religieux: à quel âge on se faisoit Religieux: si c'étoit depuis que nous étions Religieux que nous avions appris les sciences & les arts que nous exerçons ici... Je tâchai de le satisfaire sur tous ces articles. Je lui dis que les noms que porteroient nos églises de méridionale, d'orientale, d'occidentale, étoient des noms qu'au palais même on leur avoit donnés, conséquemment à leur situation par rapport au palais: que notre église, par exemple, étant à l'occident du palais, on la nommoit au palais l'église occidentale, quoique dans la ville on la nommât quelquefois l'église boréale, parce qu'elle est située dans la partie boréale de Peking. J'ajoutai ensuite qu'en Europe, avant que de venir ici nous étions Religieux: que c'est ordinairement à seize ou dix-huit ans qu'on se fait Religieux, quelquefois même dans un âge plus

avan
le de
ainfi
est d
à per
venir
jeune
philos
conti
comm
Vot
objet
d'ense
vices
la pei
de cet
ques-
on co
comm
ne les
penfe
fçait
rens à
les cu
s'ils s'
Par
appris
gieux
je, qu
étoit

avancé; que cet état proprement, comme le désigne le terme de *si-ou-tao*, (c'est ainsi qu'on appelle ici les Religieux), est de travailler à nous perfectionner & à perfectionner les autres. Pour y parvenir, nous enseignions en Europe à la jeunesse la grammaire, l'éloquence, la philosophie, les mathématiques: mais, continuai-je, toutes ces sciences, Sire, comme il a été dit plusieurs fois à Votre Majesté, n'étoient que notre second objet. Le premier & le principal étoit d'enseigner la religion, de corriger les vices & de réformer les mœurs. Quant à la peinture, l'horlogerie & les autres arts de cette espèce, lorsqu'on en sçait quelques-uns avant que de se faire Religieux, on continue quelquefois de les exercer comme un simple amusement: mais on ne les apprend pas, excepté lorsqu'on pense à venir à Peking. Comme on sçait que Votre Majesté agrée ces différens arts, ceux qui pensent à venir ici les cultivent & même les apprennent s'ils s'y sentent de la disposition.

Pan ting-tchang, dit l'Empereur, a-t-il appris la peinture depuis qu'il est Religieux? Il y a peu de temps, répondis-je, que *Pan-ting-tchang* est Religieux. Il étoit Peintre réculier, & avoit déjà acquis

de la réputation dans son art. Comme il ne vouloit point se marier & qu'il vivoit dans le monde presque comme un Religieux, ceux qui en Europe s'intéressent pour nous, & à qui nous avons fait sçavoir que nous voudrions un ou deux bons Peintres, lui ont proposé de se faire Religieux pour pouvoir avec nous travailler au service de Votre Majesté, & il y a consenti. Est-ce, dit l'Empereur, que s'il ne se fût pas fait Religieux il n'auroit pu venir ici? Il l'auroit pu, Sire; mais n'étant pas de nos Freres, nous n'aurions pu nous intéresser d'une certaine façon pour lui, soit pour le faire embarquer, soit pour le faire proposer à Votre Majesté, soit pour avoir ici soin de lui. Mais, dit Sa Majesté, si c'est un honnête homme que vous connoissiez, pourquoi feriez-vous difficulté de vous intéresser pour lui? Sire, lui dis-je, du temps de *Cang-hi*, nous souhaitions d'avoir ici un Peintre, & n'y en ayant point alors de Religieux, nous invitâmes un séculier habile dans son art, & qui effectivement eut le bonheur de plaire à votre auguste aïeul pendant plusieurs années qu'il travailla à son service. Mais malgré tous les bienfaits dont Sa Majesté le combla, & malgré

tou
rete
tou
nou
& in
nier
péen
qui
notr
se fû
poin
ni en
depe
nous
mettr
les bo
quoi
Maje
gieux
le Tso
un fé
rie, v
incon
nous
église
partic
s'entre
trava
servic
Peint

tous les efforts que nous fîmes pour le retenir, il voulut absolument s'en retourner dans le sein de sa famille. Comme nous le connoissions pour honnête homme & incapable de se comporter d'une maniere qui pût faire deshonneur aux Européens, & que d'ailleurs c'étoit nous qui l'avions amené, nous le logions à notre église. Mais si malheureusement il se fût mal comporté, comme il n'étoit point Religieux, & qu'il n'avoit ni ici ni en Europe aucun Supérieur dont il dépendît pour les mœurs & la conduite, nous n'aurions pu venir à bout de le mettre à la raison & de le retenir dans les bornes de son devoir. Voilà pourquoi nous ne proposons plus à Votre Majesté que des sujets qui soient Religieux. C'a été aussi pour ces raisons que le *Tsong-tou* de Canton ayant envoyé ici un séculier pour travailler à la verrerie, votre auguste aïeul, à cause des inconvéniens qu'il sçavoit lui-même, ne nous proposa pas de le loger à notre église, & il le gratifia d'une maison particuliere & d'un revenu suffisant pour s'entretenir. Mais ce Verrier après avoir travaillé pendant quelques années au service de Sa Majesté, fit comme le Peintre, & s'en retourna en Europe.

L'Empereur m'avoit dit plusieurs fois de rassurer le Frere Pansî, de peur qu'il ne fût trop timide en sa présence, autrement, disoit-il, la crainte de ne pas réussir l'empêchera effectivement de réussir. Qu'il me peigne, ajoutoit-il, avec la même assurance avec laquelle il peindroit un homme ordinaire; qu'il prenne la posture qui lui sera la plus commode, & qu'il avertisse ingénument de ce qui pourroit nuire ou contribuer à la perfection de son ouvrage. Cette attention que daignoit avoir Sa Majesté d'éloigner tout ce qui pourroit gêner ou détourner le Frere Pansî, lui fit encore craindre que, si elle continuoit à parler, le Frere n'en fût distrait. En causant comme nous faisons, me dit-elle familièrement, je crains que le Peintre n'en soit troublé: ne vaudroit-il pas mieux que je me tusse? Je répondis à Sa Majesté, que tandis qu'elle conversoit, son visage avoit un air de bonté & de sérénité qui convient parfaitement à un portrait, & qui ne pouvoit être si bien marqué lorsqu'elle s'appliquoit. L'application, d'ailleurs, rend le visage moins ouvert, les traits bien moins marqués, & par conséquent plus difficiles à peindre. Puisque cela est ainsi, dit l'Empereur,

en

en
en
me
le F
a en
dant
tinu
forte
fois
foible
gnoit
rester
sant à
bonté
roit a
rappor
tions,
réuniff
une m
fois ell
séances
ces que
le port
que le
que ce
Vers
dîner,
demi. N
lieu de
attendo
To

en posant sur sa table. l'écrivit qu'il avoit en main, causons donc, & effectivement pendant près de sept heures que le Frere Panfi, dans différentes séances, a employées à peindre Sa Majesté pendant tout ce temps-là, elle m'a fait continuellement des questions sur toutes sortes de matieres, me disant plusieurs fois de m'asseoir; que, vu ma santé foible & mon âge avancé, elle craignoit que je ne fusse incommodé de rester si long-temps debout, & s'abaissant à parler avec moi avec toute la bonté & la familiarité qu'un pere pourroit avoir avec un de ses enfans. Je rapporterai quelques-unes de ses questions, & les réponses que j'y ai faites; réunissant ensemble celles qui regardent une même matiere, quoique quelquefois elles ayent été faites en différentes séances. Mais avant que de rapporter ces questions, je finirai ce qui regarde le portrait de Sa Majesté, & les autres que le Frere a faits dans les intervalles que ce portrait lui laissoit de libres.

Vers midi l'Empereur nous envoya dîner, & nous dit de revenir à midi & demi. Nous allâmes au *Ky-siang-Kong*, lieu de la peinture où notre dîner nous attendoit. Avant midi & demi étant re-

venus à la chambre latérale où le frere Panfi avoit peint le matin, Sa Majesté nous envoya au frere & à moi à chacun une grande piece de soie semblable à celles dont il nous avoit déjà gratifiés à l'occasion du télescope, & à chacun aussi trois paires de bourfes, nous faisant dire en même temps de nous rendre sur le champ auprès d'Elle, pour que le frere Panfi continuât à la peindre. Dès que nous fûmes en sa présence, nous commençâmes à lui faire la cérémonie de remerciement; mais nous ayant fait aussi-tôt relever, Elle nous dit avec bonté qu'Elle étoit très-contente. Le frere se remit à l'atelier & moi à côté de lui. L'Empereur recommença la conversation qu'il interrompoit de temps en temps pour se faire apporter le portrait & voir en quel état il étoit.

Le sourcil gauche de l'Empereur est un peu interrompu par un espace vuide de la largeur environ d'une ligne, dont le poil qui devoit le remplir est placé sur la convexité du sourcil, au-dessus de l'espace vuide. Comme le poil même des sourcils cache cette difformité, on n'y avoit point eu égard; mais l'Empereur nous ayant fait approcher, nous fit voir cette séparation, & me dit de

recommen
 paroître :
 nous eût p
 serions pas
 pereur en s
 ce défaut
 apperçoive
 venu; mais
 venu, on p
 mon portrai
 qu'il me flat
 qu'il les re
 seroit pas r
 même des ri
 avertir le Pe
 davantage. Je
 paroissoient t
 avoit de la
 Elles paroisse
 elles ne paro
 nes, quoique
 Aussi-tôt il no
 fait apporter
 d'une main,
 chacune de se
 si ce ne sont
 toutes représ
 paroître plus
 soixante ans
 traordinaire c

recommander au frere Panfi de la faire paroître : je lui dis, si Votre Majesté ne nous eût pas prévenus, nous ne nous en ferions pas apperçus. Eh bien, dit l'Empereur en souriant, avertis-le de peindre ce défaut de telle sorte qu'on ne s'en apperçoive point, si on n'a pas été prévenu; mais que lorsqu'on aura été prévenu, on puisse s'en appercevoir. C'est mon portrait qu'il peint; il ne faut pas qu'il me flatte. Si j'ai des défauts, il faut qu'il les représente; autrement ce ne seroit pas mon portrait. Il en est de même des rides de mon visage: il faut avertir le Peintre de les faire paroître davantage. Je dis qu'effectivement elles paroissent très-peu, & que le Peintre avoit de la peine à s'en appercevoir. Elles paroissent peu, dit l'Empereur; elles ne paroissent pas tant que les tiennes, quoique je sois plus âgé que toi. Aussi-tôt il nous fit approcher, & s'étant fait apporter un petit miroir, il le tenoit d'une main, & de l'autre il indiquoit chacune de ses rides. Qu'est-ce que cela, si ce ne sont pas des rides? Il les faut toutes représenter & ne pas me faire paroître plus jeune que je ne suis. A soixante ans passés, ne seroit-il pas extraordinaire que je fusse sans rides? Il se

fit quelque temps après apporter le portrait, & il en fut si content qu'il le crut fini. Lorsqu'on lui dit que ce n'étoit que la premiere ébauche, & qu'après quelques jours, lorsque les couleurs seroient seches, il faudroit encore y remettre une seconde couche. Quoi, dit-il, je trouve actuellement ce portrait si bien fait, que sera-ce quand on y aura encore travaillé?

Quelques jours s'écoulerent, pendant lesquels le frere Panfi retoucha dans notre maison son ouvrage. Lorsque nous rentrâmes dans le palais, on nous conduisit à côté de l'appartement de l'Empereur. Ce Prince n'étoit pas dans son appartement ordinaire; il étoit dans d'autres palais, où il assistoit à des spectacles d'usage dans le temps de la nouvelle année. On lui porta le portrait, & on lui dit qu'il étoit censé fini pour le présent. Il nous fit répondre que son premier dessein n'avoit d'abord été que de faire peindre un buste, mais qu'il falloit l'aggrandir, en y collant en haut, en bas & aux deux côtés, du papier préparé, & détermina lui-même les dimensions du tableau. Il faut sçavoir qu'ici les tableaux ne se font point sur de la toile, mais sur du papier de Co-

ré
O
Pe
ils
pap
l'ag
par
L
mie
que
l'Em
les l
frere
autre
fût d
tôt o
teme
dans
au T
ou 25
en éb
Page
en fut
que le
quoit
toit c
che. Je
Thay-
Aux
jours

rée; aussi fort & plus uni que la toile. On prépare ce papier de même que nos Peintres préparent la toile sur laquelle ils doivent peindre. En collant de ce papier préparé à un tableau, on peut l'aggrandir autant qu'on veut, sans qu'il paroisse qu'on y ait rien ajouté.

Le 30 Janvier, dernier jour de la première lune, étoit le jour assigné pour que le frere Panfi continuât le portrait de l'Empereur, & y ajoutât le bonnet & les habits; il falloit auparavant que le frere Panfi commençât le portrait d'un autre jeune homme, & que le tableau fût de la grandeur du précédent. Aussitôt on nous conduisit proche de l'appartement de l'Empereur, qui n'étoit point dans son appartement ordinaire, mais au *Thay-Kong*. Un jeune homme de 24 ou 25 ans se présenta alors, & le Peintre en ébaucha sur le champ le portrait. Le Page le porta lui-même à l'Empereur qui en fut très-content, & tant l'Empereur que les Eunuques disoient qu'il ne manquoit à ce portrait que la parole. Ce n'étoit cependant qu'une première ébauche. Je vais expliquer ce que c'est que le *Thay-Kong*.

Aux deux solstices & à certains autres jours déterminés, l'Empereur va lui-

même sacrifier dans les temples du ciel, de la terre, des anciens Empereurs, &c. Pour se préparer à ces grandes cérémonies, l'Empereur, les grands Mandarins du palais & des tribunaux, & tous les Mandarins qui doivent assister ou être employés à ces sacrifices, passent les trois jours qui les précèdent dans une espece de récollection qu'on appelle *Tchay-Kiay*, que nous nommons jeûne, mais qui à la lettre signifie abstinence & continence. Ceux qui doivent garder ce jeûne pendant les trois jours qu'il dure, portent à une boutonniere, (à peu près comme on porte en France une croix de Chevalier) une tablette de deux pouces de long sur laquelle sont écrits les deux caracteres chinois *Tchay-Kiay*. L'abstinence qui s'observe ici est rigoureuse, si on la suit à la lettre. Non-seulement la viande, mais le poisson & tout ce qui a eu vie, les œufs, le laitage sont interdits. On ne peut manger que du riz, de la pâte & des légumes; ceux qui ont du haut goût, comme l'ail, l'oignon & une espece de porreaux dont les Chinois sont fort friands, sont aussi défendus. Quelques-uns gardent effectivement ce jeûne lorsqu'il est indiqué; mais ce n'est pas le plus grand nombre.

Cep
ger
bun
que
exer
tem
plu
néce
men
pour
Gran
l'enc
s'en
press
xacti
serve
paroi
les
diffé
ou a
time
res;
ni hu
la do
dont
bles
Le
prim
seule
tionn

Cependant ceux à qui on donne à manger aux frais de l'Empereur ou des tribunaux, ne peuvent faire autrement que de le garder. L'Empereur, par exemple, en ordonnant dans quelque temple des prieres pour obtenir de la pluie, de la neige, ou pour quelque autre nécessité publique, envoie ordinairement un ou deux Grands de son palais pour y maintenir le bon ordre. Ces Grands ont leur appartement hors de l'enceinte du temple, & ils ne peuvent s'en éloigner sans une permission expresse de l'Empereur. Je suis sûr de l'exactitude avec laquelle on leur fait observer le jeûne. Les mets qu'on leur sert paroissent appétissans à la vue. Le riz, les pâtes, les légumes sont teints de différentes couleurs; quelques-uns dorés ou argentés, tous arrangés par compartimens & représentant différentes figures; mais n'y ayant ni jus, ni beurre, ni huile pour les assaisonner, l'éclat de la dorure & la vivacité des couleurs dont ils sont teints, ne sont pas capables de satisfaire le goût.

Le caractère chinois *Tchay* qui exprime cette récollection, ne signifie pas seulement jeûne, mais suivant le Dictionnaire chinois, il signifie en général,

éloignement de toutes les choses extérieures qui peuvent ternir ou altérer la pureté du cœur. Les Chinois, même infidèles, n'ignorent pas combien la continence contribue à entretenir cette pureté : c'est pour cela que tous les Grands de l'Empire & les Mandarins qui doivent être employés au sacrifice, les trois jours qui le précédent, ne peuvent coucher chez eux ; ils sont obligés d'aller coucher dans les tribunaux auxquels ils sont attachés. L'Empereur même, quoiqu'il soit dans quelques-unes de ses maisons de plaisance autour de Peking, est exact à se rendre à Peking pour aller passer ces trois jours dans ce qu'on nomme le *Tchay-Kong*. C'est un palais qui, quoique dans la même enceinte que ce qu'on appelle l'intérieur du palais, est néanmoins fort éloigné de ses appartemens ordinaires & encore plus des appartemens des femmes.

Le premier des trois jours qui précèdent le sacrifice, l'Empereur va le matin se rendre dans le *Tchay-Kong*, & n'en sort que le troisième jour pour se rendre au lieu du sacrifice. Pendant ces trois jours, les Ministres vont à leur ordinaire le matin rendre compte à Sa

Ma
le
pla
être
per
nist
neu
Kon
para
mon
de p
fleur
mon
grav
habi
tien
nés
noeu
Préc
mufi
joua
ce qu
du re
passe
mati
avan
Sa M
ordre
en F
tion

Majesté des affaires d'état, & pendant le reste du jour on lui porte aussi les placets & les mémoires qui lui doivent être présentés. Le troisieme jour, l'Empereur, après avoir fait avec ses Ministres les affaires de l'Etat, vers les neuf heures du matin sort du *Tchay-Kong* en triomphe, dans une chaise de parade destinée à ces sortes de cérémonies, & portée par un grand nombre de porteurs habillés de damas rouge à fleur d'or, avec des bonnets de cérémonie, ils marchent tous d'un pas très-grave & très-lent. Une infinité de gens habillés comme eux les précèdent, & tiennent en main différens trophées ornés de banderoles, de houppes & de nœuds de soie de diverses couleurs. Précèdent aussi plusieurs chœurs de musique, chantant continuellement & jouant de différens instrumens, jusqu'à ce que l'Empereur soit entré dans l'enclos du temple, où il y a un palais où il doit passer la nuit pour se rendre de grand matin au temple où se fait le sacrifice avant le lever du soleil. Le sacrifice fini, Sa Majesté s'en retourne dans le même ordre qu'Elle étoit venue. On a envoyé en France une peinture & une explication du cortège de l'Empereur & de sa

marche lorsqu'il va au temple de la terre pour y faire la cérémonie du labourage. Pour celle des sacrifices, le cortège & la marche sont les mêmes.

C'est donc à ce *Tchay-Kong*, où, comme je viens de le dire, l'Empereur passe trois jours en solitude, qu'on devoit nous mener, afin que le Frere Panfi continuât le portrait de Sa Majesté; dès les huit heures du matin, nous nous étions rendus au *Ki-siang-Kong* avec une neige abondante qui ne cessa pas jusqu'au soir. On nous dit qu'il étoit survenu quelques affaires auxquelles l'Empereur étoit actuellement occupé, qui, en conséquence, ne pouvoit nous admettre avant midi; mais à onze heures, on nous vint chercher de la part de Sa Majesté. Il nous fallut sur le champ partir malgré la neige qui tomboit à gros flocons. Nous traversâmes des cours, des terrasses, des galeries, conduits par des Eunuques, qui lorsque nous passions par quelque endroit d'où l'on pouvoit avoir vue sur les appartemens où pouvoient se trouver quelque Princesse ou autre personne du sexe, faisoient des signaux, tant pour avertir les Eunuques qui sont en sentinelle, de fermer les portes, les fe-

nêtres des endroits dont on pourroit être apperçu , que pour sçavoir si quelque Princeſſe ne feroit pas en chemin pour viſiter une autre Princeſſe , ou pour quelque autre raiſon. Car , quoique dans l'intérieur même du palais , les Princeſſes & toutes les perſonnes du ſexe ne pouvoient aller d'un appartement à l'autre , quelque proches que ſoient ces appartemens , que dans des chaiſes fermées , portées par des Eunuques , & différentes ſuivant les différens degrés de dignités des dames qui y ſont portées : néanmoins , quelque autre que ce ſoit que des Eunuques , fut-ce même les fils ou freres de l'Empereur , ne peuvent ſe rencontrer ſur le chemin. Les Eunuques ayant donné le ſignal , on ſe détourne auſſi-tôt , ou ſi les circonſtances empêchent de ſe détourner , il faut tourner le dos à la chaiſe lorsqu'elle paſſe. Le Frere Panſi étoit fort ſurpris de toutes ces cérémonies ſi éloignées des mœurs de l'Europe. Mais ce qui l'embarraſſoit encore plus , c'étoit la neige fondue , qui rendoit le pavé ſi gliffant , que , peu accoutumé à tout l'attirail des habits chinois que la faiſon obligeoit de porter , il tomboit à tout moment.

Après un quart d'heure de marche ,

toute dans l'intérieur du palais, nous arrivâmes à une cour qui est immédiatement avant le *Tchay-Kong*. Cette cour est fermée par trois grands corps-de-logis qui la bornent de trois côtés. Le quatrième côté regarde le nord, & la sépare du *Tchay-Kong*; il est borné par une galerie découverte ou terrasse de huit à neuf pieds de haut, ornée dans toute sa longueur, de distance en distance, de vases & statues de bronze & de différens ornemens en pierre. Au-delà de cette terrasse, est situé le *Tchay-Kong* ou palais de retraite, dont le goût est précisément le même que celui de l'appartement de l'Empereur, que j'ai déjà décrit. Les divisions des chambres y sont aussi à-peu-près les mêmes: néanmoins la structure des toits, les ornemens des lambris & tous les autres accompagnemens sont d'un goût si varié, si noble & si magnifique, qu'à chaque fois qu'on les voit, c'est toujours avec une nouvelle admiration.

Quoiqu'on fût encore dans le temps des fêtes de la nouvelle année, le cérémonial ne permet pas que, pendant ces trois jours de retraite, l'Empereur porte ses habits de cérémonie: il doit porter les habits de petit deuil;

c'e
co
qu
bit
par
con
heu
sou
orde
une
fine
voy
deux
pellé
J'a
en pa
veut
bre d
Sa M
fa ba
qués
près
Je me
jour
le tal
premi
peint
Castig
des an

c'est-à-dire , la robe ordinaire d'une seule couleur , telle qu'on la met tous les jours qui ne sont pas de cérémonie , & l'habit de dessus de couleur noire.

Dès que nous fûmes entrés dans l'appartement de Sa Majesté, le Frere Panfi continua de la peindre. Vers les deux heures qu'on étoit prêt de servir son souper, elle nous envoya reposer, & ordonna à ses Eunuques de nous servir une collation dans une chambre voisine. Pendant son souper, elle nous envoya du thé au lait de sa table. A deux heures un quart, nous fûmes rappelés.

J'ai déjà dit que le goût chinois, & en particulier celui de l'Empereur, ne veut dans les tableaux, qu'autant d'ombre qu'il en est absolument nécessaire. Sa Majesté vouloit aussi que les poils de sa barbe & de ses sourcils fussent marqués un à un, de telle sorte, qu'étant près du tableau, on pût les distinguer. Je me rappelle à cette occasion qu'un jour le Frere Attiret, dont on connoît le talent éminent pour la peinture, les premières années qu'il étoit ici, avoit peint une fleur, sur laquelle le Frere Castiglioni, qui étoit ici depuis bien des années, ayant par hasard jetté un

coup d'œil , dit au Frere Attiret : il y a trop d'une ou deux feuilles dans le contour de cette fleur ; mais, dit Attiret : dans la quantité de feuilles qui composent ce contour , qui est-ce qui s'avisera de les compter ? Un bon peintre d'Europe , répondit Castiglioni , trouveroit votre fleur parfaite ; mais il n'y a pas ici un apprenti peintre , qui , au premier coup d'œil , ne vous dise aussi-tôt que votre fleur n'a pas , dans son contour , le nombre des feuilles qu'elle doit avoir ; & sur le champ le Frere Attiret s'en convainquit lui-même , en faisant voir sa fleur aux peintres chinois. J'ai vu arriver la même chose par rapport aux nombres d'écaillés qui doivent se trouver dans chaque rang sur le corps d'un poisson. Quoique l'Empereur n'entre pas dans ces sortes de minuties , il souhaitoit cependant , suivant le goût du pays , que sa barbe & ses sourcils fussent peints de telle sorte , qu'au moins un grand nombre de poils fussent distingués les uns des autres par un trait fin du pinceau pour chacun : mais comme ce travail exige un temps considérable , je lui dis que dans la suite le Frere Panfi feroit cela à loisir dans son particulier , & qu'il n'étoit pas nécessaire que ce fût en présence de Sa Majesté.

» l
» p
» n
» m
» c
» d
» l'
» q
» &
» af
» m
» lon
des c
à for
dont
le Fr
de la
culté
peu-
céré
Frere
nuqu
où o
statu
dans
main
perç
ces
d'Eu

« Il me vient une autre idée, dit alors
 » l'Empereur, je t'ai déjà dit que mon
 » premier dessein étoit de ne faire faire
 » mon portrait qu'en buste : mais il vaut
 » mieux qu'il me peigne en grand. On
 » collera du papier préparé tout autour
 » de ce portrait, comme on a fait à
 » l'autre pour l'aggrandir : de telle sorte
 » qu'il ait sept pieds de haut sur quatre
 » & demi de large. On me représentera
 » assis comme je suis, une table devant
 » moi, un pinceau à la main. Je ferai en
 » *long-pao d'hiver* » (*long-pao*, robe avec
 des dragons. C'est la robe de cérémonie
 à fond jaune, chamarrée de dragons,
 dont j'ai parlé ci-dessus). Et pour que
 le Frere Pansi pût travailler au dessein
 de la robe, l'Empereur ne fit pas diffi-
 culté de permettre qu'un Eunuque, à-
 peu-près de sa taille, vêtit sa robe de
 cérémonie. Pendant deux heures que le
 Frere Pansi employa à ce dessein, l'E-
 nuque ne changea pas plus la situation
 où on l'avoit mis, que si c'eût été une
 statue. Les peintres chinois reconnurent
 dans la représentation de cette robe, une
 main très-habile, néanmoins ils s'ap-
 perçurent qu'il y manquoit beaucoup de
 ces minuties, dont un habile peintre
 d'Europe ne fait aucun cas, mais qu'un

peintre chinois se feroit un scrupule de ne pas marquer dans la plus grande exactitude ; par exemple , de ne pas mettre un certain nombre déterminé d'écaillés sur telle partie du corps du dragon , au lieu de s'appliquer à bien faire une draperie , &c. En conséquence , l'Empereur faisant réflexion que le Frere Pansî , étranger , & nouvellement venu , ne pouvoit pas sçavoir tout ce qui étoit nécessaire pour un habillement de cérémonie ; & voulant lui faciliter une besogne qui devoit être si embarrassante pour lui , ordonna qu'un tel peintre chinois fit le dessein de tout le tableau ; que le Frere Pansî n'auroit qu'à le calquer & y mettre ensuite les couleurs. Je fis goûter cette nouvelle disposition au Frere Pansî ; & je lui dis que , quelque estimé qu'il fût de Sa Majesté , il devoit s'attendre très-souvent à de pareils changemens , tels qu'en avoit éprouvés le feu Frere Castiglioni , que l'Empereur estimoit beaucoup , & qu'il aimoit bien plus qu'un Prince n'aime ordinairement : que , quelque habile qu'il fût , il se feroit probablement employé sans succès à faire un dessein qu'un peintre chinois fera comme en se jouant , parce qu'il le fait tout par cœur. Par exemple ,

ajc
co
le
rio
ma
son
titu
par
pare
Fren
auro
Relig
de ca
a tou
plan
bon.
Qu
se ren
ming
Pansî
leurs
que
pour
manie
matic
fionna
quer
férent
Eunuq
roient

ajoutai-je, vous ne pouvez pas sçavoir comment ici on doit tenir le pinceau pour le tenir avec grace ; dans quelle situation doit être l'Empereur pour être d'une maniere décente ; la maniere de tenir son bras, ses jambes, ou telle autre attitude qui seroit décente en Europe, paroîtra peut-être indécente ici. Par de pareilles réflexions, je fis agréer au Frere Pansi le nouvel arrangement qui auroit pu l'inquiéter : car quelque bon Religieux qu'il soit, & quelque douceur de caractère dont il soit doué, un peintre a toujours de la peine à se désister du plan qu'il s'est formé, & qu'il croit bon.

Quelques jours après toute la Cour se rendit à la maison de plaisir, *yven ming yven*. J'y accompagnai le Frere Pansi pour lui servir d'interprete. D'ailleurs, j'avois eu ordre d'y aller dès que le froid seroit un peu adouci, pour instruire quatre Eunuques de la maniere de se servir de la machine pneumatique, que les deux nouveaux Missionnaires avoient offerte, & en expliquer à l'Empereur les effets & les différentes expériences, à mesure que les Eunuques, qu'il avoit désignés, les feroient devant lui. Ainsi, c'est actuelle-

ment à *yven ming yven* qu'est transportée la scene.

Je réserve, Monsieur, pour une autre lettre, qui suivra de près celle-ci, le détail de ce qui se passa dans cette maison de plaifance, & que je croirai pouvoir vous intéresser. Je suis, &c.

SECONDE LETTRE

Du Pere Benoit.

MONSIEUR,

Avant que de vous faire le récit de ce qui s'est passé à la maison de plaifance de l'Empereur, je reprends les questions que me fit Sa Majesté dans les séances fréquentes que le Frere Panfi employa à la peindre.

Lorsque j'ai interrompu ces questions, l'Empereur venoit de me demander la maniere dont nous venons ici.

Demande. Est-ce votre Roi qui vous envoie, me dit-il, ou bien est-ce vous-même qui de votre propre mouvement venez à la Chine?

Réponse. Sous le regne de *Cang-hi*,

lorsque ce Prince eut gratifié les François de l'église où nous habitons actuellement, dans l'enceinte même du palais, notre Roi, dès qu'il fut informé de ce bienfait, donna ordre aux Supérieurs de notre Compagnie de choisir parmi nous des Mathématiciens & différens artistes, qu'il envoya ici, après les avoir fournis des instrumens & des autres choses qui pouvoient les mettre en état de remplir les objets pour lesquels ce grand Empereur nous avoit fait don d'une église.

Depuis ce temps-là, nos Supérieurs d'Europe, que nous avons soin, à toutes les mouffons, d'informer des sujets qui nous manquent ici & de ceux dont nous aurions besoin, ont tâché d'y pourvoir, & de nous les envoyer.

D. Lorsque vos Supérieurs vous ont choisis pour vous envoyer ici, est-il besoin d'en avertir votre Roi?

R. C'est toujours par ordre de notre Roi, & à ses frais, que nous nous embarquons sur les vaisseaux françois qui viennent à Canton.

D. Vos vaisseaux viennent donc à Canton?

R. Ils y viennent, & ce sont eux qui ont apporté les estampes & les plan-

portée
e autre
-ci, le
maison
pouvoir

TRE

écrit de
plaisance
questions
s séances
employa

questions,
mander la
ci.
qui vous
-ce vous-
ouvement

Cang-hi,

ches des victoires, que V. M. avoit donné ordre de graver.

D. Apparemment c'est dans votre Royaume que sont les plus habiles Graveurs ?

R. Il y a aussi, dans quelques autres Royaumes d'Europe, des Graveurs très-habiles; mais le *Tsong-tou* de Canton nous a fait l'honneur de préférer notre Royaume, & a confié aux Chefs de nos vaisseaux l'exécution de cet ouvrage.

D. N'est-ce pas vous autres, qui, d'ici, avez indiqué votre Royaume, & avez écrit pour cela ?

R. Nous, qui sommes Religieux, & qui n'avons dans le monde aucune autorité, n'aurions garde de prendre sur nous une affaire de si grande conséquence, qui regarde Votre Majesté. Il est vrai que par son ordre les Européens d'ici ont fait des mémoires qui ont été envoyés en même temps que les premiers desseins; mais dans ces mémoires les Européens avertissoient seulement le Graveur, quel qu'il fût, de la conformité totale que Votre Majesté souhaitoit qu'eussent ces planches avec les desseins envoyés, de la quantité d'estampes que vous souhaitiez qu'on tirât, & des autres circonstances que Votre

Maj
mém
tou
Maj
des
miss
Roy
par
D
cinq
ont
R
que
voya
mém
de
ces
niere
haito
le ch
recon
qu'il
miera
le M
que
qu'on
être
mieux
& les
qu'il

Majesté avoit elle-même indiquées. Ces mémoires ayant été envoyés au *Tsong-tou* de Canton, avec les ordres de Votre Majesté, le *Tsong-tou* a donné aux chefs des François qui sont à Canton la commission de faire exécuter, dans notre Royaume, les ordres de Votre Majesté par rapport à ces gravures.

D. N'y a-t-il pas plus de quatre ou cinq ans que les desseins de ces gravures ont été envoyés?

R. Il y a à peu-près ce temps-là. Dès que les premiers desseins eurent été envoyés, notre Cour en ayant été informée, le Ministre qui a le département de ces sortes d'ouvrages, voulut que ces gravures fussent exécutées d'une manière digne du grand Prince qui les souhaitoit, & chargea de cette exécution le chef des Graveurs de notre Roi, lui recommandant de n'employer que ce qu'il y avoit de plus habile. Les premières planches ayant été exécutées, le Ministre jugea que, quelque délicat que fût le burin, l'espece de gravure qu'on avoit employée ne seroit peut-être pas du goût de la Chine; il aimoit mieux sacrifier ces premières planches, & les faire recommencer dans un goût qu'il désigna lui-même, parce qu'il jugea

que ce goût plairoit davantage à Votre Majesté. Cet incident a été la cause que les planches n'ont pas été exécutées aussi promptement que nous aurions désiré.

D. Comme le sujet de ces estampes touche peu en Europe, on ne doit pas s'intéresser beaucoup à ce qui se passe dans des pays si éloignés.

R. On s'intéresse en Europe à toutes les belles actions, dans quelque pays qu'elles se fassent. Avant même que les desseins des victoires y fussent parvenus, on admiroit déjà les glorieux exploits de Votre Majesté dans les vastes pays qu'elle a soumis à son Empire; & ces desseins n'ont fait que mettre sous les yeux la réalité & le détail de ce que la renommée y avoit déjà publié.

D. Parmi vos estampes d'Europe, il en est plusieurs qui représentent les victoires de vos Souverains: contre qui remportent-ils ces victoires, & quels ennemis ont-ils à combattre?

R. Ils ont à combattre, pour l'intérêt de leurs propres Etats, contre d'autres Etats qui y donnent atteinte.

D. Parmi vos Souverains d'Europe, n'y en a-t-il pas un qui soit à la tête des autres, & qui, par son autorité,

ten
êtr
qu
ven
il y
tête
per
A
sieu
un à
mais
que
quel
cont
D
une c
n'arr
Roya
queld
par-la
vahif
se re
l'Eur
D
d'Eur
on ne
révol
comr
à leu
les té
unes

termine tous les différends qui pourroient être entr'eux, de même qu'autrefois lorsque cet Empire de la Chine a été gouverné par plusieurs Princes particuliers, il y en avoit un parmi eux qui étoit à leur tête, & qui conservoit le titre d'Empereur ?

R. L'Allemagne est composée de plusieurs Etats, dont les Souverains en ont un à leur tête, qui a le titre d'Empereur; mais malgré ce titre, il n'est Souverain que de ses Etats particuliers, & il arrive quelquefois qu'il a à soutenir la guerre contre d'autres Etats qui la lui font.

D. Vos Royaumes n'ayant pas tous une égale puissance & une égale force, n'arrive-t-il pas quelquefois qu'un Royaume plus fort, après avoir envahi quelques-uns des plus foibles, & avoir par-là augmenté ses forces, peu-à-peu envahisse d'autres plus grands Etats, & se rende insensiblement maître de toute l'Europe ?

D. Depuis que tous les Royaumes d'Europe ont embrassé le Christianisme, on ne doit pas s'attendre à une pareille révolution. La religion chrétienne recommande trop la soumission des sujets à leur Prince, & le respect mutuel que les têtes couronnées doivent avoir les unes pour les autres. Un Souverain per-

dra quelques villes , quelques pays , quelques provinces même ; mais s'il y avoit danger qu'il perdît ses Etats , alors les autres Souverains se joindroient à lui , & l'aideroient à les conserver.

D. Comment se fait la succession de vos Rois ?

R. Dans notre Royaume c'est le fils aîné qui succède ou bien ses descendans , s'il en a. S'il est mort sans postérité , c'est le second fils ou ses enfans.

D. En Moscovie , les femmes succèdent à la couronne : cela se fait-il aussi dans quelques-uns de vos Royaumes ?

R. Il y a quelques-uns de nos Royaumes où les femmes succèdent à la couronne ; mais dans le nôtre , il est une loi établie depuis le commencement de la Monarchie qui les exclut du trône.

D. Si votre Souverain mouroit sans enfans , qui est-ce qui succéderoit à la couronne ?

R. Depuis bien des siècles Dieu a favorisé notre Souverain de descendans suffisans , non-seulement pour succéder à son trône , mais encore pour fournir des successeurs à d'autres trônes de l'Europe.

D. Ces Souverains , qui sont d'une même famille , seront sans doute toujours

jo
la
d'u
qu'
a q
mo
tand
dans
aux
dent
peut
L'
inter
répon
à la n
rens f
pouv
Dieu
Mais
nous a
même
les re
queur
mains
prison
qu'on
même
pereur
en nat
To

jours unis entr'eux , & ne se feront pas la guerre ?

R. Quoique des Souverains soient d'une même famille , cela n'empêche pas qu'ils ne se fassent la guerre , s'il y en a quelque sujet , & ils n'en sont pas moins bons amis. Deux Souverains , tandis même qu'ils se font la guerre , dans tout ce qui ne porte pas atteinte aux intérêts de leur couronne , se rendent mutuellement les services qu'on peut attendre des meilleurs amis.

L'Empereur m'ayant fait différentes interrogations sur la guerre , je lui ai répondu que par rapport à cet objet , à la manière dont on combat , aux différents stratagèmes qu'on emploie , je ne pouvois , étant Prêtre & consacré à Dieu , être bien au fait de ces articles. Mais lorsque je lui ai dit le respect que nous avons pour les têtes couronnées , même lorsqu'elles sont du parti ennemi , les respects qu'ont pour elles les vainqueurs , lorsqu'elles tombent entre leurs mains , les attentions qu'on a pour les prisonniers qu'on a faits , les secours qu'on rend après une action aux blessés , même du parti ennemi , voilà , dit l'Empereur , ce qui s'appelle faire la guerre en nation policée : notre histoire nous

fournit aussi des traits de cette générosité, & il m'en cita quelques-uns : sur quoi je dis à Sa Majesté qu'il y avoit encore de ces sortes de traits bien plus récents, & dont nous avons été témoins ; la manière, par exemple, dont Elle avoit traité les Eleuthes, soit *Ta-oua-tsi* qui avoit été Souverain d'une partie de ces pays, soit plusieurs autres Princes qu'Elle avoit comblé d'honneurs & de bienfaits après les avoir soumis à sa domination.

L'Empereur s'informa encore du nombre des différens Etats de l'Europe, des troupes que les différens Souverains peuvent mettre sur pied. Elle s'informa si notre Royaume avoit relation avec la Moscovie. Quels étoient les peuples avec qui les Moscovites pouvoient avoir des différens, outre les Mahométans avec lesquels ils étoient actuellement en guerre ; quels étoient les succès des armes ?... Je répondis que nous ne sçavons que fort superficiellement ce qui regarde les guerres & les différens que les Souverains d'Europe peuvent avoir entr'eux ; que d'autres Royaumes étant situés entre celui de Moscovie & le nôtre, ces deux Royaumes n'avoient rien à démêler ensemble ; néanmoins que les sçavans de notre Royaume entrete-

r
M
a
c
v
bu
ma
fo
qu
toi
Sa
puis
Mo
dan
lang
vans
sion
duis
de M
ente
J'ai r
les M
des f
Roy
des a
ces &
avan
ques
gue o
la M

noient des relations avec les sçavans de Moscovie , comme avec les sçavans des autres Royaumes de l'Europe , pour se communiquer mutuellement les nouvelles découvertes qui peuvent contribuer au progrès des sciences & des arts ; mais que ces sortes de communications sont tellement isolées des affaires d'Etat , que même en temps de guerre elles n'étoient pas ordinairement interdites Sa Majesté demanda aussi comment depuis un certain nombre d'années les Moscovites avoient fait tant de progrès dans les sciences & les arts ; en quelle langue ils communiquoient avec les sçavans des autres Royaumes ; nos Missionnaires , ajouta l'Empereur , qui traduisent ici les dépêches qui viennent de Moscovie , ou bien qu'on y envoie , entendent-ils la langue Moscovite ? J'ai répondu à ces différens articles que les Moscovites avoient attiré chez eux des sçavans & des artistes de différens Royaumes ; avoient érigé des écoles & des académies pour faire fleurir les sciences & les arts , & avoient fait de grands avantages à ceux qui y faisoient quelques progrès ; que par rapport à la langue dans laquelle on communiquoit avec la Moscovie , les autres Royaumes ne

cultivoient guere la langue Moscovite ; mais que les Moscovites cultivoient la langue Françoisse qu'on parle même actuellement dans toutes les cours de l'Europe. Outre la langue Françoisse , dans laquelle on a écrit ou au moins traduit tout ce qui a été dit jusqu'ici d'important par rapport à l'histoire , tant ancienne que nouvelle , & par rapport aux sciences & aux arts ; il y a encore la langue Latine , à laquelle on a donné ici le nom de langue Mandarine d'Europe , parce que les anciens livres de sciences & d'histoire ont été la plupart écrit en cette langue. C'est en cette langue que sont écrites les prieres publiques que font dans les églises des chrétiens les Ministres de la religion chrétienne ; & les sçavans de Moscovie aussi bien que de tous les autres Royaumes d'Europe la sçavent.... La cour de Moscovie , lorsqu'elle envoie des dépêches à la cour de la Chine , les envoie écrites en langue moscovite , mongole , tartare & latine. C'est cet exemplaire en langue latine que nos traducteurs traduisent en tartare. Les dépêches que la cour d'ici envoie en Moscovie , étant aussi écrites en différentes langues , nos mêmes Missionnaires , traducteurs , en

tr
la
in

je
ici
si
mo
Ma
lan
lor
faut
dans
que
églis
dans
qui
avio
le tr
lorsq
port
l'un
ne sç
D
sçava
de M
R.
nous
nous
nées.

traduisent du tartare un exemplaire en latin, qu'on envoie avec les exemplaires traduits en d'autres langues.

Sa Majesté me demanda en tartare si je sçavois la langue tartare; s'il y avoit ici plusieurs Européens qui la sçussent; si quelqu'un de nous sçavoit la langue moscovite.... Je répondis en tartare à Sa Majesté que j'entendois un peu cette langue, soit lorsqu'on la parloit, soit lorsque j'en lisois les livres; mais que, faute d'exercice, je ne pouvois la parler dans une conversation suivie. J'ajoutai que je ne connoissois dans les autres églises personne qui la sçut, mais que dans la nôtre, outre quelques nouveaux qui apprennent cette langue, nous avons les Peres Amiot & Dolliers que le tribunal des Ministres faisoit appeler lorsqu'il s'agissoit de traductions par rapport à la Moscovie; que cependant ni l'un ni l'autre, ni aucun Européen d'ici ne sçavoit la langue Moscovite.

D. Avez-vous actuellement quelque sçavant de votre Royaume à la cour de Moscovie?

R. Je ne puis positivement sçavoir si nous y en avons actuellement, mais nous y en avons eu il y a peu d'années. Lorsqu'en 1760 je présentai une

mappemonde à Votre Majesté, outre que je rendis compte, tant de vive voix que par écrit, de la position que je donnois au *Kam-tcha-ka*, & de plusieurs nouvelles découvertes que j'avois ajoutées, je citai pour garant de cette position & pour auteur de ces découvertes, M. de l'Isle & quelques autres François, que la cour de Moscovie, au service de laquelle ils étoient alors, avoit envoyés pour déterminer par des observations la position de différens pays à l'est de la Moscovie.

D. J'ai oui dire qu'il y avoit des Européens dans les troupes de Moscovie, aussi-bien que dans celles du Roi d'Ava, contre lequel j'ai envoyé des troupes les années précédentes; & parmi ces Européens, sçavez-vous s'il y en a de votre Royaume?

R. Parmi les troupes Moscovites & celles du Roi d'Ava, il se peut faire qu'il y ait des Européens & même des François: mais n'ayant nulle relation détaillée de ces troupes, nous ne pouvons sçavoir au juste ce qui en est.

D. N'avez-vous pas oui dire que le Roi d'Ava a fait plusieurs conquêtes; qu'il a subjugué plusieurs Royaumes? quels Royaumes a-t-il conquis?

que
Ro
gou
fins
méc
feul
con
dem
Etat
tribu
L
les d
mœu
niere
faïso
Euro
des R
Pa
rut n
il y
seule
de r
xante
bles d
nastie
nouv
Cant
on y
avert

R. Effectivement nous avons oui dire que le Roi d'Ava avoit subjugué les Royaumes de Siam, de Mien, de Pé-gou & quelques autres Royaumes voisins; & qu'il n'y avoit eu que les armées de Votre Majesté, capables non-seulement de mettre des bornes à ses conquêtes, mais encore de l'obliger à demander la paix, à se réfugier dans ses Etats, & à payer à Votre Majesté le tribut.

L'Empereur continua ses questions sur les différens pays de l'univers, sur les mœurs & leurs coutumes, sur la manière dont nous les connoissons & en faisons les cartes, sur les possessions des Européens & leurs établissemens dans des Royaumes étrangers.

Par rapport à Batavia, Sa Majesté parut ne pas ignorer ce qui s'y étoit passé il y a trente ans, lorsque dans une seule nuit le Gouverneur, sous prétexte de révolte, fit massacrer plus de soixante mille Chinois qui, dans des troubles de l'Empire ou changemens de Dynastie, s'y étoient réfugiés. Lorsque la nouvelle de ce massacre fut parvenue à Canton, où j'arrivai peu de temps après, on y disoit que le *Tsong-tou* en avoit averti Sa Majesté, qui avoit répondu

que ceux qui avoient été massacrés étoient des fugitifs, dont il ne convenoit pas qu'elle prît la cause en main.

Sa Majesté m'ayant demandé quels sont les Européens qui sont à *Ka-la-pa* (Batavia) & qui la gouvernent? Je répondis que c'étoient les Hollandois, & conséquemment aux diverses questions qu'elle me fit après avoir expliqué ce que c'est qu'un gouvernement Républicain, dont ici l'on n'a point d'idée, je parlai du gouvernement de Hollande, dont les Etats, qui sont Républicains, nommoient les Gouverneurs des différentes provinces qui en dépendent, élevoient, abaissoient, récompensent & punissoient avec la même autorité qu'un Souverain dans ses Etats.

D. Dans un pays si éloigné d'Europe, tel qu'est *Ka-la-pa*, si celui qui est à la tête vient à abuser de son autorité, comment y apporter remède?

R. On y remédie malgré l'éloignement. Si un Gouverneur se comporte mal, & ne se rend pas aux remontrances de son conseil, on le rappelle en Europe, & on l'y juge. Lorsque je vins ici, il y a près de trente ans, j'appris que tout récemment un Gouverneur ayant fait à Batavia quelques actes de

cr
Ho
que
fon
Eur
l'av
L
en l
A
pée
quel
mais
erran
très-
il y
desc
blis,
Bata
aux
rope
merc
dans
cette
Bata
nent
biter
rava
D
font

cruauté, dès qu'en Europe les Etats de Hollande en avoient été informés, quoique ce Gouverneur fit bien d'ailleurs son devoir; ils l'avoient rappelé en Europe, lui avoient fait son procès, & l'avoient jugé.

D. Comment un pays si éloigné est-il en la puissance des Hollandois?

R. *Ka-la-pa* est une isle que les Européens nomment *Java*, & qu'ici on nomme quelquefois *Koua-oua*. Cette isle n'a jamais été habitée que par des sauvages errans dans les bois, où ils n'ont que très-peu d'habitations. Les Hollandois, il y a plus de cent cinquante ans, étant descendus dans cette isle, s'y sont établis, & y ont bâti une ville qu'on nomme *Batavia*, qui actuellement ne le cède pas aux villes les plus florissantes de l'Europe, & qui est un entrepôt du commerce immense que font les Hollandois dans les quatre parties du monde. Dans cette isle de *Java*, il n'y a que la ville de *Batavia* & les environs qui appartiennent aux Hollandois; les Sauvages habitent le reste de l'isle comme auparavant.

D. Ce sont aussi des Européens qui sont à Luçon, (*Manille*)? Apparemment

qu'ils s'y font établis de même que les Hollandois à *Ka-la-pa*.

R. Il y a environ deux cens cinquante ans que des Espagnols bâtirent une ville dans la plus considérable des isles auxquelles ils avoient abordé, & qui n'étoient alors peuplées que de Sauvages. Cette ville sert d'entrepôt à leurs vaisseaux, lorsqu'ils font le voyage d'Amérique.

D. Effectivement, je vois sur vos cartes, dans des pays bien éloignés de l'Europe, nouvelle Espagne, nouvelle Hollande, nouvelle France : que signifient ces termes de nouveaux Royaumes ?

R. Les vaisseaux d'Europe ayant abordé dans quelques pays jusqu'alors inconnus, les Européens qui étoient sur les vaisseaux y sont descendus, & ayant trouvé le pays ou désert, ou habité par des Sauvages, quoique pourvu de différentes choses utiles à la vie, & qui peuvent faire un objet de commerce, ils s'y font établis, y ont fondé des habitations qui se sont peu à peu agrandies. Les Sauvages qui habitoient ce pays se sont peu à peu civilisés, ont bientôt reconnu les avantages qu'ils pouvoient tirer de leurs nouveaux hôtes, ils se sont joints à eux, & les ont aidés. Ces nouvelles habita-

tic
lo
dé
Ro
fon
des
me
app
ain
Fra
L
trac
vous
com
carte
R.
chac
& se
quée
vatio
pour
com
serva
de l'E
carte
dont
point
de le
que c
teurs

tions s'étant insensiblement accrues , lorsqu'elles ont eu une étendue considérable , on leur a donné le nom du Royaume dont étoient ceux qui y ont fondé les premières habitations. Ce sont des Espagnols qui ont découvert & commencé des habitations dans ce qu'on appelle la nouvelle Espagne. Il en est ainsi de ce qu'on appelle la nouvelle France , la nouvelle Hollande.

D. Dans vos mappemondes , vous tracez tous les Royaumes de l'univers ; vous n'avez pas été dans tous ces pays ; comment pouvez - vous en tracer la carte ?

R. Tous les Souverains d'Europe ont chacun fait faire la carte de leur pays , & se la font mutuellement communiquée. Les mathématiciens font des observations dans différens lieux de l'univers pour fixer la situation de ces lieux , & se communiquent mutuellement leurs observations. Quant aux pays qui sont hors de l'Europe , en leur communiquant les cartes de son propre pays , & des pays dont on a déjà la description , ils ne font point difficulté de communiquer la carte de leur pays ; ordinairement même , dès que ce sont des peuples policés , & amateurs des sciences , ils sont bientôt con-

vaincus de la sûreté & de la justesse des méthodes que les Européens emploient ; alors ils imitent l'exemple de Votre Majesté & de son illustre aïeul , & emploient des Européens à faire la carte de leur pays.

D. On dit communément que l'univers renferme dix mille Royaumes, c'est-à-dire, une infinité. Il y a des pays par eux-mêmes inaccessibles, qui ne sont point habités, & par conséquent où vous n'avez pu pénétrer. Il y en a dans lesquels on ne permet pas que vous entriez , tel que le Japon , qui n'est pas éloigné d'ici. Il vous manquera au moins la carte de ces pays ?

R. Depuis plusieurs siècles que les Européens voyagent , & que leurs vaisseaux parcourent l'univers , il est peu de pays où ils n'aient pénétré. S'il y en a dont ils n'aient pu avoir la carte , ils ont la carte des pays voisins ; ils connoissent par conséquent les bornes , l'étendue , la vraie situation de ce pays ; les lieux par où entrent & sortent telles & telles rivières , & cela suffit pour une carte générale. Ils peuvent même y marquer telles ou telles habitations qu'ils ont entendu dire à telle ou telle distance de tel endroit déjà connu. Si c'est un pays

entouré de mers , & où les vaisseaux n'aient pu aborder , ou dont on ne connoisse qu'une petite partie du rivage qui la borne ; on ne marque dans la carte que ce qu'on connoît du rivage , & on y trace , s'il y a moyen , les montagnes considérables & les embouchures de rivières qu'on y aura remarquées. D'autres vaisseaux qui y abordent ensuite , & y font de nouvelles découvertes , les ajoutent sur la carte ; & ainsi peu à peu on parvient à une entière connoissance de ce pays. Dans la mappemonde que j'ai présentée à Votre Majesté , il y a des pays dont on ne connoît encore que les bornes , & dont je n'ai pu marquer l'intérieur : il y en a d'autres dont on ne connoît qu'une partie des bornes , & je n'ai marqué que ce qu'on connoissoit. Dans les mappemondes qu'on fera dans la suite , on pourra y ajouter des découvertes qui se feront faites depuis que j'ai tracé la mienne. Par rapport au Japon , nous en traçons la carte , parce que les Européens y ont autrefois pénétré , & en ont eu la carte.

D. Pourquoi n'avez-vous plus d'accès au Japon , & ne vous permet-on pas même d'y aborder ?

R. Les Souverains sont maîtres de

leurs graces. Lorsque les Souverains du Japon nous ont admis; nous avons tâché de les servir de notre mieux. Lorsqu'ils refusent nos services, nous nous soumettons, mais nous ne sommes pas moins prêts à nous employer pour eux, lorsqu'ils nous feront l'honneur de nous admettre.

D. Ce n'est pas précisément que les Japonnois ne veulent point de vous, dit l'Empereur en souriant; c'est qu'ils ne veulent point de votre religion.

Alors, sans me donner le temps de répondre, il passa tout de suite à d'autres questions sur les cartes hydrographiques, la maniere de naviger, de mesurer le chemin qu'on faisoit sur mer, de reconnoître la situation de l'endroit où l'on étoit; sur la grandeur de nos vaisseaux & le nombre de l'équipage; sur ce que nos vaisseaux apportoient à la Chine, & sur ce qu'ils en emportoient; sur la maniere dont on faisoit les glaces, (par bonheur j'avois vu en France la manufacture de Saint-Gobin) & une infinité d'autres questions auxquelles je tâchai de satisfaire.

L'Empereur s'informa ensuite combien nous sommes ici d'Européens & de combien de Royaumes. Il ne put

s'e
lo
Eu
Co
ég
eff
a t
adr
un
Can
voi
réfi
fait
situ
A
que
L
égli
R
l'ho
Itali
L
avec
R
mais
regr
à q
pou
que
Vot
pas

s'empêcher de témoigner sa surprise, lorsque je lui dis que de vingt-cinq Européens qui sont actuellement à la Cour, nous étions douze dans notre église, dont onze étoient François. En effet, depuis que la Cour de la Chine a fait l'honneur aux Européens de les admettre, il y a toujours eu parmi eux un grand nombre de François : aussi *Cang-hi* voyant que les François pouvoient suffire pour faire eux seuls une résidence, leur fit donner du terrain, qui fait présentement l'église des François, située dans l'enceinte extérieure du palais.

Ayant rappelé à Sa Majesté cette époque de ses bienfaits, elle me dit :

D. Vous êtes tous François dans votre église ?

R. *Pan-ting-tchang* (Frere Panfi) qui a l'honneur de peindre Votre Majesté est Italien. Tous les autres sont François.

D. L'Italie apparemment est alliée avec la France ?

R. La France est en paix avec l'Italie : mais indépendamment de la paix qui regne entre ces deux Royaumes, ceux à qui nous nous adressons en Europe pour avoir des sujets, sçachant bien que lorsque quelque sujet peut agréer à Votre Majesté, nous ne nous soucions pas de quel Royaume il soit, nous ont

envoyé celui-ci, supposant qu'il pourroit lui plaire.

D. L'Italie a donc de la réputation pour les grands Peintres ?

R. De tout temps on a vu en Italie, & on y a encore des Peintres fameux. Celui que nous amenâmes ici du temps de *Cang-hi* (M. Gherardini) qui eut le bonheur de lui plaire, ainsi que le Frere Castiglioni que Votre Majesté a comblé de tant de bienfaits, en étoient l'un & l'autre. Actuellement *Ngan-tey* (le Pere Damascene de la S. C.) qui travaille au *Jou-ykoan* sous les yeux de Votre Majesté, en est aussi.

D. De combien de Royaumes y a-t-il ici des Européens ?

R. Il y a ici actuellement des Portugais, des Italiens & des Allemands qui sont partagés entre les autres églises.

D. *Fou-tsolin* (le Pere d'Arocha) n'est-il pas dans votre église ?

R. *Fou-tsolin* est Portugais. Comme il est *Kien-fou*, (Affecteur au tribunal des Mathématiques) il demeure au *Nan-Tang* (église méridionale) avec les deux autres qui y travaillent.

D. Sçais-tu que *Fou-tsolin* revient ?

R. Votre Majesté me l'apprend.

D. Combien y a-t-il de temps qu'il est parti ?

R. Il est parti l'année dernière, vers la fin de la quatrième lune.

D. Il n'aura donc pas employé un an dans son voyage ; car il est actuellement en chemin pour revenir.

R. Votre Majesté a mis un si bon ordre dans toute la route qui conduit à ses nouvelles conquêtes, qu'à présent on n'y reconnoît plus ces déserts affreux & inhabitables qu'il falloit autrefois traverser, & qu'on y voyage avec autant de sûreté & de commodité que dans le reste de l'Empire.

D. Voilà déjà plusieurs fois que *Fou-tsolin* va dans les pays du nord-ouest pour en faire la carte : est-ce lui-même qui la trace sur le papier, ou bien se sert-il des gens d'ici, qu'il dirige, & à qui il la fait tracer.

R. *Fou-tsolin* a été une fois en Tartarie avec *Lieu-song-lin* (le Pere Hallerstein) pour y faire la carte du pays où Votre Majesté prend le plaisir de la chasse. Il a encore été deux fois avec *Kao-tchin-ffe* (le Pere d'Espignha) au-delà des anciennes bornes de l'Empire, au nord-ouest d'ici, pour y faire la carte de ces vastes pays que Votre Majesté y a conquis. Dans ces trois commissions, j'ai vu les cartes qu'il en avoit tracées lui-

même : à plus forte raison cette fois-ci, lui-même l'aura tracée. Cependant il se pourroit faire que, pour que l'exemple qu'il a présenté fût tracé plus proprement & d'une manière plus agréable à la vue, il l'eut fait tracer ou calquer sur l'original que je suis sûr qu'il a fait lui-même.

L'Empereur me fit ensuite plusieurs questions sur les méthodes qu'employent les Européens pour faire la carte d'un pays & sur la justesse qui en doit résulter pour la position des lieux.

Liou-fong-lin, me dit-il, a été aussi autrefois faire la carte de *Mouran* (lieu de la chasse). N'est-il pas vrai qu'il est habile dans les mathématiques ?

R. C'est un effet des bontés dont Votre Majesté nous honore, de daigner marquer de la satisfaction de nos foibles services. Il est vrai cependant que parmi les Européens qui sont ici, Votre Majesté ne pouvoit faire un plus digne choix que de *Lieou-fong-lin* pour remplir la place de Président du tribunal des Mathématiques dont elle l'a honoré, & qu'il remplit depuis près de trente ans.

D. *Pao-yeou-koan* (le Pere Gogais, Allemand, Assesseur au tribunal des Mathématiques) entend bien aussi les ma-

thématiques? Il doit être âgé : quel âge a-t-il?

R. *Pao-yeou-koan* est mort l'année passée, tandis que Votre Majesté étoit à *Gehol* : il étoit alors âgé de soixante-dix ans.

D. Voilà donc une place vacante dans le *Kin-tien-kin* (tribunal des Mathématiques).

R. La place est actuellement remplie par *Kao-tchin-sse* (le Pere d'Espignha).

D. Je ne me le rappelle pas.

R. C'est celui à qui Votre Majesté donna un bouton (Mandarinat) du quatrième ordre, lorsqu'il alla avec *Fou-solin*, faire la carte des pays nouvellement conquis. Au retour du second voyage qu'il y a fait, il s'adressa au Ministre d'état, *Fou-heng*, qui avoit alors soin de nous, & lui ayant représenté que la besogne pour l'exécution de laquelle Votre Majesté lui avoit donné le bouton, étant finie, il le prioit de faire agréer à Votre Majesté la démission de son Mandarinat, qui n'étoit plus que *ad honores* : mais *Fou-heng* refusa, & lui dit que puisqu'il étoit déjà Mandarin, dès qu'il y auroit au tribunal une place vacante parmi celles qui sont assignées aux Européens, il y succéderoit; & c'est en con-

féquence qu'il y a effectivement succédé, & a été présenté à Votre Majesté avec une foule d'autres Mandarins qui lui furent présentés à son retour de *Ge-hol*.

D. Tu sçais les mathématiques : sçais-tu aussi la philosophie ?

R. Je l'ai enseignée pendant deux ans avant que de quitter l'Europe.

D. Puisque tu sçais la philosophie, comment répondrais-tu à une question que quelquefois on fait ici en badinant, à nos philosophes : de l'œuf & de la poule, lequel a été créé le premier ?

R. Pour réponde, j'exposerai simplement ce que nos livres saints nous apprennent de la création du monde; comment le cinquieme jour Dieu créa les volatiles & les poissons, à qui il ordonna de se multiplier; & par conséquent, quoique la poule n'ait pu pondre des œufs que lorsqu'elle existoit déjà, la faculté qu'a la poule de pondre des œufs, est aussi ancienne que la poule même.

D. Ce que ces livres vous apprennent de la création du monde est-il bien sûr ?

R. Nos livres sont très-anciens; on a toujours eu pour eux un respect infini, parce que toujours on les a crus inspirés de Dieu; ils nous ont été transmis de générations en générations, sans avoir souffert la moindre altération.

D. Comme dans nos livres canoniques il n'est point parlé de la création du monde, croira-t-on que ce qu'on en trouve dans d'autres livres soit digne de foi ?

R. Il est probable que les livres qui parloient de cette création ont été consumés dans l'incendie de *Tsin chi-houang*. Ce n'a été que plusieurs années après cet incendie qu'on a recouvré quelques fragmens des anciens livres, & qu'on s'est mis à écrire de nouveau; il est donc arrivé que ceux qui ont écrit sur l'ancienne Histoire, n'en sçachant que ce que leur avoient raconté leurs peres, (qui probablement eux-mêmes n'étoient nés qu'après cet incendie, & ne sçavoient que ce qu'ils avoient oui raconter) ils ont inféré dans leurs écrits, parmi quelques traits vrais dont on se ressouvenoit encore, plusieurs autres, avec des circonstances, soit ajoutées, soit altérées, d'où il ne résulte que des fables, même aux yeux des Lettrés. Mais parmi ces fables, nous y reconnoissons des traits conformes à la vérité, & à ce que nous lisons dans nos livres d'histoires.

A l'occasion de la création des astres, l'Empereur fit beaucoup d'interrogations sur le mouvement, la grandeur, l'éloi-

gnement & la multitude des astres ; sur les éclipses de soleil & de lune ; sur l'inégalité des jours & des nuits, suivant les différens temps de l'année & les différens pays. Je n'avois ni globe ni sphere qui pût m'aider à expliquer ces divers phénomènes. Mais comme dans les appartemens il y a des tables garnies de toutes sortes de bijoux, je prenois ceux qui étoient propres à représenter ce que j'avois à faire entendre. Malgré le peu de facilité à m'exprimer dans une langue aussi difficile que la chinoise, l'Empereur est fait à mon jargon, & d'ailleurs les matieres d'astronomie ne lui sont point étrangères.

Il y a douze ans, lorsque je lui présentai une mappemonde avec une explication chinoise où j'avois exposé le système du mouvement de la terre, Sa Majesté après m'avoir fait différentes questions sur la maniere dont nous établissons ce système, me dit en souriant : vous avez en Europe votre maniere d'expliquer les phénomènes célestes ; & nous, nous avons aussi la nôtre, sans faire tourner la terre. Effectivement, le lendemain, après plusieurs questions sur le même sujet, il m'expliqua plusieurs des phénomènes célestes ordi-

n
q
P
ay
qu
M
à
ell
Ma
des
dan
d'e
mar
I
mer
Pek
Yve
Cha
péri
pou
ont
en c
avan
tent
tren
de g
qu'il
ont
se re
trem

naires, avec une netteté & une justesse qu'on n'auroit pas dû attendre d'un Prince qui a tant d'occupations. En ayant témoigné ma surprise à un Eunuque de l'intérieur, je lui demandai si Sa Majesté donnoit encore quelque temps à cette sorte d'étude. Où en trouveroit-elle le loisir, me répondit l'Eunuque ? Mais ou elle va se promener à la classe des Princes ses fils, ou elle les fait venir dans son appartement, & par maniere d'examen les interroge sur ces sortes de matieres, pour voir s'ils ont profité.

Il faut sçavoir que près de l'appartement ordinaire de l'Empereur, soit à Peking, soit à sa maison de plaisance de *Yvem-ming-Yvem*, il y a ce qu'on appelle *Chang-chou-fang*, c'est-à-dire classe supérieure, parce qu'elle est uniquement pour les fils de Sa Majesté. Dès qu'ils ont l'âge de profiter, il faut qu'ils soient en classe du matin jusqu'au soir. L'âge avancé & les emplois ne les en exemptent pas. Il y en a actuellement qui ont trente & plus d'années, & qui sont dans de grands emplois. Les jours même qu'ils vaquent à leur emploi, dès qu'ils ont fini ce qui le regarde, il faut qu'ils se rendent exactement à la classe; autrement, si l'Empereur venoit à sçavoir

qu'ils s'en sont exemptés sans raison, il les puniroit malgré leur âge avancé & leur dignité. Il y a dans cette classe des Professeurs d'éloquence, d'histoire, de mathématiques; des Maîtres pour apprendre à tirer de l'arc, &c. Et chacun de ces Maîtres a son temps déterminé pour donner sa leçon. J'ai connu particulièrement un Mandarin du tribunal des mathématiques que l'Empereur choisit pour enseigner les mathématiques aux fils & petits-fils de l'Empereur. Il me racontoit qu'en le chargeant de cette commission Sa Majesté lui avoit dit : aies soin de te faire obéir, & dans tout ce qui regarde ton emploi prends sur tes élèves la même autorité que tous les Maîtres doivent avoir sur leurs écoliers. J'aurai soin de veiller à ce que tu sois obéi. C'est en effet à quoi l'Empereur est extrêmement attentif, que ses enfans aient à l'égard de leur Maître la même subordination que les gens ordinaires doivent avoir à l'égard du leur. Outre que dans ses momens de loisir il va quelquefois à la classe, assiste aux explications des Maîtres qu'il fait répéter à ses enfans, il les fait même venir en particulier, & les examine pour voir s'ils profitent. J'ai été témoin qu'à certains

tains jours de réjouissance, l'Empereur, du lieu même du spectacle auquel il assistoit, faisoit venir un ou deux de ses fils, qui eux-mêmes avoient déjà les leurs en classes, leur donnoit le sujet d'une piece d'éloquence qu'il leur faisoit composer dans une chambre voisine, & ne leur accordoit le plaisir de jouir du spectacle, qu'après avoir été content de leur composition. C'est quelque chose d'étonnant que cette subordination des fils de l'Empereur, quelque avancés qu'ils soient en âge. Il est vrai qu'ils ont en cela l'exemple de l'Empereur leur pere, qui à l'âge de 63 ans, bien loin de se dispenser, à l'égard de l'Impératrice sa mere, âgée de 82 ans, d'aucune des cérémonies gênantes que le cérémonial chinois prescrit aux enfans envers leurs peres & meres, croiroit manquer au premier devoir de la nature; dont un Prince doit donner l'exemple à ses sujets, s'il ne s'abaissoit pas autant devant sa mere, que le dernier de ses sujets doit s'abaisser devant lui.

Je me rappelle encore plusieurs autres questions que me fit l'Empereur; mais ce sera le sujet d'une troisième lettre. J'aurois bien souhaité que parmi tant

de questions, il y en eût eu quelques-unes qui eussent trait à la religion, & qui m'eussent mis à portée de lui exposer les mysteres & les saintes loix du christianisme, mais il paroissoit l'éluder. Et quand, à l'occasion du Japon, j'attendois qu'il s'arrêtât un peu, il continua avec tant de rapidité une suite d'autres questions, auxquelles il fallut répondre, qu'il ne me fut pas possible de toucher cette matiere importante, dans la crainte de perdre tout-à-coup la confiance pleine de bonté avec laquelle il me parloit, ce qui eût été nuisre à la religion même, & perdre l'espérance de trouver un jour quelques momens plus favorables pour lui dire ce que j'avois dans le cœur, ce qui étoit l'unique objet de mes desirs.

Je fais, &c.



T.
 EN
 vous
 reur
 d'un
 gouve
 de ma
 prit p
 juste q
 cet ég
 finité c
 célestes
 dis que
 quoyent
 je, l'avo
 lieu de
 plaçoit
 faisoit t
 les plan
 d'un va
 tranquil
 seau ap
 rivage
 paroisse

TROISIEME LETTRE*Du Pere Benoit.*

EN lisant ma seconde lettre, Monsieur, vous avez dû être surpris qu'un Empereur de la Chine', occupé des affaires d'un si grand & si vaste Empire, qu'il gouverne par lui-même, ait les matieres de mathématiques assez présentes à l'esprit pour en pouvoir raisonner aussi juste qu'il en raisonne. Sa curiosité à cet égard l'engagea à me faire une infinité de questions sur les phénomènes célestes. Après y avoir répondu, je lui dis que ces différens phénomènes s'expliquoient encore plus aisément, si, comme je l'avois autrefois exposé à Sa Majesté, au lieu de faire tourner le soleil, on le plaçoit au centre du monde, & on faisoit tourner autour de lui la terre & les planettes. Je lui fis la comparaison d'un vaisseau qui vogue sur une mer tranquille. Ceux qui sont dans ce vaisseau apperçoivent les montagnes, le rivage & les autres objets, qui leur paroissent s'éloigner, tandis qu'eux-mê-

mes s'imaginent être en repos. « J'ai fait
» moi-même cette remarque , dit l'Em-
» pereur , sur-tout lorsque sur ma bar-
» que j'y suis , ou dans une chambre ,
» ou dans ma chaise à porteur. Cela
» est encore bien plus sensible , si , après
» avoir été quelque temps appliqué ,
» je jette un coup d'œil à la glace de
» ma portiere , ou à la fenêtre ; alors il
» me semble que je suis immobile , &
» que ce sont les différens objets qui
» s'éloignent ou s'approchent de moi ».
Il me fit cependant , d'une manière très-
enjouée , plusieurs questions ; & quand
je lui dis qu'une fleche qu'on tireroit
perpendiculairement dans un vaisseau
qui vogue rapidement , retomberoit dans
le vaisseau , il dit que lorsqu'il en au-
roit l'occasion , il en vouloit faire lui-
même l'expérience.

Sa Majesté s'informa ensuite si en
Europe tous les astronomes suivoient ce
système du mouvement de la terre. Je
lui répondis qu'en Europe presque tous
les astronomes l'avoient embrassé.

Ce n'est pas , ajoutai - je , que nous
assurions que l'univers soit effectivement
arrangé , comme nous le supposons ,
nous proposons seulement cet arrange-
ment comme celui qui paroît le plus

C
E
V
P
&
q
fo
ra
qu
se
l'o
jes
tua
Je
un
qu
co
en
ma
de
avo
j'ex
que
con
abo
mili

propre & le plus facile pour rendre raison des différens mouvemens des astres & pour les calculer.

A l'occasion de la maniere dont on observoit les astres , l'Empereur me fit plusieurs questions, & me parla du nouveau télescope qui lui avoit été présenté par nos deux nouveaux Missionnaires, & en demanda l'explication. Il objecta que le trou qui est dans le miroir du fond, devoit diminuer la quantité de rayons que réfléchissoit ce miroir, & que l'autre petit miroir opposé au trou sembloit devoir cacher une partie de l'objet. Ne pourroit-on pas, dit Sa Majesté, donner aux deux miroirs une situation qui levât ces deux inconvéniens? Je répondis, qu'effectivement Newton, un des plus habiles mathématiciens qu'ait eu l'Europe, avoit fait un télescope tel que le proposoit Sa Majesté, en y plaçant des miroirs de réflexion : mais que, outre qu'il étoit alors difficile de pointer le télescope à l'objet, il y avoit encore d'autres inconvéniens que j'exposai. L'Empereur comprit aisément que très-peu de chose, ajouté à la circonférence du miroir du fond, suppléoit abondamment à ce que le vuide du milieu du miroir pouvoit diminuer de

la quantité des rayons qui sont réfléchis. J'expliquai aussi comment le petit miroir, quoiqu'opposé à l'objet, ne pouvoit sensiblement cacher rien de l'objet; moins encore qu'une tête d'épingle, qui seroit à une certaine distance de l'œil, ne pourroit rien cacher d'une montagne qu'on regarderoit dans l'éloignement. Les rayons de lumière partis de l'objet, & réfléchis, par le miroir du fond, sur le petit miroir objectif, qui les réfléchit à son tour, pour les porter jusqu'à l'œil, où ils ne parviennent qu'après avoir traversé des oculaires achromatiques, me donnerent occasion d'expliquer cette nouvelle invention. Sa Majesté loua beaucoup le génie inventif des Européens, & en particulier l'invention de ce nouveau télescope, & du mécanisme qui le fait mouvoir avec autant de facilité que de promptitude, pour le pointer aux différens objets, & suivre celui auquel on l'aura pointé autant de temps qu'on voudra le considérer. Sa Majesté me demanda s'il avoit déjà paru quelques-uns de ces télescopes, & si l'on en avoit déjà apporté à la Chine. Je lui répondis que l'année précédente un de nos Ministres d'Etat, qui a beaucoup de bonté pour nous, & qui voudroit

nous aider un peu à donner à Sa Majesté quelques marques de notre reconnaissance pour tous les bienfaits dont elle nous comble ; nous avoit annoncé cette nouvelle invention, & avoit ajouté qu'il n'avoit encore pu en obtenir un pour nous l'envoyer ; mais que vu les ordres qu'il avoit donnés, ce nouveau télescope seroit sûrement fini assez à temps pour que nous pussions le recevoir l'année suivante. Qu'ainsi il n'étoit pas probable que des particuliers eussent pu acquérir & apporter ici ce qu'un Ministre n'avoit pu obtenir.

L'Empereur s'étant apperçu qu'il falloit que j'expliquasse au Frere Pansi tout ce qu'il disoit en chinois, qui avoit rapport à lui, me demanda s'il ne sçavoit pas au moins quelques mots de la langue chinoise, je lui répondis qu'il en sçavoit très-peu.

D. Ces nouveaux Européens qui viennent de Canton ici ne sçachant pas encore la langue, doivent être bien embarrassés dans le voyage ?

R. Ils ont un interprete qui les accompagne de Canton jusqu'ici.

D. Mais pour les choses dont ils peuvent avoir un besoin continuel, selon vos usages, comment peuvent-ils se

faire entendre de ceux qui les servent ?

R. Nous leur envoyons ordinairement des gens de notre église, qui sont au fait de nos usages, pour les accompagner de Canton jusqu'ici.

D. Les gens de votre église n'apprennent-ils pas votre langue ?

R. Ils ne l'apprennent pas, & ce n'est que très-rarement qu'il y en a qui la sçavent un peu.

D. Mais ne sçavent-ils pas votre loi, & ne sont-ils pas de votre religion ?

R. Ils professent notre religion, sans qu'ils aient besoin de sçavoir notre langue. Tout ce qui regarde notre religion a été traduit en Chinois, & expliqué dans des livres, lesquels, la seconde année de *Yong-tching*, furent présentés à Sa Majesté, qui nous les fit rendre après les avoir donnés à examiner.

D. Il est probable que vous n'admettriez pas dans vos églises des gens qui ne seroient pas de votre religion.

R. Un infidèle qui est honnête homme & qui passe pour tel, nous ne faisons aucune difficulté de l'admettre dans nos maisons. Mais cet infidèle, après avoir demeuré quelque temps à notre église, & avoir connu ce que c'est que la religion chrétienne, ne manque pas de

l'embrasser; & actuellement nous n'avons dans notre église aucun de nos gens qui ne soit chrétien.

D. Malgré cela, il vous fera difficile de les conduire, vu le caractère des gens de ce pays-ci, & ils ne manquent pas de vous causer bien des tracasseries.

R. Ils ne nous en causent aucunes, parce que nous ne les maltraitons ni d'injures, ni de coups. S'ils ne sont pas contents de nous, ils prennent leur congé; si nous ne sommes pas contents d'eux, nous les renvoyons.

D. Moyennant cela, vous devez avoir de bons sujets, puisque dès qu'ils ne font pas leur devoir vous les renvoyez; ils ne sont donc pas vos esclaves?

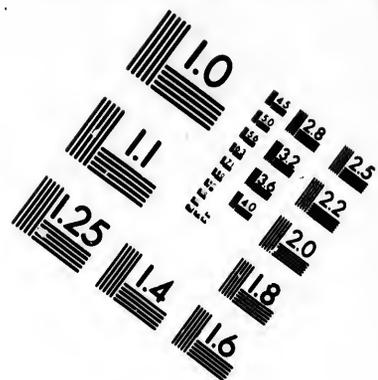
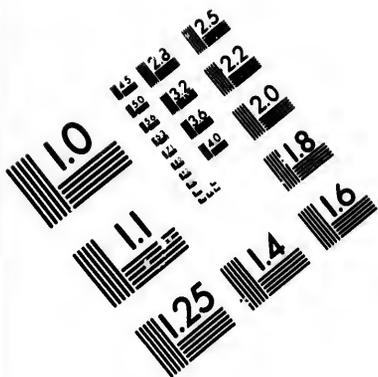
R. Nous ne sommes pas dans l'usage de nous servir d'esclaves ou de gens achetés; nous n'avons que des gens loués, qui demeurent chez nous de leur plein gré, & que nous sommes libres de renvoyer.

D. Combien leur donnez-vous par mois?

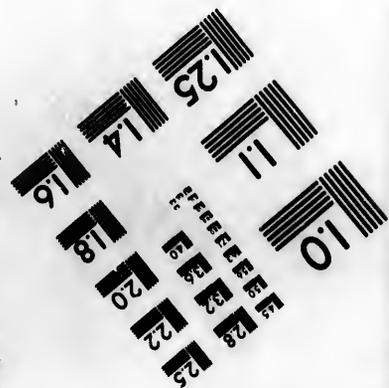
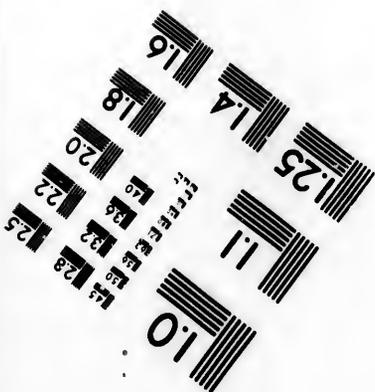
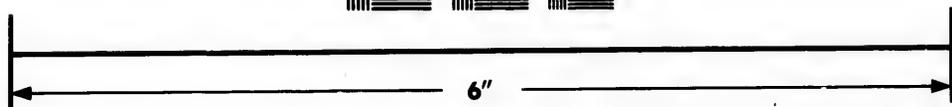
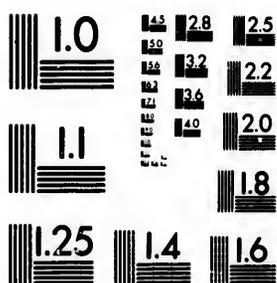
R. Nous leur donnons par mois un *tiao*, (c'est à-peu-près 4 livres 10 sols de la monnoie de France).

D. Comment peuvent-ils se tirer d'affaire avec un *tiao*: sans doute que vous





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14590
(716) 872-4503

18
20
22
25
28
32
36

01
51

y ajoutez des *chang*s ? (des récompenses).

R. Outre qu'ils sont nourris dans notre église, qu'ils y vivent retirés, & qu'ils n'ont pas grande dépense à faire en habits, ils sont exempts d'une infinité de dépenses dont ils ne peuvent se dispenser quand ils servent chez les séculiers: d'ailleurs nous leur donnons des récompenses proportionnées à leur travail & à leurs talens.

D. Ceux parmi vous qui sont *Tang-tchay* (occupés au service de l'Empereur) ont besoin de montures, de domestiques, &c. Quels arrangemens prenez-vous pour cela ?

R. Parce que tous ceux de notre église sont *Tang-tchay*, sinon habituellement, au moins de temps en temps ils sont appelés pour des traductions, des opérations de chirurgie, &c. On fournit à chacun une monture ou charrette suivant son besoin.

D. Qui est-ce qui les fournit ?

R. C'est l'affaire du (1) *Tang-kia* d'y

(1) Le Supérieur & le Procureur se nomment ici *Tang-kia*, avec cette différence que quand on veut désigner le Supérieur on dit, *Tching-tung-kia* (*Tang-kia* en chef) & l'on nomme le

pour

D

dom

qu'il

R.

gnem

Majet

à piec

une m

exigea

seuls,

nous a

à chac

gne lo

la mai

couleur

Mais ce

nous n

indéce

qu'un

dans ce

n'exige

D. M

cun se

R. C

à chac

les lui

Procure

notre ré

périeur

pourvoir pour ceux qui doivent sortir.

D. Si quelqu'un veut avoir plusieurs domestiques, lui en donne-t-on autant qu'il en veut ?

R. Comme ici l'usage & même l'éloignement des lieux où nous appelle Votre Majesté ne nous permettent pas de sortir à pied, on a soin de nous fournir ou une monture ou une charrette. L'usage exigeant aussi que nous ne sortions pas seuls, & que nous ayons quelqu'un qui nous accompagne, le *Tang-kia* assigne à chacun un domestique qui l'accompagne lorsqu'il va dehors, & qui l'aide à la maison, par exemple, à broyer des couleurs, à préparer des remèdes, &c. Mais comme en qualité de Missionnaires nous ne devons avoir que ce qu'il seroit indécent de n'avoir pas, on ne permet qu'un domestique à chacun, hors que dans certaines circonstances la nécessité n'exige qu'on lui ajoute des aides.

D. Mais les habits, apparemment chacun se les fera faire selon son goût ?

R. C'est aussi le *Tang-kia* qui les fournit à chacun selon le besoin. Il n'y a qu'à les lui demander.

Procureur *Fou-tang-kia*, aide *Tang-kia*. Dans notre résidence d'ici, c'est le même qui est Supérieur & Procureur.

D. Ceux qui ont des soieries ou autre chose en présent, qu'en font-ils donc, puisqu'on les fournit d'habits ?

R. Tout ce que chacun reçoit en présent, soieries, montures, &c. quoique ce soit, on le remet au *Tang-kia*, excepté quelques menus effets, comme bourses, sachets d'odeur, pinceaux, &c. que l'usage permet à chacun de garder. Par exemple, les soieries dont Votre Majesté nous a dernièrement gratifiés, nous les avons aussi-tôt remises entre les mains du *Tang-kia*, & nous n'avons gardé que les bourses dont Votre Majesté nous avoit aussi fait présent.

D. N'est-ce pas toi qui es *Tang-kia* ?

R. Je ne le suis plus depuis près d'un an. C'est *Tchao-ching-si-eou* (le P. Bourgeois) qui l'est actuellement.

D. Il est donc plus ancien que toi ?

R. Il n'y a que quatre ans qu'il est ici : mais il a pour faire cet emploi, du talent, des forces & du loisir que je n'ai pas.

D. Il a du talent, des forces, à la bonne heure : mais depuis si peu de temps qu'il est ici, est-il assez au fait de la langue, des mœurs & des usages d'ici pour gouverner une maison ?

R. Quant à la langue, comme il s'y

est fo
à pei
ici qu
son, &
après

D.

kia sça
mœur
il les

R.

qu'il s
avoir
de ce
sulte su

D.

(c'est-
ce fera

R.

de con
dedans
concer
qui reg
nouvea

D.

tinuer
qu'on n

R.

vent ap
Tang-kia
du tem

est fort appliqué dès son séjour à Canton, à peine y avoit-il deux ans qu'il étoit ici que je le chargeai du détail de la maison, & il s'en acquitta fort bien. Un an après il fut nommé *Tang-kia* ?

D. Tu dis que votre nouveau *Tang-kia* sçait déjà assez la langue : mais les mœurs & les usages d'ici, comment peut-il les sçavoir assez pour gouverner ?

R. Comme il a de la prudence, lorsqu'il s'agit de quelque chose qui peut avoir rapport aux mœurs & aux usages de ce pays, avant que d'agir, il consulte sur ce qui convient.

D. Mais pour les affaires du dedans (c'est-à-dire ce qui a rapport au palais) ce sera apparemment toi qui les feras.

R. Le nouveau *Tang-kia* m'a chargé de continuer à régler ce qui regarde le dedans, & c'est en conséquence que de concert avec lui, j'ai arrangé tout ce qui regardoit la présentation des deux nouveaux venus à Votre Majesté.

D. Est-ce toi qui n'a pas voulu continuer d'être *Tang-kia*, ou bien est-ce qu'on n'a pas voulu que tu continuasse ?

R. C'est l'un & l'autre. Je suis souvent appelé au palais, & l'emploi de *Tang-kia* exige de l'assiduité & emporte du temps, si on le veut bien faire. Vu

mon peu de santé, je ne puis m'appliquer à l'une de ces occupations sans négliger l'autre. Comme ce qui regarde le palais doit passer avant tout, mes obligations de *Tang-kia* en souffroient; ainsi il convenoit de mettre à ma place quelqu'un qui pût bien s'acquitter de cet emploi.

D. Il est vrai que tu as toujours eu une santé foible, & que tu as eu de grandes maladies: mais ce n'étoit que de fatigue, & actuellement tu parois te bien porter.

R. Si j'ai été guéri de mes maladies; c'est un bienfait de Votre Majesté qui a eu la bonté de m'envoyer son premier Médecin. Depuis quelque temps que je parois, souvent en présence de Votre Majesté, comment pourrois-je être malade?

D. Vous autres Européens usez-vous du vin d'ici? Un usage modéré peut contribuer à fortifier.

R. Dans mon voyage de Canton ici; on m'en a fait goûter de différentes especes, que j'ai trouvé agréables au goût: mais comme nous avons tous éprouvé que notre estomach Européen ne s'y faisoit point, nous n'en usons pas dans notre église.

D.
rope i
R.
dont
de fê
D.
que v
R.
fons f
D.
R.
raïfins
rope.
D.
pour l
de gra
R.
tonne
ne fer
l'est pe
on use
vin de
y a été
que di
que ne
vons b
à boire
à chac
après
plus o
cun le

D. Vous faites donc venir du vin d'Europe ?

R. Nous en faisons venir de Canton ; dont nous usons à table certains jours de fête.

D. Et les jours ordinaires , qu'est-ce que vous buvez ?

R. Nous buvons du vin que nous faisons faire ici.

D. De quoi faites-vous ce vin ?

R. Nous le faisons de raisins. C'est de raisins que sont faits tous les vins d'Europe.

D. Le vin de raisins est donc meilleur pour la santé que le vin d'ici qui est fait de grains ?

R. Le vin de raisins , pour une personne qui n'y seroit pas accoutumée , ne seroit peut-être pas aussi sain qu'il l'est pour nous : mais comme en Europe on use dans tous les repas d'un peu de vin de raisins , & que notre estomac y a été accoutumé de bonne heure , quelque disgracieux que soit au goût le vin que nous faisons ici , nous nous trouvons bien d'un *Tchong-tse* (petit gobelet à boire les liqueurs) qu'on nous donne à chacun à table , & que nous buvons , après y avoir mêlé une quantité d'eau plus ou moins grande , suivant que chacun le souhaite.

D. Quoi ! vous mêlez de l'eau avec votre vin ?

R. La nature des vins d'Europe est différente de celle des vins d'ici : le vin d'ici doit se boire chaud, & ne seroit pas potable si on y mettoit de l'eau : au lieu que le vin d'Europe se boit froid, & dans le Royaume d'où je suis, on est dans l'usage de le boire avec de l'eau, que chacun avant que de le boire y met plus ou moins, selon son gré.

L'Empereur me fit encore un grand nombre de questions dans le goût des précédentes, sur nos repas ; nos jeûnes, nos prières, nos occupations à la maison lorsque nous n'allions pas au palais & sur toute notre maniere de vivre. Je lui détaillai comment nous faisons la priere ; nous prenions ensemble nos repas à des heures réglées & au signal qu'on nous en donnoit. Il s'informa ce que c'étoit que l'heure d'oraison que nous faisons le matin : comment nous faisons l'examen de conscience avant le dîner & avant que de nous coucher : comment nous prions avant & après le repas ; quel étoit l'objet de nos prières vocales.... Mais, me dit alors Sa Majesté, pour tous ces différens exercices qui vous sont prescrits à certains temps de

termin
lorsque
vous é
obligé

R. L
l'ordina
&, s'il
assez m
sortir,
pendan
nous se
nous m
recueill
pouvon
qui est
nous fa
aider,
pour ré
plaire q
& de
notre en
Dieu,
nous ne
nous y
nous so

Ce d
esprits
pour ne
de Sa M
tions qu

terminés ; comment faites-vous donc lorsque vous êtes supérieur , ou que vous êtes au palais ? vous êtes alors obligé de les omettre.

R. Le matin , nous nous acquittons à l'ordinaire de nos devoirs de religion , & , s'il est nécessaire , nous nous levons assez matin pour avoir , avant que de sortir , le temps d'y satisfaire. Lorsque pendant la journée , dans l'endroit où nous sommes occupés , nous pouvons nous mettre un peu à l'écart pour nous recueillir , nous le faisons : si nous ne le pouvons pas , nous pensons que Dieu qui est par-tout , est témoin de ce que nous faisons ; nous le prions de nous aider , & nous redoublons nos efforts pour réussir ; persuadés que c'est lui plaire que de nous acquitter avec soin & de notre mieux des devoirs de notre emploi. En pensant ainsi à notre Dieu , nous suppléons aux prières que nous ne pouvons faire alors , & d'ailleurs nous y suppléons encore le soir lorsque nous sommes de retour à la maison....

Ce détail , sur lequel nos prétendus esprits forts badineroient sans doute , pour ne rien dire de plus , étoit du goût de Sa Majesté. La multitude des questions qu'elle me faisoit sur ces différens

objets, & l'air ouvert avec lequel elle parloit, faisoit voir qu'elle prenoit plaisir à entendre mes réponses.

Après le récit de ces entretiens, je vais vous informer de ce qui se passa à *yven ming yven*, où l'Empereur, avec toute sa suite, étoit allé demeurer.

Pendant tout le cours de l'année; l'Empereur ne demeure à Peking qu'environ trois mois. Il s'y rend ordinairement quelque temps avant le solstice d'hiver, qui doit toujours se trouver dans la 11^e lune de l'année chinoise. L'équinoxe du printems est toujours dans la seconde lune de l'année suivante. Le premier degré de *pisces* se trouve dans la première lune, & avant le 15 de cette lune, l'Empereur, avec toute sa suite, va demeurer à sa maison de plaisance de *Yven-ming-yven*, qui est située nord-ouest à deux lieues de Peking. Pendant ces trois mois de l'année que l'Empereur passe à Peking, il y est occupé à une multitude de cérémonies qui y exigent sa présence. Tout le reste de l'année, excepté le temps qu'il est à la chasse en Tartarie; il le passe à *Yven-ming-yven*, d'où il se rend à Peking toutes les fois que quelque cérémonie l'y appelle; la cérémonie finie, il retourne aussi-tôt à

Yven m
plaisan
autrefo
exacte
dans
Lettres
roit aj
mens q
grand
magnif
Sa Maj
elle a
d'hui r
circuit.

On p
fance,
amas d
située,
d'ames
de ce b
Franç
y loger
à trava
se nom
fance
ming-y
La mai
mere,
s'appel
régne u

Yven ming-yven. C'est cette maison de plaisance dont le Frere Attiret envoya autrefois en France une description exacte & détaillée qu'on a lu avec plaisir dans un des volumes précédens des *Lettres édifiantes*, & à laquelle on pourroit ajouter actuellement les embellissemens qu'on a fait aux anciens palais, & grand nombre d'autres palais, tous plus magnifiques les uns que les autres, que Sa Majesté y a fait construire, & dont elle a aggrandi l'enceinte, qui aujourd'hui n'a pas moins de deux lieues de circuit.

On peut dire de cette maison de plaisance, que c'est un bourg, ou plutôt un amas de bourgs entre lesquels elle est située, & qui contient plus d'un million d'ames. Elle a différens noms; la partie de ce bourg, dans laquelle notre maison Françoisise a une petite résidence, pour y loger ceux des nôtres qui sont occupés à travailler dans le palais de Sa Majesté, se nomme *Hai-tien*. La maison de plaisance de l'Empereur se nomme *Yven-ming-yven*, (jardin d'une clarté parfaite.) La maison de plaisance de l'Impératrice mere, tout proche celle de Sa Majesté, s'appelle *Tchang-tchun-yven*, (jardin où régne un agréable printemps). Une autre

maison de plaifance , peu éloignée de celle-ci , se nomme *Ouan-cheou-chan* , (montagne de longue vie.) Une autre à quelque distance de-là , a nom , *Tfing-ming yven* , (jardin d'une brillante tranquillité.) Au milieu de la maison de plaifance de l'Empereur , est une montagne appelée *Yu-tsiven-chan* , (montagne d'une précieuse source.) Effectivement , cette source fournit de l'eau à toutes les maisons de plaifance dont je viens de parler , & cette eau forme ensuite un canal jusqu'à Peking ; mais depuis que l'Empereur régnant a fait couvrir toute cette montagne de magnifiques édifices , cette source , quoiqu'encore abondante , ne fournit pas la moitié de l'eau qu'elle fournissoit auparavant.

Dans cette maison de plaifance , à l'entrée des jardins , est placé le *Tou-ykoan* , qui est le lieu où travaillent les peintres Chinois & Européens ; les horlogers Européens , qui y sont occupés à faire des automates ou différentes autres machines , & des ouvriers en pierres précieuses & en yvoire. Outre ce laboratoire intérieur , où l'Empereur va de temps en temps voir les différens ouvrages qu'on y fait , il y a autour du palais un grand nombre de laboratoires

de toute
vriers so
toute so
des palai

Le 8 f
étoit le j
koan les
Le Frere
de l'Emp
ses palais
second j
Le Pere
prête , en
que je fi
exprès d
long-tem

Vers le
lune , l'E
même un
du Ciel
en retrai
jours qui
moi , j'é
pellé au
c'étoit p
planches
l'Empere
France.
Majesté
pire & c
cartes &

de toutes especes , où beaucoup d'ouvriers sont continuellement occupés à toute sorte d'ouvrages pour l'ornement des palais de Sa Majesté.

Le 8 février , 17 de la premiere lune , étoit le jour auquel rentroient au *Jou-y-koan* les divers artistes qui y travaillent. Le Frere Pansi s'y rendit ; & par ordre de l'Empereur , il fut conduit dans un de ses palais pour y retoucher le portrait du second jeune homme qu'il avoit peint. Le Pere de Ventavon lui servit d'interprète , en attendant que j'y arrivasse , ce que je fis bientôt après , par un ordre exprès de Sa Majesté ; je n'y restai pas long-temps : il fallut retourner à Peking.

Vers le commencement de la seconde lune , l'Empereur devoit aller offrir lui-même un grand sacrifice dans le temple du Ciel Il y vint donc pour y passer en retraite dans son *Tchay-kong* les trois jours qui précédoient ce sacrifice. Pour moi , j'étois depuis quelques jours appelé au palais , dès que je serois libre ; c'étoit pour y diriger les épreuves des planches des victoires qui , par ordre de l'Empereur , avoient été gravées en France. Long-temps auparavant , Sa Majesté avoit fait faire de tout son Empire & des pays contigus de nouvelles cartes & de différentes grandeurs ; d'un

pouce entre chaque degré de latitude ; de deux pouces & de deux pouces & demi ; je fus chargé de diriger cet ouvrage. Dès qu'il fut fini, Sa Majesté fit graver en bois deux de ces exemplaires ; & le plus grand, c'est-à-dire celui qui avoit deux pouces & demi de distance entre chaque degré de latitude, elle ordonna qu'il fût gravé en cuivre. Les Chinois gravent en bois très-délicatement, & sur cette espece de gravure ils n'avoient pas besoin de consulter les Européens : mais par rapport à la gravure en cuivre ; quoiqu'autrefois il y eût eu ici des Européens qui eussent exercé & enseigné cette espece de gravure, & la maniere de l'imprimer, quoiqu'on eût dans ce temps-là gravé en cuivre, & imprimé la carte générale que nos anciens Missionnaires avoient faite de tout l'Empire ; néanmoins comme on n'avoit depuis fait aucun usage de cette espece de gravure, on ne put trouver aucun Chinois qui en fût tant soit peu au fait, ni même aucun Européen : on me pressa donc vivement d'en prendre la direction ; j'eus beau protester que je n'y entendois absolument rien, il fallut enfin consentir à communiquer, tant de vive voix que par écrit, ce que je trouverois

sur ce sujet.

L'exemplaire
contenoit
devoit avoir
largeur,
prenoit
donnoit
douze po
pied deux
noise. On
habiles g
planches
donnât q
ordinaire
pussent p
prime ; n
faire un
ploysa h
cuivre q
Europe ;
tement g
primer,
dont nou
faire le v
de tout c
Après pl
d'exercic
un exem
qu'on pr

Sur ce sujet dans nos livres qui en traitent.

L'exemplaire qu'il s'agissoit de graver contenoit 104 planches, dont chacune devoit avoir deux pieds deux pouces en largeur, & comme chaque carte comprenoit cinq degrés de latitude, cela donnoit pour la hauteur de chacune douze pouces & demi, c'est-à-dire, un pied deux pouces & demi, mesure Chinoise. On choisit ce qu'il y avoit de plus habiles graveurs pour graver ces 104 planches: j'aurois souhaité qu'on ne leur donnât que l'épaisseur qu'on leur donne ordinairement en Europe, afin qu'elles pussent prêter un peu lorsqu'on les imprime; mais ils voulurent, disoient-ils, faire un ouvrage solide, & l'on y employa bien cinq ou six fois autant de cuivre qu'on y en auroit employé en Europe; au reste, elles étoient très-nettement gravées. Pour pouvoir les imprimer, je donnai le modele de la presse dont nous nous servons, la maniere de faire le vernis, de préparer le papier, & de tout ce qui est nécessaire pour opérer. Après plusieurs essais & quelque temps d'exercice, on parvint à en imprimer un exemplaire, c'est-à-dire 104 feuilles, qu'on présenta à Sa Majesté, qui fut satis-

faite, & donna ordre d'en tirer cent exemplaires, c'est-à-dire, dix mille quarante feuilles.

Ce fut tandis qu'on étoit occupé à tirer ces exemplaires, que Messieurs du conseil François de Canton m'adresserent un mémoire dans lequel M. Cochin exposoit les difficultés qu'on auroit à imprimer ici les planches des victoires, tant à cause de la délicatesse de la gravure, que pour les autres raisons qu'il détaillait. En conséquence, il proposoit d'en tirer en France un nombre d'exemplaires plus grand que celui que l'Empereur avoit demandé; qu'ensuite avec les planches & les estampes qu'on auroit tirées, on enverroit ici du papier d'Europe, les matériaux nécessaires pour la composition du vernis, & un mémoire détaillé de tout ce qui est nécessaire pour réussir dans l'impression de ces gravures. Sur le champ je traduisis en Chinois ce mémoire, & le portai au palais de *Yven-ming-yven*, pour le faire parvenir à Sa Majesté, qui étoit arrivée de Tartarie, où, suivant sa coutume; elle avoit été jouir du plaisir de la chasse. Mais, comme je m'y étois bien attendu, les Mandarins & les Eunuques ne jugerent point à propos de présenter le

le mé
joit.
cr vif
dresser
des do
ayant
de ces
pussent
de M.
François
étoient
tribunal
Pere Ar
dépêche
de l'Emp
cens ex
gravures
roient im
tement id
toit pas
du papie
composé
traduire
de l'Emp
Cette
traductio
lée suiva
le tribuna
tôt pour
dinaire,
Tome

le mémoire & le placet que j'y avois joint. Ils me dirent qu'il falloit que j'écrusse à Messieurs de Canton, de s'adresser au *Tsong-tou* ou au Directeur des douanes, parce que l'un & l'autre ayant reçu de l'Empereur la commission de ces gravures, il n'y avoit qu'eux qui pussent proposer à Sa Majesté les raisons de M. Cochin. Et effectivement les François, sans attendre ma réponse, s'y étoient adressés; c'est ce qui fit que le tribunal des Ministres nous appella, le Pere Amiot & moi, pour traduire les dépêches arrivées de Canton. La réponse de l'Empereur fut qu'on imprimât deux cens exemplaires de chacune de ces gravures, & qu'à mesure qu'elles seroient imprimées, on les envoyât promptement ici avec les planches; qu'il n'étoit pas besoin d'envoyer d'Europe, ni du papier, ni les ingrédiens dont est composé le vernis; & ordre à nous de traduire en notre langue ces intentions de l'Empereur.

Cette réponse de l'Empereur, avec la traduction que nous avions faite, détaillée suivant ce qu'on nous avoit dit dans le tribunal des ministres, partirent aussitôt pour Canton par un courier extraordinaire, qui arriva en douze jours à

Canton. Deux ans après, c'est-à-dire au commencement de décembre 1772, arriverent ici sept de ces planches, avec le nombre d'estampes demandé par Sa Majesté, qui les ayant vues, & en ayant été très-satisfaite, ordonna de tirer ici des épreuves de ces sept planches. Sur le champ on m'envoya signifier de la part de Sa Majesté de me rendre au palais pour y consulter sur les moyens qu'il convenoit de prendre pour tâcher de réussir dans un ouvrage si délicat & si difficile. L'impression des cartes avoit eu un heureux succès : mais le burin de cet ouvrage étoit bien grossier, en comparaison de la délicatesse du burin des sept planches qu'avoit dirigé un artiste aussi habile que M. Cochin. Pour pouvoir espérer de réussir, il falloit prendre bien d'autres précautions que celles qu'on avoit prises pour imprimer les cartes. Je fis là-dessus un mémoire, dans lequel j'exposois les difficultés qu'il y avoit d'imprimer des gravures aussi délicates que le sont celles des victoires ; les précautions qu'il falloit y apporter ; qu'autrement on s'exposeroit à les gâter & à les rendre inutiles ; que la rigueur du froid qu'il faisoit empêchoit qu'on pût actuellement mettre la main à l'œuvre,

qu'il
radou
roit l
chose
que c
le fire
jesté,
étoit c
aussi-t
étant
retourn
Les
avoit r
de la
déjà un
jouer.
vaillent
Carme
sacrée c
Jesuite,
suite, a
pieces d
qui m'an
qu'ils av
dirent d
pressé d
ces, vie
Je m'y r
& je fis
riences

qu'il falloit attendre que les froids fussent radoucis ; qu'en attendant on prépareroit la nouvelle presse & les autres choses qui devoient être employées. Dès que ce mémoire fut fini , les Mandarins le firent sur le champ parvenir à Sa Majesté , qui consentit que tout ce qui y étoit contenu fût exécuté. L'Empereur , aussi-tôt après la cérémonie du sacrifice , étant retourné à *Yven-ming-yven* , j'y retournai aussi à sa suite.

Les quatre eunuques que l'Empereur avoit nommés pour apprendre l'usage de la machine pneumatique , avoient déjà un peu appris la maniere de la faire jouer. Les trois Missionnaires qui travaillent à l'horlogerie ; le Pere Archange , Carme déchaussé , Missionnaire de la sacrée congrégation ; le Pere Ventavon , Jesuite , & le Pere Mericour , aussi Jesuite , avoient étalé toutes les différentes pieces de cette machine. Les Eunuques qui m'attendoient avec quelques autres qu'ils avoient amenés pour les aider , me dirent que l'Empereur étant fort empressé de voir les différentes expériences , viendrait le 10 mars au *Jou-y-Koan*. Je m'y rendis ce jour-là de bon matin , & je fis faire aux Eunuques des expériences sur la compression , la dilatation

& les autres propriétés de l'air. Sa Majesté y vint l'après-midi, & me demanda l'explication de chacune. Elle voulut sçavoir le jeu intérieur de la machine. Je tâchai de le lui expliquer par le moyen des planches que j'avois fait dessiner pour représenter toutes les pieces qu'on ne peut voir que la machine ne soit démontée. Elle ordonna de préparer encore le lendemain des expériences & de garder le même ordre que j'avois gardé dans l'écrit que je lui avois présenté. Dès que l'Empereur fut de retour dans son appartement, il envoya ordre aux eunuques de lui apporter la machine pneumatique, & leur fit répéter toutes les expériences qu'on lui avoit faites au *Jou-y-koan*.

Le lendemain 11 mars, lorsque j'arrivai au *Jou-y-koan*, les Eunuques me raconterent ce qui s'étoit passé la veille dans l'appartement de l'Empereur, & me parlerent de plusieurs questions que Sa Majesté leur avoit faites à ce sujet, auxquelles ils n'avoient pas été en état de répondre. Comme Sa Majesté avoit donné ordre de préparer de nouvelles expériences, je jugeai à propos, pour bien des raisons, de leur faire démonter la machine ; après quoi l'ayant fait re-

monte
étoit
que Sa
expliq
des pi
compr
piston
contre
extérie
pompe
le récip
tir, fait
& se dil
tion du
pompe :
le piston
voit pou
pient ét
pompe,
rieure e
trer dan
pereur s
les piece
fée, il d
en état
pondis
pompe
quemem
voir tou
y avoit.

monter & l'ayant essayée , je vis qu'elle étoit en bon état. Effectivement , lorsque Sa Majesté vint l'après-midi , je lui expliquai le jeu des différentes soupapes , des pistons , des robinets , &c. Et elle comprit bientôt comment en élevant le piston , la soupape supérieure pressoit contre le piston , & empêchoit l'air extérieur d'entrer dans le corps de la pompe : au contraire , l'air qui étoit dans le récipient , en se dilatant pour en sortir , faisoit ouvrir la soupape inférieure & se dilatoit dans le vuide que l'élévation du piston causoit dans le corps de la pompe : de même comment en abaissant le piston , la soupape supérieure se soulevoit pour laisser sortir l'air qui du récipient étoit entré dans le corps de la pompe , & au contraire la soupape inférieure empêchoit que l'air ne pût rentrer dans le récipient. Après que l'Empereur se fut informé de l'usage de toutes les pieces dont la machine est composée , il demanda si on pouvoit la mettre en état de faire des expériences. Je répondis qu'il n'y avoit qu'à placer la pompe que j'avois fait détacher , uniquement pour que Sa Majesté en pût voir tout l'intérieur ; que néanmoins il y avoit quelques précautions à prendre ,

qui ne laisseroient pas d'emporter quelque temps. N'importe, dit Sa Majesté, j'attendrai ; & tandis qu'on mettoit la main à l'œuvre, elle se promena dans la salle, s'amusant à voir peindre, & faisant, à son ordinaire, mille questions.

Dès que la machine fut en état, on commença les expériences. Dans l'écrit que j'avois présenté à l'Empereur, j'expliquai vingt-une expériences que j'avois choisies dans le grand nombre qu'on peut faire avec la machine pneumatique. Les six premières étoient pour prouver la pression de l'air : nous les fîmes toutes les unes après les autres ; & dès que Sa Majesté avoit entendu l'explication des premières, elle s'amusoit à expliquer les suivantes. J'avois apporté dans la salle un barometre & un thermometre. L'Empereur me fit plusieurs demandes sur la manière dont le poids de l'air soutient le vif argent dans le barometre, fait élever l'eau dans les pompes aspirantes, & sur les causes du changement du poids de l'air, qu'on connoît dans le barometre par les différentes hauteurs de la colonne du mercure. Je donnai les raisons qu'on donne ordinairement de ce changement : j'avouai pourtant que quoique l'expérience prouvât ce changement du poids

de l'air
temps
en do
Nous
qui pr
de l'air
beauc
très-lo
fut tou
machin
ment,
machin
J'avo
de Nier
pompe
Mais le
Jou-y-k
lequel s
j'avois
L'Empe
Heou q
j'avois
consacr
à exprin
que les
miner l
culture
Ainsi ad
tique a
c'est Sa

de l'air, suivant le beau & le mauvais temps qu'il devoit faire, les raisons qu'on en donnoit n'étoient pas satisfaisantes. Nous vîmes ensuite aux expériences qui prouvent l'élasticité & la dilatation de l'air. Cette suite d'expériences plut beaucoup à l'Empereur, qui après une très-longue séance, pendant laquelle il fut toujours debout, tout proche de la machine, retourna dans son appartement, & donna ordre qu'on y portât la machine.

J'avois donné à cette machine le nom de *Nien-ki-tung*, qui signifie mot à mot, pompe à faire des expériences sur l'air. Mais le lendemain, lorsque j'arrivai au *Jou-y-koan*, j'y trouvai un ordre, par lequel Sa Majesté changeoit le nom que j'avois donné en celui de *Heou-hy-tung*. L'Empereur jugea que le caractère de *Heou* qu'il substituoit à celui de *Nien* que j'avois employé, étoit plus noble, étant consacré par les anciens livres classiques à exprimer tant les observations célestes que les autres observations pour déterminer les différens ouvrages de l'agriculture, suivant la différence des saisons. Ainsi actuellement la machine pneumatique a en Chinois un nom sûr, puisque c'est Sa Majesté elle-même qui l'a donné.

L'Empereur avoit fait la grâce aux Reines & aux autres dames de sa cour de leur faire voir les expériences. Il fal- lut encore les recommencer, parce que Sa Majesté continuoit d'y prendre plai- sir, m'en faisant toujours donner l'ex- plication en détail. Enfin m'ayant de- mandé s'il y avoit encore d'autres expé- riences à faire, je lui répondis qu'on en pouvoit faire beaucoup d'autres; mais que pour ne pas abuser de la patience de Sa Majesté, j'avois choisi celles que j'avois cru devoir lui faire plus de plai- sir, & que les autres s'expliqueroient par les mêmes principes par lesquels on avoit expliqué celles qui avoient été faites. Sur quoi l'Empereur fit encore porter la machine dans son appartement, & ensuite dans un des palais Européens, pour l'y conserver avec quantité de curiosités d'Europe qui y sont ressem- blées. Le lendemain Sa Majesté, pour témoigner sa satisfaction de cette ma- chine pneumaticque, qui étoit la première qu'elle avoit vue, donna encore trois grandes pieces de soie pour le Pere Me- ricour & le Frere Pansî, sous le nom desquels elle avoit été présentée; à cha- cun une, & la troisième pour moi.

Je m'apperçois, Monsieur, que je ne

vous a
l'Emp
ma pr
rois. Sa
person
les eur
son din
tin, &
après m
ne pren
sinon c
usage,
fraichiss
de vin
vrer. M
le conse
espece d
bierre,
nois, d
vers le
boisson
fiste en
de l'eau
avec du
especes
tées &
Ces boi
part très
font no
mac.

vous ai encore rien dit sur les repas de l'Empereur, dont je vous ai promis dans ma première lettre que je vous parlerois. Sa Majesté mange toujours seule, & personne n'assiste jamais à ses repas que les eunuques qui l'y servent. L'heure de son dîner est réglée à huit heures du matin, & celle de son souper à deux heures après midi. Hors de ces deux repas, elle ne prend jamais rien pendant la journée, sinon quelques boissons dont elle fait usage, & vers le soir quelque léger rafraîchissement. Elle n'avoit jamais usé de vin ni d'autre liqueur qui puisse enivrer. Mais depuis quelques années; par le conseil des médecins, elle usé d'une espèce de vin très-vieux, ou plutôt de bière, comme sont tous les vins chinois, dont elle prend chaud un verre vers le midi & un autre vers le soir. Sa boisson ordinaire pendant ses repas consiste en thé, ou simplement infusé avec de l'eau commune, ou bien mêlé avec du lait, ou composé de différentes espèces de thé pilées ensemble, fermentées & préparées de différentes façons. Ces boissons de thé préparé sont la plupart très-agréables au goût, & plusieurs sont nourrissantes, sans charger l'estomac.

Malgré la quantité & la magnificence des mets qui sont servis à Sa Majesté, elle n'emploie jamais plus d'un quart-d'heure à chacun de ses repas. C'est ce que j'aurois eu de la peine à croire, si je n'en avois moi-même été témoin une infinité de fois que j'ai été dans l'antichambre de l'appartement où elle faisoit ses repas, ou dans d'autres endroits où j'étois à portée de voir entrer & sortir tout ce qui lui étoit servi. Les mets qui doivent se manger chauds sont dans des vases d'or ou d'argent, de telle construction qu'ils servent en même temps de plats & de réchauds. Ces vases ont à peu près la forme de nos grandes écuelles d'argent, avec deux anneaux mobiles placés & tenant lieu de ce que nous appellons les oreilles de l'écuelle. Le fond de ces écuelles est double, & au fond supérieur est soudé un tuyau d'environ deux pouces de diametre, & plus élevé d'un pouce que les bords du vase. C'est par ce tuyau qu'on introduit entre les deux fonds du charbon allumé, à qui ce tuyau sert de soupirail. Le tout a un couvercle proportionné par où passe le tuyau, & les mets s'y conservent chauds pendant un temps considérable; de sorte que lorsque Sa Majesté se promene dans

ses p
ses r
quan
les d
servi
dans
quelq
Par-là
de la
temps.
Les
non pl
repas.
table, t
morcea
de servi
Les fruit
dessert
de se co
journée
ment. C
repas qu
est néce
qu'ils so
a plus d
core ce
pereur.
J'ai l'

ses palais ou dans ses jardins , elle prend ses repas dans l'endroit où elle se trouve , quand l'heure du repas est venue. Tous les différens mets qui lui doivent être servis , sont portés par des eunuques dans de grandes boîtes de vernis , dont quelques-unes sont à différens étages. Par-là ils n'ont rien à craindre du vent , de la pluie , ni des autres injures du temps.

Les Grands du palais n'employoient non plus qu'un quart-d'heure à chaque repas. Les mets , lorsqu'on les sert à table , sont déjà tout découpés en petits morceaux. On n'est pas ici dans l'usage de servir plusieurs services , ni du dessert. Les fruits , pâtisseries & autres mets de dessert se mangent ou le soir , avant que de se coucher , ou quelquefois pendant la journée , par maniere de rafraîchissement. On n'use jamais de vin dans les repas qu'on fait au palais. Ceux à qui il est nécessaire , en prennent le soir lorsqu'ils sont sortis du palais , & qu'il n'y a plus d'apparence qu'ils paroîtront encore ce jour-là en présence de l'Empereur.

J'ai l'honneur d'être , &c.



L E T T R E

D'un Missionnaire de Chine.

A Peking , année 1775.

M O N S I E U R ,

Nous venons de perdre un excellent Missionnaire, son zèle, ses talens, son caractère le rendoient bien cher à cette Mission & à ses coopérateurs. Je vais soulager la douleur que j'en ai personnellement, en m'entretenant avec vous de tout ce qu'il a fait de bien à la Chine, & des exemples de vertus qu'il y a donné.

Le Pere Michel Benoît naquit à Autun le 8 Octobre 1715. Dans le cours de son enfance sa vivacité étoit extrême; l'ardeur pour l'étude & une tendre piété, modérèrent peu à peu cette impétuosité naturelle. Son pere le mena à Dijon, où il s'occupa lui-même de son éducation. Le jeune homme se sentant intérieurement appelé aux Missions étrangères, pensa à entrer dans une Société

dont les membres étoient dévoués par état à ce saint & pénible ministère. Ce n'étoit pas à beaucoup près ce que vouloit son pere. Rien ne fut épargné pour lui en ôter la pensée. Il obtint d'aller commencer sa Théologie à Paris, au Séminaire de saint Sulpice; il s'y lia avec les Séminaristes les plus fervens, les plus studieux, & ne tarda pas à découvrir dans quelques-uns d'entr'eux le desir d'aller travailler à la conversion des Idolâtres. Un de ces jeunes condisciples s'étant échappé du Séminaire pour se jeter dans le Noviciat des Jésuites de Paris; il en prit occasion de supplier son pere de consentir qu'il en fit autant. Il n'en reçut pour toute réponse que des reproches d'ingratitude & une menace terrible de réclamer les loix s'il tentoit la moindre démarche.

Quelque temps après il demanda dispense d'âge pour obtenir le Soudiaconat, & profitant des droits que cet Ordre lui donnoit, il partit pour le Noviciat de Nancy où il entra le 18 Mars 1737.

Quelle touchante, quelque respectueuse & soumise que fut la lettre qu'il écrivit à son pere pour lui faire agréer ce qu'il avoit cru devoir à la grace qui le pressoit de se donner à Jesus-Christ;

ine.

ée 1775:

excellent
alens, son
her à cette
rs. Je vais
ai person-
avec vous
à la Chine,
qu'il y a

uit à Autun
ours de son
trême; l'ar-
ndre piété,
impétuosité
a à Dijon,
son éduca-
tant inté-
rions étran-
une Société

il ne reçut pas de réponse, & n'en a jamais depuis reçu aucune lettre; ce qui a été la grande croix de toute sa vie, & la seule pour laquelle il ait eu besoin de tout son courage.

Etant entré en religion avec des dispositions & des avances qui ne sont pas ordinaires, on ne fit que veiller sur sa santé & mettre à profit ses vertus & ses talens. Ses supérieurs se déterminèrent à hâter la fin de sa Théologie & à lui faire recevoir le Sacerdoce.

C'étoit la Mission de la Chine qui devoit en recueillir le fruit; plus la persécution y étoit allumée, plus il fut ardent à demander la permission de s'y consacrer pour le reste de ses jours; & il l'obtint après trois ans de prières & d'instances. Dès que le nouveau Missionnaire fut arrivé à Paris pour y arranger son départ, il se vit dans un tourbillon de projets qu'on lui représentoit tous comme infiniment utiles pour accrédi-ter son ministère dans un Empire où les Mathématiques sont, pour parler ainsi, une science d'Etat. MM. Delisle, de la Caille, & Lemonier, voulurent bien se partager entr'eux le soin de développer, d'exercer & de perfectionner ses connoissances astronomiques; & ce

que ces sçavans Académiciens se promettoient publiquement de la correspondance de leur élève, rend témoignage de la haute idée qu'ils en avoient.

Le Pere Benoît parti de Paris, fut arrêté à Rennes par une maladie si violente, qu'on désespéra de sa vie; mais à peine fut-il un peu rétabli, que sur la nouvelle du départ prochain des vaisseaux, il se rendit à l'Orient, s'y trouva à temps pour s'y embarquer, & arriva heureusement à Macao en 1744. La rechûte dont on l'avoit tant menacé en France, l'y attendoit, & fut encore plus terrible qu'on ne l'avoit prédit à Rennes pour l'empêcher de venir à la Chine; mais les remedes, ou plutôt un nouveau miracle de la Providence le tira comme une seconde fois des portes de la mort.

A peine relevé, il demande à être envoyé dans les provinces de la Chine. Mais les ordres de l'Empereur l'appellerent à Peking & l'obligerent à se défaire de ses instantes supplications.

Tout est nouveau pour un Européen dans la capitale de la Chine, la plus grande ville, & peut-être la plus peuplée de l'univers.

Le Pere Benoît ne fit guere d'atten-

tion qu'à l'aveuglement, qu'à l'idolâtrie de ce grand peuple; il en fut pénétré, & se pressa de chercher des livres, d'étudier cette langue si difficile, afin de travailler plutôt à dissiper tant d'épaisses ténèbres, & à faire luire la lumière de l'Évangile.

Son application ajoutoit à sa facilité. Avant la fin de l'année il fut en état d'entendre les livres usuels & de faire toutes les fonctions de Missionnaire.

La Bibliographie chinoise dans laquelle il avoit commencé de s'initier, lui avoit révélé trop de choses sur les sciences de cette extrémité de l'Asie, pour se contenter de ces premières avances. Aussi se mit-il à étudier les anciens livres, à apprendre à écrire des caractères & à composer en chinois. La foiblesse de sa santé, le changement de climat & de nourriture, les chaleurs extrêmes de l'été, le froid de l'hiver qui est si long & si rigoureux, rien ne pouvoit ralentir son ardeur pour acquérir les connoissances qu'il croyoit nécessaires à son zele. L'Astronomie même pour laquelle il avoit promis tant de choses, ne put rien obtenir. Ce fut une vraie Providence, car il se trouva par là en état de remplir avec gloire la carrière

difficile & laborieuse où il alloit entrer.

L'Empereur regnant, Prince de génie & avide de connoissances, ayant vu en 1747 la peinture d'un jet d'eau, en demanda l'explication au Frere Castiglione, & s'il y avoit à la Cour quelque Européen en état d'en faire exécuter un semblable. Ce Missionnaire Artiste, dont la modestie a tant illustré les talens, sentit toutes les suites d'une réponse positive, & se borna prudemment à dire à Sa Majesté qu'il iroit sur le champ s'en informer dans toutes les Eglises. Mais l'Empereur s'étoit à peine retiré qu'un Eunuque vint dire que si quelque Européen étoit en état d'entreprendre un jet d'eau, il eût à le conduire le lendemain au palais. Ces dernières paroles dans le langage de la Cour, étoient un ordre de trouver quelqu'un à quelque prix que ce fut. Nul Missionnaire ne s'y méprit, & tous jetterent les yeux sur le Pere Benoît.

Il se dévoua à cet ouvrage, & fut présenté tout de suite à Sa Majesté, comme pouvant conduire, avec le secours des livres, les ouvriers qu'on lui donneroit, & leur faire exécuter des *choui-fa* ou jets d'eau. L'Empereur en fut ravi, lui parla avec bonté, & lui

dit qu'il donneroit des ordres qui assureroient l'exécution de tout ce qu'il prescriroit aux ouvriers.

Un Astronome fut donc transformé en Fontainier, mais dès qu'il est Missionnaire, que lui importe ? La terre, les eaux, tout lui est égal, il doit se faire tout à tous, pourvu qu'il contribue au regne de Jesus-Christ. Ce fut l'unique pensée du Pere Benoît dans une entreprise qui le laissoit si loin de lui-même. Aussi la sagesse de sa conduite a-t-elle donné à la Cour une bien haute idée de notre sainte religion. Lorsque le Pere Benoît étudioit la Physique en Europe, soit pour éprouver sa pénétration, soit pour lui donner carrière & hâter ses progrès, il avoit démontré, imité, & imaginé plusieurs machines hydrauliques. Qui auroit dit alors qu'il se donnoit de l'avance pour faire sur le champ à la Chine des modeles de jet d'eau ? Le premier qu'il présenta plut tellement à l'Empereur, qu'il le fit porter dans son appartement pour l'examiner à loisir. Il prit en conséquence la résolution de bâtir un palais européen, choisit lui-même l'emplacement dans ses jardins, & ordonna au Frere Castiglione d'en tracer le plan, de concert avec le Pere Benoît.

Que les Artistes qui ont porté nos arts chez les nations étrangères, racontent jusqu'à quel point leur génie a eu besoin de toutes ses ressources pour ne pas échouer dans des détails de pratique, vis-à-vis des ouvriers, qu'il falloit créer, & pour qui la langue de l'art n'existoit pas encore. Où en devoit donc être le Pere Benoît ? Comment enseigner des arts qu'il n'avoit jamais exercé, ni presque étudié ? Comment faire exécuter des machines d'une combinaison aussi compliquée & aussi délicate que celles de la haute hydraulique ? Comment diriger la fonte des tuyaux de pompe & des conduits de toutes les formes & proportions ? Comment suppléer par ses prévoyances à des précisions qu'il ne pouvoit pas même persuader ? Son application, son travail, sa facilité & ce coup d'œil de pénétration qui domine les objets, lui eussent suffi pour cela ; mais il avoit à lutter contre un monde de préjugés, que la politique du Ministre favorisoit pour dégoûter l'Empereur d'une nouveauté dont on n'osoit pas le dissuader. Il falloit se donner une autorité, qui, sans passer les bornes de la modestie la plus timide, pût cependant faire ouvrir le trésor, hâter

les travaux & surmonter toutes les difficultés. Il étoit essentiel de se plier au ton & aux manieres, à l'étiquette scrupuleuse d'une Cour plus ivre de vanité que de toute autre passion, plus adoratrice de la fortune que des idoles, plus divisée d'intérêt que de sentimens, & d'autant plus prodigue de politesses & d'éloges, qu'elle est plus maligne dans ses censures & dans ses calomnies, cela dans des jours de crises continuelles, de manoeuvres obliques & d'accusations insidieuses que le Ministre avoit conduites à une persécution ouverte de notre sainte religion.

L'Europe ne sçauroit bien sentir ce que dit & exige une pareille position; mais on est supérieur à tout, quand on a mis en Dieu toute sa confiance & qu'on ne cherche que lui. Le Pere Benoît commença par dire à l'Empereur que plus Sa Majesté se reposoit sur lui de tout, moins il oseroit rien hasarder sur ses propres lumieres, dans une entreprise où tout lui étoit nouveau, & qu'avec son agrément il se borneroit à exécuter des plans, qui ayant déjà été exécutés en Occident, ne pourroient pas manquer de réussir.

Ce début de franchise & de modestie

étoit trop naïf pour ne pas plaire à un Prince qui se connoît en hommes. Il eut la bonté d'en témoigner sa satisfaction & dit à ses courtisans : Je connois les Européens mieux que vous, ils ne me laisseroient pas entreprendre ce qu'ils ne font pas en état d'exécuter. Ces paroles dans sa bouche commandoient de faire l'impossible pour seconder le P. Benoît. Le Pere en profita pour faire mettre la main à l'œuvre ; la bonne disposition où l'on étoit, accrut de jour en jour quand on vit avec quelle complaisance il entroit dans toutes les explications qu'on lui demandoit, multiplioit ses plans & ses desseins autant qu'on vouloit, faisoit parler aux yeux de petits modeles qu'il avoit travaillé lui-même ; & s'entretenoit aussi familièrement avec les ouvriers mêmes qu'avec les Grands & les Seigneurs chargés sous sa direction de toute l'entreprise. Il fit plus ; pour prévenir des timidités ou des hardiesses qui auroient tout changé, obvier sur-tout à des méprises dont on ne se défioit pas assez, il se transportoit fréquemment dans les ateliers, suivoit de l'œil tout ce qui s'y faisoit, & obtint par sa sagesse & sa modestie qu'on n'osât rien décider sans

les dis-
plier au
tte scru-
le vanité
plus ado-
bles, plus
mens, &
iteffes &
igne dans
al'omnies,
continuel-
& d'accu-
stre avoit
ouverte de

sentir ce
e position ;
quand on
nfiance &
Pere Benoît
ereur que
sur lui de
rder sur ses
entreprise
& qu'avec
à exécuter
é exécutés
pas man-

de modestie

son attache. L'ancienne étiquette subsistoit encore : quand il fut question de creuser des bassins, de bâtir des châteaux d'eau, quels que fussent les ordres de l'Empereur, on n'entroit dans les jardins du palais qu'à certaines heures, on n'y alloit que conduit par une nombreuse escorte de Mandarins, d'Ennuques & de Valets de pieds, & on n'y restoit que le moins qu'il se pouvoit. Le Pere Benoît fut délivré après quelques jours de ces sujétions que les Chinois ont un art de rendre très-sérieuses, très-importantes & ennuyeuses à l'excès.

Comme l'Empereur venoit voir tous les jours où en étoient les ouvrages, & faisoit souvent des questions auxquelles le Pere Benoît seul pouvoit répondre, des ordres absolus dérogerent pour lui à tous les anciens usages. Les jardins du palais lui furent ouverts à toutes les heures, & il fut libre d'y aller seul comme il voudroit. Cette distinction a été étendue ensuite à tous les Européens. Nous en avons profité nous-mêmes dès notre arrivée. Si l'on ne voit pas en Europe tout ce que cela dit à la louange du Pere Benoît, on n'y comprendra peut-être pas mieux combien il falloit que les Ministres &

les Grands eussent conçu une haute idée de sa sagesse pour ne pas empêcher qu'il parût ainsi journellement devant l'Empereur, & fût à portée de dire à Sa Majesté tout ce qu'il voudroit.

Gloire en soit rendue à celui qui étoit sa lumière & son conseil : sa conduite ne lui a jamais attiré que des éloges, & a fait voir, pendant les douze années qu'il a été occupé dans les jardins intérieurs & extérieurs, qu'il étoit l'homme de la Providence pour son emploi.

Notre hospice de *Hai-tien* est à plus d'une demi-lieue d'étendue du palais, & il y a encore trois quarts de lieue de la porte devant laquelle il descendoit de sa mule jusqu'à la maison européenne. Faire ce chemin, quoique dans de beaux jardins, n'est plus une promenade, quand c'est tous les jours & plusieurs fois dans un jour. Or c'est précisément le cas où se trouvoit le Pere Benoît. Dès qu'il avoit mis les ouvriers en train dans le jardin, il falloit qu'il allât tantôt dans un atelier, tantôt dans un autre à une demi-lieue & quelquefois à deux lieues du palais, puis qu'il revînt encore en hâte au jardin pour y attendre l'Empereur. La chaleur, la pluie, le vent & le soleil ardent de la canicule n'étoient pas

des raisons pour rien retrancher de ses travaux. L'endroit même du palais où on lui servoit à manger, étoit assez loin pour que y aller fût une vraie fatigue. Les jours de jeûne & les jours maigres il étoit souvent réduit à du riz sec & à des herbes salées, & la cuisine Chinoise, à laquelle son estomac ne pouvoit s'accoutumer, le dérangement de ses heures pour les repas qu'il lui étoit impossible de prendre à des heures fixes, l'excès même du travail dans la journée l'épuisoit au point qu'il arrivoit le soir à la maison tellement harrassé, que le peu de nourriture plus saine qu'il prenoit, n'étoit pas capable de rétablir ses forces. Souvent encore il étoit obligé de se retirer dans sa chambre au sortir de table pour vérifier ses calculs, préparer des dessins, & faire des essais sans lesquels il n'osoit rien risquer. Enforte que la nuit étoit déjà bien avancée lorsqu'il pouvoit enfin prendre un peu de repos.

Les jours de fête étoient les seuls où il pût respirer, parce qu'il n'entroit pas au palais. Mais quelque temps qu'il fit, il venoit la veille à Peking, qui est éloigné de deux grandes lieues de *Hai-tien*, & après avoir passé la soirée & le lendemain matin à confesser & à prêcher, il
s'en

s'en retournoit le soir, à moins qu'on ne l'eût invité pour le lundi à quelques assemblées de Néophytes; car il mettoit les fonctions de Missionnaire au-dessus de tout, & ne vouloit jamais s'en décharger sur les autres. Il prenoit aussi occasion de tout avec les Grands, les Mandarins, les Eunuques & les ouvriers pour relever les inconséquences de l'idolâtrie, & leur prêcher l'Évangile. S'il n'a pas eu la joie de faire un grand nombre de conversions, il a eu du moins la consolation d'inspirer une grande estime pour notre Religion sainte, de la faire connoître, & de lui obtenir les témoignages glorieux que plusieurs lui ont rendu dans des circonstances décisives. C'étoit sur-tout en distribuant des livres, & en les leur expliquant, qu'il faisoit admirer aux plus prévenus la beauté & l'excellence de la morale chrétienne.

Pour attaquer encore avec plus d'avantage ceux qui se piquent de science, de philosophie & d'érudition, il donnoit à l'étude tous les momens qu'il pouvoit dérober à ses occupations, & avoit accoutumé tout le monde à le voir se retirer tantôt sous un arbre, tantôt dans un cabinet avec un livre en quelque

endroit des jardins ou du palais qu'il se trouvât; graces à sa facilité, il s'étoit mis en état de raisonner avec les Lettrés sur tous leurs systêmes, de leur démontrer la vanité & les erreurs de leur philosophie, & de tourner contre eux les grands & les petits *King* ou livres canoniques, dont l'autorité est si révéree.

Quoiqu'il eut lui-même copié les extraits qu'en ont donné plusieurs sçavans Néophytes & Missionnaires, ceux en particulier que le Prince *Jean* avoit revu & enrichi de ses notes, il en fit lui-même pour son usage, d'après ses propres lectures. Bien plus, il entreprit une traduction latine du *Chou-king*, & la fit avec tant de soin & d'exactitude, que le Pere de Gobil en ayant vu quelques morceaux, l'engagea à la mettre au net & à l'envoyer au Mecene de Moscovie, M. le Comte de Rasumoski. Si jamais elle est donnée au public, les connoisseurs, & vous en avez en France, y admireront une science profonde de la langue Chinoise, & une fidélité qui ne se dément jamais; car quoiqu'il ait comme déployé dans sa version les phrases algébriques de ce premier des *King*, pour en présenter tout le sens d'après les plus sçavans Interpretes, il

l'a fa
la le
que
soulig
notes
ouvra
choix
détails
tion d
dérang
contin
permir
qu'il se
en app
en cou
parler;
qui il é
plaisir d
en état
entendu
Chinois.
Com
roient e
jour ce
quoi lev
à la pre
majesté
l'Emper
la manie
dont on

l'a fait avec tant d'art, qu'on peut voir la lettre toute nue du texte, parce que les mots qui y correspondent sont soulignés & forment seuls un sens. Ses notes & ses remarques sont un second ouvrage singulièrement estimable par le choix, la clarté, l'exactitude & les détails. Il avoit commencé la traduction du *Mong-tséé* sur le même plan; le dérangement de sa santé & le surcroît continuel de ses occupations ne lui permirent pas de la continuer, quoiqu'il se fût donné une facilité de plus en apprenant la langue Tartare. Il lui en coûta peu pour l'entendre & la parler; car les Seigneurs Tartares avec qui il étoit tous les jours, se firent un plaisir d'être ses maîtres & de le mettre en état de converser avec eux sans être entendu de leurs gens & des autres Chinois.

Comme les préjugés d'Europe pourroient empêcher de voir dans son vrai jour ce que nous avons dit, voici de quoi lever toutes les difficultés. Quant à la première, qui regarde l'appareil de majesté & de grandeur qui environne l'Empereur, il faut bien distinguer entre la manière dont il se montre en public, dont on le voit quand il représente

comme le fils du ciel, comme le pere & la mere du peuple, comme le souverain du vaste & immense empire du milieu, selon qu'on parle ici ; & entre la façon dont il est dans son palais, lorsqu'abandonné à son génie, à son caractère & à ses inclinations, il permet qu'on s'approche de son auguste personne. Dans le premier cas, il est plus gêné, à tous égards, que ceux qui sont prosternés à ses pieds. Tout en lui doit être mesuré sur sa grandeur & digne des louanges de l'histoire. Dans l'autre, c'est un sage, un ami, un homme de lettres, un pere de famille qui ne laisse entre lui & ceux qu'il admet en sa présence, que l'espace qu'ils n'osent pas franchir. Une difficulté plus réelle, est celle de concilier les soins du gouvernement avec les distractions & les amusemens dont nous parlons.

Cette difficulté cependant n'en est pas une. L'Empereur se leve de très-grand matin ; & dès que le soleil paroît sur l'horison, il va siéger sur son trône, & donner audience aux ministres, aux grands & aux députés des tribunaux, Quand les affaires sont expédiées, il rentre chez lui jusqu'au lendemain, mais il n'y est pas oisif, Il a chaque jour

nômi
& re
Pour
dema
dans
jardin
curios
rassem
les ré
trava
remis
qu'affa
dres.
séance
que, m
ses jar
un vra
il est d
autour
ne po
ne gar
deur,
Aussi,
ment le
sa Maje
avec f
soit l'h
vertiff
avoit b
par-tou

nombre de placets, requêtes, mémoires & représentations à lire & à appointer. Pour s'adoucir la contention que cela demande, il va en barque ou en chaise dans les différens palais qu'il a dans ses jardins, & se délasse à considérer les curiosités de toute espece qu'il y a rassemblées, ou à voir les ouvrages & les réparations qu'il fait faire; mais son travail le suit par-tout, jamais rien n'est remis au lendemain. S'il survient quelque affaire, il donne par-tout ses ordres. L'Empereur a tant de cérémonies, séances & représentations publiques, que, malgré les soins qui le suivent dans ses jardins, ses promenades sont encore un vrai délassement. Du reste, comme il est censé alors dans sa maison, il n'a autour de lui que quelques eunuques, ne porte que des habits communs, & ne garde, pour ainsi dire, de sa grandeur, que ce qu'il ne peut pas quitter. Aussi, quelque timide que fût naturellement le Pere Benoit, il paroïsoit devant sa Majesté avec confiance, lui répondoit avec facilité sur tout ce qu'elle lui faisoit l'honneur de lui demander, & l'avertissoit des nouveaux ordres dont on avoit besoin. Comme l'Empereur porte par-tout toutes ses pensées, & cherche

bien moins à s'amuser qu'à étendre ses connoissances pour la perfection des arts utiles à ses sujets, une question en faisoit souvent naître une autre, puis celle-ci une troisième. Tous les Missionnaires qui ont l'honneur de le voir de près, sont témoins qu'il ne faut pas lui répéter ce qu'on lui a dit. Cependant, pour s'assurer qu'il avoit bien pris les réponses du Pere Benoît, il les répétoit lui-même; il les développoit à sa maniere, & en marquoit sa satisfaction.

Quelque soin que tout le monde se donnât pour hâter les ouvrages, tout y étoit si nouveau pour les ouvriers Chinois, qu'ils n'avançoient que lentement. La machine hydraulique & le premier jet-d'eau ne furent finis qu'à la fin de l'automne.

Sa Majesté en parut très-satisfaite, & le témoigna avec tant de bonté, qu'elle paroissoit se faire honneur devant les grands d'avoir prévu & assuré que le Pere Benoît n'auroit pas entrepris ce qu'il n'auroit pas été sûr d'exécuter. Puis elle leur expliqua la théorie des jets-d'eau qu'elle avoit très-bien comprise dès la première fois.

Le succès du *Choui-fa*, fut ce jour-là la grande nouvelle du palais, & puis

de to
avoit
prom
pressé
Il n'es
l'a im
loge
Caille
Pere
& plu
point
aspiro
une g
les pr
pauvr
fit la
coup
vives
le dé
tion f
fait re
jeunes
Prêtre
donc
vaux
Il en f
de lu
ensuit
pour
étoit

de toute la cour. Plus le Pere Benoit avoit été modeste & réservé dans ses promesses, plus tout le monde fut empressé à lui applaudir & à le féliciter. Il n'est cependant pas vrai, comme on l'a imprimé dans des Remarques sur l'éloge historique du célèbre Abbé de la Caille, que l'Empereur fit remettre au Pere Benoit deux cens onces d'argent & plusieurs pieces de soie. Ce n'étoient point là les récompenses auxquelles il aspirait; l'unique qu'il demandât comme une grande grace, ce fut d'aller dans les provinces travailler au salut des pauvres, & de quitter la cour; il en fit la demande, & y revint coup sur coup par des prieres & des instances si vives, si fortes, si pressantes, que, pour le dédommager de ce que la considération seule de sa santé ruinée lui auroit fait refuser, on le chargea d'élever les jeunes Chinois qui vouloient se faire Prêtres & Missionnaires. Il s'appliqua donc à former aux études & aux travaux apostoliques les Peres *Yanki & Ko*. Il en fit deux Missionnaires pleins de zèle, de lumieres & de sagesse. On lui donna ensuite jusqu'à six Néophytes à élever pour les travaux de la Mission; il en étoit bien capable: mais comment trou-

ver tout le loisir que demandoit un tel emploi, car, contre son attente & celle de ceux qui l'en avoient chargé, le premier *choui-fa* fini, il fallut en commencer d'autres; d'abord, dans les environs de la maison européenne, puis dans les jardins intérieurs du palais de la ville & de *Yuen-Ming-Yuen* qui est, pour ainsi dire, le Versailles de la Chine.

Il n'avoit plus sans doute à lutter contre les préjugés, l'ignorance & les craintes qui contrarierent ses premiers travaux; mais il falloit qu'il s'assurât, par une vigilance continuelle & par des soins assidus, qu'on suivoit tous ses plans & ses modèles, ce qui lui occasionnoit bien des allées & des venues, & ne lui laissoit que très-peu de temps. Il y suppléoit par l'ascendant de respect & d'estime qu'il avoit sur ses disciples. Il ne négligeoit rien d'ailleurs de tout ce qui pouvoit leur faciliter l'étude, & leur en faire une occupation attachante, agréable & vertueuse. Jamais il ne retrancha rien du temps qui leur étoit nécessaire, & celui qui lui restoit ne suffisoit pas pour ses autres occupations, il le prenoit sur son sommeil; il le falloit bien, car pour contenter le desir que l'Empereur avoit de s'instruire, il lui expliquoit tout

le me
comp
d'eau
& de
afin q
& de
le plu

C'e
pour
d'une
auroit
perflu
petite

Ent
mer le
péen,
les ja
qu'on
de pl
L'ordn
terrei
main
les M
plus
justes
que d
les ja
Choui

L'a
Benoi

le mécanisme de l'hydraulique, & lui composoit lui-même des modeles de jet d'eau, de fontaines de commandement, & de nos autres curiosités de ce genre, afin que ce Prince fût en état de choisir & de faire exécuter ce qui lui paroïsoit le plus agréable & le plus utile.

C'étoit encore un travail immense pour le Pere Benoit sur-tout, qui étoit d'une exactitude si scrupuleuse, & qui auroit mieux aimé faire cent calculs superflus, que de courir les risques d'une petite méprise.

Enfin l'Empereur en vint jusqu'à former le projet d'un nouveau palais Européen, d'une grandeur immense, & dont les jardins auroient rassemblé tout ce qu'on a imaginé de plus magnifique & de plus curieux en eaux jaillissantes. L'ordre d'en faire le plan fut donné, le terrain assigné, & l'on alloit mettre la main à l'oeuvre, au grand regret de tous les Missionnaires, lorsqu'un événement plus que singulier les délivra de leurs justes craintes. Il ne fut plus question que d'une maison à l'Italienne pour orner les jardins, où l'on feroit un nouveau *Choui-fa*.

L'affoiblissement de la fanté du Pere Benoit étoit un obstacle à de plus grandes

entreprises ; l'Empereur eut la bonté de le prévoir , & ordonna qu'on fit tout ce qu'on pourroit pour épargner sa peine. Comme ce qui a été dit ci-dessus , explique de reste ce qui regarde ces derniers travaux , il suffira d'observer qu'on se hâta d'envoyer ses élèves en Europe , pour le soustraire aux soins qu'ils lui coûtoient , & qui alloient toujours en augmentant. D'un autre côté , les Grands eurent l'attention de mettre un grand Mandarin à la tête des ouvrages , pour qu'il fût mieux obéi. La plupart de ceux qui présiderent à cette seconde entreprise étoient les mêmes Seigneurs qui avoient été chargés de la première : leur ancienne amitié pour le Pere Benoit devint si franche & si tendre qu'ils n'avoient rien de caché pour lui , & qu'ils le mettoient au fait de tout ce qui se passoit à la Cour , afin qu'il sçut mieux ce qu'il devoit dire & répondre. De son côté il eut toujours la discrétion de ne paroître sçavoir , même dans notre maison , que ce qui étoit public. Il n'avoit jamais aucune question à faire que sur ses ouvrages , & se retiroit dès qu'il en avoit le moindre prétexte. Ces Seigneurs pour l'arrêter , disoient alors quelques demimots sur la religion , & le Missionnaire

ne r
& d
vivo
pect
dans
l'inf
reux
L
busé
moir
de la
Gran
pren
l'app
qui n
popu
La
ronne
que d
cevo
les fo
ténéh
Pere
des r
mom
prism
aux
ment
losop
Le

ne manquoit pas d'en faire les fonctions , & de leur reprocher la négligence où ils vivoient par rapport au salut , leur respect pour des idoles qu'ils méprisoient dans le fond de l'ame , leur crédulité sur l'influence des astres , sur les jours heureux ou malheureux.

Le Pere Benoit. paroît en avoir désabusé l'Empereur , & il ne réussit pas moins à désabuser tout le monde au palais de la crainte antique des éclipses. Un Grand, petit-fils de *Cang-hi* , se mit à apprendre de lui à calculer les éclipses , & l'apprit assez pour en parler sur un ton qui montrait tout le ridicule des propos populaires.

La grace du baptême nous a environné de tant de lumieres en Europe , que quand on est ici , on ne peut concevoir l'aveuglement qu'on y trouve ; les sciences même n'y sont presque que ténèbres : c'étoit pour les dissiper que le Pere Benoit profitoit de toutes les clartés des nôtres , & tiroit parti de nos thermometres , de nos barometres , de nos prismes , & de tout ce qui parle le plus aux yeux dans notre physique expérimentale , pour décrier le galimatias philosophique de nos lettrés Chinois.

Les longues séances qu'il faisoit au

palais le mettoient à portée de revenir souvent sur les mêmes choses, & de leur donner un jour qui les rendoit sensibles. Sa réputation devint un fléau pour les Lettrés qui ne sçavent que des mots, & le fit rechercher par les vrais sçavans. Les maîtres des fils de l'Empereur, & quelques Mandarins, hommes vraiment instruits, voulurent se lier avec lui : sa situation ne lui permettoit pas de recevoir ni de rendre beaucoup de visites; mais il y suppléoit en répondant par écrit à leurs questions, & sur-tout en leur envoyant des livres qui leur faisoient connoître la religion chrétienne; car il n'avoit qu'elle en vue, dans les choses même en apparence les plus indifférentes. Que ne pouvons-nous raconter en détail combien il a fait tomber de préjugés contre elle, dissipé de fables qui l'avoilissoient, changé de haine & de préventions en estime & en respect, étouffé de persécutions prêtes à s'allumer, rendu méprisables les calomnies dont on la chargeoit, au point que ses ennemis, dans l'arrêt même qui la défendoit, ont reconnu qu'elle n'enseigne que la vérité.

La seconde maison Européenne des jardins de l'Empereur est ornée de très-belles eaux. Il y a des pieces d'un fort

bon
paral
Saint
son t
deux
acco
semb
& ay
de gu
poiss
toutes
sur se
placés
mant
qu'il
Mais
Benoit
de cet
Chino
heures
imagin
contir
vomit
heures
L'E
langu
lui en
sa tab
choses
son; m

bon goût , & la grande soutiendrait le
parallele de celles de Versailles & de
Saint-Cloud. Quand l'Empereur est sur
son trône , il voit sur les deux côtés
deux grandes piramides d'eau avec leurs
accompagnemens , & devant lui un en-
semble de jets d'eau distribués avec art,
& ayant un jeu qui représente l'espece
de guerre que sont censés se faire les
poissons , les oiseaux & les animaux de
toutes les especes qui sont dans le bassin;
sur ses bords & au haut des rochers,
placés ce semble par le hafard , & for-
mant un hémicycle d'autant plus agréable
qu'il est plus rustique & plus sauvage.
Mais ce qui donna plus de peine au Pere
Benoit , fut le buffet d'eau qui est au bas
de cette seconde maison , parce que les
Chinois ayant personnifié leurs douze
heures du jour en douze animaux , il
imagina d'en faire une horloge d'eau
continue, en ce sens que chaque figure
vomit un jet d'eau pendant ses deux
heures.

L'Empereur qui le voyoit foible &
languissant ne pressoit aucun ouvrage :
lui envoyoit fréquemment des plats de
sa table , & lui demandoit souvent des
choses qui l'obligeoient de rester à la mai-
son; mais, au lieu du repos qu'on croyoit

lui procurer par là, il s'y livroit à un travail plus pénible que celui des jardins. Pour répondre aux questions de ce Prince, sur la géographie de la Chine, tant ancienne que nouvelle, le Pere Benoît se détermina à faire une carte qui la lui mettoit sous les yeux. Un grand, des amis du Pere Benoît, avant vu cette carte, en fut charmé, & lui dit que la soixantième année de l'Empereur étant prochaine, il falloit mettre au net son ouvrage, & le présenter à l'Empereur. Pour le rendre plus agréable & plus utile à Sa Majesté, il entreprit une mappemonde, dont chaque hémisphère devoit être de cinq pieds de diametre. On fut effrayé d'un projet qui, vu ses occupations, sa mauvaise santé, & sur-tout son exactitude, pourroit achever de l'épuiser. On lui donna un peintre pour copier sa carte, & un lettré pour y écrire les caracteres Chinois. Il succomba malgré cela, & fut réduit à l'extrémité. L'Empereur en ayant été instruit, lui envoya plusieurs fois son premier Médecin, vieillard octogenaire, & très-habile, qui promit de le tirer de cette crise; mais n'osa lui faire espérer plus de six mois de vie, à condition encore qu'il seroit fidèle à un régime qui le

rédui
bages
Sa
la pr
blanc
& leu
sur lu
pour
il exp
Sa M
qui e
loua
sieurs
miner
porte
des le
perfe
menc
de pr
Bie
tant d
géogr
sçava
pereu
ler tr
leur
aux
qu'il
qui la
Ces d

réduisoit à du riz sec , à quelques her-
bages , & à un peu de bouillon.

Sa carte étoit heureusement finie : il
la présenta à l'Empereur , en laissant en
blanc les pays nouvellement conquis
& leurs limites , ne voulant rien prendre
sur lui en cette matiere , non plus que
pour quelqu'autres endroits sur lesquels
il exposoit ses doutes dans un mémoire.
Sa Majesté accepta son présent ; & ce
qui est ici un grand honneur , elle le
loua publiquement , & lui donna plu-
sieurs belles pieces de soie. Afin d'exa-
miner cette carte à son aise , elle la fit
porter dans son appartement , nomma
des lettrés pour aider le Pere Benoit à
perfectionner un projet si bien com-
mencé , & chargea le Prince son oncle
de présider à ce grand ouvrage.

Bien en prit au Pere Benoit d'avoir
tant d'avances en fait d'érudition & de
géographie. Mis vis-à-vis de lettrés très-
sçavans pour une chose à laquelle l'Em-
pereur prenoit intérêt , il fut obligé d'al-
ler travailler au bureau des cartes , de
leur faire ses objections , de répondre
aux leurs , & de mettre dans tout ce
qu'il disoit ou écrivoit , une modestie
qui laissoit à ses raisons toute leur force.
Ces discussions honnêtes & paisibles plai-

soient tellement au Prince, oncle de Sa Majesté, qui étoit curieux & sçavant, qu'il faisoit rédiger tout ce qu'on avançoit de part & d'autre; assistoit pour l'ordinaire à toutes les conférences, & finissoit le plus souvent par être de l'avis du Pere Benoit.

Quand la carte fut finie, le Prince, oncle de l'Empereur, en avertit Sa Majesté par un placet public, sur lequel elle donna ordre de porter une des copies dans l'intérieur du palais, l'autre dans le tribunal des Ministres, & de mettre l'original du Pere dans le dépôt des cartes de l'Empire; & ce qui étoit encore plus honorable, mais très-fâcheux, vu l'état de sa santé, elle l'invita à examiner & à revoir la carte générale de l'Empire qu'on alloit faire en cent feuilles.

Il seroit trop long de raconter combien l'Empereur prit de plaisir aux expériences qu'il fit faire au Pere Benoit en sa présence, avec la machine pneumatique, & combien Sa Majesté fut charmée de la description que ce Pere lui présenta en Chinois, d'un oiseau singulier d'Afrique, envoyé par le *Tsong-tou* de Canton, dont aucun lettré n'avoit aucune connoissance. Qu'on se souvienne des longs entretiens dont elle l'honora

penda
Frere
rope.
& un
Souve
une b

Le
il étoit
dire;
attach
il n'y
devoir
pereur
gion,
& qu'
cuter.

Il f
notre r
emploi
pénible
avec v
admira
difficile
presque
pourvo
des Ca
Néoph
videnc
compte
d'abon

pendant qu'elle se faisoit peindre par le Frere *Pansé*, nouvellement arrivé d'Europe. Si l'on en excepte un Henri IV & un Stanislas le bienfaisant, jamais Souverain n'a traité un étranger avec une bonté plus paternelle.

Le Pere Benoit ne s'en prévaloit pas : il étoit à la Cour sans y être pour ainsi dire ; rien ne l'y affectoit, rien ne l'y attachoit, rien n'y excitoit ses desirs, il n'y paroissoit que pour remplir ses devoirs de reconnoissance pour l'Empereur, & sur-tout de zele pour la religion, qu'il faisoit estimer & respecter, & qu'il empêchoit sur-tout de persécuter.

Il fut chargé de la Supériorité de notre maison ; & forcé de recevoir cet emploi que son humilité lui rendoit si pénible, il en remplit les obligations avec un zele & une prudence rare & admirable, dans des circonstances aussi difficiles. Les secours d'Europe étoient presque taris, & il falloit cependant pourvoir à l'entretien des Missionnaires, des Catéchistes, & au soulagement des Néophytes pauvres & malades. La Providence, sur laquelle le Pere Benoit comptoit avec confiance, lui fournit d'abondantes ressources ; & dans ces mo-

mens d'espece d'abandon & de difette ; il trouva le moyen de multiplier les aumônes, de mettre dans notre maison un plus grand nombre de lettrés Catechistes, de donner des retraites où les Néophytes étoient logés & nourris gratuitement, d'augmenter la distribution des livres: il prêchoit lui-même fort souvent ; il alloit porter les sacremens aux moribonds ; il distribuoit des remedes, veilloit sur tous les besoins spirituels & temporels du dedans & du dehors, car notre mission Françoisise & le district de Peking nommément, s'étend fort au loin & jusqu'au delà de la grande muraille ; il n'épargnoit rien, en un mot, pour le soulagement de nos chrétiens, & ne faisoit avec tant de modestie & de réserve, qu'il offroit en présent ce qu'il croyoit nécessaire, & qu'il n'auroit pas été honnête de donner à titre d'aumône.

Enfin la vigilance, les soins, les instructions, la fermeté pour faire exécuter les décrets de Rome ; la douceur, la patience, la charité, toutes les vertus chrétiennes & apostoliques, il les pratiqua avec une nouvelle ardeur, & vint à bout de maintenir tout dans l'ordre, & de pourvoir à tout jusqu'à l'arrivée de ses chers disciples les Peres *Yang* &

Ko,
recev
Chin
me d
leur a
pour
Dieu
perfo
qui l
Quel
que l
un si
à leu
presq
nous
furen
d'œu
venir
religi
Qu
tions
par le
voya
loit e
noiffa
pargu
qui a
dans
trouv
triste

Ko, qu'il eut la joie d'embrasser & de recevoir dans notre maison. Ces jeunes Chinois remirent entre ses mains, comme des fils à leur Pere, tout ce qu'on leur avoit donné en France pour eux & pour les missions de leur patrie. O mon Dieu ! récompensez de leur charité les personnes augustes de la famille Royale qui les chargerent de tant de dons ! Quelle consolation pour nous de voir que leur piété prenoit un si généreux, un si tendre intérêt à nos chrétientés & à leurs Missionnaires ! Quel événement presque miraculeux dans la position où nous étions, que les secours qui nous furent envoyés pour toutes les especes d'œuvres de zele & de charité ! Le souvenir en durera à la Chine autant que la religion.

Quand le Pere Benoit vit les instructions données aux Peres *Yang* & *Ko*, par le Ministre éclairé & bienfaisant qui, voyant la Chine en homme d'état, vouloit enrichir la France de toutes les connoissances de ce vaste empire, il n'épargna rien pour engager ceux de nous qui avoient quelques loisirs, à entrer dans des vues si patriotiques, il nous y trouva tous disposés ; mais malgré le triste état de sa santé qui avoit forcé à

le décharger de la supériorité de notre maison Françoisé, il se mit à la tête de nos travaux, & fournit, avec une facilité étonnante, beaucoup de notices, de mémoires, de détails & de descriptions qu'on trouve avec les autres ouvrages que nous avons fait passer en Europe, & qui sont imprimés sous le nom de mémoires sur la Chine.

Le Pere Benoit succomba enfin à tant de travaux; & sur le point de partir pour aller au devant de l'Empereur, il fut frappé d'un coup de sang qui lui laissa cependant le temps de recevoir ses sacrements, & de nous édifier encore par sa résignation, sa patience, & par son amour pour Dieu. Il mourut le 23 Octobre 1774.

Si jamais on écrit les annales de l'église de la Chine, il suffira de rapporter ce que les infidèles même disoient & pensoient du Pere Michel Benoit, pour apprendre à la postérité combien ses vertus étoient encore supérieures à ses talens. L'Empereur, qui avoit donné cent onces d'argent pour ses funeraillies, s'informa en détail de sa dernière maladie, & finit par dire que c'étoit *un homme de bien & très-zélé pour son service*; paroles qui, étant un très-grand éloge

dans l
illustr
si elle
d'un C

Ma
sionna
& fui
ardeur
le salu

me qu
voyoi
de fair
racom

voir j
chréti
Nous
ciales.
destie
à obli
possibl
servic

Il p
son co
sent,
ses fre
n'atten
secour
tions,
des en
délité

dans la bouche de ce Prince, auroient illustré une longue suite de générations, si elles avoient été dites d'un Tartare ou d'un Chinois.

Mais la louange de cet excellent Missionnaire, c'est d'avoir toujours craint & fui celle des hommes, cherché avec ardeur à procurer la gloire de Dieu & le salut des ames; d'avoir vécu en homme qui s'étoit totalement oublié, & ne voyoit de bonheur dans la vie que celui de faire le bien. Le peu que nous avons raconté de sa vie suffit pour faire entrevoir jusqu'où il avoit poussé les vertus chrétiennes, religieuses & apostoliques. Nous ne disons rien de ses vertus sociales. Rien n'égaloit sa douceur, sa modestie, sa générosité, son empressement à obliger, qui lui faisoit trouver tout possible dès qu'il s'agissoit de rendre service.

Il portoit tous les Missionnaires dans son cœur; & de quelque état qu'ils fussent, il les regardoit avec raison comme ses freres, s'intéressoit à leur succès, & n'attendoit point qu'ils implorassent son secours pour les préserver des persécutions, & pour travailler à les délivrer des entraves & des obstacles que l'infidélité mettoit à leur zele, & pour sol-

liciter leur délivrance lorsqu'ils étoient emprisonnés. Je suis, &c.

LETTRE

Du Pere Ventavon, Missionnaire.

A Peking, ce 15 octobre 1775;

MONSIEUR,

P. C.

Vous m'avez souvent demandé des relations de Chine, vous n'en aurez de ma façon que de bien courtes; mais aussi vous pouvez compter que je dis les choses comme elles sont, & que mon défaut ne sera jamais de les altérer. Voici les événemens les plus essentiels depuis l'année dernière. La révolte qu'il y a eu dans le *Chang-tong*, au mois d'octobre 1774, a été dans peu de temps apaisée, la plupart de ceux qui y sont entrés, sont morts en se défendant, les autres ont été pris, conduits à Peking, & punis du dernier supplice. La guerre que l'Empereur fait aux *Miaodse* du *Kin-tchouen*, est aussi sur le point d'être finie,

On le
niere
très-p
à l'au
faite,
ou fix
celui-
eût ab
ses pré
il est
des pl
nous a
ques b
qu'il a
Nar-ta
qu'il y
niere
l'hiver
par les
sans qu
si tâch
lébrer
quelqu
cherch
de feu
a cru c
du deho
l'église
heure,
côtés,

On les a poussés jusques dans leur dernière retraite, où ils ne sont plus qu'en très-petit nombre; & on attend d'un jour à l'autre la nouvelle de leur entière défaite, après une guerre opiniâtre de cinq ou six ans. Tout autre Empereur que celui-ci se fût probablement lassé, & eût abandonné une entreprise où tous ses prédécesseurs avoient échoués; mais il est d'un caractère des plus fermes & des plus intrépides que je connoisse. Il nous a donné cette année-ci deux marques bien singulieres de la satisfaction qu'il a de nos services. La grande église *Nan-tang*, la plus belle sans contredit qu'il y eût dans tout l'Orient, & la première bâtie dans cette capitale, a été l'hiver dernier entièrement consumée par les flammes, & cela en plein jour, sans qu'on ait pu sçavoir la cause d'un si fâcheux accident. On venoit de célébrer la dernière messe, on avoit senti quelque légère odeur, en conséquence cherché de tous les côtés, aucun vestige de feu ni de fumée ne paroissant, on a cru que c'étoit quelque odeur venue du dehors; on s'est rassuré, on a fermé l'église, à peine s'est-il passé une demi-heure, qu'elle a paru en feu de tous les côtés, & le mal sans remède. Ornemens,

vases sacrés, sacrifiée, tout a été perdu, on n'a pu faire autre chose que de garantir les bâtimens voisins. Dès le lendemain l'Empereur a été averti. (C'est l'usage de le faire lorsqu'il y a quelque incendie considérable.) Tout de suite, sans que nous ayons fait de notre part aucune démarche, il a donné la permission de rebâtir l'église, prêté aux Missionnaires dix mille taels, qu'on rendra quand on pourra, pour contribuer au rétablissement, & quand elle sera finie; il écrira de sa propre main une inscription pour y être placée. Ce n'est pas-là une petite grace; mais en voici une autre plus considérable. Il y a dans ces contrées une espèce de secte, appelée *Pey-ling-kiao*, accusée d'avoir part presqu' dans toutes les révoltes. Les Mandarins font souvent des recherches pour découvrir ses sectateurs. On en a fait de plus vives à l'occasion de la dernière dont j'ai parlé. Quelques chrétiens ont été aussi arrêtés en Tartarie, dans le propre pays de l'Empereur ou des Tartares *Mantchoux*, où *Cang-hi*, tout favorable qu'il étoit à la religion, n'a jamais voulu permettre que les Européens Missionnaires allassent l'y prêcher. Ces chrétiens interrogés, par le premier & principal

cipal Gouverneur, comment, dans un pays si éloigné de Peking, il y avoit des chrétiens, ont répondu, avec autant de lâcheté que d'imprudence, que les Européens de Peking, envoioient toutes les années des Prêtres Chinois pour les catéchiser & les instruire; ils en ont nommé six par nom & surnom, qui tous réellement avoient été en Tartarie, & un d'eux qui se trouvoit précisément alors sur les lieux, & qui fut obligé, comme vous pensez, de se cacher bien vite. Le Gouverneur, n'osant apparemment prendre sur lui une pareille affaire, avertit tout de suite l'Empereur, qui depuis peu de jours seulement étoit parti de Peking pour la Tartarie; l'Empereur reçut *le tseou* ou la requête, & se contenta d'écrire à côté ce mot, *lan*, qui veut dire, *je l'ai vu*. La requête fut ensuite portée au *Hing-pou* ou tribunal des crimes, qui connut par ce mot que l'intention de l'Empereur n'étoit pas qu'on fit de cette affaire une affaire sérieuse. Cependant des Mandarins inférieurs & gens de justice se transporterent dans deux de nos églises pour arrêter les Missionnaires Chinois, nommés dans l'accusation. De six, il n'y en avoit qu'un seul alors dans la maison, on le

fit évader tout de suite ; les Mandarins arrêterent seulement pour la forme deux profélites & un domestique du même nom que les accusés , & les conduisirent en prison , où ils se contenterent de leur faire des interrogations générales qui n'alloient point au but , & sans leur faire aucun mal. Les Européens chargés de répondre à l'accusation , ont déclaré que les Chrétiens de Tartarie , venant de temps en temps à Peking , ils demandoient des gens qui voulussent bien aller chez eux leur apprendre la religion & les prières , qu'ils oublioient aisément ; que les Européens ne pouvant y aller eux-mêmes , il y avoit des Chinois de bonne volonté qui s'étoient prêtés à cette bonne œuvre , mais qu'aucun des sus-nommés dans la requête n'étoit alors dans l'église. Le tribunal des crimes a fait un nouveau rapport de tout à l'Empereur , qui a répondu ces mots : *mien kieou* , ils veulent dire : *je fais grace , & ne veux pas qu'on fasse d'autres recherches*. La réponse venue , les trois qu'on tenoit en prison ont été élargis sans aucun mal , & l'affaire a été entièrement finie. Les Missionnaires Chinois sont revenus , & les choses vont comme à l'ordinaire. Nous ne nous flattions pas au commen-

tem
& q
sçav
prise
la pl
temp
finet
entre
les to
seules
téress
& so
nieux
l'honn

D'ur

JE con
l'état
qui se
pensée
du mid
poursu
crimes
mot de

cement qu'elle dût ainsi se terminer ,
& quand nous vîmes l'accusation , sans
sçavoir comment l'Empereur l'avoit
prise , nous la regardâmes tous comme
la plus terrible qu'il y ait eu de long-
temps , & comme devant avoir les plus
funestes suites. Béni soit Dieu qui tient
entre ses mains le cœur des Princes , &
les tourne comme il lui plaît. Voilà les
seules nouvelles qui peuvent vous in-
téresser. Priez pour cette pauvre Mission ,
& soyez assuré du sincere & respec-
tueux attachement , avec lequel j'ai
l'honneur d'être , &c.

L E T T R E

D'un Missionnaire de Chine à M.....

A Peking , année 1777.

JE commence , Monsieur , ma lettre par
l'état présent de notre chere mission ,
qui seule devoit occuper toutes nos
pensées. Nos Peres Chinois de l'église
du midi & de l'orient , qui avoient été
poursuivis l'an passé par le tribunal des
crimes , ont repris leurs fonctions. Un
mot de l'Empereur a tout calmé. Les

T ij

plus grands tribunaux sont bien petits devant lui.

Le Pere Paul *Li-tou*, qui est de notre église, revint ces jours passés de *Ou-la-ha-ta*, sa mission favorite. A son retour j'appris un trait qui fait voir que le bras de Dieu n'est point raccourci, & que la foi peut encore tout. La sécheresse désoloit les campagnes; encore quelques jours sans pluie, les moissons périssoient. Déjà depuis long-temps les payens invoquoient inutilement leurs idoles. Un bon chrétien du pays leur dit : vous perdez votre temps, vos dieux sont sourds, il n'y a que le vrai Dieu qui écoute les vœux de ses adorateurs : je le prierai, & j'attends de sa miséricorde qu'il m'exaucera. Aussitôt il partit avec sa famille & se rendit sur une haute montagne; là ils se mirent à genoux à la vue de tout le monde; le bon vieillard, après une courte priere, se leva & fit de l'eau bénite à sa façon, c'est-à-dire qu'il fit le signe de la croix sur un vase d'eau; il prit de cette eau & en jeta à droite & à gauche en priant; il recommença trois fois cette pieuse cérémonie; à la troisième fois la pluie tomba. Ce qu'il y a d'étonnant, & ce qui marque bien la stupidité des idolâtres, c'est qu'au lieu de témoigner leur

reconnoissance à leur bienfaiteur , ils vouloient qu'il se joignît à eux pour remercier leurs idoles de ce que la pluie étoit tombée , ou du moins qu'il donnât de l'argent pour leur faire des fêtes & des comédies. Le chrétien leur répondit en homme qui venoit d'éprouver visiblement la protection du ciel.

L'an passé l'ainé de la nombreuse famille de *Tehar* de *Ou-la-ha-ta*, prit la résolution, malgré son grand âge & le froid , de venir à Peking pour y passer en dévotion les fêtes de Noël : un de ses neveux , âgé seulement de vingt ans, se joignit à lui. Après quatre ou cinq jours de marche, ce jeune homme tomba dangereusement malade. Une fièvre violente & continuelle ne lui donnoit aucun repos. Il devint si foible , qu'il falloit un homme de chaque côté pour le soutenir à cheval. On le pressa de s'en retourner ; jamais il ne voulut. Il disoit pour ses raisons que s'il devoit mourir de cette maladie , il seroit charmé de mourir à l'église ; que ce seroit pour lui la plus douce consolation de recevoir les derniers sacremens , & en particulier la sainte communion , qu'il n'avoit pas encore eu le bonheur de recevoir ; son oncle se laissa toucher ; & quoiqu'il sen-

tôt le danger , il permit à son neveu de continuer sa route. Ils arriverent après douze ou quinze jours de marche : j'envoyai aussi-tôt chercher le médecin de la maison, qui le condamna. Le jeune homme se prépara à la mort avec une ferveur admirable ; il reçut tous ses sacremens , & mourut trois jours après dans de grands sentimens de piété.

Je finirois volontiers une lettre que les chaleurs de la saison , qui permettent à peine d'écrire, m'invitent fort à abrégier. Mais je dois vous dire du moins un mot d'un des plus grands événemens qui soient arrivés en Chine depuis bien des siècles ; je parle de l'extinction totale des *Mia-ot-sé*. Ces montagnards indépendans se croyant invincibles, parce qu'ils n'avoient jamais été vaincus, insultoient la majesté de l'Empereur depuis près de deux mille ans. Souvent ils descendoient de leurs rochers par des especes de sentes presque impraticables, tomboient rapidement & en force sur les troupes Chinoises qui défendoient les frontieres contre leurs invasions , & après avoir fait un butin considérable , ils se retiroient dans des gorges , ou au haut de leurs rochers.

Je ne parle pas ici de ces *Mia-ot-sé* qui

font re
sieurs
Fou-ki
au *Ka*
font p
darins

Les
moien
de *Se*
à peu
tugal
l'autre
avoier
verain

Il y
fient
l'Emp
mier C
ritoit
ennem
L'Emp
autre
leur fi
ils ren
eut gra
étoient
soient

Cep
cerent
en fut

sont répandus en petit nombre dans plusieurs provinces de l'Empire, comme au *Fou-kien*, au *Koeit-cheou*, à *Yun-nam* & au *Kau quan*: l'état les laisse, parce qu'ils sont peu, sans chef, & soumis à des Mandarins Chinois.

Les *Mia-ot-sé* dont il s'agit ici, formoient deux petits états sur les frontières de *Set-chuen* & du *Koeit-che-ou*, grands à peu près comme la Lorraine ou le Portugal; l'un s'appelloit *Sia-kirit-chuen*; l'autre *Ta-kiut-chuen*; l'un & l'autre avoient chacun leur Roi ou Prince souverain.

Il y a environ vingt-cinq ans qu'ils firent quelques dégats sur les terres de l'Empire; on arma contre eux. Le premier Général qui alla les attaquer ne méritoit pas de réussir; c'étoit de plus un ennemi furieux de notre sainte religion. L'Empereur lui fit couper le col. Un autre plus adroit composa avec eux; il leur fit de beaux présens, avec lesquels ils rentrèrent dans leurs montagnes: on eut grand soin de dire à l'Empereur qu'ils étoient soumis, & qu'ils le reconnoissoient pour leur maître.

Cependant les hostilités recommencèrent il y a cinq ou six ans; l'Empereur en fut extrêmement irrité, & probable-

ment qu'il prit dès-lors la résolution de les exterminer ; il fit envelopper leurs montagnes par trois armées, dont chacune étoit composée environ de quarante mille combattans.

Le général *Ou-en-fou* eut ordre de grimper sur ces affreuses montagnes. Les *Mia-ot-sé* défendirent mollement le premier passage. Ce passage franchi, *Ou-en-fou* & ses troupes se trouverent dans une gorge ayant en face d'autres rochers escarpés. Alors les *Mia-ot-sé* parurent en force, fermerent le retour & tous les autres passages, & quand les Chinois furent exténués par la faim, ils firent main-basse sur eux ; il n'en échappa pas un seul, & ce ne fut qu'après plusieurs années qu'on sçut comment ils avoient traité le général *Ou-en-fou*.

Cependant deux autres généraux, pour n'avoir pas secouru *Ou-en-fou*, furent perdus. L'un fut étranglé & l'autre envoyé en exil à *Y-ly*. Alors l'Empereur fit *Aquei* généralissime de toutes ses troupes ; il ne pouvoit mieux choisir ; c'est un homme d'un sang-froid & d'une constance inébranlables, ne se rebutant de rien, & ne craignant pas même de mécontenter l'Empereur, si le bien de son service y obligeoit quelquefois.

Il
fou ;
des t
de te
à ce
faire.
Les
honn
de C
Aquei
& se
Les M
forts
toit r
autou
un en
profit
pour
fant d
force
n'étan
comp
mettre
dats f
fendre
ne re
manœ
il avan
vint à
nomm

Il entra par la même route que *Ou-en-fou* ; mais il eut soin de faire grimper des troupes sur les rochers voisins, & de tenir ses derrières libres. Les *Mia-ot-sé* à ce début sentirent à qui ils avoient à faire. Ils firent des prodiges de valeur. Les femmes combattoient comme les hommes. On ne dit pas combien il périt de Chinois dans ces premiers défilés. *Aquei* se maintint dans la première gorge, & se disposa à attaquer le second passage. Les *Mia-ot-sé* construisirent de nouveaux forts sur les hauteurs. *Aquei* ne précipitoit rien, il restoit deux ou trois mois autour d'un rocher ; & si enfin il trouvoit un endroit tant soit peu accessible, il profitoit de la nuit ou d'un brouillard pour y faire grimper un nombre suffisant de soldats, & dès qu'ils y étoient en force, ils attaquoient les *Mia-ot-sé*, qui n'étant qu'une poignée de monde en comparaison des Chinois, ne pouvoient mettre qu'un très-petit nombre de soldats sur chaque montagne pour la défendre. Un pas fait étoit un pas. *Aquei* ne reculoit jamais. Moyennant cette manœuvre, en moins d'un an & demi, il avança de dix à douze lieues, & parvint à la capitale du *Siar-kint-chues*, nommé *Maino* ; il l'enleva. Le jeune Roi

Seng-ko-sang s'échappa à temps. Son pere, qui depuis plusieurs années avoit quitté le gouvernement, & s'étoit fait *Lama*, se croyoit en sûreté dans son espece de monastere; il se trompa horriblement. Il fut pris & mené à Peking, où il a mal passé son temps.

Aquei poussa lentement *Seng-ko-sang* de montagnes en montagnes, de gorges en gorges, jusqu'à l'extrêmité de ses petits états. Là il y a un *Miao* (temple d'idoles), bien fortifié à la façon du pays. *Seng-ko-sang* s'y défendit en désespéré; mais il fallut céder au nombre. Il s'enfuit dans le *Ta-kint-chuen* par un défilé où il ne peut passer que deux hommes de front. Son pays tomba dès-lors tout entier entre les mains des Chinois; mais la guerre n'est pas finie, quand le Roi n'est pas pris. Il faut échec & mat. L'Empereur donna ordre qu'on sommât le Roi du *Ta-kint-chuen* de remettre à ses troupes son ennemi *Sang-ko-sang*. En cas de refus, *Aquei* devoit sur le champ porter la guerre dans ses états. *Sonom*, ou *Sonom*, comme disent d'autres, Roi du *Ta-kint-chuen*, fut fort embarrassé; il n'avoit alors que vingt-un ans. Les succès des troupes Chinoises l'étonnoient. Son oncle penchoit à contenter l'Empereur;

mais
le g
un
l'Em
seil.
Ta-k
pées
Siao-
on h
rendi
& les
ne s'
défilé
tit à p
çoit t
ennen
la cap
armée
leur d
rut ét
Alo
comm
cha,
des m
du pay
comp
Te-ko
& rép
Ce ch
plusie

mais un *Lama*, parent de *Seng-ko-fang*, le grand général du *Ta-kint-chuen*, & un Mandarin Chinois qui avoit trahi l'Empereur, l'emportèrent dans le conseil. On se flatta que les montagnes du *Ta-kint-chuen* étant encore plus escarpées & plus inaccessibles que celles du *Siao-kint-chuen*, on laisseroit les Chinois; on hérissa de forts tous les pays; on rendit les passages encore plus difficiles & les montagnes plus inaccessibles. *Aquei* ne s'étonna de rien, il entra dans le défilé sur les traces de *Seng-ko-fang*. Petit à petit il gagnoit du terrain & avançoit toujours, malgré tous les efforts des ennemis. Insensiblement il s'approcha de la capitale, nommée *Leonci*. Les autres armées Chinoises s'avancèrent aussi de leur côté; cette malheureuse place parut être aux abois.

Alors l'Empereur regardant la guerre comme finie, envoya le Pere Felix *Darocha*, aujourd'hui président du tribunal des mathématiques, pour lever la carte du pays. Il partit le 20 Août 1774, accompagné d'un Comte de l'Empire (le *Te-kong*), qui devoit avoir soin de lui & répondre de sa personne sur la route. Ce cher & ancien confrere m'a confirmé plusieurs fois tout ce qu'on dit du *Kint-*

chuen, de ses chemins impraticables, de ses précipices affreux, de ses chûtes d'eau, de ses marais, de ses rochers réellement inaccessibles. En passant il en vit un fort élevé, sur lequel il y avoit un petit fort. On lui raconta comment on s'en étoit emparé par un heureux hasard, après avoir employé pendant plus de deux mois tout ce qu'on avoit pu de courage & d'adresse.

Quelques soldats qui étoient de garde ayant entendu de grand matin le bruit d'une personne qui s'observe en marchant, s'approchèrent doucement: ils s'aperçurent qu'il y avoit quelque chose qui remuoit. Deux ou trois des plus lestes, par le moyen des crampons attachés à leurs fouliers, grimperent de ce côté-là; c'étoit une femme qui puisoit de l'eau. Ils l'arrêterent. Interrogée qui gardoit ce fort depuis si long-temps, elle dit: c'est moi; je manquois d'eau, je suis venue ici en chercher avant le jour; je ne comptois pas vous y trouver. Elle les conduisit par un sentier caché dans ledit fort, & réellement elle étoit restée seule depuis long-temps, tantôt tirant quelques coups de fusil, tantôt détachant des morceaux de rochers, qu'elle précipitoit sur les troupes

qui
d'A
ici
me
fati
d'ét
voy
ami
le ra
sur
capi
mée
rivie
fous
enle
Sona
forts
ne fu
dure
le p
pour
& fa
trou
rent
rent
que
Pe
tour
flanc

qui tâchoient inutilement de grimper.

Aquei & les autres reçurent le Pere d'Arocha avec la distinction qu'on doit ici à un homme envoyé immédiatement par l'Empereur lui-même ; mais la fatigue & le mauvais air le mirent hors d'état de faire ce pourquoi il étoit envoyé. Les Généraux eux-mêmes, par amitié pour lui, prièrent l'Empereur de le rappeler. Le Pere d'Arocha laissa *Aquei* sur une montagne qui dominoit *Leonci*, capitale du *Takin-tchuen*. Une autre armée étoit de l'autre côté au-delà d'une riviere, elle se dispoit à la passer ; & sous quatre ou cinq jours on comptoit enlever la place. *Seng-kosang* étoit mort. *Sonom* resté seul faisoit les derniers efforts pour conserver sa capitale, & ce ne fut qu'après huit ou neuf mois, qui durèrent bien à l'Empereur, qu'il prit le parti de l'abandonner secrettement pour se retirer à *Karoi*, son dernier fort & sa dernière ressource. Les Chinois ne trouvant plus de résistance, s'avancèrent par un défilé fort étroit, ils entrèrent dans la ville, où il n'y avoit plus que des maisons vuides de tout.

Pendant ce temps-là *Sonom* ayant tourné une montagne, vint prendre en flanc la colonne Chinoise qui filoit vers

la capitale, il la rompit; *Aquei* fit tout ce qu'il put pour forcer, mais il n'en vint à bout qu'après neuf ou dix jours d'efforts, pendant lesquels ses troupes, qui étoient déjà entrées dans la capitale, souffrirent prodigieusement de la faim. Après cette victoire, le Général envoya le petit étendart rouge, c'est en Chine une marque que la guerre va finir.

L'Empereur s'attendoit à recevoir le grand, qui annonce que la nation ennemie est totalement éteinte & le Roi pris. Il pressa de nouveau & avec plus de force que jamais. De dix à douze mille hommes, à-peu-près, que les deux Rois avoient en commençant la guerre, il n'en restoit plus que quatre ou cinq cens enfermés dans *Karai*. Après s'être défendus quelques mois dans ce fort, le *Mia-ot-se* virent bien qu'ils seroient enlevés; on tint un conseil général, où il fut résolu qu'on mineroit la place & qu'on périroit sous les ruines avec les troupes Chinoises qui la forceroient. La Reine mere fut effrayée de ce parti, elle parla de se rendre à discrétion, elle, son fils, frere du Roi, & une jeune Princesse de dix-huit ans. *Aquei*, qui sçavoit que l'Empereur avoit une envie démesurée

d'avo
mains
& for
temps
quant
Reine
devint
de tou
Miaot
de plu
tit au
desiré.
carême
de la
tching.

Il y
Comte
au-dev
citer. N
fameux
monté
prospér
air de
bien pr
En a
étoit e
provinc
Ouangl
l'année
Sonor

d'avoir toute cette famille entre ses mains, donna de belles paroles. *Sonom* & son grand Général balancerent longtemps. Toute autre ressource leur manquant, ils coururent enfin le sort de la Reine mere. *Karai* fut rendu, & *Aquei* devint maître de la personne du Roi & de tout ce qui restoit de la nation des *Miaotfé*, il ne pouvoit lui arriver rien de plus heureux. Le grand étendart partit aussi-tôt. Il étoit prodigieusement désiré. Il arriva à Peking sur la fin du carême de 1776, l'Empereur venoit alors de la sépulture de son pere *Yong-tching*.

Il y eut ordre à tous les Régulos, les Comtes, les Grands de l'Empire d'aller au-devant de Sa Majesté pour la féliciter. Nous marchâmes à la suite des six fameux tribunaux. L'Empereur passa monté sur son grand cheval blanc. Ses prospérités n'avoient point altéré cet air de bonté & d'affabilité qu'il sçait si bien prendre quand il veut.

En attendant l'infortuné *Sonom* qui étoit en route, l'Empereur visita la province du *Chang-tong* où le rébelle *Ouanglun* avoit causé tant de désordres l'année précédente.

Sonom étoit arrivé; on l'amusoit, on

le trompoit. Une ou deux fois il se donna des belles paroles qu'on lui avoit données. Il conçut tant de tristesse qu'il en tomba malade ; on redoubla de soins, de caresses & d'égards ; il se remit, & se flatta vainement de meilleures espérances.

L'Empereur revint du *Chang-tong* le 11 juin 1776. Nous eûmes encore l'honneur de le voir à son passage à onze lieues de Peking ; il n'entra pas dans la ville, il s'arrêta dans une espece de parc qui a seize lieues de tour, & qui n'est qu'à une lieue au midi de Peking ; il y resta le 12.

Le 13, accompagné de tout ce qu'il y a de plus grand dans l'Empire, il alla au-devant de son Général victorieux. Les quarante-huit Souverains qui dépendent de l'Empire devoient s'y trouver ; mais n'ayant pu être avertis à temps, la plupart en seront quittes pour aller féliciter Sa Majesté à *Gehol*, où elle est allé prendre le plaisir de la chasse & exercer son monde.

La réception d'un Général victorieux est en Chine une des plus belles cérémonies qu'on puisse imaginer. Il y a une vingtaine d'années que le Pere Amiot en donna la description en grand ; je n'en dirai que deux mots.

Afin
cette
l'Empe
memb
décora
que les
Un mo
des M
soixant
la réce
terre
elle-mé
L'en
Rites é
une aff
campag
Hoang-
ornés à
nante. I
faire la
cielles
qu'on a
des gall
variés
y voy
Ouanch
trice,
leur 50
L'Em
habit c

Afin que le Général *Aquei* parût à cette cérémonie avec plus de dignité, l'Empereur le fit Comte de l'Empire & membre de la famille Impériale, il le décora encore de plusieurs ornemens que les Empereurs seuls peuvent porter. Un mois avant son arrivée, le tribunal des Ministres avoit donné ordre qu'à soixante lieues de l'endroit assigné pour la réception, on préparât les chemins en terre jaune comme pour Sa Majesté elle-même.

L'endroit assigné par le tribunal des Rites étoit à huit lieues de Peking à une assez petite distance d'un palais de campagne que l'Empereur a bâti à *Hoang-kin-tchong*. Ses environs étoient ornés avec une magnificence surprenante. Il faudroit un volume entier pour faire la description des montagnes artificielles qu'on avoit élevées, des ruisseaux qu'on avoit conduit dans des vallons, des galeries, des fallons, des bâtimens variés à l'infini qu'on y avoit bâtis. On y voyoit en grand ce qu'on admire à *Ouancheou* de l'Empereur & de l'Impératrice, c'est-à-dire, aux réjouissances de leur 50^e, 60^e, 70^e & 80^e années.

L'Empereur sortit de son palais en habit de cérémonie, il marcha entre

deux haies de Mandarins jusqu'à l'endroit destiné à la réception. Là étoient les Princes du sang, les Régulos, les Comtes, les Ministres & grands Mandarins avec les six tribunaux de l'Empire & un gros détachement de chacune des huit bannieres. Aucun Missionnaire ne s'y trouva à cause de la premiere cérémonie qui devoit s'y faire.

Le Général *Aquei*, à la tête de l'élite de ses troupes victorieuses s'avançoit de l'autre côté; dès qu'il fut auprès des deux piliers rouges, il descendit de cheval. Le Président du *Lypou* invita l'Empereur à monter sur une plateforme élevée, ayant à droite & à gauche une foule de drapeaux & d'étendarts, il se tint debout un moment. La grande musique de l'Empire commença, & dans un intervalle de silence un Mandarin du *Lypou* cria: Prosternez vous. Aussi-tôt l'Empereur, le Général & ses Officiers, les Princes, les Régulos, les Comtes, les Tribunaux, les grands Mandarins, tous se mirent à genoux, frapperent neuf fois la terre de leur front pour adorer le Ciel & le remercier de la victoire.

Cela étant fait, le maître des cérémonies s'approcha de l'Empereur, & le pria de descendre dans une grande salle,

où on
ses O
pereu
alla a
ce qui
cette
Aquei
il le
unique
placés
du thé
la gran
des vi
antiqu
On m'
velle p
du trib
l'Empe
remon
jour m
faire u
On l'a
cevoir
déterm
encore
de gra
la trois
au nord
men; l'
dans u

où on lui avoit dressé un trône; *Aquei* & ses Officiers lui firent le *keouteou*. L'Empereur se leva; &, selon l'ancien usage, alla au Général, & lui donna l'accolade; ce qu'il fit avec un sentiment qui toucha cette prodigieuse assemblée. Puis il dit à *Aquei*: tu es fatigué, viens, repose-toi; il le fit asseoir à côté de lui, faveur unique en Chine. Les Officiers furent placés dans des tentes bleues; on seryit du thé, puis cent eunuques, soutenus de la grande musique, entonnerent le chant des victoires; c'est une espece d'hymne antique qui a près de quatre mille ans. On m'a dit qu'on en avoit fait une nouvelle pour cette occasion. Le Président du tribunal des Rites s'avança, & dit à l'Empereur, tout est fini. L'Empereur remonta dans sa chaise à porteur, & le jour même il se rendit à Peking, pour y faire une autre cérémonie de grand éclat. On l'appelle *Chéoufou*; elle consiste à recevoir les captifs faits en guerre, & à déterminer leur sort. L'Empire rassemble encore en cette occasion tout ce qu'il a de grand & d'auguste; elle se fait dans la troisième cour du palais, terminée au nord par la porte qu'on appelle *Oumen*; l'Empereur est sur un trône dressé dans une galerie élevée sur une terrasse

de cinquante-deux pieds de haut, & surmontée d'un bâtiment qui peut en avoir cinquante. A côté de l'Empereur il y a les grands Officiers de la couronne. Au bas, sont les Princes, les Régulos, les Comtes, les grands Mandarins; le long de cette cour immense, & qui est à perte de vue, sont sous deux lignes parallèles, à l'orient & à l'occident, tous les *insignia* de l'empire, drapeaux, étendards, piques, massés, massues, dragons, instrumens, figures symboliques, que sçais-je, cela ne finit pas. Les porteurs sont en habits de soie rouge, brodés d'or; vient un second rang, ce sont les tribunaux de l'empire. Le troisieme est formé par les gardes de l'Empereur, armés comme en guerre. Dans la cour avancée, il y a les éléphants de la couronne chargés de leurs tours dorées, ayant à côté d'eux les charriots de guerre; la grande musique & les instrumens sont sur les deux flancs de la galerie qui termine la grande cour au nord, & où l'Empereur est assis sur son trône.

Le *Lipou*, tribunal des Rites, avoit fixé le commencement de la cérémonie à sept heures du matin; l'Empereur donna contre-ordre pendant la nuit, il voulut qu'elle commençât dès quatre

heur
gros
de to
princ
troup
prefe
L'E
son d
trume
bord
de l'e
tribun
vous
can
Kecut
instru
retire
cria d
tribun
de gu
tifs.
L'in
son gr
Seng-
Kin-
pereur
blée. Il
de soie
quelqu
se met

heures & demie. Dès qu'on entendit la grosse cloche de Peking, on se rendit de toutes parts au palais; ce monde de princes, de grands, de tribunaux, les troupes, tout s'arrangea selon l'ordre prescrit par le *Lipou*.

L'Empereur parut sur son trône, au son de la musique & de tous les instrumens les plus bruyans. Il reçut d'abord les hommages & les félicitations de l'empire; ensuite un Mandarin du tribunal des Rites, cria à haute voix: vous Officiers, qui avez améré les canifs, avancez, prosternez-vous, *Kecuteou*. La cérémonie faite au son des instrumens, les Officiers victorieux se retirèrent; aussi-tôt le même Mandarin cria de nouveau, vous Mandarins du tribunal des soldats, & vous Officiers de guerre, venez, présentez les captifs.

L'infortuné *Sonom*, son frere cadet; son grand Général, le frere cadet de *Seng-ko-sang*, & trois autres grands du *Kin-tchuen*, parurent de loin devant l'Empereur & toute cette redoutable assemblée. Ils avoient tous une espee de corde de soie blanche au col, ils avancèrent quelques pas, puis ils eurent ordre de se mettre à genoux; on déposa à terre,

à côté d'eux, la tête de Sengkosang enfermée dans une cage. Ils avoient derriere eux cent Officiers venus de la guerre; à droite, cinquante tant Mandarins que soldats du gouvernement de Peking; à gauche, cinquante Officiers du tribunal des Princes. A cet appareil qui étoit tout de terreur, le Général de *Sonom* ne put s'empêcher de faire un mouvement de dépit qui ne fut apperçu que de ceux qui étoient près de lui. Il frappa cependant la terre de son front comme *Sonom* & les autres, on les reconduisit tout de suite dans une salle collatérale; l'Empereur reçut encore une fois les félicitations de tout ce qu'il y a de grands dans l'empire; puis il se retira au son de la musique & des instrumens, sans avoir rien décidé sur le sort de ses illustres captifs, mais on sçut bientôt qu'ils étoient perdus.

L'Empereur se transporta tout de suite à un grand palais qu'on appelle *Intai*, & qui touche presque à notre maison. Les instrumens des tortures étoient tous étalés dans une grande salle. L'Empereur s'assit dans le fond sur un petit trône. Quelle fut la surprise de l'infortuné *Sonom* & des autres captifs! Le grand Général dit, « très-puissant Empereur, le

» roi,
 » confi
 » Princ
 » c'est
 » cela j
 » je m
 » qu'on
 » pu êtr
 » core
 » nous m
 » l'espér
 » trouve
 Il parloit
 rée par l
 le ressent
 l'Empereur
 milieu de
 choses qu
 à ce qu'on
 menté On
 qu'ensuite
 coup de
 clara qu
 cotton tr
 avoit mis
 c'étoit lu
 l'Empereur
 l'Empereur
 moler une
 leur de sa

» roi, pere de *Sonom*, en mourant, le
» confia à mes soins. C'étoit un jeune
» Prince encore incapable de résolution;
» c'est moi qui ai décidé la guerre; si en
» cela j'ai péché, j'ai péché seul, seul
» je mérite d'être puni. Je demande
» qu'on épargne ce jeune Prince qui n'a
» pu être coupable. Nous pouvions en-
» core vendre notre vie bien chere;
» nous ne nous sommes rendus que dans
» l'espérance qu'on nous a donnée de
» trouver grace devant votre Majesté»;
Il parloit en vain, leur perte étoit assu-
rée par la politique, & peut-être par
le ressentiment. Un mot ou un signe de
l'Empereur les mit tous à la torture. Au
milieu des supplices ils avouerent des
choses qui les firent augmenter. *Sonom*,
à ce qu'on dit, avoua qu'il avoit tour-
menté *Ouensou* pendant cent jours, &
qu'ensuite il l'avoit tué lui-même d'un
coup de flèche; d'autres disent qu'il dé-
clara qu'il l'avoit fait envelopper de
cotton trempé dans l'huile, & qu'il y
avoit mis le feu. Il convint encore que
c'étoit lui qui avoit tué le gendre de
l'Empereur, On l'appelloit *Taquésou*;
l'Empereur fut charmé de pouvoir im-
moler une victime de marque à la dou-
leur de sa fille, qui paroissoit inconsolable.

lable de la perte de son mari. Le détail de cet interrogatoire n'est pas sûr comme le reste. Il y a même des choses qui paroissent ne pas s'accorder, j'ai eu des raisons pour ne pas questionner là-dessus.

Ce qu'il y a de certain, c'est que *Sonom* & les six autres, après avoir subi des questions très-rigoureuses, furent mis sur des tombereaux, un baillon à la bouche, & conduits dans ce douloureux & humiliant état sur la place destinée aux exécutions, où ils furent attachés à des poteaux, & coupés en pièces comme rebelles, sur les onze heures du matin; on prit ensuite leurs têtes, & on les exposa dans des cages avec leurs noms au bas. *Sonom* & les autres. Les jours suivans, on fit des exécutions sanglantes de *Miao-tsés* d'un moindre rang. Il ne reste plus de cette infortunée nation que quelques gens du plus bas rang, qu'on a donné pour esclaves aux Officiers victorieux.

Ces scènes tragiques m'ont rappelé l'histoire de Canaam, il faut que les *Miao-tsés* les aient imités dans leurs criminels excès. La vengeance les a atteints; ils ont disparu de dessus la terre qu'ils souilloient depuis si long-temps.

Je tremble pour certaines contrées.

Daigne

Daigne
ne se fo
miséric

Quo
lettres

à fait i
avons f
les vict
mort de
&c.

Du re
vos cro
des mer
Quand
relis les
rope; c
pour Di
trove c
doucit h
besoins
de ne p
bon ma
tout à v
desquels

Tom

Daigne le Seigneur qu'elles ont oublié, ne se souvenir d'elles que dans ses grandes miséricordes.

Quoique nous n'ayons pas reçu vos lettres l'an passé, nous n'avons pas tout à fait ignoré l'état de l'Europe. Nous avons sçu les malheurs de la Pologne, les victoires étonnantes des Russes, la mort de Louis XV & de Clément XIV, &c.

Du reste, cher Monsieur, si vous avez vos croix, soyez persuadé qu'au-delà des mers elles ne nous manquent pas. Quand elles commencent à peser, je relis les lettres de mes bons amis d'Europe; comme ce n'est qu'en Dieu & pour Dieu que nous nous aimons, j'y trouve ordinairement un goût qui m'adoucit bien des amertumes : plus mes besoins augmentent, plus je vous prie de ne pas m'oublier auprès de notre bon maître. Je me recommande surtout à vos saints sacrifices dans l'union desquels j'ai l'honneur d'être, &c.



E X T R A I T

De plusieurs lettres de Missionnaires de la Chine.

LE vaste Empire de la Chine jouit actuellement d'une profonde paix. L'Empereur, qui le gouverne avec autant de fermeté que de sagesse, quoique dans la soixante-septième année de son âge, jouit encore d'une santé parfaite. Il vient de perdre l'Impératrice sa mère, âgée de quatre-vingt-six ans. Il faudroit un volume pour décrire toutes les cérémonies qui ont précédé & suivi son enterrement; mais comme la plupart sont mêlées de superstitions, aucun Missionnaire n'a pu y assister: nous avons bien eu quelque crainte d'être molestés à cette occasion aussi bien que nos Mandarins chrétiens, mais il n'en a rien été Dieu merci.

Dans les papiers publics, répandus en Europe, & dont quelques-uns sont parvenus jusqu'à nous, on débite que l'Empereur est refroidi à notre égard: c'est un bruit faux; il nous regarde tou-

jours
juste
la con
sur ce
ici. E
puissan
Des g
ce qu'
qu'à l
contre
rien av
qu'ils
L'En
au Pro
tion po
résider
avoit é
contre
tugais
que de
Mission
tions. D
le cour
d'un au
Gluyot
Vous
ancien
nées M
jours en
couché

jours du même œil : ce Prince est trop juste & trop éclairé pour se régler sur la conduite d'autrui ; il mesurera la sienne sur celle que nous tiendrons nous-mêmes ici. En nous comportant bien, aucune puissance étrangere ne pourra nous nuire. Des gens mal intentionnés ont fait tout ce qu'ils ont pu pour faire parvenir jusqu'à lui les plus horribles calomnies contre nous, mais avec cela ils n'ont rien avancé ; & j'ai tout lieu de croire qu'ils ne réussiront jamais.

L'Empereur, à ma priere, a permis au Procureur de la sacrée Congrégation pour les missions de la Chine, de résider publiquement à Canton, où il avoit été obligé de chercher un asyle contre les poursuites de certains Portugais qui ne se proposent rien moins que de fermer la porte de la Chine aux Missionnaires de toutes les autres nations. Nous avons encore obtenu, dans le courant de cette année, la délivrance d'un autre Missionnaire François, (M. Glayot des missions étrangères.)

Vous sçavez sans doute que M. Glayot, ancien Sulpicien, & depuis plusieurs années Missionnaire à la Chine, est toujours en prison depuis 1769. Obligé d'être couché dans un lieu étroit & mal sain,

attaché par trois chaînes, l'une au col, l'autre aux mains, & la troisième aux pieds. Malgré ses souffrances il est content de son sort. Voici comme il s'exprime dans une lettre du 8 Juin 1775, dont j'ai l'original sous les yeux.

« Ne soyez point inquiet de moi, si ce
 » n'est de prier pour moi. Soyez sûr que
 » Dieu, qui a assisté Loth dans Sodome
 » & Daniel dans la fosse aux lions, est
 » ici avec moi, son pauvre serviteur, &
 » la protection de la Sainte Vierge aussi.
 » Je demande instamment que vous ne
 » fassiez aucune démarche pour me tirer
 » de prison : selon ce que je connois,
 » cela seroit inutile.

« Abandonnez-moi à notre Seigneur
 » Jesus-Christ & à sa très-sainte Mere, ils
 » m'ont sauvé de la mort dont l'arrêt étoit
 » venu, ne peuvent-ils pas me tirer de la
 » prison, selon leur sainte gloire ? *Calicem*
 » *quem dedit mihi pater, non bibam illum* ».

Ses conjectures se sont vérifiées, un Missionnaire a parlé de lui à l'Empereur, & aussi-tôt les Mandarins l'ont laissé retourner à sa mission.

Nous avons ici un autre exemple de vertu, c'est M. l'Evêque de Nanking : tout en lui est distingué, naissance, érudition, zèle ; il a tout. Le beau spectacle

de voir
 âgé de
 firmités
 plus gra
 comme
 chapeau
 toile ; o
 barque
 intoléra
 chain,
 rière par
 modeles
 sentir re

J'ai p
 protectio
 âgé d'en
 ment bo
 les plus
 lance : le
 mon cor
 peu épin
 pas aisée
 le secour
 tranquill

Nous
 & de Po
 ordres qu
 corde, f
 ces missio

de voir un Evêque, un *Lambeckoven* ;
âgé de soixante-dix ans, accablé d'in-
firmités, parcourir sans cesse un diocèse
plus grand que toute l'Italie ensemble,
comme un simple paysan, n'ayant qu'un
chapeau de paille, une chemise de grosse
toile; obligé de se cacher dans une petite
barque de pêcheurs, par des chaleurs
intolérables, courant un danger pro-
chain, souhaitant de terminer sa car-
rière par le martyre; avec de pareils
modeles peut-on se ralentir & ne pas
sentir redoubler ses forces?

J'ai perdu cette année deux bonnes
protections, le fils aîné de l'Empereur,
âgé d'environ quarante ans, Prince vrai-
ment bon & affable, & dont j'ai reçu
les plus grandes marques de bienveil-
lance: le premier Ministre mon aide &
mon conseil dans toutes les affaires un
peu épineuses: ces deux pertes ne seront
pas aisées à réparer; mais comptant sur
le secours de Dieu, je suis parfaitement
tranquille.

Nous espérons que la Cour de Rome
& de Portugal donneront au plutôt des
ordres qui rétabliront la paix & la con-
corde, si nécessaires pour le progrès de
ces missions, & détruiront cette divi-

sion que la nationalité mal entendue entretient entre certains Missionnaires.

LETTRE

D'un Missionnaire de la Chine.

Peking, le 31 juillet 1778.

MONSIEUR,

NOUS avons eu une persécution tout récemment & pour ainsi dire à la porte de Peking; c'est à *Pa-tcheou* qui n'est éloigné d'ici que de douze à quinze lieues. Depuis quelques années cette chrétienté s'augmentoît sensiblement: la foi s'étendoit d'un endroit à l'autre & gagnoit par-tout. Dans le seul village de *Ye-kia-Tchouang*, qui n'est pas bien considérable, trente familles venoient d'embrasser la religion chrétienne. Les nouveaux Néophytes étoient fervens & instruits. Ils venoient en foule à Peking aux grands jours de fête. Leurs concours en augmentoit la célébrité: les choses se faisoient peut-être avec un peu trop d'éclat; le Mandarin du lieu, frappé du

progrès

Pou

vaife a

ordre

Miao,

répond

mais q

tribuer

comme

comme

s'attenc

de s'en

Manda

charge

son. Ils

Troi

mars 1

Là, il

Il reve

pire &

des Ch

une re

gin (E

Il y

nomme

depuis

pondit

que le

Il s'en

lui fit

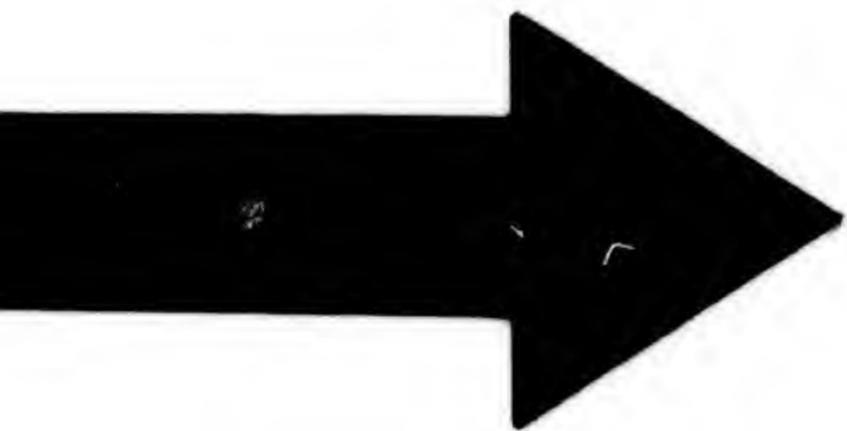
progrès de la religion, voulut l'arrêter.

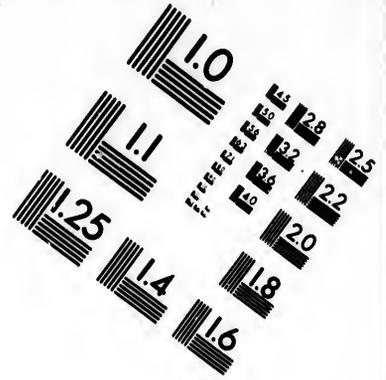
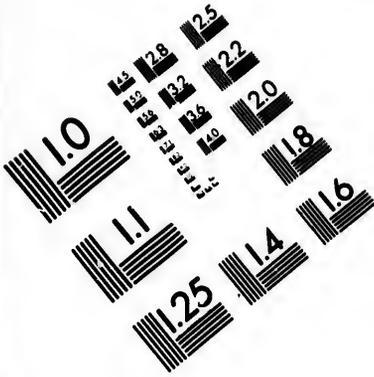
Pour avoir occasion de faire une mauvaise affaire aux chrétiens, il leur donna ordre de contribuer à la rebatisse d'un *Miao*, (temple d'idoles.) Les chrétiens répondirent qu'ils ne le pouvoient pas, mais qu'ils s'offroient volontiers à contribuer à d'autres charges publiques, comme à rebatir des ponts & à raccommoder des chemins : le Mandarin s'attendoit bien à cette réponse ; au lieu de s'en contenter, comme tant d'autres Mandarins, il les chargea de chaînes, & les traîna en prison. Ils étoient en tout une vingtaine.

Trois jours après, c'est-à-dire le 9 mars 1778, il les cita à son tribunal. Là, il fit tout au monde pour les séduire. Il revenoit sans cesse aux loix de l'Empire & à la honte dont il prétendoit que des Chinois se couvroient, en suivant une religion étrangere & des *Si-yang-gin* (Européens.)

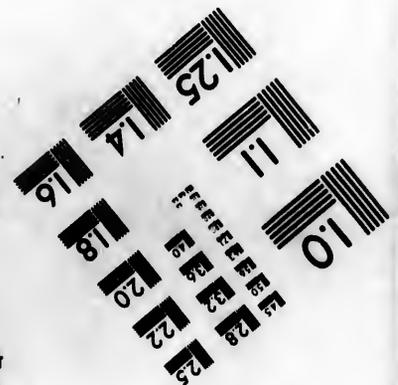
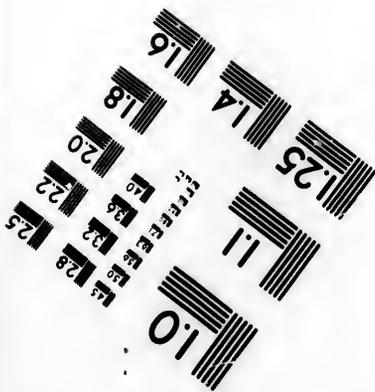
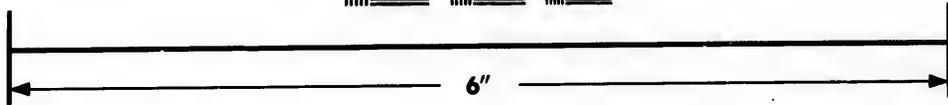
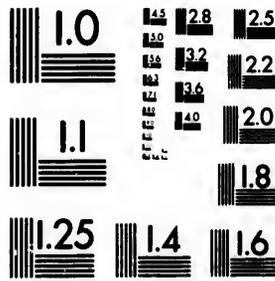
Il y avoit parmi les prisonniers un nommé *Sou-Mathias*, baptisé seulement depuis un mois. Il prit la parole & répondit si à propos & si raisonnablement, que le Mandarin n'eut rien à répliquer. Il s'en irrita ; & pour s'en venger, il lui fit donner sur le champ la question,







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

LE 28 25
E9 22 22
38 20
18

10
10

qu'on appelle en Chinois *kia-koan*; c'est un supplice violent. On met les pieds du patient entre des planches qui sont étroitement liées ensemble à une de leurs extrémités; à l'autre, il y a deux hommes puissans, qui, avec des cordes, ferrent ces planches & les rapprochent par secouffes: à la première secouffe les plus robustes tombent en défaillance.

Sou-Mathias soutint généreusement cette question à plusieurs reprises: le Mandarin, rebuté & humilié de sa constance, le fit jeter à côté.

Il s'attaqua ensuite à un catéchumene. Il s'imagina que celui-ci n'étant point encore chrétien il en viendrait plus aisément à bout. Il lui fit donner des soufflets sans nombre. Le catéchumene répondit constamment qu'ayant le bonheur de connoître le vrai Dieu, sa conscience ne lui permettoit pas de s'en écarter, & que très-sûrement il embrasseroit la religion chrétienne, la seule où l'homme puisse rendre à Dieu ce qu'il lui doit, & sauver son ame. Le Mandarin en fit battre un troisième, & les renvoya tous en prison.

La Chine auroit ses martyrs comme ailleurs, si le premier interrogatoire decidoit du sort des Chrétiens; mais il

n'est pas de ma ébranle industr dire. Il à quele son hor

Quar ses gen de ruse néophy devant

thias fu le *pant* pieds.

coupab furent h dit: qu

qu'ils fig Les uns turent:

qui pou Tribuna les pou

Lam *Sin-tcha* pas loin

district. beau co mens;

n'est pas croyable combien on fait jouer de machines pour les tromper & les ébranler. Les Chinois font en cela d'une industrie qui passe tout ce qu'on peut dire. Il faut que le Mandarin l'emporte, à quelque prix que ce soit; il y met son honneur; jamais il ne se rend.

Quand celui de *Pa-tcheou* sçut que ses gens étoient venus à bout, à force de ruses, de tromper quelques-uns des néophytes, il les fit tous comparoître devant lui pour la seconde fois. *Sou-Mathias* fut encore souffleté & battu avec le *pantse*. (Bâton long de quatre ou cinq pieds, dont on se sert pour punir les coupables.) Tous les autres Chrétiens furent battus de même. Alors le Mandarin dit: qu'on les reconduise en prison, & qu'ils signent l'écrit qu'on demande d'eux. Les uns dirent: nous obéirons; d'autres se turent: & afin qu'on n'entendit pas ceux qui pourroient réclamer, les gens du Tribunal firent beaucoup de bruit, & les poussèrent hors de la salle.

La même chose arriva à peu près à *Sin-tchang-hien*, petit endroit, qui n'est pas loin de *Pa-tcheou*, mais d'un autre district. Onze Chrétiens y montrèrent beaucoup de constance dans les tourmens; & après, ils céderent presque

tous à de mauvaises raisons, & à une compassion déplacée.

Je ne suis point pour le merveilleux; il faut cependant dire le vrai. Il est arrivé à *Pa-tcheou* deux faits singuliers.

Sou-Mathias, après avoir reçu la question *Kia-kouen*, fit un mouvement pour se lever; les gens du Tribunal se mirent à rire: deux s'approchèrent de lui pour l'emporter. Attends, lui dirent-ils, tu n'y penses pas; tu en as pour cent jours sans pouvoir te remuer. *Sou-Mathias* se sentoît, il les laissa dire, se leva seul, & sans douleur & sans aide, il s'en retourna en prison, où tout de suite il prépara à manger aux autres prisonniers. Dix jours après, il vint de son pied à Peking. Les Chrétiens nous raconterent ce qui lui étoit arrivé, & ce qu'ils avoient vu eux-mêmes de leurs yeux. Je cherchois à expliquer ce fait singulier. Il me vint en pensée que peut-être le Mandarin n'avoit voulu que l'effrayer, & que les cordes qui unissoient les planches à une extrémité, se prêtoient, à mesure qu'à l'autre extrémité on rapprochoit les planches pour écraser le pied & le bas de la jambe.

Le Pere Dollieres voulut en avoir le cœur net. Etant seul dans la chambre

avec S
bas; al
& au-d
grosses
sang ex
main, &
douleur.
entamée
on fait
correspo
reçu cet
de march
Sou-M
n'osa pas
apostatiq
Tcheou
si fidele,
Dieu l'ai
connut p
ai oui ra
Le Pere
darin, d
chrétien.
tien. Il
je répon
(Mathie
ger; je l
tôt il fit é
sur le pa
bas, &

avec *Sou-Mathias*, il lui dit d'ôter ses bas; alors il vit de ses yeux, au-dessus & au-dessous de la cheville du pied, de grosses taches noires, formées par un sang extravasé; *Sou-Mathias* y passa la main, & les frotta, sans sentir aucune douleur. La cheville du pied n'étoit point entamée, parce que dans les planches on fait un trou dans l'endroit qui y correspond, sans quoi, celui qui auroit reçu cette question, seroit hors d'état de marcher le reste de ses jours.

Sou-Mathias ne se démentit point; on n'osa pas même lui présenter le billet apostatique à signer.

Tcheou-Matheui ne fut pas si heureux ni si fidele, quoique, de son propre aveu, Dieu l'ait favorisé d'une grace qu'il ne connut pas assez. Voici comment je lui ai oui raconter la chose à lui-même. Le Pere Dollieres étoit présent. Le Mandarin, dit-il, me demanda si j'étois chrétien. Je lui répondis, je suis chrétien. Il me demanda mon saint nom, je répondis, je m'appelle *Ma-teou* (Mathieu). Il m'ordonna de changer; je lui dis, cela ne se peut. Aussitôt il fit étendre devant moi des chaînes sur le pavé de la salle; on abaissa mes bas, & on me mit à genoux. Dans le

premier moment, je sentis une douleur excessive; je fis cette courte priere: Mon Dieu, ayez pitié de moi; soutenez moi. A l'instant la douleur cessa. On me tint sur ces chaînes pendant près d'une heure. Je répondis à tout sans embarras & sans trouble. Le Mandarin fit passer une planche sur mes jambes, & ordonna à deux hommes de monter dessus, afin de les presser davantage sur les chaînes: cela ne fit rien. On me fit ensuite étendre les bras en croix, & on les lia dans cet état à un gros bâton, long de cinq à six pieds, qui me passoit derrière le dos. Deux hommes eurent ordre de me presser en bas, moyennant ce bâton; on le fit avec violence. Tout fut inutile; je ne sentis rien, & après une heure passée dans cet état, je me relevai sans douleur: j'étois content d'avoir sauvé ma foi; mais en prison, ils m'ont tourné la tête; j'ai eu le malheur de la renoncer; je viens me mettre en pénitence.

Je ne pus m'empêcher de lui dire: Malheureux, votre narré vous condamne. Quoi! celui qui vous avoit soutenu si puissamment dans votre premier combat, ne pouvoit-il pas encore vous soutenir dans les autres? Après avoir reçu de sa

bonté u
l'oublier
répondit
cœur. J'

Tcheou

je le con
le malhe
pas qu'i
fait en qu
ce qui lu
pas s'app
le Seign
confusion
qu'on do
des Mart
voient le
Christ. N

C'est t
des Pei-t
branches
de persé
venue à
dans le C
Si-ngan-j
c'est-à-d
d'ici. Ell
en voici

Moi,
présente
Votre M
de 600 l

bonté une si grande grace, deviez-vous l'oublier si-tôt, & le renoncer ? Il me répondit : je ne l'ai pas renoncé dans le cœur. J'ai perdu la tête en prison.

Tcheou Mathieu est un bon homme ; je le connois depuis long-temps ; il a eu le malheur de tomber ; mais je ne crois pas qu'il ait voulu nous tromper sur le fait en question. D'ailleurs, en racontant ce qui lui étoit arrivé, il ne paroissoit pas s'apperyoir de la grace spéciale que le Seigneur lui avoit faite. Il avoit la confusion peinte sur le visage, & l'air qu'on donne aux apostats, dans les actes des Martyrs, si différent de celui qu'avoient les généreux Confesseurs de Jesus-Christ. Nous l'avons admis à la pénitence.

C'est toujours cette misérable secte des *Pei-lin-kiao*, ou quelque-unes de ses branches, qui donne lieu à ces fortes de persécutions. Celle de *Pa-tcheou* est venue à la suite d'une histoire, arrivée dans le *Chen-si*, à quelques journées de *Si-ngan-fou*, capitale de la province, c'est-à-dire, à près de trois cens lieues d'ici. Elle a été mise dans les gazettes : en voici l'extrait.

Moi, *Cul-kin*, *Tsong-tou* du *Chen-si*, présente avec respect ce mémorial à Votre Majesté. Je l'envoie par la poste de 600 li. (C'est une poste qui fait 60

lieues par jour.) Il s'agit d'une mauvaife secte, qui est dans le *Ho-tcheou*. On me donna avis qu'elle faisoit des assemblées, & qu'elle récitoit certaines prieres; que le Mandarin du lieu, ayant envoyé des Archers pour arrêter ce désordre, ses gens avoient été maltraités. Je crus la chose assez importante pour me transporter moi-même à *Ho-tcheou*. Je donnai ordre aux Mandarins d'armes de s'y rendre en même temps par différens chemins avec bon nombre de soldats. Cette précaution étoit nécessaire. Ces sectaires rebelles étoient plus de deux mille, & bien armés. Le 13 de la onzieme lune, (12 de Décembre 1777) nous arrivâmes à la vue de *Ho-tcheou*; les rebelles se rangerent en bataille; leur chef, *Ouang-fou-ling*, avoit à ses côtés deux femmes fanatiques, les cheveux épars, tenant d'une main une épée nue, & de l'autre, un étendard. Elles invoquoient les mauvais génies, & faisoient d'horribles imprécations. On fit sur ces rebelles plusieurs décharges de mousquets. Ils combattoient en furieux. Enfin, on tomba sur eux le sabre à la main. Le combat dura près de cinq heures, depuis trois heures du soir jusqu'à huit. On leur tua 1500 hommes, le reste fut fait prisonnier. En visitant le champ de bataille,

j'ai trou
& tué. L
noire, d
trine. L
à ses cô
dans le
blanc; l
la tête à
mises da
à la vue
552 pri
joie. Il
hoa-lou,
un coup

J'atte
à laquel
respect.

L'Em
Après a
comme
kin, Sa
montré
de loua
dats ont
que les
il faut le
lou, qu
le front
qu'on p
quand i
je veux

J'ai trouvé leur chef étendu par terre, & tué. Il étoit habillé d'une grande robe noire, & il avoit un miroir sur son poitrine. Les deux femmes, qui étoient à ses côtés, ont pareillement été tuées dans le combat; l'une avoit un étendard blanc; l'autre, un noir. J'ai fait couper la tête à ces coupables, & après les avoir mises dans des cages, je les ai exposées à la vue du public. Je traîne avec moi 552 prisonniers. Le peuple est dans la joie. Il y a un officier, nommé *Yang-hoa-lou*, qui s'est distingué. Il avoit reçu un coup de sabre sur le front.

J'attends les ordres de Votre Majesté, à laquelle je présente ce mémorial avec respect.

L'Empereur donna aussi tôt son Edit. Après avoir raconté en abrégé l'affaire comme elle est dans le mémorial de *Culkin*, Sa Majesté ajoute: le *Tsong-tou* s'est montré en homme de tête, il est digne de louange; les officiers aussi & les soldats ont combattu avec courage. Je veux que les Tribunaux délibèrent comment il faut les récompenser. Pour *Yang-hoa-lou*, qui a reçu un coup de sabre sur le front, en combattant généreusement, qu'on panse sa blessure avec soin, & quand il sera guéri, qu'on me l'envoie, je veux le voir, & le récompenser moi-

même. S'il mouroit de sa blessure, qu'on m'en avertisse : je lui ferai rendre les honneurs qu'on rend à ceux qui sont morts dans le combat. Pour les coupables, pris les armes à la main, qu'on les juge & qu'on les punisse selon la rigueur des loix.

Telle est ma volonté, qu'on obéisse avec respect.

Le Viceroi du *Chen-si* (*Fuen-fou* ou *Fou-yven*, c'est comme vous diriez, un Commandant de province) en informant contre la secte qui s'étoit révoltée, apprit que l'année précédente un certain nombre de chrétiens s'étoient assemblés le jour de Noël, & qu'ils avoient prié ensemble une bonne partie de la nuit. Il sçut que c'étoit une des grandes fêtes de la religion chrétienne ; qu'il étoit probable que les chrétiens se réuniroient encore pour la célébrer, la chose arriva. Sur le soir de la veille de Noël, les chrétiens qui ne se doutoient de rien, se rendirent assez ouvertement chez un néophyte, logé au large. Dès que la nuit fut un peu avancée, ils commencerent à prier, c'est-à-dire à chanter à-peu-près comme on chante les vêpres en Europe. Aussi-tôt toute la maison se trouva enveloppée de soldats. Les chrétiens au nombre de vingt-huit, & même des infidèles, qui avoient eu la curiosité

de voir
gion chr
duits à
éloignés
Sinu-fou
examine
trouva
doctrine
le comp
deux mo
prieres m
sectes reb
le vrai b
le procur
sieurs av
cela ne l
bon pay
chrétiens
condamn
pan-tse &
icheng,
religion
nomme,
que rien
qu'ils soie

Nous
que vers
président
& ses col
s'aperçu

de voir comment on prioit dans la religion chrétienne, furent enlevés & conduits à *Si-ngan-fou*, dont ils n'étoient éloignés que de dix à douze lieues. Là le *Sinu-fou* se donna tout le temps de les examiner ; mais il eut beau faire, il ne trouva rien de mauvais ni dans leur doctrine, ni dans leur conduite. Dans le compte qu'il en rendit à l'Empereur deux mois après, il convient que leurs prieres ne ressemblent pas à celles des sectes rebelles, qu'ils ne cherchent que le vrai bonheur, & qu'ils tâchent de se le procurer en vivant bien. Il fait plusieurs aveux de cette nature, cependant cela ne l'empêche pas de conclure, en bon payen, que comme la religion chrétienne est un chemin gauche, il faut condamner ceux qui l'ont embrassée au *pan-tsé* & à la cangue. Pour *Tchao-kin-tcheng*, qui en a attiré plusieurs à la religion, & un autre chrétien qu'il nomme, comme ils sont obstinés, & que rien ne peut les ramener, il faut qu'ils soient envoyés en exil.

Nous n'avons reçu cette accusation que vers la mi-mars 1778 : d'abord le président du tribunal des mathématiques, & ses collegues, ex-Jésuites comme lui, s'apperçurent de quelque chose. Ceux

des Mandarins, qui pour l'ordinaire leur faisoient plus d'amitiés, commencerent à battre froid & à s'éloigner d'eux; c'est ce qui les engagea à demander à leurs amis du *tsing-pou* (tribunal des crimes) s'il n'y avoit rien de nouveau contre la religion. Alors, c'est-à-dire le 20 mars, on leur remit le *tséou* du Viceroi. (*Tséou*, requête à l'Empereur.)

Toute accusation d'importance va d'abord à l'Empereur. L'Empereur dit en quatre lettres : que tel tribunal examine cette affaire & m'en rende un compte exact (*Kai-pou-y-tseou*). Le tribunal doit faire son rapport à l'Empereur dans le mois. L'Empereur mitige quelquefois la sentence; plus souvent il la confirme purement & simplement par ces mots : je le sçais, j'y consens. Nous attendions la fin du mois avec impatience. Rien ne transpiroit. Les Mandarins du *Tsing-pou*, interrogés, faisoient la sourde oreille. Ce ne fut que deux mois après que je sçus d'un Eunuque chrétien, nommé *Lie-ou*, ce dont il s'agissoit. Cet eunuque étoit malade; il avoit demandé la permission de se retirer dans sa famille pour se guérir. Quand il se trouva mieux, il retourna au palais pour y faire son emploi à l'ordinaire. Un Eunuque d'un

grade su
peur po
tranquill
(réponse
l'ai vu m
mieux. C
quoi la r
vorable,
lui dema

Appar
veut qu'
voies;
Quoi qu
de toute
dans les

Il y
cette ann
rité. Il
mœurs;
celles de
dirai deu

Un let
si-heou,
sophe, lo
il s'amus
égayer.
cours, s
il les ren
Il avoit
l'avoient

grade supérieur lui dit : vous avez eu peur pour l'affaire du *Chen-fi* ; soyez tranquille , l'Empereur a donné un *Tchi-y* (réponse ou ordre) très-favorable. Je l'ai vu moi-même , on ne peut rien de mieux. Cependant il n'articula pas en quoi la réponse de l'Empereur étoit favorable , & l'Eunuque chrétien n'osa le lui demander.

Apparemment que le *Hing-pou* , qui veut qu'on aille toujours par les grandes voies , n'en fut pas des plus content. Quoi qu'il en soit , il n'en a rien dit , & de toute cette histoire , rien n'a paru dans les gazettes.

Il y eut ici au commencement de cette année un exemple terrible de sévérité. Il n'est pas tout-à-fait dans nos mœurs ; mais comme il fait connoître celles des Tartares & des Chinois , j'en dirai deux mots tirés des gazettes.

Un lettré du *Kian-fi* , nommé *Ouang-fi-heou* , vivoit dans sa patrie en philosophe , loin des emplois & de la cour ; il s'amusoit à penser & à écrire. Pour égayer ses ouvrages , & leur donner cours , sur-tout parmi certains lettrés , il les remplissoit d'idées repréhensibles. Il avoit soixante ans ; ses productions l'avoient enrichi , & lui avoient fait une

espece de nom. Il eut un ennemi, ou plutôt un jaloux qui l'accusa. Aussi-tôt il fut arrêté, & conduit ici sous bonne escorte au tribunal des crimes. Il y arriva le 23 de la onzieme lune (22 de décembre 1777). Les Princes, les Ministres & les Mandarins du premier ordre réunis aux neuf grands tribunaux de l'Empire, l'attendoient par ordre de l'Empereur pour le juger. Voici en abrégé quel fut le résultat de leurs procédures, & le compte qu'ils en rendirent à l'Empereur.

Nous Princes du sang, Comtes, Ministres & Mandarins du premier ordre, réunis par édit de votre Majesté aux neuf tribunaux de l'Empire pour juger le lettré *Ouang-si-heou*, nous nous sommes d'abord fait représenter tous les livres qu'on a saisis dans la maison. Il y en a de dix especes. Nous les avons examinés avec beaucoup de soin & d'exactitude.

Nous avons remarqué, 1^o. qu'il a osé toucher au grand dictionnaire de *Can-hi*. Il en a fait un abrégé, dans lequel il n'a pas craint de contredire quelques endroits de ce livre si respectable & si authentique.

2^o. Dans la préface qu'il a mise à la tête de son dictionnaire abrégé, nous

avons vu
dace d'é
cius, de
de votre
témérité
a fait fré

3^o. Da
a écrit c
les *Tcheo*

4^o. Da
cette pré
d'expressi
qu'en cel

Nous
répondre

Interro
cher au g

Il a ré
grand no
commod
peu, & i

Interro
dace d'éc
tionnaire
de vos i
Majesté.

Il a ré
jeunes gé
ces petits
sés à s'en

avons vu avec horreur qu'il a eu l'audace d'écrire les petits noms de *Confucius*, de vos illustres ancêtres, & celui de votre Majesté elle-même. C'est une témérité, un manque de respect qui nous a fait frémir.

3°. Dans les registres de sa famille, il a écrit qu'il descendoit de *Hoang-ti* par les *Tcheou*.

4°. Dans ses vers il a encore insinué cette prétendue origine, en se servant d'expressions repréhensibles. Il paroît qu'en cela il a eu de mauvaises vues.

Nous avons cité *Quang-si-heou* pour répondre sur ces délits.

Interrogé pourquoi il avoit osé toucher au grand dictionnaire de *Can-hi*.

Il a répondu. Ce dictionnaire a un grand nombre de volumes. Il n'est pas commode. J'en ai fait l'abrégé ; il coûte peu, & il est aisé à manier.

Interrogé comment il avoit eu l'audace d'écrire dans la préface de ce dictionnaire les petits noms de *Confucius*, de vos illustres ancêtres, & de votre Majesté.

Il a répondu que c'étoit afin que les jeunes gens qui le liroient, connussent ces petits noms, & ne fussent pas exposés à s'en servir par mégarde. D'ailleurs

j'ai reconnu moi-même ma faute ; j'ai fait réimprimer mon dictionnaire , & j'ai eu soin d'en ôter ce qui en étoit mal.

Nous lui ayant répliqué que les petits noms des Empereurs & de *Confucius* étoient connus de tout l'Empire.

Il a protesté qu'il les avoit ignorés long-temps ; qu'il ne les avoit sçu lui-même qu'à l'âge d'environ trente ans, les ayant vus pour la première fois dans la salle où les lettrés vont composer pour obtenir des grades.

Interrogé pourquoi il a osé écrire dans les registres de sa famille qu'il descendoit de *Hoang-ti* par les *Tcheou*.

Il a répondu : c'est une vanité qui m'a passé par la tête. J'étois bien aise qu'on crût que j'étois quelque chose.

Enfin interrogé pourquoi il s'étoit servi de certaines expressions pour insinuer dans ses vers sa prétendue origine.

Il a répondu qu'emporté par le feu de la poésie, il n'avoit pas fait attention à ce que ces expressions pouvoient avoir de mauvais.

Nous, vos fideles sujets, avons remarqué que *Ouang-si-heou* étant lettré du second ordre (*Kiu-gin*) ; instruit de nos loix & de nos coutumes, ne pourroit

être
qui a
rance.
majesté
C'est
mier c

Nou
pire. S
puni d'
doit ê
confisq
ans mis
bines &
ans exi
quelque

Nous
avec re
jesté, e

Je fa
genre d
coupé
tête. Je
fils, qu
exécuti
exécuté
est ma
ordre.

On a

être comparé à un homme du peuple, qui auroit péché par grossiereté & ignorance. Ce qu'il a fait & écrit offense la majesté impériale, tient à la rébellion. C'est un crime de lèse-majesté au premier chef.

Nous avons examiné les loix de l'Empire. Selon ces loix, ce crime doit être puni d'une mort rigoureuse. Le criminel doit être coupé en pieces, ses biens confisqués, ses parens au-dessus de seize ans mis à mort, ses femmes, ses concubines & ses enfans au-dessous de seize ans exilés & donnés pour esclaves à quelque Grand de l'Empire.

Nous, vos fideles sujets, présentons avec respect ce mémorial à votre Majesté, en attendant ses derniers ordres.

Edit de l'Empereur.

Je fais grace à *Ouang-si-heou* sur le genre de son supplice, il ne sera pas coupé en pieces; qu'on lui tranche la tête. Je fais grace à ses parens; pour ses fils, qu'on les réserve pour la grande exécution de l'automne; que la loi soit exécutée dans ses autres points. Telle est ma volonté; qu'on respecte cet ordre.

On a lieu d'espérer que l'Empereur

fera encore grace, du moins de la vie aux enfans de *Ouang-si-heou*.

Ici un mot contre le gouvernement est puni de mort. Quelque chose de plus, avoir lu un livre qui en parle mal, c'est un crime capital. Cela n'empêche pas que les censeurs de l'Empire ne puissent faire à l'Empereur les représentations qu'ils jugent à propos; mais il faut que leurs mémoires soient cachetés & respectueux. Pour l'ordinaire l'Empereur les publie & y fait droit.

L'Empereur est maintenant occupé à un grand projet. Il y a quelques années qu'il publia dans tout son Empire qu'il vouloit faire une collection de tout ce que la Chine avoit de mieux en bons livres. Il ordonna que tous ceux qui avoient des manuscrits estimables, eussent à les envoyer à la Cour, déclarant qu'après en avoir fait le choix, on les renverroit fidèlement.

L'Empereur reçut des livres à l'infini. Il détermina que la collection seroit de six cens mille volumes. Il fit venir à Peking les plus grands lettrés de l'Empire, appelés *Han-lin*, & les plus habiles imprimeurs. Il leur donna un nombre infini d'asseurs, qu'il logea dans de grands palais. Il mit à la tête de l'entre-

prise

prise de
 fils. Ils
 Un feu
 plus c
 partie
 livres
 riale so
 resse su
 lection
 entrer t
 autrefoi
 Le pre
 connu
matcou.
 trouvé
 cesse po
 titre *Ti*
 Dieu. C
 homme
 qu'en v
 livre tan
 tant de c
 Le se
 grande
 pour tit
 aussi éc

(1) Un
 livre n'av
 Dieu part
 Tor

prise des *Regulos* & même son sixieme
 fils. Ils répondent des moindres fautes.
 Un seul point manqué dans les lettres les
 plus compliquées leur coûteroit une
 partie de leurs revenus. Il faut que les
 livres qui sortent de l'imprimerie impé-
 riale soient sans faute. Ce qui nous inté-
 resse sur-tout dans cette magnifique col-
 lection, c'est que l'Empereur y a fait
 entrer trois livres de religion, composés
 autrefois par des Missionnaires Jésuites.
 Le premier est du fameux Pere Ricci,
 connu en Chine sous le nom de *Lymatcou*.
 C'est un chef-d'œuvre. Il s'est
 trouvé des lettrés qui le lisoient sans
 cesse pour se former le style. Il a pour
 titre *Tien-tchou-che-y*, vraie notion de
 Dieu. On ne conçoit pas comment un
 homme, qui n'avoit fait sa théologie
 qu'en voyageant, ait pu mettre dans ce
 livre tant de force de raisonnement,
 tant de clarté & tant d'élégance (1).

Le second livre qui entre dans la
 grande collection est le *Yang-mano*. Il a
 pour titre ces deux mots, *Tri-ké*. Il est
 aussi écrit supérieurement & plein de

(1) Un Missionnaire Jacobin disoit que ce
 livre n'avoit pu être fait sans une assistance de
 Dieu particuliere.

choses. Il traite de la victoire des sept passions dominantes dans l'homme.

Le troisieme est du Pere Verbieft, qui vivoit du temps de *Kam-hi*. Il a pour titre *Kiao-yao-su-lun*, abrégé des vérités fondamentales de la religion. Il n'est pas écrit pour les lettrés. Il paroît que l'auteur vouloit se mettre à la portée de tout le monde. *Cam-hi* l'ayant lu badina sur son style : mais il est d'une analyse & d'une méthode qui l'ont fait juger digne d'être placé au rang des meilleurs livres. Voilà l'inconéquence de l'homme. Les Chinois mettent au nombre de leurs meilleurs livres ceux de notre sainte religion, & ils persécutent les chrétiens.

Sous le dernier Empereur des *Ming-tchao*, les Missionnaires Jesuites eurent le courage de faire peindre l'embrasement de Sodome & de Gomorre, & de le présenter avec une explication à cet Empereur, qui étoit souverainement débauché. Leur intention étoit de le frapper. Il trouva la peinture belle dans son genre ; il la fit graver dans un recueil des monumens de son temps, & voilà tout ce qu'il en fut. Il y fit graver aussi l'image du Sauveur portant sa croix à la main. Je suis, &c.

M
J'eus
passé un
novemb
annonce
de la pro
ce digne
Missions
alors, &
d'autres
core en
Le Pe
tribunal
depuis l
ceroi du
de lui é
Missionn
Les Chin
nent to

L E T T R E

D'un Missionnaire de Chine.

A Peking , année 1778.

M O N S I E U R ,

J'eus l'honneur de vous écrire l'an passé une dernière lettre en date du 5 novembre , c'étoit sur-tout pour vous annoncer les espérances que nous avons de la prochaine délivrance de M. Glayot, ce digne Missionnaire de la maison des Missions étrangères. Nous nous flattions alors , & si la Providence n'eût remué d'autres ressorts , M. Glayot seroit encore en prison.

Le Pere Felix d'Arocha , Président du tribunal des mathématiques , étoit lié depuis long-temps d'amitié avec le Viceroi du *Se-tchouen* (1) ; il prit le parti de lui écrire franchement en faveur du Missionnaire détenu dans sa province. Les Chinois , comme vous sçavez , donnent toujours de belles paroles. Le

(1) Province de Chine.

Viceroi répondit qu'il étoit charmé d'avoir cette petite occasion d'obliger son ami, qu'il alloit donner ses ordres, que M. Glayot seroit délivré à l'instant, qu'on pouvoit regarder la chose comme faite.

Cependant les gens du Viceroi vinrent à Peking pour le commencement de l'année Chinoise, la quarante-deuxieme de *Kien-long* (1), point de nouvelles. Il s'écoula encore bien du temps, sans qu'on entendît parler de rien. Tout étoit manqué, lorsqu'il vint en pensée à l'Empereur de renvoyer une seconde fois le Pere d'Arocha au *Kin-chouen*, pour en lever la carte. En voyant cette marche de la Providence, nous dîmes tous M. Glayot sera délivré; l'Empereur a ses vues, la Providence en a d'autres.

D'ici à *Kin-chouen* il y a six cens lieues. Le Pere d'Arocha, quoiqu'agé de 65 ans, les fit avec une promptitude étonnante. Plus de vingt lieues par jour ne lui faisoient pas peur. On l'attendoit à *Tchen-tou-fou*, capitale du *Sé-tchouen*. Cette grande ville confine au *Kin-chouen*, pays des *Mioatze* (2).

(1) Nom de l'Empereur.

(2) Montagnards indépendans & révoltés.

Le V
de lui à
du pays
chanda
plimens
fi M. G
ne se d
qu'il le
chose éto
de sa sit
ne pouv
Le Pe
change ;
tournoit.
fou. Le
puis long
ses, lui
fou tout
vos gens
croyez p
du fait ;
vienne ic
parlerons
M. Gl
la capitale
ans. Dès
se défaire
geolier, f
plutôt pa

Le Viceroy, son ami, vint au-devant de lui avec tous les grands Mandarins du pays. Le Pere d'Arocha ne le marchand pas; après les premiers compliments il le prit à part, & lui demanda si M. Glayot étoit délivré. Le Viceroy ne se déconcerta pas; il lui répondit qu'il le feroit depuis long-temps, si la chose étoit possible; qu'il s'étoit informé de la situation; qu'elle étoit telle, qu'il ne pouvoit pas sortir de prison.

Le Pere d'Arocha ne prit pas le change; il voulut sçavoir de quoi il tournoit. Le Viceroy pressé lui dit, il est fou. Le Pere d'Arocha accoutumé depuis long-temps aux tournures Chinoises, lui répondit sur le champ, il est fou tout comme vous & moi. Ce sont vos gens qui vous trompent, ne les croyez pas. Il est fort aisé de s'éclaircir du fait; donnez vos ordres; qu'il vienne ici, nous le verrons, nous lui parlerons.

M. Glayot étoit à huit journées de la capitale, détenu en prison depuis neuf ans. Dès les premières années on voulut se défaire de lui par le poison; mais le geolier, soit par reste de conscience, ou plutôt par crainte des Missionnaires de

Peking, refusa de se prêter à l'iniquité des Mandarins.

Il n'est pas croyable combien ce généreux Confesseur de Jesus-Christ a souffert dans sa prison. La faim, la soif, les chaleurs excessives, le défaut de sommeil, tout cela & bien d'autres incommodités n'étoient rien en comparaison de l'horreur que lui causoit l'infâme canaille qui étoit avec lui en prison. Ces idolâtres sans honte, sans pudeur quelconque, affectoient de commettre sous ses yeux les crimes les plus abominables. Pour se tirer de-là, il n'en eut coûté à M. Glayot qu'un mensonge léger, ou même qu'une équivoque. Jamais on ne put ébranler sa constance; les Mandarins lui disoient avouez que vous êtes Cantonien, & nous vous relâcherons. M. Glayot répondoit toujours, je ne puis pas mentir. Je suis Européen; je suis venu en Chine pour y prêcher notre sainte religion; je suis Missionnaire, & non pas Cantonien. Le Mandarin irrité de sa fermeté, lui fit donner, il y a deux ans, vingt coups de *pant-jé*, (grand bâton de quatre ou cinq pieds dont on frappe les coupables). A la nouvelle année peu s'en fallut qu'on ne le traitât avec encore plus de rigueur.

Cepen
On ôta
Pere d'A
envoyer
roître av
hôtel qu'
l'Empere
de part &
larmes. C
à cœur,
Pere d'A
apparten
sans être
le Vicer
venoient
voyé de
de la dél
point y
un Mand
gnit de
M. d'Arc
L'affai
pensoit,
qua de r
bord que
Macao s
c'est l'u
pas au B
d'appare
obligés

Cependant l'ordre du Viceroi arriva. On ôta au Missionnaire ses haillons; le Pere d'Arocha avoit eu l'attention de lui envoyer des habits, afin qu'il pût paroître avec décence. Il le reçut dans un hôtel qu'il occupoit, comme envoyé de l'Empereur. L'entrevue fut touchante; de part & d'autre on ne put retenir les larmes. On s'entretint long-temps cœur à cœur, & pour ne pas se séparer, le Pere d'Arocha logea M. Glayot dans un appartement qui touchoit au sien, d'où sans être vu, il pouvoit voir & entendre le Viceroi, & les grands Mandarins, qui venoient souvent rendre visite à l'envoyé de l'Empereur. On entama l'affaire de la délivrance; le Viceroi ne voulut point y paroître: il donna ses ordres à un Mandarin subalterne, à qui il enjoignit de se conformer à l'intention de M. d'Arocha.

L'affaire étoit plus délicate qu'on ne pensoit, & plusieurs fois il ne s'en manqua de rien qu'elle n'échouât. Il fut d'abord question de renvoyer M. Glayot à Macao sous la garde de deux soldats, c'est l'usage, mais cette façon ne plut pas au Pere d'Arocha, elle avoit trop d'appareil & de danger. Les soldats sont obligés sur la route de présenter leur

prisonnier aux Mandarins des lieux où ils passent ; quelquefois il arrive que ces Mandarins d'un autre district se mettent de mauvaise humeur & en agissent mal. On se souvient encore de *Casabrauca*, petite ville qui n'est qu'à une demie lieue de Macao. Le Pere Beuth, que vous connoissez, étant arrivé là du *Hou-quang* (1), escorté de deux soldats, le Mandarin du lieu qui n'aimoit pas les chrétiens, ni les Européens, le fit battre de façon que huit jours après il en mourut.

Après bien des contestations, le Pere d'Arocha avoit obtenu que M. Glayot s'en retourneroit à Canton avec un marchand chrétien, & que de-là il gagneroit Macao.

M. Potier, Evêque d'Agat & Vicaire apostolique du *Se-tchouen*, étoit alors à *Tcheng-tou-fou*.

Le Pere d'Arocha, par le moyen de quelques chrétiens, vint à bout de déterrer où il logeoit : dès qu'il le sçut, il lui envoya en cachette un de ses domestiques affidés ; on ne peut dire combien ce saint Evêque fut touché de tout ce que le Pere faisoit pour un de ses con-

(1) Province de Chine.

freres. I
& que j
parloit
il appro
arrange
gissoit
Glayot
compte
pouvoit
rope ; q
ou qu'o
le recd
encore
reste de
Chinois
Cette
d'Aroch
gement
reconn
le succ
au feu
rins vo
ils n'os
ordinai
un jour
ne man
ayant
une sec
beau fa
où il

freres. Dans les lettres qu'il lui écrivoit, & que j'ai eu la consolation de lire, il parloit avec un sentiment qui attendrit; il approuva de tout son cœur le dernier arrangement qu'on avoit pris, il ne s'agissoit plus que d'y faire consentir M. Glayot, mais on étoit bien loin de son compte; il protesta toujours qu'il ne pouvoit se résoudre à retourner en Europe; qu'il falloit de deux choses l'une, ou qu'on le rendit à la Mission, ou qu'on le reconduisit à sa prison; qu'il étoit encore Missionnaire, & que, quand le reste de ses jours il ne convertiroit qu'un Chinois, il seroit content.

Cette réponse édifia beaucoup le Pere d'Arocha, mais elle l'embarrassa étrangement. Il ne perdit point courage. Il recommanda tout de nouveau à Dieu le succès de cette affaire, & mit les fers au feu pour la faire réussir. Les Mandarins vouloient bien le contenter, mais ils n'osoient s'écarter trop de la forme ordinaire des jugemens, de peur d'être un jour recherchés eux-mêmes, ce qui ne manqueroit pas d'arriver, si M. Glayot ayant été relâché, il venoit à être pris une seconde fois dans le pays. Ils eurent beau faire, le Pere d'Arocha les amena où il vouloit; M. Glayot n'étoit plus

obligé de retourner en Europe , seulement les Mandarins exigeoient un répondant. La difficulté ne fut pas d'en trouver ; pour le coup on crut l'affaire finie, mais l'inflexible M. Glayot déclara qu'il ne vouloit pas que quelqu'un fût exposé à son occasion ; que son répondant seroit inquiet , & peut-être inquiétant , en un mot qu'il vouloit être totalement libre ; ou qu'il retourneroit dans sa prison.

Il fallut enfin céder à sa fermeté chrétienne ; les Mandarins consentirent à tout , & ils laisserent le Pere d'Arocha maître d'en disposer , comme il jugeroit à propos. Il prit son temps pour le faire secrètement arriver chez M. l'Evêque , qui ne sçavoit plus qu'espérer.

On avoit arrêté depuis peu des Chrétiens dans quelques endroits de la province ; quand on apprit ce qui s'étoit passé dans la capitale , les Mandarins d'eux-mêmes les délivrèrent sans aucune punition , ni sans exiger d'eux qu'ils renonçassent à notre sainte religion. Il ne convient point , disoient-ils , de maltraiter des gens qui pensent comme M. d'Arocha ; il y auroit contradiction à honorer le pere & à punir les enfans.

Le Pere d'Arocha revint en parfaite santé sur la fin d'août 1777 , plus content

d'avo
pauv
l'Em
belle

O
Van
de M
gere
vive
pour
qu'o

V

vint
Missi

ordr

Aller

l'inté

plais

pour

étoit

reur.

qu'il

il ve

peign

pour

bloit

» tre

je sui

âge

le P

d'avoir délivré un Missionnaire & de
pauvres néophytes, que d'avoir plu à
l'Empereur en lui rapportant une très-
belle carte de ses nouvelles conquêtes.

On doit ici une justice au Pere de
Vantavon; c'est lui qui à la sollicitation
de M. le Procureur des Missions étran-
geres, résidant à Macao, a intéressé si
vivement le Pere d'Arocha, son ami,
pour M. Glayot, il l'a fait avec un zèle
qu'on ne peut assez louer.

Vers la fin du mois d'août 1777, il
vint en pensée à l'Empereur de faire aux
Missionnaires une grace d'éclat. Il donna
ordre à M. Ignace Sikelpart, ex-Jésuite
Allemand, de se rendre tel jour dans
l'intérieur du palais de sa maison de
plaisance. Ce n'étoit en apparence que
pour retoucher un tableau: à peine
étoit-il arrivé, qu'on annonça l'Empe-
reur. Il entre & prend cet air d'affabilité,
qu'il prend mieux que personne, quand
il veut. Il va au Pere Sikelpart, qui
peignoit. Il fit semblant de s'appercevoir
pour la premiere fois que sa main trem-
bloit. « Mais, lui dit-il, votre main
» tremble. » Cela ne fait rien, Prince,
je suis encore en état de peindre. Quel
âge avez-vous donc, dit l'Empereur;
le Pere Sikelpart répondit j'ai 70 ans:

& pourquoi ne me l'avez-vous pas dit ; ne sçavez-vous pas ce que j'ai fait pour Castiglione (1) à sa septantieme année ? je veux faire la même chose pour vous. Quand tombe le jour de votre naissance ? Prince , répondit le Pere Sikelpart , c'est le 20 de la huitieme lune , (21 septembre 1777), l'Empereur se retira.

Aussi-tôt il y eut ordre à un Mandarin d'aller au *Nan-tang* (maison des ex-Jésuites Portugais) pour sçavoir comment les choses s'étoient passées du temps de Castiglione , & quels présens l'Empereur lui avoit faits.

La grace faite au Pere Sikelpart dans le style du pays , regardoit tous les Européens, aussi le Pere d'Espinha , qui est à la tête du *Nan-tang* , invita toutes les églises dès le 18 septembre.

Le 21 au matin , le Pere So , Missionnaire & Procureur du *Nan-tang* , se transporta au palais de *Hai-tien* (2). Les présens & tout ce qui étoit nécessaire pour la cérémonie étoient préparés ; en entrant dans le palais il rencontra le Prince fils aîné de l'Empereur , qui lui

(1) Frere Italien fort aimé de l'Empereur, mort il y a douze à treize ans.

(2) Gros bourg où est la maison de plaisance de l'Empereur.

parla
renc
sard
Le P
reur
soie
Man
& d
avoi
quat
l'Em
Pere
ces
élev
l'Em
com
qu'é
reur
à l'A
pour
tumé
A
prép
vert
respe
de s
mufi
huit
d'un
tels
pu q

parla & lui fit amitié. Ce sont de ces rencontres qui paroissent l'effet du hasard, mais qui sont souvent méditées. Le Pere So reçut les présens de l'Empereur, ils consistoient en six pieces de soie du premier ordre, une robe de Mandarin, un grand collier d'agate, & différentes choses; mais ce qu'il y avoit de vraiment considérable, c'étoient quatre caracteres écrit de la main de l'Empereur, qui contenoient l'éloge du Pere Sikelpart. Le Missionnaire portoit ces présens dans le palais, les tenant élevés par respect. Le huitieme fils de l'Empereur passa; les Mandarins qui accompagnoient le Pere So, lui dirent qu'étant chargé des présens de l'Empereur, il ne devoit point faire attention à l'Ago, (nom des fils de l'Empereur); pour eux ils lui firent les saluts accoutumés.

A la porte du palais il y avoit un dais préparé, c'est une espece de niche ouverte de tous côtés; on déposa avec respect les présens sur la table couverte de soie jaune. Il y avoit vingt-quatre musiciens d'une musique bruyante, & huit porteurs; ils étoient tous habillés d'une houplande de soie avec des fleurs, tels qu'ils sont quand ils accompagnent ou qu'ils portent l'Empereur.

On se mit en marche ; les vingt-quatre musiciens précédoient ; venoient ensuite quatre Mandarins à cheval , puis le dais porté par huit porteurs. Il étoit suivi du Mandarin chargé des ordres de l'Empereur , le Missionnaire étoit à côté de lui.

Il y a cinq quarts de lieues de *Yuen-min-yuen* jusqu'à la porte occidentale de Peking , par laquelle on entre en venant de *Hai-tien* (1). Dès qu'on put voir la livrée de l'Empereur , le corps de garde se mit sous les armes , & détacha des soldats pour ouvrir la marche dans la ville & pour faire du bruit , c'est ici une façon d'honorer.

La rue qui aboutit à *Si-tche-men* (porte de l'occident) , est tirée au cordeau ; la largeur est singulière : on y dressa des tentes de côté & d'autre , & malgré l'espace qu'ils occupent , il reste encore assez de terrain pour faire comme trois rues. Elle va directement de l'occident à l'orient , & après un quart de lieue elle aboutit à la grande rue , qui du mur septentrional de la ville aboutit à la porte du midi appelée *Tchun-chi-men* , à côté de laquelle le college est situé ; cette rue a une lieue de long , elle est

(1) Maison de plaisance de l'Empereur.

tirée
a au

Ta
faisoit
de pe
nous
toute
je vis
les de
elles
rope
dressé
l'autr
ornée
cour
ment

Ap
cour
fallon
music
mais
feston
ble.
autre
tables

On
espec
deux
fait u
voyo

tirée au cordeau comme la premiere, & a au moins autant de largeur.

Tandis que les présens de l'Empereur faisoient cette route à travers une foule de peuple qui accouroit à ce spectacle, nous nous rendimes au *Nan-tang* de toutes les églises. J'y arrivai le premier, je vis à loisir, & je puis dire avec plaisir, les décorations qu'on avoit préparées, elles ne ressemblent pas à celles d'Europe, elles ne sont que jolies. On avoit dressé un parvis depuis le college jusqu'à l'autre côté de la rue, les portes étoient ornées de festons. Dans la premiere cour on avoit dressé un petit appartement pour les gens de la suite.

Après être entrés dans la seconde cour, on voyoit une enfilade de quatre fallons : le premier fallon étoit pour les musiciens, on l'avoit fait avec des nates, mais il étoit si bien revêtu de soie & de festons, qu'il faisoit un effet très-agréable. De ce fallon on montoit dans un autre où étoit préparé un repas sur quatre tables.

On descendoit ensuite dans une autre espece de salle; c'est une cour qui sépare deux grands corps de logis, on en avoit fait un appartement champêtre. On voyoit de grands ifs à droite & à gauche,

& des ornemens qui d'eux-mêmes ne font rien, mais qu'on arrange de façon qu'ils plaisent. On montoit enfin dans la dernière & la plus belle salle du college. Castiglione l'embellit autrefois de deux grandes & magnifiques peintures qui représentent le grand Constantin sur le point de vaincre, & Constantin vainqueur & triomphant. On y voit aussi sur les côtés deux perspectives qui trompent, le plafond est très-beau. Au milieu de cette salle il y avoit un dais, ou une espece de niche dans laquelle on devoit déposer les présens.

A tout moment il arrivoit des courriers qui nous annonçoient à quelle distance étoit le convoi : vers les neuf heures on nous dit qu'il étoit temps de sortir. Nous étions en habits de palais, comme pour paroître devant l'Empereur : les rues de traverse ont des barrières à leur entrée, on les ferme la nuit; on en compte douze mille dans la ville Tartare. Depuis la barrière jusqu'au college qui est à l'orient de la grande rue, il n'y a que deux ou trois cens pas. Nous nous plaçames sous le parvis sur une seule ligne, nous attendîmes-là quelque temps; nous voyions arriver les soldats des rues, qui faisoient un bruit

& un
qu'ils v
s'arran
c'étoit
fusillie
c'étoit
entend
tambou
gardes
tablem
rues pr
la mus
puis le
venoit
avoit e
celle-là
dais ou
nommé
la cérér
ans, bi
qu'on v
un gran
à genou
les Prin
s'y met
une par
driffem
d'une c
nous, n
il s'ava

& un tapage qui ne disoit rien, sinon qu'ils vouloient faire du bruit; le peuple s'arrangeoit ou ne s'arrangeoit pas, c'étoit la même chose: vint ensuite des fusilliers sans ordre & sans uniforme, c'étoit pour faire escorte. Enfin nous entendîmes les grosses trompettes & les tambourins; à la barriere il y avoit des gardes pour empêcher la foule, qui véritablement étoit grande, les soldats des rues précédoient & faisoient faire place; la musique bruyante passa la barriere, puis les quatre Mandarins à cheval, venoit ensuite la musique que le college avoit envoyée au-devant des présens, celle-là étoit assez agréable; suivoit le dais ou la niche, puis le *Tong*, Mandarin nommé par l'Empereur pour présider à la cérémonie, c'étoit un homme de 60 ans, bien monté, & se tenant de façon qu'on voyoit aisément qu'il représentoit un grand maître, alors nous nous mîmes à genoux, selon le cérémonial Chinois, les Princes du sang & les Rois étrangers s'y mettent quand l'Empereur leur fait une pareille grace, je vis avec attendrissement que le dais étoit surmonté d'une croix; lorsqu'il fut venu jusqu'à nous, nous nous levâmes pour le suivre, il s'avança jusqu'à la porte de la dernière

salle , alors le Mandarin tira doucement les présens de dessus la table , & les portant avec respect les déposa dans la niche préparée pour cela.

Tous les Européens , c'est-à-dire tous les Missionnaires , s'étant mis à genoux , frapperent trois fois la terre de leur front , s'étant ensuite relevés tout droits , ils se mirent à genoux de nouveau , & firent encore deux fois la même cérémonie , en tout neuf fois , ce qui est le plus grand cérémonial qu'il y ait ici , ensuite on salua le Mandarin les uns après les autres , en lui prenant les deux mains selon la coutume , & on le conduisit dans la salle à manger. Il demanda d'abord si on étoit venu de toutes les églises , on lui répondit que oui , que les Missionnaires de la Propagande n'étoient pas encore arrivés , parce que c'étoit un jour de prières & qu'ils étoient peu , qu'on sçavoit d'eux-mêmes qu'ils viendroient prendre part à la reconnaissance que nous devons tous à l'Empereur.

Ils arriverent en effet au nombre de deux , le Mandarin parut bien content , ii nous fit ensuite les politesses ordinaires , qui consistent à demander le nom , l'âge , les emplois , le pays ; on

prit du t
il faut
avertir
les-cho
que M.
son rem
férer au
l'écrire
il le lou
Nous
le temp
ne resta
naires p
les Pere
de plusi
parut f
tout ; d
Jou-y-ke
vaillent
bonne
fois au
En n
Eunuqu
avoit se
bien fai
tang , c
avoit fa
qu'on n
lion.
Une

prit du thé. Le *Tong* Mandarin nous dit, il faut que je retourne incessamment avertir l'Empereur de la maniere dont les choses se sont passées, faut aussi que M. Sikelpart me suive pour faire son remercement, il ne peut pas se différer au lendemain, la coutume est de l'écrire; le Mandarin voulut le voir, il le loua.

Nous nous retirâmes pour lui donner le temps de prendre quelque chose, il ne resta dans la salle que deux Missionnaires pour l'entretenir; à la fin du repas les Peres du *Nan-tang* lui firent présent de plusieurs curiosités d'Europe, dont il parut fort content, l'Empereur a sçu tout; dès le lendemain matin il alla au *Jou-y-koan* (endroit du palais où travaillent les Missionnaires) il étoit de bonne humeur, il demanda plusieurs fois au Pere Sikelpart s'il se portoit bien.

En même temps il vint chez moi un Eunuque de la présence, je crois qu'il avoit ses vues; il me dit que nous avions bien fait de nous trouver tous au *Nan-tang*, que la grace que l'Empereur nous avoit faite ne s'accordoit qu'aux Grands, qu'on ne l'achetteroit pas pour un million.

Une circonstance nous la rend encore

plus précieuse , c'est qu'actuellement il y a à Peking dix milles lettrés qui sont venus de toutes les provinces pour être promus à un grade supérieur ; ils sont destinés à être un jour Mandarins dans les différentes villes de la Chine ; témoins des bontés de l'Empereur pour nous, nous espérons qu'ils ne feront rien contre notre sainte religion & contre nos chers Néophytes ; voilà en dernière analyse où aboutissent nos pensées & nos desirs, le reste n'est rien pour nous que dégoûts & ennuis. Je suis, &c.

Fin du vingt-quatrième Volume.

Des Let

MÉMOIRE
Roya
subju
avec u
Et dans
fiantes.

MÉMOI

Et dans
fiantes

LETTRE
naire
de Br

Et dans
tes, t

LETTRE
naire
d'Aub
de Do

Et dans
fiantes.

LETTRE

T A B L E

Des Lettres contenues dans ce volume.

MÉMOIRE sur le Thibet & sur le
Royaume des Eleuthes , nouvellement
subjugué par l'Empereur de la Chine,
avec une relation de cette conquête. Page 5
Et dans l'ancienne édition , Lettres édi-
fiantes , tome 31 , pag. 212.

MÉMOIRE sur les Juifs établis en Chine.

56

Et dans l'ancienne édition , Lettres édi-
fiantes , tom. 31 , p. 296.

LETTRE du Pere de Ventavon , Mission-
naire de la Compagnie de Jesus , au Pere
de Brasseau , de la même Compagnie.

100

Et dans l'ancienne édition , Lettres édi-
fiantes , tom. 31 , pag. 30.

LETTRE du Révérend Pere *** , Mission-
naire de la Compagnie de Jesus , à M.
d'Aubert , premier Président du Parlement
de Douai.

116

Et dans l'ancienne édition , Lettres édi-
fiantes , tom. 30 , p. 115.

LETTRE du Révérend Pere Dolliers , Mis-

- tionnaire de la Compagnie de Jesus , à
Madame....* 136
*Et dans l'ancienne édition , Lettres édi-
fiantes , tom. 30 , pag. 149.*
**LETTRE du Pere Benoît , Missionnaire en
Chine.** 151
*Et dans l'ancienne édition , Lettres édi-
fiantes , tome 32 , pag. 161.*
LETTRE sur la mort de Ma Joseph. 222
Elle n'avoit pas encore été imprimée.
**LETTRE du Pere Cibot , Missionnaire en
Chine** 236
*Et dans l'ancienne édition , Lettres édi-
fiantes , tome 30 , pag. 73.*
LETTRE du même. 247
*Et dans l'ancienne édition , Lettres édifian-
tes , tome 30 , pag. 94.*
**LETTRE du Pere Bourgeois , Missionnaire
en Chine.** 259
*Et dans l'ancienne édition , Lettres édi-
fiantes , tom. 33 , pag. 381.*
**PREMIERE Lettre du Pere Benoît , Mis-
sionnaire en Chine.** 280
*Et dans l'ancienne édition , Lettres édifian-
tes , tom. 33 , p. 1^{re}.*
**SECONDE Lettre du Pere Benoît , Mis-
sionnaire en Chine.** 330
*Et dans l'ancienne édition , Lettres édi-
fiantes , tome 33. page 91.*
TROISIEME Lettre du Pere Benoît , Mis-

sic
 Et d
 fia
 LETT
 ma
 Elle
 LETT
 en
 Elle n
 LETT
 Elle n
 EXT
 nai
 Cet E
 prin
 LETT
 Cette l
 LETT
 Cette l
 Fin de

T A B L E 503

<i>ssionnaire en Chine.</i>	363
<i>Et dans l'ancienne édition, Lettres édi- fiantes, tom. 33, p. 150.</i>	
LETTRE d'un Missionnaire de Chine sur la mort du Pere Benoît.	390
<i>Elle n'avoit pas encore été imprimée.</i>	
LETTRE du Pere Ventavon, Missionnaire en Chine.	430
<i>Elle n'avoit pas encore été imprimée.</i>	
LETTRE d'un Missionnaire de Chine.	435
<i>Elle n'avoit pas encore été imprimée.</i>	
EXTRAIT de plusieurs Lettres des Mission- naires de la Chine.	458
<i>Cet Extrait n'avoit point encore été im- primé.</i>	
LETTRE d'un Missionnaire de Peking.	462
<i>Cette lettre n'avoit pas encore été imprimée.</i>	
LETTRE d'un Missionnaire de Chine.	483
<i>Cette lettre n'avoit pas encore été imprimée.</i>	

Fin de la table du vingt-quatrième vol.

T A B L E

Des Matieres contenues dans les Mémoires de la Chine, tomes XVI, XVII, XVIII, XIX, XX, XXI, XXII, XXIII & XXIV des Lettres édifiantes & curieuses.

A.

ACACIA, arbre commun à la Chine ; usage de ses graines pour la médecine ; usage de ses fleurs pour la teinture jaune ; maniere de faire cette teinture ; quelle doit être la culture de cet arbre pour le conserver. Tome XXII, page 204 & suiv.

Achen, ville & Royaume de ce nom dans l'isle de Sumatra : Situation admirable du port d'Achen ; description de la ville & de ses environs ; le commerce qu'on y fait roule principalement sur le poivre & sur l'or. L'or d'Achen est très-estimé. XVI, 345 & suiv.

Adoption. Les Chinois qui n'ont point d'enfans mâles ne manquent guère d'en adopter quel-qu'un. Maniere de faire les adoptions. XXIII, 260 & suiv.

Alifés, vents qui soufflent sur-tout vers les tropiques, & presque toujours entre le nord nord-est & l'est. XVII, 10.

Ambassade des Moscovites à Peking, délicatesse des Ambassadeurs au sujet du cérémonial Chinois, elle est levée par la sagesse de l'Empereur. XIX, 68. Arrivée de Dom Alexandre

xa
 de
 M
 fre
 au
 pe
 lev
 sad
 nor
 auc
 reu
 Roi
 don
 con
 Mac
 duit
 tous
 la p
 Amph
 à C
 Cant
 Amyot
 Son
 pire
 avec
 à l'E
 Anecd
 Chin
 Pere
 à l'A
 naire
 Carac
 Missi
 l'Aut
 par l
 cités
 To

DES MATIERES. 505

Alexandre Metello Souza Menezes, Ambassadeur du Roi de Portugal à Macao, & du Pere Magalhaens à Peking. Entretien du troisieme frere de l'Empereur avec le P. Magalhaens; audience donnée à ce Missionnaire par l'Empereur. Difficultés faites par l'Empereur & levées; honneurs qui sont rendus à l'Ambassadeur sur la route; son entrée dans Peking, nouvelles difficultés heureusement terminées; audience donnée à l'Ambassadeur par l'Empereur, harangue de l'Ambassadeur, présens du Roi de Portugal présentés à l'Empereur, fêtes données à l'Ambassadeur, son audience de congé; il est accompagné à son retour à Macao, & régalé par les Mandarins; conduite sage & édifiante de ce Ministre & de tous ceux de sa suite. XXI, 56 & *suiv. jusqu'à la page 95.*

Amphirite, vaisseau qui porta des Missionnaires à Canton; ses aventures & sa réception à Canton. XVII, 408 & *suiv.*

Amyot, (le P.) Missionnaire François à Peking. Son voyage de Canton à la capitale de l'Empire; il est présenté à l'Evêque de Peking avec deux Missionnaires Portugais, & ensuite à l'Empereur. XXIII, 154 & *suiv.*

Anecdotes sur l'état présent de la Religion à la Chine; faits faux & calomnieux imputés au Pere de Goville: démenti formel que donne à l'Auteur des anecdotes cet ancien Missionnaire, avec le défi de prouver ce qu'il avance. Caractere d'un nouveau libelle contre ce Missionnaire; variations & contradictions de l'Auteur du libelle, ses impostures démenties par les témoignages de ceux même qu'il a cités comme témoins; récapitulation des rai-

Tom. XXIV,

Y

Mémoires
XVIII,
XXIII &
curieuses.

ne; usage
usage de les
ere de faire
a culture de
ome XXII,

a dans l'isle
le du port
& de ses
y fait roule
ur l'or. L'or
5 & *suiv.*
nt d'enfans
opter quel-
ons. XXIII,

vers les tro-
tre le nord

, délicatesse
cérémonial
se de l'Em-
Dom Ale-
xandre

- sonnemens qui confondent cet anonyme. XXI, 384 & *suiv.* & pag. 401 & *suiv.*
- Annales*, coutume observée à la Chine d'écrire les annales de chaque ville, & ce que contiennent ces annales. XVIII, 225.
- Apparitions* de croix dans l'air, dans différens temps & en différens lieux de la Chine. XIX, 243.
- Arbres*, quels sont ceux qui croissent dans les montagnes de Tartarie. XIX, 321.
- Arithmétique*, absurdité de l'application de l'arithmétique binaire de M. Leibnitz aux lignes de *Fohi*. XXII, 329 & *suiv.*
- Attiret*, (Frere) Missionnaire & Peintre à Peking. Sa piété, ses talens & sa mort. XXIII, 605 & *suiv.*
- Aversion* des Lettrés pour le Christianisme; examen des gradués. XVIII, 367.
- Aurore boréale*, conjectures sur l'origine de ce phénomène. XXII, 189 & *suiv.*

B.

- BANCA**, (détroit de) combien il est difficile & dangereux. XXII, 422.
- Barques*, description des barques impériales de la Chine. XVII, 269. La plupart des voyages en Chine se font sur des barques; missions que donnent le P. Porquet & le P. le Cou-teux en parcourant sur eau une grande étendue de pays. XIX, 81 & *suiv.* & XXI, 238 & *suiv.*
- Belvedere*, (la) plante moins négligée à la Chine qu'en Europe; propriétés que les Chinois lui attribuent; sa tige, ses feuilles, sa racine peuvent servir de nourriture dans un besoin;

22
Beno
tal
39
Bon
gra
X
ter
14
Bour
gra
de
frui
dan
Brossi
fa m

CAL
infic
s'est
vou
Cambie
où l
XV
Cambo
relig
Tfid
Camph
peu
se t
tires
Bor
crip

DES MATIERES. 507

- Vertus médecinales de cette plante. XXII, 224 & *suiv.*
- Benoit*, (le Pere) Missionnaire à Peking ; ses talens , ses travaux , sa piété , sa mort. XXIV , 396 & *suiv. jusqu'à la page 430.*
- Bonzes* , Prêtres des idoles ; ils sont en très-grand nombre & très-méprisés en Chine. XVI , 367. Description d'un de leurs Monasteres. XXII , 426. Leur austérité. XXIV , 147 & *suiv.*
- Bourbon* , (isle de) description de cette isle ; sa grandeur , ses habitations ; plan des bourgades de Saint-Denis & de Saint-Paul ; arbres , fruits , animaux singuliers qui se trouvent dans l'isle. XIX , 207 & *suiv.*
- Brossia* , (le Pere de) Missionnaire en Chine ; sa mort & son éloge. XVII , 435 & *suiv.*

C.

- CALOMNIES** extravagantes que débitent les infidèles contre la religion ; danger où elle s'est trouvée , le censeur de l'Empire ayant voulu la proscrire. XVIII , 391 & 396 & *suiv.*
- Cambie & Sénégal* , deux Royaumes d'Afrique où l'on fait le grand & triste trafic des Negres. XVII , 15.
- Camboye* , (Royaume de) mœurs , coutumes ; religion des peuples de la Cochinchine , de Thiompa & de Camboye. XIX , 224.
- Camphre de la Chine* , maniere de s'en procurer peu connue en Europe ; erreur de croire qu'il se tire de l'arbre par incision , maniere de le tirer de l'arbre & de le préparer ; camphre de *Borneo* meilleur que celui de la Chine ; description de l'arbre d'où se tire le camphre ;

- qualités attribuées au camphre & même au bois qui est empreint de sa substance. XXII, 232 & *suiv.*
- Canton*, ville à l'entrée de la Chine, capitale d'une de ses provinces méridionales; elle est plus grande & pour le moins aussi peuplée que Paris; description de cette ville. XVI, 364 & *suiv.* On y voit une espèce de ville flottante. XVII, 74. Honneurs qu'on y rend au Chevalier de la Roque, qui y avoit conduit des Missionnaires. *Ibid.* 383 & *suiv.* Il y a sept églises à Canton, raisons pour lesquelles il s'y fait peu de conversions. *Ibid.* 403 & *suiv.*
- Cap de Bonne-Espérance*, il appartient aux Hollandois; description du jardin de la Compagnie Hollandoise. XVI, 339 & *suiv.* & XXII. 415 & *suiv.*
- Capucin*, rocher détaché de la grande île de Java, sur lequel on voit de loin un arbre qui se replie en forme de capuce. XXIII, 507.
- Caractères* de la langue Chinoise, les difficultés qu'ils présentent à ceux qui les étudient & la nécessité de les bien apprendre. XVII, 154. & XIX, 239. Caractère des Chinois au temps de *Fo-hi*. XXII, 330.
- Catherine*, Princesse du sang impérial de la Chine; sa mort précieuse devant Dieu & celle d'un Médecin; conversion d'une Princesse Tartare; état actuel de la religion à Peking & dans les environs. XXII, 410 & *suiv.*
- Cérémonies*. Description de la cérémonie pour le choix & la déclaration de l'Impératrice de la Chine. XXI, 100 & *suiv.* Cérémonie qui

D
s'est c
à l'E
tare.
Chang-c
établi
du ma
reur y
progre
Chine: ri
fience
lation
cultivé
des ha
les qua
essentie
XVII,
suites l
paroles
son pro
naire en
y envo
jusqu'à
miques
par Sian
Constan
221.
Chi-tsé, ar
la bonté
vertus &
les Chin
server.
Cire, mém
l'appelle
& quels
placer le
ces insect

DES MATIERES. 509

s'est observée l'an 1725, lorsqu'on a présenté à l'Empereur l'histoire de la dynastie Tartare. *Ibid.* 335 & *suiv.*

Chang-chou-fang, classe supérieure uniquement établie pour les fils de l'Empereur; ils y sont du matin au soir avec des maîtres; l'Empereur y va quelquefois pour s'assurer de leurs progrès.

Chine: richesse, fertilité de cet Empire, magnificence de l'Empereur & de sa Cour; population si grande, que la terre, quoique bien cultivée, y fournit à peine à la subsistance des habitans. XVI, 394 & *suiv.* Quels sont les qualités, le caractère & les talens les plus essentiels à un Missionnaire de la Chine. XVII, 83 & *suiv.* A quelle occasion les Jésuites François furent envoyés en Chine: paroles de M. Colbert en leur communiquant son projet; ce qu'exige l'emploi de Missionnaire en Chine; départ des premiers qu'on y envoya; récit de tout ce qu'ils y ont fait jusqu'à l'année 1703. Observations astronomiques dans leur premier voyage; ils passent par Siam, éloge de Monsieur & Madame Constance. *Ibid.* 208 & *suiv. jusqu'à la page*
221.

Chi-tsé, arbre qui croît à la Chine, sa beauté & la bonté de son fruit, comment on le cultive, vertus & qualités de son fruit, maniere dont les Chinois font sécher ce fruit pour le conserver. XXII, 193 & *suiv.*

Cire, mémoire sur la cire d'arbre; les Chinois l'appellent *Pela* ou *Cire blanche*; quels arbres & quels insectes la produisent; maniere de placer les insectes sur l'arbre; description de ces insectes; maniere de purifier cette cire,

sa beauté & son usage. XXIII , 146 & *suiv.*
jusqu'à la page 154.
Cloche , celle de Peking pese à ce qu'on dit cent
milliers , sa forme est cylindrique , elle a dix
pieds de diametre. XVII , 258.
Cochinchine , (la) n'étoit encore vers la fin du
seizieme siecle qu'une province du *Tong-king* ;
La guerre que l'Empereur de la Chine y
porta , y occasionna un changement & la
séparation de la Cochinchine. XVI , 131 &
suiv. Quelles sont les principales productions
de ce Royaume. *Ibid.* 133. L'argent du Japon
est le seul qui ait cours à la Cochinchine , on
le reçoit au poids. *Ibid.* 136. Persecution qui
s'y élève contre les Chrétiens en 1698 ; cou-
rage & fermeté des Missionnaires & des
Chrétiens. *Ibid.* 411. Il s'en élève une ter-
rible encore en 1750. *Kai-an-tin* , confident
& favori du Roi de la Cochinchine se déclare
l'ennemi des Missionnaires & des Chrétiens ;
il fait arrêter l'Evêque de Noeïene & MM.
Rivoal & d'Azemar , tous trois François , &
ensuite M. l'Evêque d'Eucarpie , & sept autres
Missionnaires du Séminaire des Missions
étrangeres , deux de la sacrée Congrégation
de la Propagande , neuf de l'Ordre de saint
François , & neuf Jésuites. Histoire détaillée
de cette persécution. *Ibid.* 151 & *suiv.* Notice
historique sur la Cochinchine. *Ibid.* 243 &
suiv. Etat de la religion à la Cochinchine en
1754. Le Roi ordonne à ses sujets de marcher
sur le *Crucifix* ; motifs de cet ordre , fermeté
des Chrétiens , supplice auquel on les con-
damne ; apostasie d'un Mandarin , suites de
son apostasie. Un vaisseau qui portoit deux
Missionnaires est attaqué par des Pirates , un

des M
l'autre
Collectio
entrep
Chine
ceux c
vent y
vrage
ticulie
rons q
une tr
Commerc
merce
Comp. ara
plus d
monst
Confrérie
pour l
de cet
Conversion
la fam
Corée , (
pon , i
XVI ,
Coupé-K
grand
sante é
Cour : dif
celles
menen
ployés

DÉSIN
ressém

DES MATIERES. 511

des Missionnaires est massacré, aventures de l'autre Missionnaire. XXIII, 297 & *suiv.*

Collection : l'Empereur régnant de la Chine. en entreprend une de tous les bons livres de la Chine qu'il veut faire réimprimer ; il nomme ceux qui doivent y présider ; soins qu'ils doivent y apporter ; on y fait entrer trois ouvrages des Missionnaires Jésuites, & en particulier celui du Pere Ricci, dont nous espérons que nous pourrons bientôt faire paroître une traduction. XXIV, 480 & *suiv.*

Commerce : fausse idée de M. Huet sur le commerce de la Chine. XXII, 338 & *suiv.*

Comparaisons, employées à propos, elles font plus d'impression sur les Chinois que les démonstrations. XVII, 113.

Confrérie : établissement d'une Confrérie à Peking pour la conversion des infidèles ; réglemens de cette Confrérie. XVIII, 77 & *suiv.*

Conversion & mort d'une dame Chinoise alliée à la famille Impériale. XVIII, 115.

Corée, (la) Royaume entre la Chine & le Japon, il paye tribut à l'Empereur de la Chine. XVI, 369, & XVII, 259.

Coupé-Keou, endroit situé vers le passage de la grande muraille de la Chine ; Chrétienté florissante établie par le P. Parennin. XVIII, 350.

Cour : différence de la cour de Peking & de celles de l'Europe ; quelle est la vie qu'y menent les Missionnaires qui y sont employés. XVII, 355.

D.

DÉSINTÉRESSEMENT : exemple de désintéressement donné par un homme & une femme

du peuple à la Chine. XXI, 367 & *suiv.*
Difettes : causes des différentes difettes qui
 arrivent à la Chine ; greniers établis dans les
 provinces pour le soulagement du peuple.
 XXII, 174 & *suiv.*

E.

EDIT de l'Empereur de la Chine, qui permet
 de prêcher la religion chrétienne dans toute
 l'étendue de son Empire ; il a été donné en
 1692, & enregistré dans tous les tribunaux ;
 le Pere de Gobien en a fait l'histoire. XVII,
 164, & 288 & *suivantes*. Edit portant défense
 de noyer les enfans. Edit qui destine un lieu
 aux sépultures de charité, remarques sur cet
 édit. Edit sur le soin d'exciter les laboureurs
 au travail, remarques sur cet édit. Edit sur
 la compassion qu'on doit avoir des pauvres
 orphelins & des pauvres veuves, remarques
 sur cet édit. Edit sur le soin de rendre aux
 voyageurs les chemins aisés & commodes,
 remarques sur cet édit. Edit par lequel on
 exhorte les maîtres à ne pas traiter leurs es-
 claves avec dureté, remarques sur cet édit.
 Edit sur l'éducation de la jeunesse, sur la
 compassion envers les prisonniers, remarques.
 Formules de prieres à l'esprit tutelaire d'une
 ville, remarques. Edit pour l'entretien des
 barques de miséricorde destinées à secourir
 ceux qui font naufrage, remarques. XIX,
 124 & *suivantes jusqu'à la page 163.*

Eglise : en 1700 l'Empereur de la Chine donna
 dans l'enceinte de son Palais un emplacement
 aux Jésuites François pour y bâtir une église
 à côté de la maison qu'il leur avoit déjà

donn
 périe
 les Jé
 pereu
 Sa M
 c' ve
 XVII
 finie
 XVII
 l'Emp
 l'églit
 Emouy,
 en C
 Enfans
 qu'il
 traits
 XIX
 ricord
 sur le
 ce pro
 polés
 Etabliss
 est av
 XXII
 Etat de
 chiste
 des e
 velle
 doub
 la bat
 chrét
 senté
 des c
 un M
 nouv
 fecor

DES MATIERES. 513

donnée. XVI, 409. Le Pere Grimaldi, Supérieur de la Mission, accompagné de tous les Jésuites, va faire ses remerciemens à l'Empereur de l'emplacement & de la somme que Sa Majesté avoit donnée pour contribuer à élever ce temple au vrai Dieu. *Ibid.* 410, & XVII, 75; & p. 163 & 323. Cette église est finie & ouverte en 1703. Sa description. XVIII, 6 & *suiv.* Inscriptions données par l'Empereur pour mettre sur le devant de l'église, leur explication. *Ibid.* 107.

Emouy, port de mer de la province de Fokien en Chine. XVII, 338.

Enfans livrés à la mort par les Chinois, facilité qu'il y a de leur procurer le baptême; divers traits de providence sur ces enfans moribonds. XIX, 99 & *suiv.* Projet d'un hôtel de miséricorde pour les enfans exposés; remarques sur les coutumes des Chinois par rapport à ce projet. *Ibid.* 109. Nombre des enfans exposés qu'on baptise. XX, 395 & *suiv.*

Etablissement nouveau à Peking, combien il est avantageux à la conversion des infidèles. XXII, 409 & *suiv.*

Etat de la religion à la Chine en 1738: Catechiste arrêté pour avoir conféré le baptême à des enfans moribonds, occasion d'une nouvelle persécution; il est interrogé, mis à une double question, condamné à la cangue & à la bastonnade. Défense d'embrasser la religion chrétienne; mémorial des Missionnaires présenté à l'Empereur & renvoyé au tribunal des crimes; ordre de l'Empereur donné par un Mandarin, réponse du Pere Parennin; nouvel ordre de l'Empereur plus radouci: second mémorial des Missionnaires, ce mé-

- morial & la réponse de l'Empereur mis dans les gazettes pour en informer les provinces ; chrétiens inquiétés dans quelques provinces , nonobstant la réponse favorable de l'Empereur. XXII , 246 & *suiv. jusqu'à la p.* 288.
- Expériences* de la machine pneumatique , faites devant la cour de Peking. XXIV , 387 & *suiv.*
- Explication* de quelques notes honorables & de quelques autres légères récompenses & punitions. XXI , 318 & *suivantes.*
- Extrait* d'un livre Chinois où sont les ordonnances d'un Mandarin pour le bonheur des peuples. XIX , 108 & *suiv.*

F.

- F**AMINE arrivée en Chine en 1704 , aumônes que fait l'Empereur , marques de confiance qu'il donne aux Missionnaires. XVIII , 27 & *suiv.*
- Femmes* : modestie & réserve des femmes Chinoises ; ces qualités excellentes en elles-mêmes , deviennent cependant un obstacle à leur conversion , par la difficulté qu'il y a à leur parler & à les instruire. XVII , 109. Précautions qu'il faut prendre pour les prêcher & leur administrer les sacremens ; elles ont leurs églises séparées de celles des hommes. *Ibid.* 162 & 195.
- Fer* , (île de) c'est la plus occidentale des îles Canaries. XVII , 10.
- Fer* , éclaircissement sur la découverte du fer connu de tout temps à la Chine & ignoré ailleurs. XXII , 290 & *suiv.*
- Fête* , description d'une fête magnifique que ordon-

née
de l
prép
Peki
reil
rues
l'Em
Peki
occa
mach
avec
vaux
164
Fertilité
arbre
racin
abeill
arbre
usage
vin ,
cuivr
manu
prête
les pl
navig
les su
grand
serven
297 &
Finistère
dental
Galie
Fleurs ar
pour
fourni
ficielle

DES MATIERES. 515

née par l'Empereur de la Chine à l'occasion de la 60^e année de l'Impératrice sa mere ; préparatifs sur la riviere , sur ses côtés & dans Peking , variété infinie dans tout cet appareil ; police remarquable observée dans les rues durant tous ces préparatifs ; entrée de l'Empereur & de l'Impératrice sa mere dans Peking , présens faits à l'Empereur à cette occasion ; les Missionnaires lui offrent une machine singuliere , l'Empereur la reçoit avec satisfaction & la garde avec soin ; travaux des Missionnaires à Peking. XXIII ; 164 & suiv. jusqu'à la page 180.

Fertilité de la Chine : ses grains , ses fruits , les arbres les plus communs , les herbes , les racines médecinales , la cire tant celle des abeilles que celle qu'on cueille sur certains arbres , les fleurs , le béthel dont on y fait usage , le thé & ses différentes especes , le vin , les mines tant d'or que d'argent , de cuivre , d'étain , de plomb ; la monnoie , les manufactures , la nourriture , la maniere d'apprêter les viandes , les animaux qui y sont les plus communs , les chemins , les canaux navigables , les poissons les plus singuliers , les superstitions des Chinois ; description du grand pagode d'Emoui , les Bonzes qui desservent ce pagode & leurs usages. XVIII , 297 & suiv. jusqu'à la page 340.

Finistere , cap qui est à la pointe la plus occidentale de l'Espagne dans la province de Galice. XVII , 9.

Fleurs artificielles : adresse singuliere des Chinois pour ce genre d'ouvrage , arbrisseau qui fournit la matiere dont on fait ces fleurs artificielles ; description de cet arbrisseau nommé

- Tong-tsao* ; sa nature , ses propriétés , l'art des Chinois à réduire la moëlle de cet arbrisseau en feuilles minces & délicées ; observations sur les couleurs qu'ils appliquent aux fleurs ; maniere dont ils leur donnent du lustre ; adresse des ouvriers Chinois à imiter les fruits , les insectes , les papillons avec cette moëlle , comment ils s'y prennent ; citron de figure extraordinaire. XXI , 42 & *suiv. jusqu'à la page 54.*
- Fo-chan* , village immense de la Chine ; il n'est point entouré de murailles , mais il y a plus de maisons & de peuple qu'à Canton , où l'on compte au moins un million d'âmes. XVII , 300.
- Foé* , imposteur honoré à la Chine , son histoire. XXIV , 145 & *suiv.*
- Fo-kien* , province de la Chine ; en 1724 il s'y élève une persécution contre les Missionnaires , elle s'étend dans toute la Chine ; la religion chrétienne en est solennellement proscrire , les temples démolis , tous les Missionnaires , à l'exception de ceux de Peking , renvoyés à Macao. XIX , 325 & *suiv. jusqu'à la page 406.*
- Formose* , (isle) sa description & sa carte ; cruautés exercées par quelques Chinois dans l'isle ; carte du fort de Zélande qui appartenoit autrefois aux Hollandois. Gouvernement , mœurs & coutumes des habitans de Formose ; en quel temps cette isle a été conquise par les Chinois ; une escadre Chinoise s'empare des isles *Pong-hou* ; colonie établie par les Japonois dans l'isle Formose , adresse des Hollandois pour s'y établir , ils y bâtissent un fort ; les Japonois abandonnent l'isle

& 1
 chat
 Roi
 le V
 reur
 la p
 rédu
 riale
 France
 & le
 ce q
 & su

GAV
 son c
 qu'il
 les Je
 vée à
 reur ;
 avec
 trava
 pereu
 ment
 langu
 succé
 prem
 pereu
 rinat
 démie
 à l'PA
 & à
 malac
 jusqu
 Gar:ue

DES MATIERES. 517

& la laissent aux Hollandois, qui en font chassés par un Capitaine Chinois, qui se fait Roi de Formose ; cette isle est subjuguée par le Viceroi de *Fo-kien* & soumise à l'Empereur de la Chine. XVIII, 424 & *suiv. jusqu'à la page* 466. L'isle Formose se révolte & est réduite à l'obéissance par les troupes Impériales. XIX, 171.

France, idée que les Chinois ont de la France & leur estime pour ce Royaume : extrait de ce qu'en dit un livre Chinois. XXIII, 357 & *suiv.*

G.

GAUBIL, (le Pere) Missionnaire en Chine ; son caractère, son érudition, les services qu'il a rendus à la Mission, son entrée chez les Jésuites, ses études, ses succès, son arrivée à la Chine, accueil que lui fait l'Empereur ; il traduit le *Chou-king* ; ses relations avec M. Freret, ses divers ouvrages, ses travaux apostoliques ; il est nommé par l'Empereur interprète des Missionnaires nouvellement arrivés, & interprète Impérial des langues Latine & Tartare-Mantcheou ; il succède au Pere Parennin dans la place de premier Professeur du college Impérial ; l'Empereur veut le forcer à accepter un Mandarinat : il est admis sur sa réputation à l'Académie Impériale de Petersbourg, & agrégé à l'Académie Royale des Sciences de Paris, & à la Société royale de Londres ; il tombe malade, sa mort, &c. XXIII, 391 & *suiv. jusqu'à la page* 407.

Gazette, utilité de la gazette Chinoise, ce

qu'elle renferme d'important. XXI, 96 & *suiv.*
Gin-feng, propriétés de cette fameuse plante, manière de la préparer, lieux où elle croit, ordre & méthode que gardent ceux qui vont la cueillir : figure de la plante, sa description bien détaillée. XVIII, 127 & *suiv.*

Glacé : éloge d'une sçavante dissertation sur la glace ; eau chaude glacée auprès du feu en présence des Ministres & des grands Mandarins ; leur extrême surprise ; mouvement qu'ils se donnent pour s'assurer de la vérité de cette opération, égale surprise de ces Mandarins à la vue de la poudre fulminante ; ces expériences sont entre les mains des Missionnaires des moyens de faire goûter la religion chrétienne aux Grands & aux Lettrés ; causes qui arrêtent à la Chine le progrès des sciences & sur-tout de l'astronomie. XXII, 133 & *suiv.*
jusqu'à la page 150.

Glaxot, (M.) Missionnaire du Séminaire des Missions Etrangères ; il sort de prison après y avoir été détenu neuf ans ; histoire de sa délivrance. XXIV, 483 & *suiv.*

Gorée, isle sur la côte d'Afrique ; elle fut prise sur les Hollandois par M. le Maréchal d'Estées. XVII, 8 & 12.

Gradués : les Chinois en ont dans les armes comme dans les lettres ; examens établis pour les uns & pour les autres. XVII, 107.

H.

HABITS & usages des Missionnaires en Chine ; raison qui les a déterminés à prendre l'habit & en quelque sorte les mœurs & coutumes des Lettrés. XVII, 435 & *suiv.*

Hia-tj
 ver

Hoam-
 gran
 mar

Honan
 la C
 le p
 XVI

Hôpital
 aban
 l'éga
 poin

Hou-qu
 la C
 tagn

une
 fert
 & au

XX
 383

JARD.
 XXI

Java :
 matr
 & su

l'Asie
 en re
 509

Idoles :
 hono

Idolâtri
 naire

DES MATIERES. 519

Hia-tsao-chom, plante Chinoise semblable à un ver; sa description & ses vertus. XIX, 300.

Hoam-ho ou *Fleuve jaune*, c'est une des plus grandes rivieres de la Chine; sa source, sa marche, & son embouchure. XVIII, 35.

Honan, une des provinces des plus fertiles de la Chine, elle est arrosée par le fleuve jaune; le pays est plat, fertile, & très-bien cultivé. XVII, 266 & *suiv.*

Hôpital: il y en a à la Chine pour les enfans abandonnés; comment on s'y comporte à l'égard des enfans baptisés qui ne meurent point. XIX, 248 & *suiv.*

Hou-quam, province située presque au milieu de la Chine. XVII, 385. On y voit des montagnes presque inaccessibles; on y a établi une Mission qui est devenue très-florissante, & sert de retraite assez sûre aux Missionnaires & aux chrétiens dans les temps de persécution. XX, 295 & *suiv.* XXII, 458 & *suiv.* XXIII, 383 & 548 & *suiv.*

I.

JARDINS: description des jardins Chinois. XXIII, 536 & *suiv.*

Java: agrémens des côtes de Java & de Sumatra; caractère des Javans. XIX, 211 & *suiv.* Ce 2 grande isle est à l'entrée de l'Asie; les Hollandois tiennent tout le pays en respect par le moyen de Batavia. XXIII, 509 & *suiv.*

Idoles: description de celles que les Chinois honorent. XVII, 200 & *suiv.*

Idolâtrie: délicatesse du Pere Bouvet, Missionnaire, au sujet d'un instrument qu'il croyoit

idolâtrique ; conduite de l'Empereur de la Chine à ce sujet. XVIII, 12 & *suiv.* Origine de l'idolâtrie à la Chine. XXII, 305.

Impératrice : mort de l'Impératrice mere de l'Empereur ; son deuil, &c. XIX, 77 & *suiv.*

Incendies : causes ordinaires des incendies qui arrivent dans les villes Chinoises. XXII, 185.

Infestations : elles sont assez ordinaires à la Chine, comme généralement dans tout les pays où Jesus-Christ n'est pas connu ; exemples de ces infestations. XVII, 133 & *suiv.* & 198 & *suiv.* & XXII, 477 & *suiv.*

Inondations : elles sont communes à la Chine ; l'Empereur pour les prévenir charge les Missionnaires de lever le plan d'un pays très-fertile qui se trouve entre deux rivières, pour en prendre le niveau, & faciliter par des digues & des canaux l'écoulement des eaux. Description d'une maison de plaisance de l'Empereur ; actions édifiantes de quelques nouveaux fidèles ; baptême & mort de deux enfans de la famille Impériale ; mort sainte du Pere Dolzé. XVIII, 67 & *suiv.*

Instructions que l'Empereur donne à l'occasion du caractère Chinois qui signifie bonheur. XXI, 357 & *suiv.*

Juifs : colonie Juive établie à la Chine ; remarques sur la découverte de cette Synagogue. XVIII, 33 & 48 & *suiv.* Mémoire sur ces Juifs ; le Pere Ricci premier auteur de cette découverte ; il envoie un Jésuite Chinois à *Cai-fong-sou*, pour y examiner la Synagogue des Juifs & en tirer des éclaircissemens ; succès de cette entreprise. Les Jésuites obtiennent une copie des inscriptions attachées à la Synagogue des Juifs. Différens noms des

K
d'
de
co
ce
XV

L
liv
cla
mi
ex
&
Lante
sou
cél
Lao-K
hif

DES MATIERES: 327

Juifs de la Chine ; leur opinion sur l'origine de leur établissement dans l'Empire. Description des monumens qui s'y trouvent ; le Pere Domenge confronte la Bible d'Amsterdam avec les anciens *Takings* de la Chine ; ignorance des Juifs de la Chine ; leur vénération pour Confucius ; leur maniere de prier. Description & explication des inscriptions attachées à la Synagogue de *Cai-fong-fou* ; entretien du Pere Gaubil avec les Juifs ; nouvelles découvertes du Pere Gaubil. Réflexions sur l'établissement des Juifs à *Cai-fong-fou*, & sur le temps de leur entrée en Chine. XXIV, 56 & *suiv. jusqu'à la p. 100.*

K.

KIAM, grand fleuve qui traverse la Chine d'occident en orient, & qui la séparant en deux parties à-peu-près égales, dont l'une contient les provinces du nord & l'autre celles du sud, porte par-tout l'abondance, XVII, 269.

L.

LANGUE Chinoise, ses difficultés ; des quatre livres Chinois par excellence, des cinq livres classiques : examen des étudiants, des degrés militaires, examen des bacheliers d'armes, examen des docteurs d'armes. XXIV, 116 & *suiv.*

Lanternes : origine de la fête des lanternes, sous quel Empereur elle a commencé d'être célèbre. XXII, 165 & *suiv.*

Lao-kiun, imposteur vénéré à la Chine ; son histoire. XXIV, 143 & *suiv.*

Lieou-Kieou, (isles) mémoires du Pere Gaubil sur les isles Lieou-Kieou ; l'Empereur Camhi y envoie un Ambassadeur , qui fait une relation de son voyage en quatre articles. *Article I.* Détail géographique des isles de Lieou-Kieou , leur situation entre la Corée , Formose & le Japon ; étendue de la grande isle , de la capitale , du palais du Roi ; description du port. *Article II.* Annales du Royaume de Lieou-Kieou ; origine fabuleuse de ces peuples , l'Empereur de la Chine se les rend tributaires ; suite des Rois , abrégé de leur histoire depuis 605 jusqu'en 1719. *Article III.* Religion des habitans , cérémonies pour les sermens ; femmes consacrées au culte des esprits ; mœurs & usages des insulaires , mariages , respect pour les morts , Mandarins , revenus du Roi , commerce , manufactures , tribunaux , langage , fertilité de la grande isle & ce qu'elle produit ; notice des autres isles ; caractère de ces insulaires. *Article IV.* Cérémonial pour l'installation du Roi de Lieou-Kieou comme tributaire de la Chine. XXIII, 184 & suiv. jusqu'à la page 245.

Lit-shi, arbre Chinois dont le fruit est excellent ; ses qualités , ses vertus , maniere de le conserver pour le transporter de Canton à Peking ; circulation du suc des plantes connue de tout temps à la Chine. XXII, 201 & suiv.

Livres : le Pere Ricci , le Pere Aleri & plusieurs autres Missionnaires ont composé des ouvrages sur la religion qui font des biens infinis , & sont des moyens presque sûrs de conversion. XVII, 115 & suiv. Dans les temps de trouble & de persécution ces livres

Yo
en
&
&
Long
la
reu

M
plu
aux
Ch
bie
aut
Maho
mé
Ma-Je
se d
de
non
che
ôte
Ma
pan
Mir
con
apr
fran
lors
cou
d'A
Ma
ju
Maiso

DES MATIERES. 523

font les seuls prédicateurs qui puissent se faire entendre ; exemples qui prouvent leur utilité & le succès qu'ils produisent. XXIII , 246 & *suiv.*

Long-co-to : Prince des parens de l'Empereur de la Chine, il est condamné à mort ; l'Empereur adoucit sa sentence. XXI , 296 & *suiv.*

M.

M*ACAO* , ville bâtie sur une peninsule ou plutôt à la pointe d'une isle ; elle appartient aux Portugais , à qui les Empereurs de la Chine l'ont cédée , mais les Portugais y sont bien déchus de cette puissance qu'ils avoient autrefois dans l'Inde. XVI , 360.

Mahométans , il y en a en Chine & ils y sont méprisés des Chinois. XIX , 169.

Ma-Joseph , Mandarin de police de Peking ; il se dénonce lui-même comme chrétien ; suites de cette démarche , on veut le forcer à renoncer au christianisme , sa fermeté ; on cherche à le surprendre , ses réponses ; on lui ôte ses chaînes , on l'éleve à un nouveau Mandarinat , raisons de ce procédé ; on répand le bruit qu'il a apostasié : le fils du Comte Ministre veut perdre *Ma-Joseph* , il le fait condamner à l'exil ; conduite de *Ma-Joseph* après sa condamnation , son départ , ses souffrances , sa fermeté , honneurs qu'on lui rend lors de son départ ; histoire de *Ma-Jobe* , cousin de *Ma-Joseph* ; relation de la mort d'*André* , fils unique de *Ma-Joseph* ; mort de *Ma-Joseph* dans son exil. XXIV , 151 & *suiv.*
jusqu'à la page 235.

Maison de plaisance de l'Empereur de la Chine ,

- sa description ; petite ville bâtie dans l'enclos de cette maison , pour quel usage ; sentimens des Chinois sur notre architecture : état de la Mission à Peking. XXII , 491 & suiv. jusqu'à la page 527.
- Malais* , nation répandue dans toutes les Indes ; il est étonnant que les Géographes leur aient donné un pays particulier. XXIII , 508.
- Malague* , ville appartenante aux Hollandois ; elle est éloignée d'Achen de 150 lieues ; il y a un grand concours de Nations , un grand commerce & beaucoup d'Européens ; la ville est séparée de la forteresse par une riviere. XVI , 349.
- Mant-cheou* , petite Nation de la Tartarie orientale ; elle s'est rendue fameuse depuis près de deux siècles par la conquête de la Chine où elle regne aujourd'hui. XVI , 381.
- Mappe-monde* & Cartes géographique présentées à l'Empereur par le Pere Benoit. XXIII , 540 & suiv.
- Mariages* : loix , usages & cérémonies des Chinois au sujet du mariage ; en quoi le mariage des Chinois diffère du nôtre ; adoptions en usage à la Chine ; règles qu'on doit suivre dans les adoptions : des femmes légitimes , des concubines , du divorce ; cas où le divorce est permis à la Chine ; cas qui empêchent & annullent le mariage. XXIII , 444 & suiv.
- Masson* , (le Pere) Missionnaire , sa maladie & sa mort. XXIII , 369.
- Médecins Chinois* , quelle est leur habileté. XIX , 322.
- Mémoire* sur l'état des Missions de la Chine , envoyé en Europe en 1703 ; on y voit les

pr
la
fi
ch
Mém
de
se
&
Mété
les
nu
la
exe
Miao-
que
con
de s
les
& si
faits
raux
forc
déta
Roi
438
Mission
celle
Moscov
Chi
cher
la C
prise
les
limi
Plén
Chi

DES MATIERES. 525

progrès de la religion, le nombre des églises ; la ferveur des chrétiens, les projets des Missionnaires pour entretenir & étendre la foi chrétienne. XVII, 160 & suiv.

Mémoire présenté par un Viceroi à l'Empereur de la Chine, sur une inondation, & sur le secours qu'il a donné au peuple. XXI, 328 & suivantes.

Métempsychose, doctrine des Indiens détestée par les Lettrés Chinois ; castes ou tribus inconnues à la Chine ; quels sont les professions à la Chine qui rendent infâmes ceux qui les exercent. XXII, 158 & suiv.

Miao-tse, montagnards indépendans dans quelques provinces de Chine ; leurs irruptions ; comment on les arrête : nécessité à la Chine de s'opposer promptement aux émeutes & de les étouffer dès leur naissance. XXII, 320 & suivantes. En 1776 ils sont totalement défaits, ce n'est pas sans difficultés ; deux Généraux y succombent, un troisième y réussit à force de temps, de patience & de courage ; détail & succès de cette entreprise ; mort du Roi des Miao-tse fait prisonnier, &c. XXIV, 438 & suiv. jusqu'à la page 456.

Mission : état de celle de Peking & de toutes celles de la Chine. XXII, 443 & suiv.

Moscovites : leurs découvertes du côté de la Chine ; ils trouvent moyen de se faire un chemin depuis Moscou jusqu'à 300 lieues de la Chine ; les Tartares s'opposent aux entreprises des Moscovites, l'Empereur de la Chine les soutient ; on propose enfin de fixer les limites : le Czar de Moscovie envoie des Plénipotentiaires à Nipcou, l'Empereur de la Chine y envoya aussi des Ambassadeurs, &

voulut que les Peres Pereira & Gerbillon leur servissent d'interprètes : le Pere Gerbillon eut le bonheur d'aplanir les difficultés qui s'élevoient entre les négociateurs , & de taire conclure un traité de paix qui satisfit les deux Cours, & assura de plus en plus à la religion & à ses Ministres la protection de l'Empereur & du Prince Sozan, chef de l'Ambassade Chinoise. XVII, 277 & suiv.

Mousson, vent qui souffle dans les mers de l'Inde & de la Chine, pendant six mois de l'ouest à l'est, & pendant six autres mois de l'est à l'ouest. XVII, 35.

Moyens dont se servent les Missionnaires pour entrer dans les provinces intérieures de la Chine & n'être pas découverts. XXII, 401 & suiv. Comment ils les parcourent pour y exercer leurs fonctions. XXIII, 6 & suiv.

Muraille, (la grande) elle entoure la Chine du côté de la Tartarie; c'est selon le Frere Attiret, excellent artiste, un des plus beaux & des plus surprenans ouvrages qu'il y ait au monde. XXIII, 318.

Musc: origine du musc & où il se forme; nourriture de l'animal qui produit le musc. XIX, 73 & suiv.

N.

NAISSANCES: naît-il chaque année à la Chine plus de garçons que de filles, & la polygamie est-elle un obstacle à la population? XXII, 294 & suiv.

Nangasachi, ville du Japon; description de cette place & de la loge Hollandoise; précautions qu'on y prend contre les étrangers. XVII, 378 & suiv.

Néoph
néo
per
la c
?6:
Ngo-k
drog
XIX
Nyctol
en q
pour
241

OBJE
dans
Missi
objec
Obsequ
d'app
Verbi
comm
sainte
que le
sion d
ciale
mome
furent
cueil
XVII
Observa
mique
Offices:
indiffé
Ordre
ils n'a

DES MATIERES: 527

Néophytes : délicatesse de la conscience des néophytes Chinois, leur constance dans les persécutions, leur charité & leur zèle pour la conversion de leurs compatriotes. XVIII, 261 & suiv.

Ngo-kiao, drogue chinoise, réputation de cette drogue, maniere de la préparer, ses vertus. XIX, 313 & suiv.

Nyctologie, maladie des yeux extraordinaire; en quoi elle consiste; remede souvent éprouvé pour la guérison de cette maladie. XXII, 241 & suiv.

O.

OBJECTIONS contre la conduite, les travaux dans le palais, & la maniere de s'habiller des Missionnaires de la Chine, & réponse à ces objections. XXIII, 286 & suiv.

Obseques, on les fait à la Chine avec beaucoup d'appareil: description des obseques du Pere Verbiest, mort à Peking en 1688, c'étoit comme le pere & le restaurateur de notre sainte religion à la Chine; c'étoit aussi à lui que les Jésuites François devoient la permission d'entrer à la Chine, & la protection spéciale que leur accorda l'Empereur dès le moment de leur arrivée; maniere dont ils furent introduits à la cour; questions & accueil plein de bonté que leur fit l'Empereur. XVII, 248 & 257.

Observatoire de Peking, instrumens astronomiques. XVII, 258.

Offices: bons offices que les Jésuites rendent indifféremment aux Missionnaires des autres Ordres, tant séculiers que réguliers, & dont ils n'administrent les preuves que pour se

justifier de la calomnie qu'on ne cessoit de répandre en Europe en répétant de tous côtés qu'ils traversoient les établissemens des autres Missionnaires. XVII, 333 & *suiv.*

Ordonnance de l'Empereur de la Chine au sujet d'une disette dont on étoit menacé ; ordre de ce Prince pour faire défricher des terres & procurer l'abondance. XXI, 304 & *suiv.* Ordre admirable qu'on garde pour renvoyer de Peking plus de quarante mille pauvres chacun dans son pays. *Ibid.* 348 & *suiv.* Deux Missionnaires de l'Ordre de S. Dominique sont arrêtés dans la province de Fokien ; moyens dont on se sert pour accommoder cette affaire & en dérober la connoissance à l'Empereur. XX, 284 & *suiv.* Ordre donné aux Missionnaires exilés à Canton d'en sortir dans trois jours, & de se retirer à Macao. Ordonnance des Mandarins affichée à la porte de leur maison ; audience demandée par les Missionnaires & refusée : nouvelle ordonnance pleine d'invectives contre la religion ; mort du Pere du Bodory, départ précipité des Missionnaires, qui les empêche de lui rendre les derniers devoirs funébrés ; dureté des Mandarins, elle cause la mort à M. Appiani, de la Congrégation de Saint-Lazare ; arrivée des Missionnaires à Macao ; leurs domestiques & les chrétiens sont chargés de chaînes & renvoyés à Canton ; chrétiens condamnés à la bastonnade, leur constance ; charité des François qui sont à Canton à l'égard de ces chrétiens persécutés ; maison des Jésuites François pillée à Canton ; conjecture sur la cause de cette persécution : autre ordonnance des Mandarins pour ren-
voyer

voy
de
lom
les
pon
de c
reur
port
roiss
fionn
Missi
audie
répor
tique
à l'Em
page

PA-CE
Pekin
Néoph
par la
Panfi,
conno
trait d
descrip
l'Empe
pereur
Panfi.
Paracel,
dans la
Parennin
la Chi
attirent
Gang-h
Prince
To

voyer les Missionnaires en Europe ; suites de cette persécution : placet violent & calomnieux des Mandarins de Canton contre les Missionnaires , envoyé à l'Empereur ; réponse des Missionnaires aux différens articles de ce placet ; audience accordée par l'Empereur aux Missionnaires ; nouvelles calomnies portées au trône de l'Empereur , & qui paroissent tendre à chasser de Peking les Missionnaires qui y restoient ; acte dressé par les Missionnaires de ce qui se passe dans cette audience ; reproches faits par l'Empereur & réponse des Missionnaires ; placet apologétique donné aux Ministres pour être présenté à l'Empereur. XXII, 27 & *suiv. jusqu'à la page 90.*

P.

PA-CHEOU, chrétienté à peu de distance de Peking, il s'y élève une persécution ; un Néophyte nommé *Sou-Matthias* s'y distingue par sa patience & son courage. XXIV, 462.

Pansi, (le Frere) Peintre ; l'Empereur pour connoître son habileté, lui fait faire le portrait d'un de ses Pages, & ensuite le sien ; description de l'appartement où se tenoit l'Empereur ; diverses questions que fait l'Empereur au Pere Benoit, interprète du Frere Pansi. XXIV, 181 & *suiv.*

Paracel, banc de roche qui a plus de cent lieues dans la mer des Indes. XVI, 352.

Parennin, (le Pere) Missionnaire célèbre de la Chine ; son caractère, ses talens, qui lui attirent l'estime & la confiance de l'Empereur *Cang-hi* ; ses fréquens entretiens avec ce Prince, ses voyages à sa suite en Tartarie,

ses travaux continuels & les fruits qu'ils produisent pour la conversion des infidèles ; sa facilité à parler diverses langues & à bien écrire en différens genres d'érudition ; sa sagesse & sa fermeté à défendre la religion perlécutée sous l'Empereur *Yong - iching* ; sa vertu purifiée par de longues souffrances, sa sainte mort ; honneurs qu'on rend à sa mémoire. XXII, 385 & *suiv. jusqu'à la page 400.*

Pâtes médicinales que Louis XIV faisoit distribuer dans son Royaume, dont les Missionnaires avoient apporté provision en Chine, qui y opéroient des guérisons, & dont l'Empereur se servit lui-même avec succès contre l'avis de ses Médecins, il prit aussi du quinquina dans une fièvre intermittente ; ce remède étoit inconnu en Chine, & le Prince par confiance dans les Missionnaires, & après en avoir fait faire l'expérience sur d'autres malades, s'obstina à en prendre malgré ses Médecins, & s'en trouva bien ; pour en récompenser les Missionnaires François, il leur donna une maison dans son palais l'année 1693 ; cette faveur du Prince fut utile à la religion & suivie de plusieurs conversions ; celle d'un Colonel Tartare est une des plus touchantes. XVII, 305 & *suiv. jusqu'à la page 315.*

Pêche des perles dans un fleuve de Tartarie, XXI, 158.

Peking, capitale de la Chine ; magnificence de la ville, ses portes, ses murailles, son étendue, sa population ; hauteur du pôle de Peking, elle est de 39 deg. 52 min. 55 sec, XVII, 259.

Petit
n
p
p
p
tr
au
la
C
vo
me
int
Ch
cin
la
mo
tho
aux
que
des
ver
don
page
Piend-
por
qu'o
& p
occa
561
Planche
pere
cuté
Ben
Poisson
du r
XIX

DES MATIERES. 531

Petite-vérole : maniere dont les Médecins Chinois la traitent. XVIII, 376. Insertion de la petite-vérole en usage à la Chine depuis plus d'un siecle, de quelle maniere on l'y pratique ; sentiment d'un auteur Chinois contraire à cet usage, régime que prescrit cet auteur à ceux qui sont attaqués de cette maladie ; secret d'insérer la petite-vérole né à la Chine, inconnu aux Tartares ; Médecins envoyés en Tartarie pour y introduire cette méthode ; recette de ce qu'il faut observer en insérant la petite-vérole, tirée d'un Médecin Chinois ; troisieme recette d'un autre Médecin Chinois ; remedes dont on doit user dans la petite-vérole artificielle ; recette pour modérer ou détourner la petite-vérole ; méthode Chinoise de procurer la petite-vérole aux enfans, plus douce & moins dangereuse que celle d'Angleterre, quelle est l'habileté des Médecins Chinois ; explication de diverses drogues qui entrent dans les recettes dont on a parlé. XXI, 6 & suiv. jusqu'à la page 41.

Piend-tsé : espece de queue en cadenette, que portent les Tartares ; plusieurs se plaignent qu'on la leur a coupée comme par surprise & par une espece de sortilege : on en prend occasion de persécuter les chrétiens. XXIII, 561 & suiv.

Planches qui représentent les victoires de l'Empereur, gravées en France, & ensuite exécutées à Peking sous la direction du Pere Benoît. XXIV, 386.

Poisson cornu : sa description, sa figure & celles du requin, du marsouin & du poisson volant, XIX, 240.

Polauré, isle habitée par les Malais; police, gouvernement, couleur, usage & caractère des Malais. XVII, 23.

Pong-hou, petit Archipel de trente-six isles stériles qui ne sont habitées que par une garnison Chinoise; description de *Pong-hou*. XVIII, 422.

Population: par qui la Chine a commencé d'être peuplée; uniformité constante des Chinois dans leurs loix & leurs usages, difficulté de s'instruire parfaitement de tout ce que la Chine offre de curieux. XXII, 309 & suiv.

Porcelaine: ce que les annales de *Fou-Ham* rapportent de l'origine de la porcelaine, différence de la porcelaine de *Kim-tetchim* & de celle qu'on fait dans d'autres provinces; description de *Kim-tetchim*, sa situation, la police qu'on y observe; quelle est la matière de la porcelaine & la manière dont elle se prépare, où se prend la matière de la porcelaine, quelle est la composition du vernis qu'on met sur la porcelaine, manière dont se travaille la porcelaine; de quelle terre se font les moules pour les différentes espèces de porcelaines; couleurs différentes des porcelaines, comment elles y sont appliquées par les peintres, de quelle manière ces couleurs se préparent; espèces différentes de porcelaine, manière dont on y applique l'or; comment se fabriquent les fourneaux propres à cuire la porcelaine, description de ces fourneaux; secret que les Chinois ont perdu d'une sorte de peinture magique; manière dont le vernis s'applique sur la porcelaine; caisses propres à renfermer la porcelaine

quand on la met dans les fourneaux , comment elle se pose dans les caisses ; quelle terre est propre à la construction de ces caisses ; d'où vient la cherté de la porcelaine, modes de porcelaines impraticables ; ouvrages de porcelaine commandés par le Prince héritier , comment ils sont exécutés ; ouvrages difficiles où les Chinois réussissent ; ouvrages ordonnés par l'Empereur ; idole de la porcelaine , son origine ; en quoi l'ancienne porcelaine differe de la moderne ; secret d'imiter l'ancienne porcelaine trouvé par un Mandarin ; ce que pensent les Chinois des verres & des cristaux comparés à la porcelaine ; quel usage on fait des débris de la porcelaine & des fourneaux. XVIII, 227 & suiv. jusqu'à la page 294. Moyen de rendre le lustre à l'or appliqué sur la porcelaine lorsqu'il est effacé ; comment on empêche le bord de la porcelaine de s'écailler ; porcelaine soufflée ; finesse d'une porcelaine travaillée pour l'Empereur ; espece de craye appelée *hoache* , qui est une nouvelle matiere trouvée depuis peu pour composer la porcelaine ; maniere de mettre en œuvre l'*hoache* ; nouvelle espece de vernis appelé vernis d'or bruni , comment il se fait ; l'art de peindre la porcelaine en violet , nouvellement inventé ; espece de porcelaine qui est maintenant à la mode en Chine ; comment le noir éclatant ou noir de miroir se donne à la porcelaine ; comment se fait le rouge à l'huile ; comment la grenaille de cuivre se prépare ; nouveau dessein d'ouvrage de porcelaine qu'on a exécuté ; pieces de porcelaine qui sont l'effet du hazard ; comment se fait le vernis qui rend la porcelaine

extrêmement blanche ; comment se font les diverses couleurs qu'on donne à la porcelaine ; ce que c'est que la couleur appelée *tsiu*, l'usage qu'en font les Orfèvres, quelle en est la préparation ; maniere de dorer ou d'argenter la porcelaine ; autres especes de porcelaine colorée, comment se préparent les couleurs qui lui sont propres ; précautions à prendre pour placer la porcelaine dans des fourneaux ; comment on connoît que la porcelaine est cuite ; maniere de tracer des figures en bosse sur la porcelaine ; quelques particularités sur la préparation de l'azur ; où se trouve l'azur ; tentative inutile de peindre en noir avec l'encre de la Chine.

XIX, 174 & *suiv. jusqu'à la page 203.*

Poulacondor, (isle de) son plan, description de cette isle ; arbres, fruits, animaux qui y croissent. XIX, 218 & *suiv.*

Poussa, divinité des Chinois ; honneurs ridicules qu'on lui rend. XXIII, 526 & *suiv.*

Précepteur : l'Empereur de la Chine fait l'éloge de son précepteur, & lui rend de grands honneurs après sa mort. XXI, 343 & *suiv.*

Prêtre Chinois : histoire de son emprisonnement, de ses souffrances & de son exil. XXIII, 286 & *suivantes.*

Prince, (isle du) elle est près de l'isle de Java, à l'entrée du détroit de la Sonde. XVII, 19.

Princes du sang de la Chine ; idée qu'on s'en doit former ; tribunal établi pour les Princes du sang, titres accordés aux Princes du sang, occupations des Princes du sang ; conversion à la foi d'un Prince du sang, ses entretiens sur la religion avec le *Regulo* son pere ; il compose un livre sur la religion, impression

que fait ce livre sur ses freres, obstacles que ces Princes eurent à surmonter pour leur conversion, tout ce qu'ils font pour s'instruire, obéir à la grace, éclairer & convertir leurs femmes & leurs domestiques; mémorial présenté à l'Empereur contre ces Princes, ils sont exilés en Tartarie avec le *Regulo* leur pere; leur départ, la mort du Prince *Xavier*; lettre du Prince *Paul* aux Missionnaires sur cette mort. XIX, 406 & suiv. jusqu'à la page 513. Description de *Fourdane*, ville Tartare où sont exilés ces Princes du sang Impérial, usage particulier par rapport aux domestiques des Princes du sang; fuite de la persécution qu'on fait à ces Princes, ils sont chassés de *Fourdane* & relégués au désert de *Sin-pou-tsé*. Mort du *Regulo*, pere de ces Princes; zèle d'un Médecin chrétien pour secourir les Princes exilés; sentimens pleins de piété du Prince *Jean* & du Prince *Paul*; trait de modestie & d'humilité d'une des Princesses du sang; l'Empereur fait dégrader ces Seigneurs du rang & des prérogatives de Prince du sang, leur fermeté dans cette épreuve; les Princes *Louis* & *Joseph* sont chargés de neuf chaînes & conduits dans les prisons de Peking, description de cette prison; Jésuite Chinois qui va à *Sin-pou-tsé* pour consoler les Princes exilés & leur administrer les sacremens; ces Princes réduits par ordre de l'Empereur à la condition de simple cavaliers; le beau-frere du neuvieme frere de l'Empereur étant mort, ainsi que le *Regulo*, pere des Princes exilés, leurs os sont détérrés, brûlés & jettés au vent, les Princes & leurs enfans même à la mamelle, sont

chargés de chaînes ; ces Princes sont partie renvoyés aux casernes , partie exilés dans différentes provinces ; on conduit les nouveaux exilés sur des charrettes à Peking ; pieux & naïf entretien d'un Néophyte avec ces Princes. XX , 6 & suiv. jusqu'à la page 106. Etat de ces Princes persécutés ; zèle du Prince François ; tentatives inutiles d'un Officier de guerre pour arrêter ou du moins modérer ce zèle ; nouveaux efforts pour faire renoncer ces Princes à leur foi ; empressement des Princesses à confesser le nom de J. C. & à partager les souffrances des Princes leurs époux , égale ardeur dans les jeunes enfans ; doutes du Prince Jean proposés aux Missionnaires ; mémorial qui condamne deux de ces Princes à la mort , présenté à l'Empereur & renvoyé à l'assemblée générale ; confiscation des biens de ces Princes ; ordre de l'Empereur pour interroger ces Princes & leur faire renoncer à la foi ; mémorial présenté à l'Empereur , qui contient l'interrogatoire & les réponses du Prince Joseph. Sentence des neuf tribunaux qui le condamne à la mort ; le Prince Jean est reserré dans une prison plus étroite , description de cette prison ; occupation du Prince Jean dans sa prison ; ordre de l'Empereur de faire venir à Peking les autres Princes qui étoient exilés au *Fourdane* ; interrogatoire & réponse de ces Princes ; peine de mort conclue par les tribunaux , changée par l'Empereur en une dure & perpétuelle prison ; description de ces prisons ; fermeté de la Princesse Cécile ; mémoire instructif donné par le Prince François à ses domestiques sur ce qui regardoit sa personne ;

DES MATIERES. 537

dureté des traitemens exercés envers ce Prince & sur son frere le Prince *Jean* ; lettre de la Princesse *Cécile* au Pere Parennin ; son inquiétude & celle des autres Princesses ; mort du Prince *Joseph* ; triste sort de deux Mandarins accusateurs des Princes ; grands exemples de patience & de toutes les vertus donnés par les Princesses arrêtées au *Fourdane*. *Ibid.* 240 & suiv. jusqu'à la page 266. A quelle occasion l'Empereur a permis que les Princes persécutés fussent délivrés de leurs prisons & revinssent au *Fourdane* ; le Général des troupes les traite avec douceur & modération ; arrangement qu'il prend pour loger toutes les familles de ces Princes & Princesses ; leur extrême pauvreté ; sainte mort de la Princesse *Urtule* ; histoire de sa conversion. *Ibid.* 268 & suiv. jusqu'à la page 283. Quelle est la situation présente des Princes exilés au *Fourdane* ; leur ferveur , leur attachement à la religion ; conversion de la Princesse derniere fille du Chef de cette famille du sang Impérial. *Ibid.* 303 & suiv. jusqu'à la page 314. La ceinture rouge accordée aux Princes exilés au *Fourdane* ; leur indifférence pour cette marque d'honneur ; l'une des Princesses exilées au *Fourdane* rappelée de son exil & comment. *Ibid.* 364 & suiv. jusqu'à la page 370. Mots qu'a eu le Prince *Jean* pour embrasser la religion chrétienne , & notices des livres composés ou traduits en Chinois par différens Missionnaires *Ibid.* 418 & suiv. jusqu'à la page 460.

QUESTIONS : l'Empereur régnant en fait plusieurs au Pere Benoît sur les Missionnaires, sur leurs usages, sur leur maniere de vivre, de prier, &c. sur les Princes d'Europe, sur la France, sur les arts & sciences. XXIV, 331 & suiv.

RECETTE pour faire une pierre artificielle médicale, pourquoi on lui a donné le nom de pierre d'automne; pierre d'aimant en usage dans la médecine Chinoise & comment. XXII, 210 & suiv.

Règlement nouveau sur l'examen des Mandarins, & ordre qui regarde le même examen général. XXI, 359 & suiv. Réglemens différens pour honorer le mérite, & différens exemples de vertus. XXI, 110 & suiv.

Réjouissances à la Chine pour la 60^e année de l'Empereur régnant. XIX, 169.

Relation d'une course évangélique du Pere Prémare, du bien qu'il y fit avec le secours de la grace; ferveur & caractère des Chinois; dispositions à la piété, sur-tout dans les habitans de la campagne. XVII, 143 & suiv.

Relations : diverses faussetés qui se trouvent dans deux relations de la Chine écrites par des Arabes, sur les noms de quelques villes Chinoises, sur les vêtemens, la monnoie & divers usages des Chinois; de l'entrée de S. Thomas ou de ses disciples à la Chine; absurdité faussement attribuée au Pere le Comte; traduction infidèle d'une inscription trouvée sur un monument découvert dans la

DES MATIERES. 539

province de *Chenfi*. De l'antiquité de la langue Chinoise ; du caractere & du génie de cette langue ; fausses idées sur cette langue réfutées ; des anciens livres Chinois , objection vaine & puérile contre l'antiquité de ces livres ; raisons qui porteroient un Empereur à anéantir ces livres si respectés ; de la table composée de lignes & de ses combinaisons dans l'ancien livre intitulé *Yi-king* : de la religion des Chinois , de leur physique , de leur morale , de leur gouvernement. XXI , 183 & *suiv. jusqu'à la page 236.*

Relation de la persécution élevée à la Chine contre les chrétiens en 1746 , le Viceroi du *Fo-kien* auteur de cette persécution ; quelles en furent les prétextes & les premiers effets ; cruauté d'un Officier nommé *Fan* ; on arrête l'Evêque de Mauricastre & quatre Peres Dominicains ; on accuse les chrétiens de magie , la persécution s'étend dans les autres provinces ; les Missionnaires sont forcés de se retirer à Macao ; arrivée dans cette ville de l'Evêque d'Ecrimée , du Pere Baborier & du Pere Brulh ; ce dernier meurt au bout de huit jours des mauvais traitemens qu'on lui a faits ; les Missionnaires qui restent dans les provinces ont peine à trouver un asyle. Etat de la religion à Peking ; sentimens du premier Ministre ; entretien du Frere Castiglione avec l'Empereur ; sentences contre les prisonniers du *Fo-kien* confirmée par l'Empereur , exécutée dans la personne de l'Evêque de Mauricastre ; un idolâtre va recueillir le sang de ce vénérable Prélat ; deux Jésuites sont mis à mort pour la foi dans la

province de *Kiang-nan* ; détails sur leur en-
prisonnement , leur interrogatoire , leur confi-
tance & leur mort. XXIII , 40 & *suiv. jusqu'à*
la page 146.

Réponses à plusieurs doutes sur les sciences des
Chinois ; raisons qui ont empêché les Chi-
nois de perfectionner l'astronomie , diverses
causes qui ont arrêté les progrès de cette
science parmi eux ; quelles sont les sciences
qui élèvent les Chinois aux charges de l'état ;
astrologie judiciaire en vogue parmi les Chi-
nois ; langue Chinoise , elle n'est pas un
obstacle aux sciences spéculatives ; fidélité &
sincérité de leur histoire ; comment leurs an-
ciens livres proscrits par un Empereur ont
été conservés ; si leur ancien livre nommé
Chi-king a été falsifié : papier Chinois , temps
auquel il fut inventé ; de quelle manière on y
suppléoit avant son invention ; doctrine des
Chinois , combien elle est contraire à l'a-
théisme qu'on leur a faussement attribué ;
circulation du sang connue depuis long-
temps des Chinois ; découverte extraordi-
naire de la partie où se trouve le fiel de
l'éléphant ; horreur qu'ont les Chinois de la
dissection des cadavres ; embarras qu'ont les
Chinois pour excuser l'usage où l'on est à la
Chine d'exposer les enfans ; plusieurs faus-
tés rapportées dans deux relations Arabes sur
les coutumes des Chinois ; phénomènes ob-
servés dans le ciel à la Chine , ils n'ont point
de rapport avec l'aurore boréale. XXI , 458
& *suiv. jusqu'à la page 522.*

Requête d'un Mandarin Chinois , présentée à
l'Empereur contre la religion chrétienne &

DES MATIERES. 541

les Européens ; la requête est renvoyée aux tribunaux pour être examinée ; sentence de ces tribunaux ; inquiétudes & mouvemens des Missionnaires à ce sujet ; ils obtiennent avec peine une audience de l'Empereur ; ce qui se passa à cette audience ; réponse apologétique à la requête du Mandarin. XIX , 7. & *suiv. jusqu'à la page 72.*

Retraites spirituelles faites par les Néophytes Chinois ; méthode qu'on observe pendant les huit jours de retraite ; fruits qu'on en retire. XVIII , 150 & *suiv.*

Rhodes, (le Frere) Missionnaire en Chine ; son habileté dans la chirurgie connue des Mandarins & de l'Empereur ; préventions des Chinois contre les médecins étrangers ; éloge du Frere Rhodes par les Mandarins du Palais ; charité du Frere Rhodes, sa maladie, sa mort, ses obsèques. XVIII , 341 & *suiv.*

Rhubarbe : sa description, quelle est la meilleure espece ; maniere dont les Chinois l'emploient ; comment ils la préparent ; effets de ce remede ; erreur de M. Pomet sur la rhubarbe. XIX , 306 & *suiv.*

Riviere : observations sur le cours d'une riviere dont une partie se perd sous son propre lit pour aller se rendre à quelques lieues de-là. XXI , 264 & *suiv.* Etendue & beauté des rivieres & des lacs de la Chine. XXII , 317 & *suiv.*

S.

SACRIFICE : l'Empereur offre un sacrifice au commencement du printemps, & va labourer la terre pour obtenir une récolte abondante,

instruction par laquelle l'Empereur déclare quel est l'objet de son culte. XXI, 170 & suivantes.

Sanciam, île déserte où mourut S. François-Xavier, à la vue de la Chine. XVI, 355.

Santsi, plante Chinoise; sa description, son usage, ses vertus. XIX, 303 & suiv.

Saule: observations sur le coton & les fleurs de saule; ce qu'en dit l'herbier Chinois; différens usages qu'on en fait à la Chine; ses propriétés médecinales; maniere de planter & de cultiver le saule; autre maniere de le planter de bouture; usage du bois de saule dans la construction des puits; comment ces puits se construisent. XXII, 214 & suiv.

Sciences: l'Empereur *Cang-hi* veut apprendre les sciences de l'Europe, & donne ordre aux Peres Thomas, Gerbillon & Bouvet de lui composer & de lui expliquer des traités élémentaires sur ces matieres; facilité, application & goût de ce Prince pour les sciences; son caractère. XVII, 283 & suiv. & XIX, 258 & suiv.

Secrets: différens secrets des Chinois; maniere de faire des perles artificielles semblables aux perles naturelles; secret de rendre aux perles leur premiere beauté quand elles l'ont perdue; moyen de rétablir les vases de porcelaine brisés; moyen de peindre une porcelaine déjà cuite; moyen de rendre leur couleur naturelle aux vieilles cannes entrelassées dont on fait des fauteuils & des chaises; moyen d'affermir les ongles pour pincer le luth & la guitare; maniere de laver & de rajeunir les vieilles estampes; secret pour

de
po
ve
do
ag
fur
un
bo
co
cur
tag
vé
rec
fop
che
sui
Sem :
Sen
leur
tou
Serign
Jav
sup
tion
Siam :
mar
chr
des
ruir
Sikelp
hon
Chi
dix
Sonde
de
XX

donner un air antique à des vases de cuivre, pour les colorer en jaune ou bien en un beau verd; maniere de faire des parfums & de donner à la vapeur qui s'éleve une figure agréable; secret, soit pour conserver du feu sur l'eau sans qu'il s'éteigne, soit pour avoir une lampe qui éclaire un mois, ou une bougie qui dure toute la nuit, sans presque se consumer; secret pour se procurer du mercure en le tirant du pourpier sauvage; avantage de ce secret s'il est certain; moyen de vérifier l'aiguille d'une boussole sans avoir recours à l'aimant; secret de la pierre philosophale en vogue à la Chine; trait de supercherie d'un de ces alchimistes. XXII, 92 & *suiv. jusqu'à la page 126.*

Sem: la Chine peuplée par les descendans de Sem; vainqueurs des Chinois assujettis à leurs usages; entrée de la Chine fermée de tout temps aux étrangers. XXII, 168 & *suiv.*

Serigny: village Malais dans la grande isle de Java; pays montagneux couvert par tout de superbes forêts; quels en sont les productions. XXIII, 510 & *suiv.*

Siam: ce Royaume a été détruit par les Bramans vers l'année 1766, presque tous les chrétiens y ont péri, l'église & le college des Missions étrangères ont été totalement ruinés & renversés. XXIII, 518.

Sikelpart, (le Pere) Missionnaire & Peintre; honneurs que lui fait rendre l'Empereur de la Chine, à raison de son âge de soixante & dix ans. XXIV, 492 & *suiv.*

Sonde, (Déroit de la) il est formé par l'isle de Java & l'isle de Sumatra. XVI, 341 & XXII, 419.

Sterilité causée par la sécheresse ; un Mandarin exhorte les Millionnaires à faire des prières au Dieu des chrétiens pour demander de la pluie ; elles sont exaucées , & le Mandarin donne un édit en faveur du christianisme. XVIII , 162 & suiv.

Succession : le successeur à l'Empire de la Chine est au choix de l'Empereur ; un Mandarin est mis à mort pour avoir osé prier l'Empereur de désigner son héritier. XIX , 79.

Superstition : idée superstitieuse des Chinois au premier jour de l'an. XVIII , 364.

T.

T*AM-COVÉ*, racine aromatique ; sa vertu. XIX , 312.

Tartare, (langue) ordre de l'Empereur *Cang-hi* pour la traduction en langue Tartare d'une anatomie complete & d'un corps de médecine ; sages réflexions de l'Empereur sur la traduction de ces ouvrages ; Mandarins associés au Pere Parennin dans ce travail ; entretien de ce Missionnaire avec le fils aîné de l'Empereur sur la langue Tartare & les langues d'Europe ; singularité de la langue Tartare ; abondance des termes dans la langue Tartare ; Dictionnaire Tartare achevé par les ordres de l'Empereur *Cang-hi* ; anatomie de *Dionis* traduite en Tartare ; circulation du sang connue anciennement des Chinois ; diverses questions de l'Empereur ; son estime pour les découvertes faites en France ; quatre façons d'écrire la langue Tartare ; on les explique ; application des Tartares lorsqu'ils composent ; plumes de Bambou en usage

par
can
26
min
éta

Tay -
Ch
pou
traï
ceu
pen
XX

Tchao-

Can

le s

Mis

Seig

dans

adm

5 &

Tcheou

Ang

mer

honn

384

Tchong

tari

un

taire

à l'

la g

jetti

pate

pire

l'Eq

DES MATIERES. 545

parmi les Tartares de même que le pinceau ; caractères Tartares lisibles en tout sens. XIX, 260 & suiv. jusqu'à la page 299. Nouvelle mission en Tartarie ; histoire & cause de cet établissement. XXIV, 272 & suiv.

Tay-kong, bâtiment où l'Empereur de la Chine se retire à certains jours déterminés pour sacrifier dans le temple du Ciel ; retraite & jeûne rigoureux observés par tous ceux qui sont employés à cette cérémonie pendant les trois jours qui la précèdent. XXIV, 317 & suiv.

Tchao-Laoye, nom d'un favori de l'Empereur *Cang-hi*, condamné à porter la cangue par le successeur de ce Prince ; inquiétudes des Missionnaires au sujet de la disgrâce de ce Seigneur ; trait singulier de la Providence dans le moyen dont on s'est servi pour lui administrer le baptême dans sa prison. XXII, 5 & suiv.

Tcheou-chan, excellent port de la Chine, les Anglois y ont un Président de leur commerce ; la conduite qu'ils y tiennent leur fait honneur & à tous les Européens. XVII, 384.

Tchong-han, Souverain d'un canton de la Tartarie ; révolution arrivée dans cette contrée ; un Lama usurpateur veut rendre ses tributaires les Tartares *Kalkas*, qui payent tribut à l'Empereur de la Chine, à qui il déclare la guerre. L'Empereur entreprend de l'assujettir ; plusieurs Tartares mécontents de l'usurpateur, se réfugient sur les terres de l'Empire ; ils y sont bien reçus, bien traités ; l'Empereur pour leur donner une idée de sa

grandeur , part pour *Géhol* en Tartarie , accompagné de toute sa cour ; description de cette marche & du désordre qui y régnoit ; l'Empereur appelle à *Géhol* le Frere Attiret ; description de *Géhol* ; l'Empereur y reçoit en cérémonie le serment de ses nouveaux sujets ; le Frere Attiret a ordre de peindre cette cérémonie ; il y réussit au gré de l'Empereur , qui lui demande encore les portraits de onze des principaux Seigneurs Tartares , il obéit , & l'Empereur satisfait veut le faire Mandarin ; le Frere Attiret a la modestie de refuser cette dignité , & le bonheur de faire agréer son refus ; les idolâtres & les chrétiens en sont très-édifiés. XXIII , 311 & *suiv.* jusqu'à la page 354.

Thibet : mémoire sur le Thibet & sur le Royaume des Euleutes nouvellement subjugué par l'Empereur de la Chine ; différens noms du Thibet , sa situation , son étendue , obscurité de son origine ; son élévation , sa décadence ; un Bonze est déclaré Prince du Thibet ; ce Royaume est partagé entre huit Bonzes ; origine de la loi du chapeau jaune ; guerre entre le Roi des Euleutes & les Princes du Thibet ; l'Empereur *Cang-hi* envoie du secours aux Thibetains ; le Royaume des Euleutes est détruit & devient province de l'Empire ; les Moscovites donnent asyle aux ennemis de l'Empereur ; mort de leur Général ; l'Empereur demande son cadavre , les Russes le refusent ; l'Empereur se rend maître du Royaume de Casghar , situation de ce Royaume , son étendue , sa population , son commerce , ses richesses , accueil que fait l'Empereur à son

Gén
tions
toire
XXI
Tong-k
Chir
de l
furer
gile
bien
qui r
les l
Tong
naire
cour
cutio
du dé
des c
vince
Pareg
Pere
dérab
d'Au
du T
& co
sécuti
deux
mort
suiv.
toire
naires
la foi
Jésuit
Tong
qui é

Général ; ce Prince rend de solempnelles actions de grâces à l'esprit qui préside aux victoires ; cérémonies observées par l'Empereur. XXIV, 5 & *suiv. jusqu'à la page 55.*

Tong-king, (le) Royaume placé entre la Chine & la Cochinchine : les Peres Alexandre de Rhodes & Antoine Marqués, Jésuites, furent les premiers qui y annoncerent l'Evangile en l'année 1627 ; succès des Missionnaires bientôt traversés par les Bonzes & les Grands, qui réussirent à faire proscrire la religion & les Missionnaires ; caractère & mœurs des Tong-kinois, maniere de vivre des Missionnaires ; ordre qu'ils observent dans leurs courses évangéliques. XVI, 3 & *suiv.* Persécution élevée dans le Tong-king vers la fin du dernier siècle ; témoignage rendu en faveur des chrétiens par le Gouverneur d'une province du Tong-king ; mort & éloge du Pere Paregaud, Missionnaire ; extrait de ce que le Pere Royer a fait au Tong-king de plus considérable dans l'espace de huit ans ; l'Evêque d'Auren & l'Evêque de Bazilée sont chassés du Tong-king, & leurs biens & effets saisis & confisqués. *Ibid.* 10 & *suiv.* Nouvelle persécution qui s'allume au Tong-king en 1721, deux Jésuites & neuf Tong-kinois sont mis à mort ; relation de leur martyre. *Ibid.* 27 & *suiv.* Autre persécution élevée en 1737 ; histoire de la mort glorieuse de quatre Missionnaires Jésuites qui ont la tête tranchée pour la foi. *Ibid.* 69 & *suiv.* Le Pere Paleceuk, Jésuite Allemand, est rappelé à la cour du Tong-king pour y expliquer des inscriptions qui étoient sur des canons, ce rappel ranima

les espérances & ne produisent cependant aucun succès réel. *Ibid.* 198. Le musc & la soie sont les objets les plus étendus du commerce qu'on pourroit faire avec les Tong-kinois, avantages que les François pourroient en retirer, & moyens de faire valoir cette branche de commerce. *Ibid.* 146 & *suiv.* Idolâtrie des Tong-kinois, fausses divinités qu'ils adorent; leur superstition est extrême, ils donnent dans la magie & ne font rien sans consulter les devins: idée extravagante des Tong-kinois sur les éclipses. *Ibid.* 201 & *suiv.* Température & production du Tong-king, médecine, cette science y est cultivée & l'on y trouve des médecins habiles; quelle est leur pratique, quelles sont les maladies les plus ordinaires & les remèdes qu'on employe. *Ibid.* 212 & *suiv.* Conversion surprenante d'une Magicienne; cérémonial qu'on observe au Tong-king dans les visites qu'on se rend & dans les festins qu'on se donne; idée de leurs comédies & de leur musique. *Ibid.* 219 & *suivantes.* Confucius y est fort honoré, il y a plusieurs temples; détail d'un des sacrifices qu'on lui offre. *Ibid.* 229 & *suiv.* Il croit au Tong-king plusieurs especes de riz dont le grain est long, menu, allongé & transparent, est sans contredit le plus délicat; le riz sec croit dans des terrains arides & n'a pas besoin d'autre eau que de la pluie, il n'est pas plus de trois mois en terre; le Pere Nuntius de Horta en a apporté à l'isle de France où il n'a pas réussi, parce qu'on en a abandonné la culture à des esclaves négligens & mal-adroits. *Ibid.* 235. Maniere dont

on c
ils y
poiv
du th
gibie
caufe
phan
Mam
de q
Ibid.
Tong
Roya
des l
& *su*
Tong
Traditio
d'Egy
ont é
que n
gypte
ne son
perpé
mille
suiv.
fausse
origin
Chino
entre
297
qu'on
Traducti
mode
de c
mœur
suiv.

on cultive au Tong-king la canne de sucre ; ils y ont des cotoniers , des muriers , des poivriers , des arbres de vernis , de l'indigo , du thé , du safran ; le pays est abondant en gibier , mais la chasse y est dangereuse , à cause de la grande quantité de tigres , d'éléphans , de rhinoceros , &c. *Ibid.* 237 & *suiv.* Maniere dont ils rendent la justice ; portrait de quelques montagnards du Tong-king, *Ibid.* 241 & *suiv.* Mémoire historique sur le Tong-king ; tableau des révolutions de ce Royaume , de son origine , de ses progrès , des Princes qui l'ont gouverné. *Ibid.* 270 & *suiv.* Eclaircissement sur les cartes du Tong-king. *Ibid.* 335.

Traditions de la Chine : si elle tire son origine d'Egypte ; conquêtes de Sesostris , si elles ont été poussées jusqu'à la Chine ? preuves que non. Différence des hiéroglyphes d'Egypte & des caractères Chinois ; ceux-ci ne sont pas proprement des hiéroglyphes ; perpétuité des métiers dans une même famille inconnue à la Chine. XXII , 151 & *suiv.* Parallele des Egyptiens & des Chinois ; fausseté de l'opinion qui leur attribue une origine commune ; preuves de l'antiquité Chinoise : différence de mœurs & d'usages entre les Egyptiens & les Chinois. *Ibid.* 297 & *suiv.* Exagération des merveilles qu'on raconte de l'Egypte. *Ibid.* 335 & *suiv.* Traduction de l'ouvrage d'un auteur Chinois moderne , dans lequel il donne des règles de conduite propres à perfectionner les mœurs de ses concitoyens. XXII , 344 & *suiv.*

Tremblement de terre, on en essuya un considérable à Peking en 1720 : il y périt un Néophyte respectable par sa vertu & ses souffrances. XIX, 91 & *suiv.*

Traits édifians & zèle des Néophytes Chinois. XX, 396 & *suiv.*

Troubles arrivés dans la famille Impériale ; déposition du Prince héritier, son rétablissement ; punition du fils aîné de l'Empereur & des Lamas qui lui avoient conseillé d'accuser le Prince héritier. Maladie de l'Empereur causée par ces troubles, elle est guérie par les soins & les remèdes du Frere de Rhodes : éloge que fait l'Empereur de la conduite des Missionnaires & de leur attachement pour sa personne. XVIII, 84 & *suiv.*

Tsong-tou : c'est le nom d'un grand Mandarin qui a la surintendance de deux provinces ; il est au-dessus des Vicerois. XIX, 329.

V.

VAISSEAUX de guerre Chinois, leur description. XVIII, 417 & *suiv.*

Vantavon, (le Pere) il entre à la Chine & va jusqu'à Peking avec le Frere Bazin, chirurgien, qui y étoit appelé pour le cinquième fils de l'Empereur. Le Pere Vantavon est employé au palais en qualité de machiniste ; ses occupations à la cour ; il a plusieurs entretiens avec l'Empereur ; portrait de ce Prince. XXIV, 101 & *suiv.*

Veuves Chinoises & leurs coutumes différentes selon la différence de leur condition. XVIII, 384

Voy
i
F
c
p
e
p
G
Wa
la
fic
31
Y
A
fon
plé
XX
Yong-
en
le
Em
315
sent
requ
prés
de
nou
a de
don
la C
nem
faire
secou
ques

DES MATIERES. 551

Voyage du Pere Chavagnac, qui donne une idée de la Chine ; de ses villes, de sa population, de son commerce, de ses arts, de la construction de ses vaisseaux, de ses préjugés contre les étrangers, de l'opinion exclusive qu'elle a de sa grandeur, de sa politesse, &c. obstacle à la conversion des Grands. XVII, 184 & *suiv.*

Wangt de Saint-André, jeune Missionnaire de la Chine ; histoire de sa vocation aux Missions ; sa mort sainte & prématurée. XXIII, 31 & *suiv.*

Y.

YANG-TSE-KIANG, grand fleuve de la Chine ; son cours & description de villes fort peuplées qui sont sur les bords de ce fleuve. XXII, 438 & *suiv.*

Yong-tching, Empereur de la Chine ; il meurt en 1735. Son successeur délivre de prison le quatorzieme & le dixieme frere du feu Empereur. Histoire de cette délivrance. XX, 315 & *suiv.* Requête contre la religion présentée au nouvel Empereur, extrait de cette requête. Mémoire en faveur de la religion présenté à ce Prince & assez bien reçu ; fin de la persécution. *Ibid.* 357. Caractere du nouvel Empereur de la Chine ; le soin qu'il a de soulager les peuples ; instructions qu'il donne aux Grands à ce sujet ; gazette de la Chine, combien elle est utile au Gouvernement ; formalités observées dans les affaires criminelles ; édit de l'Empereur pour secourir le peuple dans les calamités publiques ; attention de l'Empereur aux souf-

frances des prisonniers ; réglemeut de l'Empereur au sujet des laboureurs & des veuves, sur les devoirs des enfans envers leurs parens , & pour les Mandarins ; belle réponse de l'Empereur faite à un *Tsong-tou* ; attention de l'Empereur quand il s'agit de porter une sentence de mort ; conduite que le tribunal des crimes a tenue cette année. *Ibid.* XX, 372 & suiv. jusqu'à la page 394.

Fin de la Table générale des matieres contenues dans les neuf volumes des Mémoires de la Chine.

APPROBATION,

I
F
C
Pa
no
Ba
au
N
fai
do
édi
Le
tre
c
po
de
qu
ven
jou
&

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un ouvrage intitulé : *Lettres édifiantes & curieuses, écrites des Missions étrangères*, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 6 Octobre 1781.

BOUILLEROT, Curé
de S. Gervais.

PRIVILÈGE DU ROI.

LOUIS, par la grâce de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra; SALUT. Notre bien amé le sieur Abbé * * *, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un ouvrage intitulé, *Lettres édifiantes & curieuses, réunies aux Mémoires du Levant*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilège à ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre par tout notre Royaume. Voulons qu'il jouisse de l'effet du présent Privilège, pour lui & ses hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le

Tome XXIV.

Aa.

ATION,

rérocede à personne ; & si cependant il jugeoit à propos d'en faire une cession , l'Acte qui la contiendra sera enregistré en la Chambre Syndicale de Paris , à peine de nullité , tant du Privilège que de la cession ; & alors par le fait seul de la cession enregistrée , la durée du présent Privilège sera réduite à celle de la vie de l'Exposant , ou à celle de dix années à compter de ce jour , si l'Exposant décède avant l'expiration desdites dix années ; le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conseil du trente Août 1777 , portant Règlement sur la durée des Privilèges en Librairie. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes , de quelque qualité & condition qu'elles soient , d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer , vendre , faire vendre , débiter , ni contrefaire lesdits Ouvrages , sous quelque prétexte que ce puisse être , sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant , ou de celui qui le représentera , à peine de saisie & de confiscation des Exemplaires contrefaits , de six mille livres d'amende , qui ne pourra être modérée , pour la première fois ; de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive , & de tous dépens , dommages & intérêts , conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777 , concernant les contrefaçons. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris , dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume , & non ailleurs , en beau papier , & beau caractère , confort-

nt il jugeoit
Acte qui la
mbre Syndi-
nt du Privi-
par le fait
e du présent
vie de l'Ex-
à compter
avant l'expir-
conformé-
t du Conseil
glement sur
rie. Faisons
es, & autres
& condition:
d'impression
obéissance ;
e imprimer,
i contrefaire
prétexre que
expresse &
celui qui le
e confiscation
x mille livres
odérée, pour
nende & de
, & de tous
nformément
77, concer-
que ces Pré-
long sur le
primeurs &
mois de la
dit Ouvrage
non ailleurs,
e, confot-

nement aux Réglemens de la Librairie, à
peine de déchéance du présent Privilège : qu'a-
vant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura
servi de copie à l'impression dudit Ouvrage,
sera remis dans le même état où l'Approbatior
y aura été donnée, ès mains de notre très-ches
& féal Chevalier Garde des Sceaux de France,
le sieur HUE DE MIROMÉNIL ; qu'il en sera
ensuite remis deux exemplaires dans notre Bi-
bliothèque publique, un dans celle de notre
Château du Louvre, un dans celle de notre
très-cher & féal Chevalier Chancelier de France,
le sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit
sieur HUE DE MIROMÉNIL, le tout à peine de
nullité des Présentes; du contenu desquelles vous
mandons & enjoignons de faire jouir ledit Ex-
posant, & ses hoirs, pleinement & paisiblement,
sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou
empêchement. Voulons que la copie des Pré-
sentes, qui sera imprimée tout au long au com-
mencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit
tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies
collationnées par l'un de nos amés & féaux
Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme
à l'original. Commandons au premier notre
Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour
l'exécution d'icelles, tous actes requis & néces-
saires, sans demander autre permission, &
nonobstant clameur de haro, charte Normande
& Lettres à ce contraires. CAR tel est notre
plaisir. DONNÉ à Paris le vingt-deuxieme jour
de Mars, l'an de grâce mil sept cent quatre-
vingt, & de notre regne le sixieme. Par le
Roi, en son Conseil.

Signé LE BEGUE.

*Registré sur le Registre XXI de la Chambre
Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs
de Paris, n°. 1076, fol. 266, conformément aux
dispositions énoncées dans le présent Privilège; &
à la charge de remettre à ladite Chambre les huit
Exemplaires prescrits par l'article CVIII du Régle-
ment de 1723. A Paris, ce vingt-trois Mars 1780.*

Signé A. M. LOTTIN l'aîné, Syndic.

De l'Imprimerie de P. G. SIMON, Imprimeur
99 du Parlement, 1781.

(24)

5396 4

de la Chambre
& Imprimeurs
formément aux
Privilège; &
Chambre les huit
XIII du Règle-
is Mars 1780.

"ainé, Syndic;

, Imprimeur
I.

